
















COLLECTION

DES

CLASSIQUES FRANÇOIS.

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINÉ,
IMPRIMEUR DU ROI,
rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

# ŒUVRES

COMPLÈTES

DE

# J.J. ROUSSEAU

AVEC

DES ÉCLAIRCISSEMENTS ET DES NOTES HISTORIQUES

PAR P. R. AUGUIS.

CONFESSIONS.—TOME III.








A PARIS

CHEZ DALIBON, LIBRAIRE

DE S. A. S. MONSEIGNEUR LE DUC DE NEMOURS,

PALAIS-ROYAL, GALERIE DE NEMOURS

M. DCCC. XXIV.

# LES CONFESSIONS

DE

# J. J. ROUSSEAU.

Intùs et in cute.
Pers. sat. III, v. 30.

# LES CONFESSIONS

DE

J. J. ROUSSEAU.



## SECONDE PARTIE.

---

### LIVRE DIXIÈME.

(1758.)

La force extraordinaire qu'une effervescence passagère m'avoit donnée pour quitter l'Ermitage, m'abandonna sitôt que j'en fus dehors. A peine fus-je établi dans ma nouvelle demeure, que de vives et fréquentes attaques de mes rétentions se compliquèrent avec l'incommodité nouvelle d'une descente qui me tourmentoit depuis quelque temps, sans que je susse que c'en étoit une. Je tombai bientôt dans les plus cruels accidents. Le médecin Thierry, mon ancien ami, vint me voir et m'éclaira sur mon état. Les sondes, les bougies, les bandages, tout l'appareil des infirmités de l'âge rassemblé autour de moi, me fit durement sentir qu'on n'a plus le cœur jeune impunément quand le corps a cessé de l'être. La belle saison

ne me rendit point mes forces; et je passai toute l'année 1758 dans un état de langueur qui me fit croire que je touchois à la fin de ma carrière. J'en voyois approcher le terme avec une sorte d'empressement. Revenu des chimères de l'amitié, détaché de tout ce qui m'avoit fait aimer la vie, je n'y voyois plus rien qui pût me la rendre agréable: je n'y voyois plus que des maux et des misères qui m'empêchoient de jouir de moi. J'aspirois au moment d'être libre et d'échapper à mes ennemis. Mais reprenons le fil des événements.

Il paroît que ma retraite à Montmorency déconcerta madame d'Épinay: vraisemblablement elle ne s'y étoit pas attendue. Mon triste état, la rigueur de la saison, l'abandon général où je me trouvois, tout leur faisoit croire, à Grimm et à elle, qu'en me poussant à la dernière extrémité, ils me réduiroient à crier merci, et à m'avilir aux dernières bassesses, pour être laissé dans l'asile dont l'honneur m'ordonnoit de sortir. Je délogeai si brusquement qu'ils n'eurent pas le temps de prévenir le coup, et il ne leur resta plus que le choix de jouer à quitte ou double, et d'achever de me perdre ou de tâcher de me ramener. Grimm prit le premier parti: mais je crois que madame d'Épinay eût préféré l'autre; et j'en juge par sa réponse à ma dernière lettre, où elle radoucit beaucoup le ton qu'elle avoit pris dans les précé-

dentes, et où elle sembloit ouvrir la porte à un raccommodement. Le long retard de cette réponse, qu'elle me fit attendre un mois entier, indique assez l'embarras où elle se trouvoit pour lui donner un tour convenable, et les délibérations dont elle la fit précéder. Elle ne pouvoit s'avancer plus loin sans se commettre : mais après ses lettres précédentes, et après ma brusque sortie de sa maison, l'on ne peut qu'être frappé du soin qu'elle prend dans cette lettre de n'y pas laisser glisser un seul mot désobligeant. Je vais la transcrire en entier, afin qu'on en juge. (Liasse B, n° 23.)

A Genève ; le 17 janvier 1758.

« Je n'ai reçu votre lettre du 17 décembre, monsieur, qu'hier. On me l'a envoyée dans une caisse « remplie de différentes choses, qui a été tout ce « temps en chemin. Je ne répondrai qu'à l'apostille : quant à la lettre, je ne l'entends pas bien ; « et si nous étions dans le cas de nous expliquer, « je voudrois bien mettre tout ce qui s'est passé « sur le compte d'un malentendu. Je reviens à « l'apostille. Vous pouvez vous rappeler, monsieur, « que nous étions convenus que les gages du jardinier de l'Ermitage passeroient par vos mains, « pour lui mieux faire sentir qu'il dépendoit de « vous, et pour vous éviter des scènes aussi ridicules et indécentes qu'en avoit fait son prédéces-

« seur. La preuve en est, que les premiers quartiers « de ses gages vous ont été remis, et que j'étois « convenue avec vous, peu de jours avant mon « départ, de vous faire rembourser vos avances. « Je sais que vous en fites d'abord difficulté : mais « ces avances, je vous avois prié de les faire; il étoit « simple de m'acquitter, et nous en convînmes. « Cahouet m'a marqué que vous n'avez point « voulu recevoir cet argent. Il y a assurément du « quiproquo là-dedans. Je donne l'ordre qu'on « vous le reporte, et je ne vois pas pourquoi vous « voudriez payer mon jardinier, malgré nos con- « ventions, et au-delà même du terme que vous « avez habité l'Ermitage. Je compte donc, mon- « sieur, que vous rappelant tout ce que j'ai l'hon- « neur de vous dire, vous ne refuserez pas d'être « remboursé de l'avance que vous avez bien voulu « faire pour moi. »

Après tout ce qui s'étoit passé, ne pouvant plus prendre de confiance en madame d'Épinay, je ne voulus point renouer avec elle; je ne répondis point à cette lettre, et notre correspondance finit là. Voyant mon parti pris, elle prit le sien; et entrant alors dans toutes les vues de Grimm et de la coterie Holbachique, elle unit ses efforts aux leurs pour me couler à fond. Tandis qu'ils travailloient à Paris, elle travailloit à Genève. Grimm, qui dans la suite alla l'y joindre, acheva ce qu'elle

avoit commencé. Tronchin, qu'ils n'eurent pas de peine à gagner, les seconda puissamment, et devint le plus furieux de mes persécuteurs, sans avoir jamais eu de moi, non plus que Grimm, le moindre sujet de plainte. Tous trois d'accord semèrent sourdement dans Genève le germe qu'on y vit éclore quatre ans après.

Ils eurent plus de peine à Paris, où j'étois plus connu, et où les cœurs, moins disposés à la haine, n'en reçurent pas si aisément les impressions. Pour porter leurs coups avec plus d'adresse, ils commencèrent par débiter que c'étoit moi qui les avois quittés. (*Voyez* la lettre de Deleyre, liasse B, nº 30.) De là, feignant d'être toujours mes amis, ils semoient adroitement leurs accusations malignes, comme des plaintes de l'injustice de leur ami. Cela faisoit que, moins en garde, on étoit plus porté à les écouter et à me blâmer. Les sourdes accusations de perfidie et d'ingratitude se débitoient avec plus de précaution, et par là même avec plus d'effet. Je sus qu'ils m'imputoient des noirceurs atroces, sans jamais pouvoir apprendre en quoi ils les faisoient consister. Tout ce que je pus déduire de la rumeur publique, fut qu'elle se réduisoit à ces quatre crimes capitaux : 1º ma retraite à la campagne ; 2º mon amour pour madame d'Houdetot; 3º refus d'accompagner à Genève madame d'Épinay; 4º sortie de l'Ermitage. S'ils y

ajoutèrent d'autres griefs, ils prirent leurs mesures si justes, qu'il m'a été parfaitement impossible d'apprendre jamais quel en étoit le sujet.

C'est donc ici que je crois pouvoir fixer l'établissement d'un système adopté depuis par ceux qui disposent de moi, avec un progrès et un succès si rapides, qu'il tiendroit du prodige pour qui ne sauroit pas quelle facilité tout ce qui favorise la malignité des hommes trouve à s'établir. Il faut tâcher d'expliquer en peu de mots ce que cet obscur et profond système a de visible à mes yeux.

Avec un nom déja célèbre et connu dans toute l'Europe, j'avois conservé la simplicité de mes premiers goûts. Ma mortelle aversion pour tout ce qui s'appeloit parti, faction, cabale, m'avoit maintenu libre, indépendant, sans autre chaîne que les attachements de mon cœur. Seul, étranger, isolé, sans appui, sans famille, ne tenant qu'à mes principes et à mes devoirs, je suivois avec intrépidité les routes de la droiture, ne flattant, ne ménageant jamais personne aux dépens de la justice et de la vérité. De plus, retiré depuis deux ans dans la solitude, sans correspondance de nouvelles, sans relation des affaires du monde, sans être instruit ni curieux de rien, je vivois à quatre lieues de Paris, aussi séparé de cette capitale par mon incurie, que je l'aurois été par les mers dans l'île de Tinian.

Grimm, Diderot, d'Holbach, au contraire, au centre du tourbillon, vivoient répandus dans le plus grand monde, et s'en partageoient presque entre eux toutes les sphères. Grands, beaux esprits, gens de lettres, gens de robe, femmes, ils pouvoient de concert se faire écouter par-tout. On doit voir déja l'avantage que cette position donne à trois hommes bien unis contre un quatrième dans celle où je me trouvois. Il est vrai que Diderot et d'Holbach n'étoient pas, du moins je ne puis le croire, gens à tramer des complots bien noirs; l'un n'en avoit pas la méchanceté[1], ni l'autre l'habileté: mais c'étoit en cela même que la partie étoit mieux liée. Grimm seul formoit son plan dans sa tête, et n'en montroit aux deux autres que ce qu'ils avoient besoin de voir pour concourir à l'exécution. L'ascendant qu'il avoit pris sur eux rendoit ce concours facile, et l'effet du tout répondoit à la supériorité de son talent.

Ce fut avec ce talent supérieur que, sentant l'avantage qu'il pouvoit tirer de nos positions respectives, il forma le projet de renverser ma réputation de fond en comble, et de m'en faire une tout opposée, sans se compromettre, en

[1] J'avoue que, depuis ce livre écrit, tout ce que j'entrevois à travers les mystères qui m'environnent, me fait craindre de n'avoir pas connu Diderot*.

* Cette note n'est point dans les éditions antérieures à celles de 1801

commençant par élever autour de moi un édifice de ténèbres qu'il me fût impossible de percer, pour éclairer ses manœuvres, et pour le démasquer.

Cette entreprise étoit difficile, en ce qu'il en falloit pallier l'iniquité aux yeux de ceux qui devoient y concourir. Il falloit tromper les honnêtes gens; il falloit écarter de moi tout le monde, ne pas me laisser un seul ami, ni petit ni grand. Que dis-je! il ne falloit pas laisser percer un seul mot de vérité jusqu'à moi. Si un seul homme généreux me fût venu dire: Vous faites le vertueux, cependant voilà comme on vous traite, et voilà sur quoi l'on vous juge: qu'avez-vous à dire? la vérité triomphoit, et Grimm étoit perdu. Il le savoit, mais il a sondé son propre cœur, et n'a estimé les hommes que ce qu'ils valent. Je suis fâché, pour l'honneur de l'humanité, qu'il ait calculé si juste.

En marchant dans ces souterrains, ses pas, pour être sûrs, devoient être lents. Il y a douze ans qu'il suit son plan, et le plus difficile reste encore à faire; c'est d'abuser le public entier. Il y reste des yeux qui l'ont suivi de plus près qu'il ne pense. Il le craint, et n'ose encore exposer sa trame au grand jour [1]. Mais il a trouvé le peu difficile moyen

[1] Depuis que ceci est écrit, il a franchi le pas avec le plus plein et le plus inconcevable succès. Je crois que c'est Tronchin qui lui en a donné le courage et les moyens.

d'y faire entrer la puissance, et cette puissance dispose de moi. Soutenu de cet appui, il avance avec moins de risque. Les satellites de la puissance se piquant peu de droiture pour l'ordinaire, et beaucoup moins de franchise, il n'a plus guère à craindre l'indiscrétion de quelque homme de bien; car il a besoin sur-tout que je sois environné de ténèbres impénétrables, et que son complot me soit toujours caché, sachant bien qu'avec quelque art qu'il en ait ourdi la trame, elle ne soutiendroit jamais mes regards. Sa grande adresse est de paroître me ménager en me diffamant, et de donner encore à sa perfidie l'air de la générosité.

Je sentis les premiers effets de ce système par les sourdes accusations de la coterie Holbachique, sans qu'il me fût possible de savoir ni de conjecturer même en quoi consistoient ces accusations. Deleyre me disoit dans ses lettres qu'on m'imputoit des noirceurs; Diderot me disoit plus mystérieusement la même chose; et quand j'entrois en explication avec l'un et l'autre, tout se réduisoit aux chefs d'accusation ci-devant notés. Je sentois un refroidissement graduel dans les lettres de madame d'Houdetot. Je ne pouvois attribuer ce refroidissement à Saint-Lambert, qui continuoit à m'écrire avec la même amitié, et qui me vint même voir après son retour. Je ne pouvois non plus m'en imputer la faute, puisque nous nous étions

séparés très contents l'un de l'autre, et qu'il ne s'étoit rien passé de ma part, depuis ce temps-là, que mon départ de l'Ermitage, dont elle avoit elle-même senti la nécessité. Ne sachant donc à quoi m'en prendre de ce refroidissement, dont elle ne convenoit pas, mais sur lequel mon cœur ne prenoit pas le change, j'étois inquiet de tout. Je savois qu'elle ménageoit extrêmement sa belle-sœur et Grimm, à cause de leurs liaisons avec Saint-Lambert; je craignois leurs œuvres. Cette agitation rouvrit mes plaies, et rendit ma correspondance orageuse, au point de l'en dégoûter tout-à-fait. J'entrevoyois mille choses cruelles, sans rien voir distinctement. J'étois dans la position la plus insupportable pour un homme dont l'imagination s'allume aisément. Si j'eusse été tout-à-fait isolé, si je n'avois rien su du tout, je serois devenu plus tranquille; mais mon cœur tenoit encore à des attachements par lesquels mes ennemis avoient sur moi mille prises; et les foibles rayons qui perçoient dans mon asile ne servoient qu'à me laisser voir la noirceur des mystères qu'on me cachoit.

J'aurois succombé, je n'en doute point, à ce tourment trop cruel, trop insupportable à mon naturel ouvert et franc, qui, par l'impossibilité de cacher mes sentiments, me fait tout craindre de ceux qu'on me cache, si très heureusement il ne

se fût présenté des objets assez intéressants à mon cœur pour faire une diversion salutaire à ceux qui m'occupoient malgré moi. Dans la dernière visite que Diderot m'avoit faite à l'Ermitage, il m'avoit parlé de l'article *Genève*, que d'Alembert avoit mis dans *l'Encyclopédie;* il m'avoit appris que cet article, concerté avec des Génevois du haut étage, avoit pour but l'établissement de la comédie à Genève; qu'en conséquence les mesures étoient prises, et que cet établissement ne tarderoit pas d'avoir lieu. Comme Diderot paroissoit trouver tout cela fort bien, qu'il ne doutoit pas du succès, et que j'avois avec lui trop d'autres débats pour disputer encore sur cet article, je ne lui dis rien; mais indigné de tout ce manége de séduction dans ma patrie, j'attendois avec impatience le volume de *l'Encyclopédie* où étoit cet article, pour voir s'il n'y auroit pas moyen d'y faire quelque réponse qui pût parer ce malheureux coup. Je reçus le volume peu après mon établissement à Mont-Louis, et je trouvai l'article fait avec beaucoup d'adresse et d'art, et digne de la plume dont il étoit parti. Cela ne me détourna pourtant pas de vouloir y répondre; et malgré l'abattement où j'étois, malgré mes chagrins et mes maux, la rigueur de la saison et l'incommodité de ma nouvelle demeure, dans laquelle je n'avois pas encore eu le temps de m'arranger, je me

mis à l'ouvrage avec un zèle qui surmonta tout.

Pendant un hiver assez rude, au mois de février, et dans l'état que j'ai décrit ci-devant, j'allois tous les jours passer deux heures le matin, et autant l'après-dînée, dans un donjon tout ouvert, que j'avois au bout du jardin où étoit mon habitation. Ce donjon, qui terminoit une allée en terrasse, donnoit sur la vallée et l'étang de Montmorency, et m'offroit, pour terme du point de vue, le simple mais respectable château de Saint-Gratien, retraite du vertueux Catinat. Ce fut dans ce lieu, pour lors glacé, que, sans abri contre le vent et la neige, et sans autre feu que celui de mon cœur, je composai, dans l'espace de trois semaines, ma lettre à d'Alembert sur les spectacles. C'est ici, car la Julie n'étoit pas à moitié faite, le premier de mes écrits où j'aie trouvé des charmes dans le travail. Jusqu'alors l'indignation de la vertu m'avoit tenu lieu d'Apollon; la tendresse et la douceur d'ame m'en tinrent lieu cette fois. Les injustices dont je n'avois été que spectateur m'avoient irrité; celles dont j'étois devenu l'objet m'attristèrent, et cette tristesse sans fiel n'étoit que celle d'un cœur trop aimant, trop tendre, qui, trompé par ceux qu'il avoit crus de sa trempe, étoit forcé de se retirer au-dedans de lui. Plein de tout ce qui venoit de m'arriver, encore ému de tant de violents mouvements, le mien mêloit le sentiment de ses peines

aux idées que la méditation de mon sujet m'avoit fait naître; mon travail se sentit de ce mélange. Sans m'en apercevoir, j'y décrivis ma situation actuelle; j'y peignis Grimm, madame d'Épinay, madame d'Houdetot, Saint-Lambert, moi-même. En l'écrivant, que je versai de délicieuses larmes! Hélas! on y sent trop que l'amour, cet amour fatal dont je m'efforçois de guérir, n'étoit pas encore sorti de mon cœur. A tout cela se mêloit un certain attendrissement sur moi-même, qui me sentois mourant, et qui croyois faire au public mes derniers adieux. Loin de craindre la mort, je la voyois approcher avec joie: mais j'avois regret de quitter mes semblables, sans qu'ils sentissent tout ce que je valois; sans qu'ils sussent combien j'aurois mérité d'être aimé d'eux, s'ils m'avoient connu davantage. Voilà les secrètes causes du ton singulier qui règne dans cet ouvrage, et qui tranche si prodigieusement avec celui du précédent[1].

Je retouchois et mettois au net cette lettre, et je me disposois à la faire imprimer, quand, après un long silence, j'en reçus une de madame d'Houdetot, qui me plongea dans une affliction nouvelle, la plus sensible que j'eusse encore éprouvée. Elle m'apprenoit dans cette lettre (liasse B, n°. 34) que ma passion pour elle étoit

[1] Le Discours sur l'Inégalité des conditions.

connue dans tout Paris; que j'en avois parlé à des gens qui l'avoient rendue publique; que ces bruits, parvenus à son amant, avoient failli lui coûter la vie; qu'enfin il lui rendoit justice, et que leur paix étoit faite; mais qu'elle lui devoit, ainsi qu'à elle-même et au soin de sa réputation, de rompre avec moi tout commerce: m'assurant, au reste, qu'ils ne cesseroient jamais l'un et l'autre de s'intéresser à moi, qu'ils me défendroient dans le public, et qu'elle enverroit de temps en temps savoir de mes nouvelles.

Et toi aussi, Diderot, m'écriai-je! Indigne ami!.. Je ne pus cependant me résoudre à le juger encore. Ma foiblesse étoit connue d'autres gens qui pouvoient l'avoir fait parler. Je voulus douter..... mais bientôt je ne le pus plus. Saint-Lambert fit peu après un acte digne de sa générosité. Il jugeoit, connoissant assez mon ame, en quel état je devois être, trahi d'une partie de mes amis, et délaissé des autres. Il vint me voir. La première fois il avoit peu de temps à me donner. Il revint. Malheureusement, ne l'attendant pas, je ne me trouvai pas chez moi. Thérèse, qui s'y trouva, eut avec lui un entretien de plus de deux heures, dans lequel ils se dirent mutuellement beaucoup de faits dont il m'importoit que lui et moi fussions informés. La surprise avec laquelle j'appris par lui que personne ne doutoit dans le monde que je

n'eusse vécu avec madame d'Épinay comme Grimm y vivoit maintenant, ne peut être égalée que par celle qu'il eut lui-même en apprenant combien ce bruit étoit faux. Saint-Lambert, au grand déplaisir de la dame, étoit dans le même cas que moi; et tous les éclaircissements qui résultèrent de cet entretien achevèrent d'éteindre en moi tout regret d'avoir rompu sans retour avec elle. Par rapport à madame d'Houdetot, il détailla à Thérèse plusieurs circonstances qui n'étoient connues ni d'elle ni même de madame d'Houdetot, que je savois seul, que je n'avois dites qu'au seul Diderot sous le sceau de l'amitié; et c'étoit précisément Saint-Lambert qu'il avoit choisi pour lui en faire la confidence. Ce dernier trait me décida; et, résolu de rompre avec Diderot pour jamais, je ne délibérai plus que sur la manière; car je m'étois aperçu que les ruptures secrètes tournoient à mon préjudice, en ce qu'elles laissoient le masque de l'amitié à mes plus cruels ennemis.

Les régles de bienséance établies dans le monde sur cet article semblent dictées par l'esprit de mensonge et de trahison. Paroître encore l'ami d'un homme dont on a cessé de l'être, c'est se réserver des moyens de lui nuire, en surprenant les honnêtes gens. Je me rappelai que, quand l'illustre Montesquieu rompit avec le P. de Tournemine, il se hâta de le déclarer hautement, en disant à

tout le monde : N'écoutez ni le P. de Tournemine, ni moi, parlant l'un de l'autre ; car nous avons cessé d'être amis. Cette conduite fut très applaudie, et tout le monde en loua la franchise et la générosité. Je résolus de suivre avec Diderot le même exemple : mais comment de ma retraite publier cette rupture authentiquement, et pourtant sans scandale? Je m'avisai d'insérer, par forme de note, dans mon ouvrage, un passage du livre de l'Ecclésiastique, qui déclaroit cette rupture, et même le sujet, assez clairement pour quiconque étoit au fait, et ne signifioit rien pour le reste du monde ; m'attachant, au surplus, à ne désigner dans l'ouvrage l'ami auquel je renonçois, qu'avec l'honneur qu'on doit toujours rendre à l'amitié même éteinte. On peut voir tout cela dans l'ouvrage même.

Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde, et il semble que tout acte de courage soit un crime dans l'adversité. Le même trait qu'on avoit admiré dans Montesquieu ne m'attira que blâme et reproche : sitôt que mon ouvrage fut imprimé et que j'en eus des exemplaires, j'en envoyai un à Saint-Lambert, qui, la veille même m'avoit écrit, au nom de madame d'Houdetot et au sien, un billet plein de la plus tendre amitié (liasse B, n° 37). Voici la lettre qu'il m'écrivit en me renvoyant mon exemplaire. (Liasse B, n° 38.)

Eaubonne, 10 octobre 1758.

« En vérité, monsieur, je ne puis accepter le « présent que vous venez de me faire. A l'endroit « de votre préface, où, à l'occasion de Diderot, « vous citez un passage de l'Ecclésiaste (il se « trompe, c'est de l'Ecclésiastique), le livre m'est « tombé des mains. Après les conversations de cet « été, vous m'avez paru convaincu que Diderot « étoit innocent des prétendues indiscrétions que « vous lui imputiez. Il peut avoir des torts avec « vous: je l'ignore; mais je sais bien qu'ils ne vous « donnent pas le droit de lui faire une insulte « publique. Vous n'ignorez pas les persécutions « qu'il essuie, et vous allez mêler la voix d'un « ancien ami aux cris de l'envie. Je ne puis vous « dissimuler, monsieur, combien cette atrocité me « révolte. Je ne vis point avec Diderot, mais je « l'honore, et je sens vivement le chagrin que « vous donnez à un homme à qui, du moins vis- « à-vis de moi, vous n'avez jamais reproché qu'un « peu de foiblesse. Monsieur, nous différons trop « de principes pour nous convenir jamais. Ou « bliez mon existence; cela ne doit pas être diffi- « cile. Je n'ai jamais fait aux hommes ni le bien « ni le mal dont on se souvient long-temps. Je « vous promets, moi, monsieur, d'oublier votre « personne, et de ne me souvenir que de vos « talents. »

Je ne me sentis pas moins déchiré qu'indigné de cette lettre; et, dans l'excès de ma misère, retrouvant enfin ma fierté, je lui répondis par le billet suivant.

A Montmorency, le 11 octobre 1758.

« Monsieur, en lisant votre lettre, je vous ai « fait l'honneur d'en être surpris, et j'ai eu la « bêtise d'en être ému; mais je l'ai trouvée indigne « de réponse.

« Je ne veux point continuer les copies de ma- « dame d'Houdetot. S'il ne lui convient point de « garder ce qu'elle a, elle peut me le renvoyer, je « lui rendrai son argent. Si elle le garde, il faut « toujours qu'elle envoie chercher le reste de son « papier et de son argent. Je la prie de me rendre « en même temps le prospectus dont elle est dé- « positaire. Adieu, monsieur. »

Le courage dans l'infortune irrite les cœurs lâches, mais il plaît aux cœurs généreux. Il paroît que ce billet fit rentrer Saint-Lambert en lui-même, et qu'il eut regret à ce qu'il avoit fait; mais trop fier à son tour pour en revenir ouvertement, il saisit, il prépara peut-être le moyen d'amortir le coup qu'il m'avoit porté. Quinze jours après, je reçus de M. d'Épinay la lettre suivante. (liasse B, n° 10.)

Ce jeudi 26.

« J'ai reçu, monsieur, le livre que vous avez eu

« la bonté de m'envoyer; je le lis avec le plus « grand plaisir. C'est le sentiment que j'ai toujours « éprouvé à la lecture de tous les ouvrages qui « sont sortis de votre plume. Recevez-en tous mes « remerciements. J'aurois été vous les faire moi-« même, si mes affaires m'eussent permis de de-« meurer quelque temps dans votre voisinage; « mais j'ai bien peu habité la Chevrette cette « année. Monsieur et madame Dupin viennent « m'y demander à dîner dimanche prochain. « Je compte que MM. de Saint-Lambert, de « Francueil, et madame d'Houdetot, seront de la « partie; vous me feriez un vrai plaisir, monsieur, « si vous vouliez être des nôtres. Toutes les per-« sonnes que j'aurai chez moi vous desirent, et « seront charmées de partager avec moi le plaisir « de passer avec vous une partie de la journée. « J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite consi-« dération, etc. »

Cette lettre me donna d'horribles battements de cœur. Après avoir fait depuis un an la nouvelle de Paris, l'idée de m'aller donner en spectacle vis-à-vis de madame d'Houdetot me faisoit trembler, et j'avois peine à trouver assez de courage pour soutenir cette épreuve. Cependant, puisque elle et Saint-Lambert le vouloient bien, puisque d'Épinay parloit au nom de tous les conviés, et qu'il n'en nommoit aucun que je ne

fusse bien aise de voir, je ne crus point, après tout, me compromettre en acceptant un dîner où j'étois en quelque sorte invité par tout le monde. Je promis donc. Le dimanche il fit mauvais: M. d'Épinay m'envoya son carrosse, et j'allai.

Mon arrivée fit sensation. Je n'ai jamais reçu d'accueil plus caressant. On eût dit que toute la compagnie sentoit combien j'avois besoin d'être rassuré. Il n'y a que les cœurs françois qui connoissent ces sortes de délicatesses. Cependant je trouvai plus de monde que je ne m'y étois attendu; entre autres, le comte d'Houdetot, que je ne connoissois point du tout, et sa sœur, madame de Blainville, dont je me serois bien passé. Elle étoit venue plusieurs fois l'année précédente à Eaubonne; et sa belle-sœur, dans nos promenades solitaires, l'avoit souvent laissée s'ennuyer à garder le mulet. Elle avoit nourri contre moi un ressentiment qu'elle satisfit durant ce dîner tout à son aise; car on sent que la présence du comte d'Houdetot et de Saint-Lambert ne mettoit pas les rieurs de mon côté, et qu'un homme embarrassé dans les entretiens les plus faciles, n'étoit pas fort brillant dans celui-là. Je n'ai jamais tant souffert, ni fait plus mauvaise contenance, ni reçu d'atteintes plus imprévues. Enfin, quand on fut sorti de table, je m'éloignai de cette mégère; j'eus le plaisir de voir Saint-Lambert et madame d'Houdetot

s'approcher de moi, et nous causâmes ensemble une partie de l'après-midi, de choses indifférentes, à la vérité, mais avec la même familiarité qu'avant mon égarement. Ce procédé ne fut pas perdu dans mon cœur, et si Saint-Lambert y eût pu lire, il en eût sûrement été content. Je puis jurer que, quoique en arrivant, la vue de madame d'Houdetot m'eût donné des palpitations jusqu'à la défaillance, en m'en retournant je ne pensai presque pas à elle; je ne fus occupé que de Saint-Lambert.

Malgré les malins sarcasmes de madame de Blainville, ce dîner me fit grand bien, et je me félicitai fort de ne m'y être pas refusé. J'y reconnus non seulement que les intrigues de Grimm et des holbachiens n'avoient point détaché de moi mes anciennes connoissances[1]; mais, ce qui me flatta davantage encore, que les sentiments de madame d'Houdetot et de Saint-Lambert étoient moins changés que je n'avois cru; et je compris enfin qu'il y avoit plus de jalousie que de mésestime dans l'éloignement où il la tenoit de moi. Cela me consola et me tranquillisa. Sûr de n'être pas un objet de mépris pour ceux qui l'étoient de mon estime, j'en travaillai sur mon propre cœur avec plus de courage et de succès. Si je ne vins pas à bout d'y éteindre entièrement une passion

[1] Voilà ce que, dans la simplicité de mon cœur, je croyois encore quand j'écrivis mes *Confessions*.

coupable et malheureuse, j'en réglai du moins si bien les restes, qu'ils ne m'ont pas fait faire une seule faute depuis ce temps-là. Les copies de madame d'Houdetot, qu'elle m'engagea de reprendre, mes ouvrages que je continuai de lui envoyer quand ils paroissoient, m'attirèrent encore de sa part, de temps à autre, quelques messages et billets indifférents, mais obligeants. Elle fit même plus, comme on verra dans la suite; et la conduite réciproque de tous les trois, quand notre commerce eut cessé, peut servir d'exemple de la manière dont les honnêtes gens se séparent, quand il ne leur convient plus de se voir.

Un autre avantage que me procura ce dîner, fut qu'on en parla dans Paris, et qu'il servit de réfutation sans réplique au bruit que répandoient par-tout mes ennemis, que j'étois brouillé mortellement avec tous ceux qui s'y trouvèrent, et sur-tout avec M. d'Épinay. En quittant l'Ermitage, je lui avois écrit une lettre de remerciement très honnête, à laquelle il répondit non moins honnêtement; et les attentions mutuelles ne cessèrent point, tant avec lui qu'avec M. de Lalive son frère, qui même vint me voir à Montmorency, et m'envoya ses gravures. Hors les deux belles-sœurs de madame d'Houdetot, je n'ai jamais été mal avec personne de la famille.

Ma lettre à d'Alembert eut un grand succès.

Tous mes ouvrages en avoient eu ; mais celui-ci me fut plus favorable. Il apprit au public à se défier des insinuations de la coterie holbachique. Quand j'allai à l'Ermitage, elle prédit avec sa suffisance ordinaire que je n'y tiendrois pas trois mois. Quand elle vit que j'y en avois tenu vingt, et que, forcé d'en sortir, je fixois encore ma demeure à la campagne, elle soutint que c'étoit obstination pure ; que je m'ennuyois à la mort dans ma retraite ; mais que, rongé d'orgueil, j'aimois mieux y périr victime de mon opiniâtreté, que de m'en dédire et de revenir à Paris. La lettre à d'Alembert respiroit une douceur d'ame qu'on sentit n'être point jouée. Si j'eusse été rongé d'humeur dans ma retraite, mon ton s'en seroit senti. Il en régnoit dans tous les écrits que j'avois faits à Paris : il n'en régnoit plus dans le premier que j'avois fait à la campagne. Pour ceux qui savent observer, cette remarque étoit décisive. On vit que j'étois rentré dans mon élément.

Cependant ce même ouvrage, tout plein de douceur qu'il étoit, me fit encore, par ma balourdise et par mon malheur ordinaire, un nouvel ennemi parmi les gens de lettres. J'avois fait connoissance avec Marmontel chez M. de La Poplinière, et cette connoissance s'étoit entretenue chez le baron. Marmontel faisoit alors le *Mercure de France*. Comme j'avois la fierté de ne point envoyer mes

ouvrages aux auteurs périodiques, et que je voulois cependant lui envoyer celui-ci, sans qu'il crût que c'étoit à ce titre, ni pour qu'il en parlât dans le *Mercure*, j'écrivis sur son exemplaire que ce n'étoit point pour l'auteur du *Mercure*, mais pour M. Marmontel. Je crus lui faire un très beau compliment; il crut y voir une cruelle offense, et devint mon irréconciliable ennemi. Il écrivit contre cette même lettre avec politesse, mais avec un fiel qui se sent aisément, et depuis lors il n'a manqué aucune occasion de me nuire dans la société, et de me maltraiter indirectement dans ses ouvrages: tant le très irritable amour-propre des gens de lettres est difficile à ménager, et tant on doit avoir soin de ne rien laisser, dans les compliments qu'on leur fait, qui puisse même avoir la moindre apparence d'équivoque.

(1759.)—Devenu tranquille de tous les côtés, je profitai du loisir et de l'indépendance où je me trouvois pour reprendre mes travaux avec plus de suite. J'achevai cet hiver la *Julie*, et je l'envoyai à Rey, qui la fit imprimer l'année suivante. Ce travail fut cependant encore interrompu par une petite diversion, et même assez désagréable. J'appris qu'on préparoit à l'Opéra une nouvelle remise du *Devin du village*. Outré de voir ces gens-là disposer arrogamment de mon bien, je repris le mémoire que j'avois envoyé à M. d'Argenson, et

qui étoit demeuré sans réponse; et l'ayant retouché, je le fis remettre par M. Sellon, résident de Genève, avec une lettre dont il voulut bien se charger, à M. le comte de Saint-Florentin, qui avoit remplacé M. d'Argenson dans le département de l'Opéra. M. de Saint-Florentin promit une réponse, et n'en fit aucune. Duclos, à qui j'écrivis ce que j'avois fait, en parla aux petits violons, qui offrirent de me rendre, non mon opéra, mais mes entrées, dont je ne pouvois plus profiter. Voyant que je n'avois d'aucun côté aucune justice à espérer, j'abandonnai cette affaire; et la direction de l'Opéra, sans répondre à mes raisons ni les écouter, a continué de disposer comme de son propre bien et de faire son profit du *Devin du village*, qui très incontestablement n'appartient qu'à moi seul[1].

Depuis que j'avois secoué le joug de mes tyrans, je menois une vie assez égale et paisible: privé du charme des attachements trop vifs, j'étois libre aussi du poids de leurs chaînes. Dégoûté des amis protecteurs, qui vouloient absolument disposer de ma destinée et m'asservir à leurs prétendus bienfaits malgré moi, j'étois résolu de m'en tenir désormais aux liaisons de simple bienveillance, qui, sans gêner la liberté, font l'agrément de la

[1] Il lui appartient depuis lors, par un accord qu'elle a fait avec moi tout nouvellement.

vie, et dont une mise d'égalité fait le fondement. J'en avois de cette espèce autant qu'il m'en falloit pour goûter les douceurs de la société, sans en souffrir la dépendance; et sitôt que j'eus essayé de ce genre de vie, je sentis que c'étoit celui qui me convenoit à mon âge, pour finir mes jours dans le calme, loin de l'orage, des brouilleries, et des tracasseries, où je venois d'être à demi submergé.

Durant mon séjour à l'Ermitage, et depuis mon établissement à Montmorency, j'avois fait à mon voisinage quelques connoissances qui m'étoient agréables, et qui ne m'assujettissoient à rien. A leur tête étoit le jeune Loyseau de Mauléon, qui, débutant alors au barreau, ignoroit quelle y seroit sa place. Je n'eus pas comme lui ce doute. Je lui marquai bientôt la carrière illustre qu'on le voit fournir aujourd'hui. Je lui prédis que, s'il se rendoit sévère sur le choix des causes, et qu'il ne fût jamais que le défenseur de la justice et de la vertu, son génie, élevé par ce sentiment sublime, égaleroit celui des plus grands orateurs. Il a suivi mon conseil, et il en a senti l'effet. Sa défense de M. de Portes est digne de Démosthène[1]. Il venoit tous les ans à un quart de lieue de l'Ermitage passer les vacances à Saint-Brice, dans le fief de

[1] * Les Plaidoyers et Mémoires de Loyseau de Mauléon ont été recueillis en deux volumes in-4°, Paris, 1760.

Mauléon, appartenant à sa mère, et où jadis avoit logé le grand Bossuet. Voilà un fief dont une succession de pareils maîtres rendroit la noblesse difficile à soutenir.

J'avois, au même village de Saint-Brice, le libraire Guérin, homme d'esprit, lettré, aimable, et de la haute volée dans son état. Il me fit faire aussi connoissance avec Jean Néaulme, libraire d'Amsterdam, son correspondant et son ami, qui dans la suite imprima l'*Émile*.

J'avois, plus près encore que Saint-Brice, M. Maltor, curé de Grosley, plus fait pour être homme d'état et ministre que curé de village, et à qui l'on eût donné tout au moins un diocèse à gouverner, si les talents décidoient des places. Il avoit été secrétaire du comte du Luc, et avoit connu très particulièrement Jean-Baptiste Rousseau. Aussi plein d'estime pour la mémoire de cet illustre banni que d'horreur pour celle du fourbe Saurin qui l'avoit perdu, il savoit sur l'un et sur l'autre beaucoup d'anecdotes curieuses, que Séguy n'avoit pas mises dans la vie encore manuscrite du premier; et il m'assuroit que le comte du Luc, loin d'avoir jamais eu à s'en plaindre, avoit conservé jusqu'à la fin de sa vie la plus ardente amitié[1] pour lui. M. Maltor, à qui M. de Vintimille avoit donné cette retraite assez bonne,

[1] VAR. « la plus tendre amitié... »

après la mort de son patron, avoit été employé jadis dans beaucoup d'affaires, dont il avoit, quoique vieux, la mémoire encore présente, et dont il raisonnoit très bien. Sa conversation, non moins instructive qu'amusante, ne sentoit point son curé de village: il joignoit le ton d'un homme du monde aux connoissances d'un homme de cabinet. Il étoit, de tous mes voisins permanents, celui dont la société m'étoit le plus agréable, et que j'ai eu le plus de regret de quitter.

J'avois à Montmorency les Oratoriens, et entre autres le P. Berthier, professeur de physique, auquel, malgré quelque léger vernis de pédanterie, je m'étois attaché par un certain air de bonhomie que je lui trouvois. J'avois cependant peine à concilier cette grande simplicité avec le desir et l'art qu'il avoit de se fourrer par-tout, chez les grands, chez les femmes, chez les dévots, chez les philosophes. Il savoit se faire tout à tous. Je me plaisois fort avec lui. J'en parlois à tout le monde: apparemment ce que j'en disois lui revint. Il me remercioit un jour, en ricanant, de l'avoir trouvé bon homme. Je trouvai dans son souris je ne sais quoi de sardonique qui changea totalement sa physionomie à mes yeux, et qui m'est souvent revenu depuis lors dans la mémoire. Je ne peux pas mieux comparer ce souris qu'à celui de Panurge achetant les moutons de Dindenaut.

Notre connoissance avoit commencé peu de temps après mon arrivée à l'Ermitage, où il me venoit voir très souvent. J'étois déja établi à Montmorency, quand il en partit pour retourner demeurer à Paris. Il y voyoit souvent madame Le Vasseur. Un jour que je ne pensois à rien moins, il m'écrivit de la part de cette femme, pour m'informer que M. Grimm offroit de se charger de son entretien, et pour me demander la permission d'accepter cette offre. J'appris qu'elle consistoit en une pension de trois cents livres, et que madame Le Vasseur devoit venir demeurer à Deuil, entre la Chevrette et Montmorency. Je ne dirai pas l'impression que fit sur moi cette nouvelle, qui auroit été moins surprenante si Grimm avoit eu dix mille livres de rentes ou quelque relation plus facile à comprendre avec cette femme, et qu'on ne m'eût pas fait un si grand crime de l'avoir amenée à la campagne, où cependant il lui plaisoit maintenant de la ramener, comme si elle étoit rajeunie depuis ce temps-là. Je compris que la bonne vieille ne me demandoit cette permission, dont elle auroit bien pu se passer si je l'avois refusée, qu'afin de ne pas s'exposer à perdre ce que je lui donnois de mon côté. Quoique cette charité me parût très extraordinaire, elle ne me frappa pas alors autant qu'elle a fait dans la suite. Mais quand j'aurois su tout ce

que j'ai pénétré depuis, je n'en aurois pas moins donné mon consentement, comme je fis, et comme j'étois obligé de faire, à moins de renchérir sur l'offre de M. Grimm. Depuis lors le P. Berthier me guérit un peu de l'imputation de bonhomie, qui lui avoit paru si plaisante, et dont je l'avois si étourdiment chargé.

Ce même P. Berthier avoit la connoissance de deux hommes qui recherchèrent aussi la mienne je ne sais pourquoi; car il y avoit assurément peu de rapport entre leurs goûts et les miens. C'étoient des enfants de Melchisédec, dont on ne connoissoit ni le pays, ni la famille, ni probablement le vrai nom. Ils étoient jansénistes, et passoient pour des prêtres déguisés, peut-être à cause de leur façon ridicule de porter les rapières auxquelles ils étoient attachés. Le mystère prodigieux qu'ils mettoient à toutes leurs allures leur donnoit un air de chefs de parti, et je n'ai jamais douté qu'ils ne fissent la gazette ecclésiastique. L'un, grand, benin, patelin, s'appeloit M. Ferraud; l'autre, petit, trapu, ricaneur, pointilleux, s'appeloit M. Minard. Ils se traitoient de cousins. Ils logeoient à Paris, avec d'Alembert, chez sa nourrice, appelée madame Rousseau, et ils avoient pris à Montmorency un petit appartement pour y passer les étés. Ils faisoient leur ménage eux-mêmes, sans domestique et sans commissionnaire. Ils avoient alter-

nativement chacun sa semaine pour aller aux provisions, faire la cuisine et balayer la maison. D'ailleurs ils se tenoient assez bien; nous mangions quelquefois les uns chez les autres. Je ne sais pas pourquoi ils se soucioient de moi; pour moi, je ne me souciois d'eux que parcequ'ils jouoient aux échecs; et, pour obtenir une pauvre petite partie, j'endurois quatre heures d'ennui. Comme ils se fourroient par-tout et vouloient se mêler de tout, Thérèse les appeloit les *commères*, et ce nom leur est demeuré à Montmorency.

Telles étoient avec mon hôte, M. Mathas, qui étoit un bon-homme, mes principales connoissances de campagne. Il m'en restoit assez à Paris pour y vivre, quand je voudrois, avec agrément, hors de la sphère des gens de lettres, où je ne comptois que le seul Duclos pour ami: car Deleyre étoit encore trop jeune; et quoique après avoir vu de près les manœuvres de la clique philosophique à mon égard, il s'en fût tout-à-fait détaché, ou du moins je le crus ainsi, je ne pouvois encore oublier la facilité qu'il avoit eue à se faire auprès de moi le porte-voix de tous ces gens-là.

J'avois d'abord mon ancien et respectable ami M. Roguin. C'étoit un ami du bon temps, que je ne devois point à mes écrits, mais à moi-même, et que pour cette raison j'ai toujours conservé. J'avois le bon Lenieps, mon compatriote, et sa

fille alors vivante, madame Lambert. J'avois un jeune Génevois, appelé Coindet, bon garçon, ce me sembloit, soigneux, officieux, zélé, mais ignorant, confiant, gourmand, avantageux, qui m'étoit venu voir dès le commencement de ma demeure à l'Ermitage, et, sans autre introducteur que lui-même, s'étoit bientôt établi chez moi, malgré moi. Il avoit quelque goût pour le dessin, et connoissoit les artistes. Il me fut utile pour les estampes de la *Julie,* il se chargea de la direction des dessins et des planches, et s'acquitta bien de cette commission.

J'avois la maison de M. Dupin, qui, moins brillante que durant les beaux jours de madame Dupin, ne laissoit pas d'être encore, par le mérite des maîtres et par le choix du monde qui s'y rassembloit, une des meilleures maisons de Paris. Comme je ne leur avois préféré personne, que je ne les avois quittés que pour vivre libre, ils n'avoient point cessé de me voir avec amitié; et j'étois sûr d'être en tout temps bien reçu de madame Dupin. Je la pouvois même compter pour une de mes voisines de campagne, depuis qu'ils s'étoient fait un établissement à Clichy, où j'allois quelquefois passer un jour ou deux, et où j'aurois été davantage, si madame Dupin et madame de Chenonceaux avoient vécu de meilleure intelligence. Mais la difficulté de se partager dans la

même maison entre deux femmes qui ne sympathisoient pas, me rendoit Clichy trop gênant. Attaché à madame de Chenonceaux d'une amitié plus égale et plus familière, j'avois le plaisir de la voir plus à mon aise à Deuil, presque à ma porte, où elle avoit loué une petite maison, et même chez moi, où elle me venoit voir assez souvent.

J'avois madame de Créqui, qui, s'étant jetée dans la haute dévotion, avoit cessé de voir les d'Alembert, les Marmontel, et la plupart des gens de lettres, excepté, je crois, l'abbé Trublet, manière alors de demi-cafard, dont elle étoit même assez ennuyée. Pour moi, qu'elle avoit recherché, je ne perdis ni sa bienveillance ni sa correspondance. Elle m'envoya des poulardes du Mans aux étrennes; et sa partie étoit faite pour venir me voir l'année suivante, quand un voyage de madame de Luxembourg croisa le sien. Je lui dois ici une place à part; elle en aura toujours une distinguée dans mes souvenirs.

J'avois un homme qu'excepté Roguin j'aurois dû mettre le premier en compte: mon ancien confrère et ami de Carrio, ci-devant secrétaire titulaire de l'ambassade d'Espagne à Venise, puis en Suède, où il fut, par sa cour, chargé des affaires, et enfin nommé réellement secrétaire d'ambassade à Paris. Il me vint surprendre à

Montmorency, lorsque je m'y attendois le moins. Il étoit décoré d'un ordre d'Espagne dont j'ai oublié le nom, avec une belle croix en pierreries. Il avoit été obligé, dans ses preuves, d'ajouter une lettre à son nom de Carrio, et portoit celui de chevalier de Carrion. Je le trouvai toujours le même, le même excellent cœur, l'esprit de jour en jour plus aimable. J'aurois repris avec lui la même intimité qu'auparavant, si Coindet, s'interposant entre nous à son ordinaire, n'eût profité de mon éloignement pour s'insinuer à ma place et en mon nom dans sa confiance, et me supplanter à force de zèle à me servir.

La mémoire de Carrion me rappelle celle d'un de mes voisins de campagne, dont j'aurois d'autant plus de tort de ne pas parler, que j'en ai à confesser un bien inexcusable envers lui. C'étoit l'honnête M. Le Blond, qui m'avoit rendu service à Venise, et qui, étant venu faire un voyage en France avec sa famille, avoit loué une maison de campagne à la Briche, non loin de Montmorency[1]. Sitôt que j'appris qu'il étoit mon voisin, j'en fus dans la joie de mon cœur, et me fis encore plus une fête qu'un devoir d'aller lui rendre visite. Je partis pour cela dès le lendemain. Je fus ren-

[1] Quand j'écrivois ceci, plein de mon ancienne et aveugle confiance, j'étois bien loin de soupçonner le vrai motif et l'effet de ce voyage de Paris.

contré par des gens qui me venoient voir moi-même, et avec lesquels il fallut retourner. Deux jours après, je pars encore; il avoit dîné à Paris avec toute sa famille. Une troisième fois il étoit chez lui: j'entendis des voix de femmes, je vis à la porte un carrosse qui me fit peur. Je voulois du moins, pour la première fois, le voir à mon aise, et causer avec lui de nos anciennes liaisons. Enfin, je remis si bien ma visite de jour à autre, que la honte de remplir si tard un pareil devoir fit que je ne le remplis point du tout. Après avoir osé tant attendre, je n'osai plus me montrer. Cette négligence, dont M. Le Blond ne put qu'être justement indigné, donna vis-à-vis de lui l'air de l'ingratitude à ma paresse; et cependant je sentois mon cœur si peu coupable, que si j'avois pu faire à M. Le Blond quelque vrai plaisir, même à son insu, je suis bien sûr qu'il ne m'eût pas trouvé paresseux. Mais l'indolence, la négligence, et les petits devoirs à remplir, m'ont fait plus de tort que de grands vices. Mes pires fautes ont été d'omission: j'ai rarement fait ce qu'il ne falloit pas faire, et malheureusement j'ai plus rarement encore fait ce qu'il falloit.

Puisque me voilà revenu à mes connoissances de Venise, je n'en dois pas oublier une qui s'y rapporte, et que je n'avois interrompue, ainsi que les autres, que depuis beaucoup moins de temps.

C'est celle de M. de Jonville, qui avoit continué, depuis son retour à Gênes, à me faire beaucoup d'amitiés. Il aimoit fort à me voir et à causer avec moi des affaires d'Italie et des folies de M. de Montaigu, dont il savoit, de son côté, bien des traits par les bureaux des affaires étrangères, dans lesquels il avoit beaucoup de liaisons. J'eus le plaisir aussi de revoir chez lui mon ancien camarade Dupont, qui avoit acheté une charge dans sa province, et dont les affaires le ramenoient quelquefois à Paris. M. de Jonville devint peu-à-peu si empressé de m'avoir, qu'il en étoit même gênant; et quoique nous logeassions dans des quartiers fort éloignés, il y avoit du bruit entre nous, quand je passois une semaine entière sans aller dîner chez lui. Quand il alloit à Jonville, il m'y vouloit toujours emmener; mais y étant une fois allé passer huit jours, qui me parurent fort longs, je n'y voulus plus retourner. M. de Jonville étoit assurément un honnête et galant homme, aimable même à certains égards; mais il avoit peu d'esprit: il étoit beau, tant soit peu Narcisse, et passablement ennuyeux. Il avoit un recueil singulier, et peut-être unique au monde, dont il s'occupoit beaucoup, et dont il occupoit ses hôtes, qui quelquefois s'en amusoient moins que lui. C'étoit une collection très complète de tous les vaudevilles de la cour et de Paris, depuis plus de

cinquante ans, où l'on trouvoit beaucoup d'anecdotes, qu'on auroit inutilement cherché ailleurs. Voilà des Mémoires pour l'histoire de France, dont on ne s'aviseroit guère chez tout autre nation.

Un jour, au fort de notre meilleure intelligence, il me fit un accueil si froid, si glaçant, si peu dans son ton ordinaire, qu'après lui avoir donné occasion de s'expliquer, et même l'en avoir prié, je sortis de chez lui avec la résolution, que j'ai tenue, de n'y plus remettre les pieds; car on ne me revoit guère où j'ai été une fois mal reçu, et il n'y avoit point ici de Diderot qui plaidât pour M. de Jonville. Je cherchai vainement dans ma tête quel tort je pouvois avoir avec lui; je ne trouvai rien. J'étois sûr de n'avoir jamais parlé de lui ni des siens que de la façon la plus honorable, car je lui étois sincèrement attaché; et outre que je n'en avois que du bien à dire, ma plus inviolable maxime a toujours été de ne parler qu'avec honneur des maisons que je fréquentois.

Enfin, à force de ruminer, voici ce que je conjecturai. La dernière fois que nous nous étions vus, il m'avoit donné à souper chez des filles de sa connoissance, avec deux ou trois commis des affaires étrangères, gens très aimables, et qui n'avoient point du tout l'air ni le ton libertin; et je puis jurer que de mon côté la soirée se passa à

méditer assez tristement sur le malheureux sort de ces créatures. Je ne payai pas mon écot, parceque M. de Jonville nous donnoit à souper; et je ne donnai rien à ces filles, parceque je ne leur fis point gagner, comme à la *padoana*, le paiement que j'aurois pu leur offrir. Nous sortîmes tous assez gais et de très bonne intelligence. Sans être retourné chez ces filles, j'allai trois ou quatre jours après dîner chez M. de Jonville, que je n'avois pas revu depuis lors, et qui me fit l'accueil que j'ai dit. N'en pouvant imaginer d'autre cause que quelque malentendu relatif à ce souper, et voyant qu'il ne vouloit pas s'expliquer, je pris mon parti et cessai de le voir; mais je continuai de lui envoyer mes ouvrages, il me fit faire souvent des compliments, et l'ayant un jour rencontré au chauffoir de la Comédie, il me fit, sur ce que je n'allois plus le voir, des reproches obligeants, qui ne m'y ramenèrent pas. Ainsi cette affaire avoit plus l'air d'une bouderie que d'une rupture. Toutefois ne l'ayant pas revu, et n'ayant plus ouï parler de lui depuis lors, il eût été trop tard pour y retourner au bout d'une interruption de plusieurs années. Voilà pourquoi M. de Jonville n'entre point ici dans ma liste, quoique j'eusse assez long-temps fréquenté sa maison.

Je n'enflerai point la même liste de beaucoup d'autres connoissances moins familières, ou qui,

par mon absence avoient cessé de l'être, et que je ne laissai pas de voir quelquefois en campagne, tant chez moi qu'à mon voisinage, telles, par exemple, que les abbés de Condillac, de Mably, MM. de Mairan, de Lalive, de Boisgelou, Vatelet, Ancelet, et d'autres qu'il seroit trop long de nommer. Je passerai légèrement aussi sur celle de M. de Margency, gentilhomme ordinaire du roi, ancien membre de la coterie Holbachique, qu'il avoit quittée ainsi que moi, et ancien ami de madame d'Épinay, dont il s'étoit détaché ainsi que moi, ni sur celle de son ami Desmahis, auteur célèbre, mais éphémère, de la comédie de *l'Impertinent*. Le premier étoit mon voisin de campagne, sa terre de Margency étant près de Montmorency. Nous étions d'anciennes connoissances; mais le voisinage et une certaine conformité d'expériences, nous rapprochèrent davantage. Le second mourut peu après. Il avoit du mérite et de l'esprit, mais il étoit un peu l'original de sa comédie, un peu fat auprès des femmes, et n'en fut pas extrêmement regretté.

Mais je ne puis omettre une correspondance nouvelle de ce temps-là, qui a trop influé sur le reste de ma vie pour que je néglige d'en marquer le commencement. Il s'agit de M. de Lamoignon de Malesherbes, premier président de la Cour des Aides, chargé pour lors de la librairie, qu'il gou-

vernoit avec autant de lumières que de douceur, et à la grande satisfaction des gens de lettres. Je ne l'avois pas été voir à Paris une seule fois; cependant j'avois toujours éprouvé de sa part les facilités les plus obligeantes, quant à la censure; et je savois qu'en plus d'une occasion il avoit fort malmené ceux qui écrivoient contre moi. J'eus de nouvelles preuves de ses bontés au sujet de l'impression de la *Julie;* car les épreuves d'un si grand ouvrage étant fort coûteuses à faire venir d'Amsterdam par la poste, il permit, ayant ses ports francs, qu'elles lui fussent adressées, et il me les envoyoit franches aussi, sous le contreseing de monsieur le chancelier son père. Quand l'ouvrage fut imprimé, il n'en permit le débit dans le royaume qu'ensuite d'une édition qu'il en fit faire à mon profit, malgré moi-même: comme ce profit eût été de ma part un vol fait à Rey, à qui j'avois vendu mon manuscrit, non seulement je ne voulus point accepter le présent qui m'étoit destiné pour cela, sans son aveu, qu'il accorda très généreusement; mais je voulus partager avec lui les cent pistoles à quoi monta ce présent et dont il ne voulut rien. Pour ces cent pistoles, j'eus le désagrément dont M. de Malesherbes ne m'avoit pas prévenu, de voir horriblement mutiler mon ouvrage, et empêcher le débit de la bonne édition jusqu'à ce que la mauvaise fût écoulée.

J'ai toujours regardé M. de Malesherbes comme un homme d'une droiture à toute épreuve. Jamais rien de ce qui m'est arrivé ne m'a fait douter un moment de sa probité : mais aussi foible qu'honnête, il nuit quelquefois aux gens pour lesquels il s'intéresse, à force de les vouloir préserver. Non seulement il fit retrancher plus de cent pages dans l'édition de Paris, mais il fit un retranchement qui pouvoit porter le nom d'infidélité, dans l'exemplaire de la bonne édition qu'il envoya à madame de Pompadour. Il est dit quelque part, dans cet ouvrage, que la femme d'un charbonnier est plus digne de respect que la maîtresse d'un prince. Cette phrase m'étoit venue dans la chaleur de la composition, sans aucune application, je le jure. En relisant l'ouvrage, je vis qu'on feroit cette application. Cependant, par la très imprudente maxime de ne rien ôter, par égard aux applications qu'on pouvoit faire, quand j'avois dans ma conscience le témoignage de ne les avoir pas faites en écrivant, je ne voulus point ôter cette phrase, et je me contentai de substituer le mot *prince* au mot *roi*, que j'avois d'abord mis. Cet adoucissement ne parut pas suffisant à M. de Malesherbes : il retrancha la phrase entière, dans un carton qu'il fit imprimer exprès, et coller aussi proprement qu'il fut possible, dans l'exemplaire de madame de Pompadour. Elle n'ignora pas ce tour de

passe-passe. Il se trouva de bonnes ames qui l'en instruisirent. Pour moi, je ne l'appris que longtemps après, lorsque je commençois d'en sentir les suites.

N'est-ce point encore ici la première origine de la haine couverte, mais implacable, d'une autre dame, qui étoit dans un cas pareil[1] sans que j'en susse rien, ni même que je la connusse quand j'écrivis ce passage? Quand le livre se publia, la connoissance étoit faite, et j'étois très inquiet. Je le dis au chevalier de Lorenzy, qui se moqua de moi, et m'assura que cette dame étoit si peu offensée, qu'elle n'y avoit pas même fait attention. Je le crus un peu légèrement peut-être, et je me tranquillisai fort mal à propos.

Je reçus, à l'entrée de l'hiver, une nouvelle marque des bontés de M. de Malesherbes, à laquelle je fus fort sensible, quoique je ne jugeasse pas à propos d'en profiter. Il y avoit une place vacante dans le *Journal des Savants*. Margency m'écrivit pour me la proposer, comme de lui-même. Mais il me fut aisé de comprendre, par le tour de sa lettre (liasse C, n° 33), qu'il étoit instruit et autorisé; et lui-même me marqua dans la suite (liasse C, n° 47) qu'il avoit été chargé de me faire cette offre. Le travail de cette place étoit peu de chose; il ne s'agissoit que de deux extraits

[1] La comtesse de Boufflers, amie du prince de Conti.

par mois, dont on m'apporteroit les livres, sans être obligé jamais à aucun voyage de Paris, pas même pour faire au magistrat une visite de remerciement. J'entrois par là dans une société de gens de lettres du premier mérite; MM. de Mairan, Clairaut, de Guignes, et l'abbé Barthélemi, dont la connoissance étoit déja faite avec les deux premiers, et très bonne à faire avec les deux autres. Enfin, pour un travail si peu pénible, et que je pouvois faire si commodément, il y avoit un honoraire de huit cents francs attachés à cette place. Je délibérai quelques heures avant que de me déterminer, et je puis jurer que ce ne fut que par la crainte de fâcher Margency, et de déplaire à M. de Malesherbes. Mais enfin la gêne insupportable de ne pouvoir travailler à mon heure et d'être commandé par le temps, bien plus encore, la certitude de mal remplir les fonctions dont il falloit me charger, l'emportèrent sur tout, et me déterminèrent à refuser une place pour laquelle je n'étois pas propre. Je savois que tout mon talent ne venoit que d'une certaine chaleur d'ame sur les matières que j'avois à traiter, et qu'il n'y avoit que l'amour du grand, du vrai, du beau, qui pût animer mon génie. Et que m'auroient importé les sujets de la plupart des livres que j'aurois à extraire, et les livres mêmes? Mon indifférence pour la chose eût glacé ma plume et abruti mon esprit.

On s'imaginoit que je pouvois écrire par métier, comme tous les autres gens de lettres, au lieu que je ne sus jamais écrire que par passion. Ce n'étoit assurément pas là ce qu'il falloit au *Journal des Savants.* J'écrivis donc à Margency une lettre de remerciement, tournée avec toute l'honnêteté possible, dans laquelle je lui fis si bien le détail de mes raisons, qu'il ne se peut pas que ni lui, ni M. de Malesherbes aient cru qu'il entrât ni humeur ni orgueil dans mon refus. Aussi l'approuvèrent-ils l'un et l'autre, sans m'en faire moins bon visage, et le secret fut si bien gardé sur cette affaire, que le public n'en a jamais eu le moindre vent.

Cette proposition ne venoit pas dans un moment favorable pour me la faire agréer; car depuis quelque temps je formois le projet de quitter tout-à-fait la littérature, et sur-tout le métier d'auteur. Tout ce qui venoit de m'arriver m'avoit absolument dégoûté des gens de lettres; et j'avois éprouvé qu'il étoit impossible de courir la même carrière, sans avoir quelques liaisons avec eux. Je ne l'étois guère moins des gens du monde, et en général de la vie mixte que je venois de mener, moitié à moi-même, et moitié à des sociétés pour lesquelles je n'étois point fait. Je sentois plus que jamais, et par une constante expérience, que toute association inégale est toujours désavantageuse au parti

foible. Vivant avec des gens opulents, et d'un autre état que celui que j'avois choisi, sans tenir maison comme eux, j'étois obligé de les imiter en bien des choses; et de menues dépenses, qui n'étoient rien pour eux, étoient pour moi non moins ruineuses qu'indispensables. Qu'un autre homme aille dans une maison de campagne, il est servi par son laquais, tant à table que dans sa chambre: il l'envoie chercher tout ce dont il a besoin; n'ayant rien à faire directement avec les gens de la maison, ne les voyant même pas, il ne leur donne des étrennes que quand et comme il lui plaît: mais moi, seul, sans domestique, j'étois à la merci de ceux de la maison, dont il falloit nécessairement capter les bonnes graces, pour n'avoir pas beaucoup à souffrir; et, traité comme l'égal de leur maître, il en falloit aussi traiter les gens comme tel, et même faire pour eux plus qu'un autre, parcequ'en effet j'en avois bien plus besoin. Passe encore quand il y a peu de domestiques; mais dans les maisons où j'allois, il y en avoit beaucoup, tous très rogues, très fripons, très alertes, j'entends pour leur intérêt; et les coquins savoient faire en sorte que j'avois successivement besoin de tous. Les femmes de Paris, qui ont tant d'esprit, n'ont aucune idée juste sur cet article; et à force de vouloir économiser ma bourse elles me ruinoient. Si je soupois en ville

un peu loin de chez moi, au lieu de souffrir que j'envoyasse chercher un fiacre, la dame de la maison faisoit mettre des chevaux pour me remener; elle étoit fort aise de m'épargner les vingt-quatre sous du fiacre; quant à l'écu que je donnois au laquais et au cocher, elle n'y songeoit pas. Une femme m'écrivoit-elle de Paris à l'Ermitage, ou à Montmorency; ayant regret aux quatre sous de port que sa lettre m'auroit coûté, elle me l'envoyoit par un de ses gens, qui arrivoit à pied tout en nage, et à qui je donnois à dîner, et un écu, qu'il avoit assurément bien gagné. Me proposoit-elle d'aller passer huit ou quinze jours avec elle à sa campagne; elle se disoit en elle-même: Ce sera toujours une économie pour ce pauvre garçon; pendant ce temps-là, sa nourriture ne lui coûtera rien. Elle ne songeoit pas qu'aussi, durant ce temps-là, je ne travaillois point; que mon ménage et mon loyer, et mon linge, et mes habits, n'en alloient pas moins; que je payois mon barbier à double et qu'il ne laissoit pas de m'en coûter chez elle plus qu'il ne m'en auroit coûté chez moi. Quoique je bornasse mes petites largesses aux seules maisons où je vivois d'habitude, elles ne laissoient pas de m'être ruineuses. Je puis assurer que j'ai bien versé vingt-cinq écus chez madame d'Houdetot à Eaubonne, où je n'ai couché que quatre ou cinq fois, et plus de cent pistoles tant

à Épinay qu'à la Chevrette, pendant les cinq ou six ans que j'y fus le plus assidu. Ces dépenses sont inévitables pour un homme de mon humeur, qui ne sait se pourvoir de rien, ni s'ingénier sur rien, ni supporter l'aspect d'un valet qui grogne, et qui vous sert en rechignant. Chez madame Dupin même, où j'étois de la maison, et où je rendois mille services aux domestiques, je n'ai jamais reçu les leurs qu'à la pointe de mon argent. Dans la suite, il a fallu renoncer tout-à-fait à ces petites libéralités que ma situation ne m'a plus permis de faire; et c'est alors qu'on m'a fait sentir[1] bien plus durement encore l'inconvénient de fréquenter des gens d'un autre état que le sien.

Encore si cette vie eût été de mon goût, je me serois consolé d'une dépense onéreuse, consacrée à mes plaisirs : mais se ruiner pour s'ennuyer, étoit trop insupportable; et j'avois si bien senti le poids de ce train de vie, que, profitant de l'intervalle de liberté où je me trouvois pour lors, j'étois déterminé à le perpétuer, à renoncer totalement à la grande société, à la composition des livres, à tout commerce de littérature, et à me renfermer, pour le reste de mes jours, dans la sphère étroite et paisible pour laquelle je me sentois né.

[1] Var. « et cette réforme m'a fait sentir..... » — « et je vins à sentir... »

Le produit de la *Lettre à d'Alembert* et de *la Nouvelle Héloïse* avoit un peu remonté mes finances, qui s'étoient fort épuisées à l'Ermitage. Je me voyois environ mille écus devant moi. L'*Émile*, auquel je m'étois mis tout de bon, quand j'eus achevé l'*Héloïse*, étoit fort avancé, et son produit devoit au moins doubler cette somme. Je formai le projet de placer ce fonds, de manière à me faire une petite rente viagère qui pût, avec ma copie, me faire subsister sans plus écrire. J'avois encore deux ouvrages sur le chantier. Le premier étoit mes *Institutions politiques*. J'examinai l'état de ce livre, et je trouvai qu'il demandoit encore plusieurs années de travail. Je n'eus pas le courage de le poursuivre et d'attendre qu'il fût achevé, pour exécuter ma résolution. Ainsi, renonçant à cet ouvrage, je résolus d'en tirer ce qui pouvoit se détacher, puis de brûler tout le reste; et poussant ce travail avec zèle, sans interrompre celui de l'*Émile*, je mis, en moins de deux ans, la dernière main au *Contrat Social*.

Restoit le *Dictionnaire de musique*. C'étoit un travail de manœuvre, qui pouvoit se faire en tout temps, et qui n'avoit pour objet qu'un produit pécuniaire. Je me réservai de l'abandonner, ou de l'achever à mon aise, selon que mes autres ressources rassemblées me rendroient celle-là nécessaire ou superflue. A l'égard de la *Morale*

*sensitive,* dont l'entreprise étoit restée en esquisse, je l'abandonnai totalement.

Comme j'avois en dernier projet, si je pouvois me passer tout-à-fait de la copie, celui de m'éloigner de Paris, où l'affluence des survenants rendoit ma subsistance coûteuse, et m'ôtoit le temps d'y pourvoir, pour prévenir dans ma retraite l'ennui dans lequel on dit que tombe un auteur quand il a quitté la plume, je me réservois une occupation qui pût remplir le vide de ma solitude, sans tenter de plus rien faire imprimer de mon vivant. Je ne sais par quelle fantaisie Rey me pressoit depuis long-temps d'écrire les Mémoires de ma vie. Quoiqu'ils ne fussent pas jusqu'alors fort intéressants par les faits, je sentis qu'ils pouvoient le devenir par la franchise que j'étois capable d'y mettre; et je résolus d'en faire un ouvrage unique, par une véracité sans exemple, afin qu'au moins une fois on pût voir un homme tel qu'il étoit en dedans. J'avois toujours ri de la fausse naïveté de Montaigne, qui, faisant semblant d'avouer ses défauts, a grand soin de ne s'en donner que d'aimables; tandis que je sentois, moi qui me suis cru toujours, et qui me crois encore, à tout prendre, le meilleur des hommes, qu'il n'y a point d'intérieur humain, si pur qu'il puisse être, qui ne recèle quelque vice odieux. Je savois qu'on me peignoit dans le public sous des traits si peu sem-

blables aux miens, et quelquefois si difformes, que, malgré le mal dont je ne voulois rien taire, je ne pouvois que gagner encore à me montrer tel que j'étois. D'ailleurs, cela ne se pouvant faire sans laisser voir aussi d'autres gens tels qu'ils étoient, et par conséquent cet ouvrage ne pouvant paroître qu'après ma mort et celle de beaucoup d'autres, cela m'enhardissoit davantage à faire mes Confessions, dont jamais je n'aurois à rougir devant personne. Je résolus donc de consacrer mes loisirs à bien exécuter cette entreprise, et je me mis à recueillir les lettres et papiers qui pouvoient guider ou réveiller ma mémoire, regrettant fort tout ce que j'avois déchiré, brûlé, perdu jusqu'alors.

Ce projet de retraite absolue, un des plus sensés que j'eusse jamais faits, étoit fortement empreint dans mon esprit, et déja je travaillois à son exécution, quand le ciel, qui me préparoit une autre destinée, me jeta dans un nouveau tourbillon.

Montmorency, cet ancien et beau patrimoine de l'illustre maison de ce nom, ne lui appartient plus depuis la confiscation. Il a passé, par la sœur du duc Henri, dans la maison de Condé, qui a changé le nom de Montmorency en celui d'Enguien, et ce duché n'a d'autre château qu'une vieille tour, où l'on tient les archives, et où l'on reçoit les hommages des vassaux. Mais on voit à Montmorency

ou Enguien, une maison particulière, bâtie par Croisat, dit *le pauvre*, laquelle, ayant la magnificence des plus superbes châteaux, en mérite et en porte le nom. L'aspect imposant de ce bel édifice, la terrasse sur laquelle il est bâti, sa vue unique peut-être au monde, son vaste salon peint d'une excellente main, son jardin planté par le célèbre Le Nôtre; tout cela forme un tout, dont la majesté frappante a pourtant je ne sais quoi de simple, qui soutient et nourrit l'admiration [1]. M. le maréchal duc de Luxembourg, qui occupoit alors cette maison, venoit tous les ans dans ce pays, où jadis ses pères étoient les maîtres, passer en deux fois cinq ou six semaines, comme simple habitant, mais avec un éclat qui ne dégénéroit point de l'ancienne splendeur de sa maison. Au premier voyage qu'il y fit depuis mon établissement à Montmorency, monsieur et madame la maréchale envoyèrent un valet de chambre me faire compliment de leur part, et m'inviter à souper chez eux toutes les fois que cela me feroit plaisir. A chaque fois qu'ils revinrent, ils ne manquèrent point de réitérer le même compliment et la même invitation. Cela me rappeloit madame de Beuzenval m'envoyant dîner à l'office. Les temps étoient changés; mais j'étois demeuré le même. Je ne

[1] Cet édifice, acheté en 1816 par une compagnie de spéculateurs, a été entièrement démoli, et les bois du parc ont été abattus.

voulois point qu'on m'envoyât dîner à l'office, et je me souciois peu de la table des grands. J'aurois mieux aimé qu'ils me laissassent pour ce que j'étois, sans me fêter et sans m'avilir. Je répondis honnêtement et respectueusement aux politesses de monsieur et madame de Luxembourg: mais je n'acceptai point leurs offres; et, tant mes incommodités que mon humeur timide et mon embarras à parler, me faisant frémir à la seule idée de me présenter dans une assemblée de gens de la cour, je n'allai pas même au château faire une visite de remercîment, quoique je comprisse assez que c'étoit ce qu'on cherchoit, et que tout cet empressement étoit plutôt une affaire de curiosité que de bienveillance.

Cependant les avances continuèrent, et allèrent même en augmentant. Madame la comtesse de Boufflers, qui étoit fort liée avec madame la maréchale, étant venue à Montmorency, envoya savoir de mes nouvelles, et me proposer de me venir voir. Je répondis comme je devois, mais je ne démarrai point. Au voyage de Pâques de l'année suivante 1759, le chevalier de Lorenzy, qui étoit de la cour de M. le prince de Conti et de la société de madame de Luxembourg, vint me voir plusieurs fois: nous fîmes connoissance; il me pressa d'aller au château: je n'en fis rien. Enfin, un après-midi que je ne songeois à rien moins, je vis

arriver M. le maréchal de Luxembourg, suivi de cinq ou six personnes. Pour lors il n'y eut plus moyen de m'en dédire, et je ne pus éviter, sous peine d'être un arrogant et un mal appris, de lui rendre sa visite, et d'aller faire ma cour à madame la maréchale, de la part de laquelle il m'avoit comblé des choses les plus obligeantes. Ainsi commencèrent, sous de funestes auspices, des liaisons dont je ne pus plus long-temps me défendre, mais qu'un pressentiment trop bien fondé me fit redouter jusqu'à ce que j'y fusse engagé.

Je craignois excessivement madame de Luxembourg. Je savois qu'elle étoit aimable. Je l'avois vue plusieurs fois au spectacle, et chez madame Dupin, il y avoit dix ou douze ans, lorsqu'elle étoit duchesse de Boufflers, et qu'elle brilloit encore de sa première beauté. Mais elle passoit pour méchante; et dans une aussi grande dame, cette réputation me faisoit trembler. A peine l'eus-je vue, que je fus subjugué. Je la trouvai charmante, de ce charme à l'épreuve du temps, le plus fait pour agir sur mon cœur. Je m'attendois à lui trouver un entretien mordant et plein d'épigrammes. Ce n'étoit point cela, c'étoit beaucoup mieux. La conversation de madame de Luxembourg ne petille pas d'esprit. Ce ne sont pas des saillies, et ce n'est pas même proprement de la finesse; mais c'est une délicatesse exquise, qui ne frappe jamais, et

qui plait toujours. Ses flatteries sont d'autaut plus enivrantes qu'elles sont plus simples; on diroit qu'elles lui échappent sans qu'elle y pense, et que c'est son cœur qui s'épanche, uniquement parcequ'il est trop rempli. Je crus m'apercevoir, dès la première visite, que, malgré mon air gauche et mes lourdes phrases, je ne lui déplaisois pas. Toutes les femmes de la cour savent vous persuader cela, quand elles veulent, vrai ou non; mais toutes ne savent pas, comme madame de Luxembourg, vous rendre cette persuasion si douce qu'on ne s'avise plus d'en vouloir douter. Dès le premier jour, ma confiance en elle eût été aussi entière qu'elle ne tarda pas à le devenir, si madame la duchesse de Montmorency sa belle-fille, jeune folle, assez maligne, et, je pense, un peu tracassière, ne se fût avisée de m'entreprendre, et tout au travers de force éloges de sa maman, et de feintes agaceries pour son propre compte, ne m'eût mis en doute si je n'étois pas persiflé.

Je me serois peut-être difficilement rassuré sur cette crainte auprès des deux dames, si les extrêmes bontés de monsieur le maréchal ne m'eussent confirmé que les leurs étoient sérieuses. Rien de plus surprenant, vu mon caractère timide, que la promptitude avec laquelle je le pris au mot, sur le pied d'égalité où il voulut se mettre avec moi, si ce n'est peut-être celle avec laquelle il me prit au mot

lui-même, sur l'indépendance absolue dans laquelle je voulois vivre. Persuadés l'un et l'autre que j'avois raison d'être content de mon état et de n'en vouloir pas changer, ni lui ni madame de Luxembourg n'ont paru vouloir s'occuper un instant de ma bourse ou de ma fortune ; quoique je ne pusse douter du tendre intérêt qu'ils prenoient à moi tous les deux, jamais ils ne m'ont proposé de place et ne m'ont offert leur crédit, si ce n'est une seule fois, que madame de Luxembourg parut desirer que je voulusse entrer à l'académie françoise. J'alléguai ma religion : elle me dit que ce n'étoit pas un obstacle, ou qu'elle s'engageoit à le lever. Je répondis que, quelque honneur que ce fût pour moi d'être membre d'un corps si illustre, ayant refusé à M. de Tressan, et en quelque sorte au roi de Pologne, d'entrer dans l'académie de Nanci, je ne pouvois plus honnêtement entrer dans aucune. Madame de Luxembourg n'insista pas, et il n'en fut plus reparlé. Cette simplicité de commerce avec de si grands seigneurs, et qui pouvoient tout en ma faveur, M. de Luxembourg étant et meritant bien d'être l'ami particulier du roi, contraste bien singulièrement avec les continuels soucis, non moins importuns qu'officieux, des amis protecteurs que je venois de quitter, et qui cherchoient moins à me servir qu'à m'avilir.

Quand M. le maréchal m'étoit venu voir à Mont-

Louis, je l'avois reçu avec peine, lui et sa suite, dans mon unique chambre, non parceque je fus obligé de le faire asseoir au milieu de mes assiettes sales et de mes pots cassés, mais parceque mon plancher pourri tomboit en ruine, et que je craignois que le poids de sa suite ne l'effondrât tout-à-fait. Moins occupé de mon propre danger que de celui que l'affabilité de ce bon seigneur lui faisoit courir, je me hâtai de le tirer de là, pour le mener, malgré le froid qu'il faisoit encore, à mon donjon, tout ouvert et sans cheminée. Quand il y fut, je lui dis la raison qui m'avoit engagé à l'y conduire: il la redit à madame la maréchale, et l'un et l'autre me pressèrent, en attendant qu'on referoit mon plancher, d'accepter un logement au château, ou, si je l'aimois mieux, dans un édifice isolé, qui étoit au milieu du parc, et qu'on appeloit le petit château. Cette demeure enchantée mérite qu'on en parle.

Le parc ou jardin de Montmorency n'est pas en plaine, comme celui de la Chevrette. Il est inégal, montueux, mêlé de collines et d'enfoncements, dont l'habile artiste a tiré parti pour varier les bosquets, les ornements, les eaux, les points de vue, et multiplier pour ainsi dire, à force d'art et de génie, un espace en lui-même assez resserré. Ce parc est couronné dans le haut par la terrasse et le château; dans le bas il forme une gorge qui

s'ouvre et s'élargit vers la vallée, et dont l'angle est rempli par une grande pièce d'eau. Entre l'orangerie qui occupe cet élargissement, et cette pièce d'eau entourée de coteaux bien décorés de bosquets et d'arbres, est le petit château dont j'ai parlé. Cet édifice et le terrain qui l'entoure appartenoient jadis au célèbre Le Brun, qui se plut à le bâtir et le décorer avec ce goût exquis d'ornements et d'architecture dont ce grand peintre s'étoit nourri. Ce château depuis lors a été rebâti, mais toujours sur le dessin du premier maître. Il est petit, simple, mais élégant. Comme il est dans un fond, entre le bassin de l'orangerie et la grande pièce d'eau, par conséquent sujet à l'humidité, on l'a percé dans son milieu d'un péristyle à jour entre deux étages de colonnes, par lequel l'air jouant dans tout l'édifice le maintient sec, malgré sa situation. Quand on regarde ce bâtiment de la hauteur opposée qui lui fait perspective, il paroît absolument environné d'eau, et l'on croit voir une île enchantée, ou la plus jolie des trois îles Borromées, appelée *Isola bella*, dans le lac Majeur.

Ce fut dans cet édifice solitaire qu'on me donna le choix d'un des quatre appartements complets qu'il contient, outre le rez-de-chaussée, composé d'une salle de bal, d'une salle de billard, et d'une cuisine. Je pris le plus petit et le plus simple au-dessus de la cuisine, que j'eus aussi. Il étoit d'une

propreté charmante, l'ameublement en étoit blanc et bleu. C'est dans cette profonde et délicieuse solitude qu'au milieu des bois et des eaux, aux concerts des oiseaux de toute espèce, au parfum de la fleur d'orange, je composai dans une continuelle extase le cinquième livre de l'*Émile*, dont je dus en grande partie le coloris assez frais à la vive impression du local où je l'écrivois.

Avec quel empressement je courois tous les matins au lever du soleil respirer un air embaumé sur le péristyle! Quel bon café au lait j'y prenois tête à tête avec ma Thérèse! Ma chatte et mon chien nous faisoient compagnie. Ce seul cortège m'eût suffi pour toute ma vie, sans éprouver jamais un moment d'ennui. J'étois là dans le paradis terrestre; j'y vivois avec autant d'innocence, et j'y goûtois le même bonheur.

Au voyage de juillet, monsieur et madame de Luxembourg me marquèrent tant d'attentions, et me firent tant de caresses, que, logé chez eux et comblé de leurs bontés, je ne pus moins faire que d'y répondre en les voyant assiduement. Je ne les quittois presque point: j'allois le matin faire ma cour à madame la maréchale, j'y dînois; j'allois l'après-midi me promener avec M. le maréchal; mais je n'y soupois pas, à cause du grand monde, et qu'on y soupoit trop tard pour moi. Jusqu'alors tout étoit convenable, et il n'y avoit point de mal

encore, si j'avois su m'en tenir là. Mais je n'ai jamais su garder un milieu dans mes attachements, et remplir simplement des devoirs de société. J'ai toujours été tout ou rien; bientôt je fus tout; et me voyant fêté, gâté par des personnes de cette considération, je passai les bornes, et me pris pour eux d'une amitié qu'il n'est permis d'avoir que pour ses égaux. J'en mis toute la familiarité dans mes manières, tandis qu'ils ne se relâchèrent jamais dans les leurs de la politesse à laquelle ils m'avoient accoutumé. Je n'ai pourtant jamais été très à mon aise avec madame la maréchale. Quoique je ne fusse pas parfaitement rassuré sur son caractère, je le redoutois moins que son esprit. C'étoit par-là sur-tout qu'elle m'en imposoit. Je savois qu'elle étoit difficile en conversations, et qu'elle avoit droit de l'être. Je savois que les femmes, et sur-tout les grandes dames, veulent absolument être amusées, qu'il vaudroit mieux les offenser que les ennuyer, et je jugeois, par ses commentaires sur ce qu'avoient dit les gens qui venoient de partir, de ce qu'elle devoit penser de mes balourdises. Je m'avisai d'un supplément, pour me sauver auprès d'elle l'embarras de parler; ce fut de lire. Elle avoit ouï parler de la *Julie;* elle savoit qu'on l'imprimoit; elle marqua de l'empressement de voir cet ouvrage; j'offris de le lui lire; elle accepta. Tous les matins je me rendois chez elle sur les dix

heures; M. de Luxembourg y venoit: on fermoit la porte. Je lisois à côté de son lit, et je compassai si bien mes lectures, qu'il y en auroit eu pour tout le voyage, quand même il n'auroit pas été interrompu[1]. Le succès de cet expédient passa mon attente. Madame de Luxembourg s'engoua de la *Julie* et de son auteur; elle ne parloit que de moi, ne s'occupoit que de moi, me disoit des douceurs toute la journée, m'embrassoit dix fois le jour. Elle voulut que j'eusse toujours ma place à table à côté d'elle; et quand quelques seigneurs vouloient prendre cette place, elle leur disoit que c'étoit la mienne, et les faisoit mettre ailleurs. On peut juger de l'impression que ces manières charmantes faisoient sur moi, que les moindres marques d'affection subjuguent. Je m'attachois réellement à elle, à proportion de l'attachement qu'elle me témoignoit. Toute ma crainte, en voyant cet engouement, et me sentant si peu d'agrément dans l'esprit pour le soutenir, étoit qu'il ne se changeât en dégoût, et malheureusement pour moi cette crainte ne fut que trop bien fondée.

Il falloit qu'il y eût une opposition naturelle entre son tour d'esprit et le mien, puisque, indépendamment des foules de balourdises qui m'échappoient à chaque instant dans la conversation,

[1] La perte d'une grande bataille, qui affligea beaucoup le roi, força M. de Luxembourg de retourner précipitamment à la cour.

dans mes lettres mêmes, et lorsque j'étois le mieux avec elle, il se trouvoit des choses qui lui déplaisoient; sans que je pusse imaginer pourquoi. Je n'en citerai qu'un exemple, et j'en pourrois citer vingt. Elle sut que je faisois pour madame d'Houdetot une copie de l'*Héloïse* à tant la page. Elle en voulut avoir une sur le même pied. Je la lui promis; et, la mettant par-là du nombre de mes pratiques, je lui écrivis quelque chose d'obligeant et d'honnête à ce sujet; du moins telle étoit mon intention[1]. Voici sa réponse, qui me fit tomber des nues. (Liasse C, n° 43.)

A Versailles, ce mardi.

« Je suis ravie, je suis contente; votre lettre m'a « fait un plaisir infini, et je me presse pour vous « le mander et pour vous en remercier.

« Voici les propres termes de votre lettre: *Quoi-« que vous soyez sûrement une très bonne pratique, je « me fais quelque peine de prendre votre argent: ré-« gulièrement, ce seroit à moi de payer le plaisir que « j'aurois de travailler pour vous.* Je ne vous en dis « pas davantage. Je me plains de ce que vous ne « me parlez jamais de votre santé. Rien ne m'inté-« resse davantage. Je vous aime de tout mon cœur; « et c'est, je vous assure, bien tristement que je « vous le mande, car j'aurois bien du plaisir à vous

[1] Voyez cette lettre dans la Correspondance, à la date du 29 octobre 1759. (N° 190.)

« le dire moi-même. M. de Luxembourg vous aime « et vous embrasse de tout son cœur. »

En recevant cette lettre, je me hâtai d'y répondre, en attendant plus ample examen, pour protester contre toute interprétation désobligeante[1]; et après m'être occupé quelques jours à cet examen, avec l'inquiétude qu'on peut concevoir, et toujours sans y rien comprendre, voici quelle fut enfin ma dernière réponse à ce sujet.

A Montmorency, le 8 décembre 1759.

« Depuis ma dernière lettre, j'ai examiné cent et « cent fois le passage en question. Je l'ai considéré « par son sens propre et naturel; je l'ai considéré « par tous les sens qu'on peut lui donner, et je « vous avoue, madame la maréchale, que je ne « sais plus si c'est moi qui vous dois des excuses, « ou si ce n'est point vous qui m'en devez. »

Il y a maintenant dix ans que ces lettres ont été écrites. J'y ai souvent repensé depuis ce temps-là; et telle est encore aujourd'hui ma stupidité sur cet article, que je n'ai pu parvenir à sentir ce qu'elle avoit pu trouver dans ce passage, je ne dis pas d'offensant, mais même qui pût lui déplaire.

A propos de cet exemplaire manuscrit de l'*Héloïse* que voulut avoir madame de Luxembourg, je dois

[1] * Cette réponse n'est pas dans la correspondance imprimée.

dire ici ce que j'imaginai pour lui donner quelque avantage marqué qui le distinguât de tout autre. J'avois écrit à part les aventures de milord Édouard, et j'avois balancé long-temps à les insérer, soit en entier, soit par extrait, dans cet ouvrage, où elles me paroissoient manquer. Je me déterminai enfin à les retrancher tout-à-fait, parceque, n'étant pas du ton de tout le reste, elles en auroient gâté la touchante simplicité. J'eus une autre raison bien plus forte, quand je connus madame de Luxembourg : c'est qu'il y avoit dans ces aventures une marquise romaine d'un caractère très odieux, dont quelques traits, sans lui être applicables, auroient pu lui être appliqués par ceux qui ne la connoissoient que de réputation. Je me félicitai donc beaucoup du parti que j'avois pris, et m'y confirmai. Mais dans l'ardent desir d'enrichir son exemplaire de quelque chose qui ne fût dans aucun autre, n'allai-je pas songer à ces malheureuses aventures, et former le projet d'en faire l'extrait pour l'y ajouter? Projet insensé, dont on ne peut expliquer l'extravagance que par l'aveugle fatalité qui m'entraînoit à ma perte!

« Quos vult perdere Jupiter dementat [1]. »

[1] Jupiter ôte la raison à ceux dont il a décidé la perte.—Ce vers ïambe dont Rousseau a transposé les mots, et qu'il ne cite pas entier,

« Quos Jupiter vult perdere dementat priùs, »

se rencontre assez souvent dans les écrivains et commentateurs des

J'eus la stupidité de faire cet extrait avec bien du soin, bien du travail, et de lui envoyer ce morceau comme la plus belle chose du monde, en la prévenant toutefois, comme il étoit vrai, que j'avois brûlé l'original, que l'extrait étoit pour elle seule, et ne seroit jamais vu de personne, à moins qu'elle ne le montrât elle-même: ce qui, loin de lui prouver ma prudence et ma discrétion, comme je croyois faire, n'étoit que l'avertir du jugement que je portois moi-même sur l'application des traits dont elle auroit pu s'offenser. Mon imbécillité fut telle, que je ne doutois pas qu'elle ne fût enchantée de mon procédé. Elle ne me fit pas là-dessus les grands compliments que j'en attendois, et jamais, à ma très grande surprise, elle ne me parla du cahier que je lui avois envoyé. Pour moi, toujours charmé de ma conduite dans cette affaire, ce ne fut que long-temps après que je jugeai, sur d'autres indices, de l'effet qu'elle avoit produit.

J'eus encore, en faveur de son manuscrit, une autre idée plus raisonnable, mais qui, par des effets plus éloignés, ne m'a guère été moins nui-

seizième et dix-septième siècles, sans qu'aucun d'eux indique la source où il l'a puisé. Mais la pensée qu'il exprime se retrouve fréquemment dans les poëtes grecs, dans Homère, dans Pindare, dans Euripide. Voyez Duport (*Homeri Gnomologia*, 1660, p. 282). On en retrouve encore un exemple dans un ancien auteur tragique cité par l'orateur Lycurgue, dans sa harangue contre Léocrate, § 21. (Note de M. Boissonade.)

sible: tant tout concourt à l'œuvre de la destinée, quand elle appelle un homme au malheur! Je pensai d'orner ce manuscrit des dessins des estampes de la *Julie*, lesquels dessins se trouvèrent être du même format que le manuscrit. Je demandai à Coindet ses dessins, qui m'appartenoient à toutes sortes de titres, et d'autant plus que je lui avois abandonné le produit des planches, lesquelles eurent un grand débit. Coindet est aussi rusé que je le suis peu. A force de se faire demander ces dessins, il parvint à savoir ce que j'en voulois faire. Alors, sous prétexte d'ajouter quelques ornements à ces dessins, il se les fit laisser, et finit par les présenter lui-même.

« Ego versiculos feci, tulit alter honores [1]. »

Cela acheva de l'introduire à l'hôtel de Luxembourg sur un certain pied. Depuis mon établissement au petit château, il m'y venoit voir très souvent, et toujours dès le matin, sur-tout quand monsieur et madame de Luxembourg étoient à Montmorency. Cela faisoit que, pour passer avec lui une journée, je n'allois point au château. On me reprocha ces absences: j'en dis la raison. On me pressa d'amener M. Coindet; je le fis. C'étoit ce que le drôle avoit cherché. Ainsi, grace aux

[1] J'ai fait les vers, un autre en a recueilli l'honneur.
VIRGILE.

bontés excessives qu'on avoit pour moi, un commis de M. Thélusson, qui vouloit bien lui donner quelquefois sa table, quand il n'avoit personne à dîner, se trouva tout d'un coup admis à celle d'un maréchal de France, avec les princes, les duchesses, et tout ce qu'il y avoit de grand à la cour. Je n'oublierai jamais qu'un jour qu'il étoit obligé de retourner à Paris de bonne heure, M. le maréchal dit après le dîner à la compagnie: Allons nous promener sur le chemin de Saint-Denis; nous accompagnerons M. Coindet. Le pauvre garçon n'y tint pas; sa tête s'en alla tout-à-fait. Pour moi, j'avois le cœur si ému, que je ne pus dire un seul mot. Je suivois par-derrière, pleurant comme un enfant, et mourant d'envie de baiser les pas de ce bon maréchal. Mais la suite de cette histoire de copie m'a fait anticiper ici sur les temps. Reprenons-les dans leur ordre, autant que ma mémoire me le permettra.

Sitôt que la petite maison de Mont-Louis fut prête, je la fis meubler proprement, simplement, et retournai m'y établir; ne pouvant renoncer à cette loi que je m'étois faite, en quittant l'Ermitage, d'avoir toujours mon logement à moi: mais je ne pus me résoudre non plus à quitter mon appartement du petit château. J'en gardai la clef, et tenant beaucoup aux jolis déjeuners du péristyle, j'allois souvent y coucher, et j'y passois

quelquefois deux ou trois jours, comme à une maison de campagne. J'étois peut-être alors le particulier de l'Europe le mieux et le plus agréablement logé. Mon hôte, M. Mathas, qui étoit le meilleur homme du monde, m'avoit absolument laissé la direction des réparations de Mont-Louis, et voulut que je disposasse de ses ouvriers, sans même qu'il s'en mêlât. Je trouvai donc le moyen de me faire d'une seule chambre au premier, un appartement complet, composé d'une chambre, d'une antichambre, et d'une garde-robe. Au rez-de-chaussée étoient la cuisine et la chambre de Thérèse. Le donjon me servoit de cabinet, au moyen d'une bonne cloison vitrée et d'une cheminée qu'on y fit faire. Je m'amusai, quand j'y fus, à orner la terrasse qu'ombrageoient déja deux rangs de tilleuls; j'y en fis ajouter deux, pour faire un cabinet de verdure; j'y fis poser une table et des bancs de pierre; je l'entourai de lilas, de seringat, de chèvre-feuille; j'y fis faire une belle plate-bande de fleurs, parallèle aux deux rangs d'arbres; et cette terrasse, plus élevée que celle du château, dont la vue étoit du moins aussi belle, et sur laquelle j'avois apprivoisé des multitudes d'oiseaux, me servoit de salle de compagnie pour recevoir monsieur et madame de Luxembourg, M. le duc de Villeroy, M. le prince de Tingry, M. le marquis d'Armentières,

madame la duchesse de Montmorency, madame la duchesse de Boufflers, madame la comtesse de Valentinois, madame la comtesse de Boufflers, et d'autres personnes de ce rang, qui, du château, ne dédaignoient pas de faire, par une montée très fatigante, le pèlerinage de Mont-Louis. Je devois à la faveur de monsieur et de madame de Luxembourg toutes ces visites : je le sentois, et mon cœur leur en faisoit bien l'hommage. C'est dans un de ces transports d'attendrissement, que je dis une fois à M. de Luxembourg en l'embrassant : Ah! monsieur le maréchal, je haïssois les grands avant que de vous connoître, et je les hais davantage encore, depuis que vous me faites si bien sentir combien il leur seroit aisé de se faire adorer.

Au reste, j'interpelle tous ceux qui m'ont vu durant cette époque, s'ils se sont jamais aperçus que cet éclat m'ait un instant ébloui, que la vapeur de cet encens m'ait porté à la tête; s'ils m'ont vu moins uni dans mon maintien, moins simple dans mes manières, moins liant avec le peuple, moins familier avec mes voisins, moins prompt à rendre service à tout le monde, quand je l'ai pu, sans me rebuter jamais des importunités sans nombre, et souvent déraisonnables, dont j'étois sans cesse accablé. Si mon cœur m'attiroit au château de Montmorency par mon sincère attache-

ment pour les maîtres, il me ramenoit de même à mon voisinage, goûter les douceurs de cette vie égale et simple, hors de laquelle il n'est point de bonheur pour moi. Thérèse avoit fait amitié avec la fille d'un maçon, mon voisin, nommé Pilleu; je la fis de même avec le père; et après avoir le matin dîné au château, non sans gêne, mais pour complaire à madame la maréchale, avec quel empressement je revenois le soir souper avec le bon homme Pilleu et sa famille, tantôt chez lui, tantôt chez moi!

Outre ces deux logements, j'en eus bientôt un troisième à l'hôtel de Luxembourg, dont les maîtres me pressèrent si fort d'aller les y voir quelquefois, que j'y consentis, malgré mon aversion pour Paris, où je n'avois été, depuis ma retraite à l'Ermitage, que les deux seules fois dont j'ai parlé: encore n'y allois-je que les jours convenus, uniquement pour souper et m'en retourner le lendemain matin. J'entrois et sortois par le jardin qui donnoit sur le boulevard; de sorte que je pouvois dire, avec la plus exacte vérité, que je n'avois pas mis le pied sur le pavé de Paris.

Au sein de cette prospérité passagère, se préparoit de loin la catastrophe qui devoit en marquer la fin. Peu de temps après mon retour à Mont-Louis, j'y fis, et bien malgré moi, comme à l'ordinaire, une nouvelle connoissance qui fait encore

époque dans mon histoire. On jugera dans la suite si c'est en bien ou en mal. C'est madame la marquise de Verdelin, ma voisine, dont le mari venoit d'acheter une maison de campagne à Soisy, près de Montmorency. Mademoiselle d'Ars, fille du comte d'Ars, homme de condition, mais pauvre, avoit épousé M. de Verdelin, vieux, laid, sourd, dur, brutal, jaloux, balafré, borgne, au demeurant bon homme, quand on savoit le prendre; et possesseur de quinze à vingt mille livres de rente, auxquelles on la maria. Ce mignon, jurant, criant, grondant, tempêtant, et faisant pleurer sa femme toute la journée, finissoit par faire toujours ce qu'elle vouloit, et cela pour la faire enrager, attendu qu'elle savoit lui persuader que c'étoit lui qui le vouloit, et que c'étoit elle qui ne le vouloit pas. M. de Margency, dont j'ai parlé, étoit l'ami de madame, et devint celui de monsieur. Il y avoit quelques années qu'il leur avoit loué son château de Margency, près d'Eaubonne et d'Andilly, et ils y étoient précisément durant mes amours pour madame d'Houdetot. Madame d'Houdetot et madame de Verdelin se connoissoient par madame d'Aubeterre, leur commune amie; et comme le jardin de Margency étoit sur le passage de madame d'Houdetot pour aller au Mont-Olympe, sa promenade favorite, madame de Verdelin lui donna une clef pour passer. A la

faveur de cette clef, j'y passois souvent avec elle: mais je n'aimois point les rencontres imprévues; et quand madame de Verdelin se trouvoit par hasard sur notre passage, je les laissois ensemble sans lui rien dire, et j'allois toujours devant. Ce procédé peu galant n'avoit pas dû me mettre en bon prédicament auprès d'elle. Cependant, quand elle fut à Soisy, elle ne laissa pas de me rechercher. Elle me vint voir plusieurs fois à Mont-Louis, sans me trouver; et voyant que je ne lui rendois pas sa visite, elle s'avisa, pour m'y forcer, de m'envoyer des pots de fleurs pour ma terrasse. Il fallut bien l'aller remercier : c'en fut assez. Nous voilà liés.

Cette liaison commença par être orageuse comme toutes celles que je faisois malgré moi. Il n'y régna même jamais un vrai calme. Le tour d'esprit de madame de Verdelin étoit par trop antipathique avec le mien. Les traits malins et les épigrammes partent chez elle avec tant de simplicité, qu'il faut une attention continuelle, et pour moi très fatigante, pour sentir quand on est persiflé. Une niaiserie, qui me revient, suffira pour en juger. Son frère venoit d'avoir le commandement d'une frégate en course contre les Anglois. Je parlois de la manière d'armer cette frégate, sans nuire à sa légèreté. Oui, dit-elle d'un ton tout uni, l'on ne prend de canons que ce qu'il en

faut pour se battre. Je l'ai rarement ouï parler en bien de quelqu'un de ses amis absents, sans glisser quelque mot à leur charge. Ce qu'elle ne voyoit pas en mal, elle le voyoit en ridicule, et son ami Margeney n'étoit pas excepté. Ce que je trouvois encore en elle d'insupportable, étoit la gêne continuelle de ses petits envois, de ses petits cadeaux, de ses petits billets, auxquels il falloit me battre les flancs pour répondre, et toujours nouveaux embarras pour remercier ou pour refuser. Cependant, à force de la voir, je finis par m'attacher à elle. Elle avoit ses chagrins, ainsi que moi. Les confidences réciproques nous rendirent intéressants nos tête-à-tête. Rien ne lie tant les cœurs que la douceur de pleurer ensemble. Nous nous cherchions pour nous consoler, et ce besoin m'a souvent fait passer sur beaucoup de choses. J'avois mis tant de dureté dans ma franchise avec elle, qu'après avoir montré quelquefois si peu d'estime pour son caractère, il falloit réellement en avoir beaucoup pour croire qu'elle pût sincèrement me pardonner. Voici un échantillon des lettres que je lui ai quelquefois écrites, et dont il est à noter que jamais, dans aucune de ses réponses, elle n'a paru piquée en aucune façon.

A Montmorency, le 5 novembre 1760.

« Vous me dites, madame, que vous ne vous

« êtes pas bien expliquée, pour me faire entendre « que je m'explique mal. Vous me parlez de votre « prétendue bêtise, pour me faire sentir la mienne. « Vous vous vantez de n'être qu'une bonne femme, « comme si vous aviez peur d'être prise au mot, « et vous me faites des excuses pour m'apprendre « que je vous en dois. Oui, madame, je le sais bien, « c'est moi qui suis une bête, un bon homme, et « pis encore s'il est possible; c'est moi qui choisis « mal mes termes, au gré d'une belle dame fran- « çoise, qui fait autant d'attention aux paroles, et « qui parle aussi bien que vous. Mais considérez « que je les prends dans le sens commun de la « langue, sans être au fait ou en souci des honnêtes « acceptions qu'on leur donne dans les vertueuses « sociétés de Paris. Si quelquefois mes expressions « sont équivoques, je tâche que ma conduite en « détermine le sens, etc. » Le reste de la lettre est à-peu-près sur le même ton. Voyez-en la réponse, liasse D, n° 41, et jugez de l'incroyable modération d'un cœur de femme, qui peut n'avoir pas plus de ressentiment d'une pareille lettre que cette réponse n'en laisse paroître, et qu'elle ne m'en a jamais témoigné. Coindet, entreprenant, hardi jusqu'à l'effronterie, et qui se tenoit à l'affût de tous mes amis, ne tarda pas à s'introduire en mon nom chez madame de Verdelin, et y fut bientôt, à mon insu, plus familier que moi-même.

C'étoit un singulier corps que ce Coindet. Il se présentoit de ma part chez toutes mes connoissances, s'y établissoit, y mangeoit sans façon. Transporté de zèle pour mon service, il ne parloit jamais de moi que les larmes aux yeux; mais quand il me venoit voir, il gardoit le plus profond silence sur toutes ces liaisons, et sur tout ce qu'il savoit devoir m'intéresser. Au lieu de me dire ce qu'il avoit appris, ou dit, ou vu, qui m'intéressoit, il m'écoutoit, m'interrogeoit même. Il ne savoit jamais rien de Paris, que ce que je lui en apprenois: enfin, quoique tout le monde me parlât de lui, jamais il ne me parloit de personne: il n'étoit secret et mystérieux qu'avec son ami. Mais laissons quant à présent Coindet et madame de Verdelin. Nous y reviendrons dans la suite.

Quelque temps après mon retour à Mont-Louis, La Tour, le peintre, vint m'y voir, et m'apporta mon portrait en pastel, qu'il avoit exposé au salon, il y avoit quelques années. Il avoit voulu me donner ce portrait, que je n'avois pas accepté. Mais madame d'Épinay, qui m'avoit donné le sien et qui vouloit avoir celui-là, m'avoit engagé à le lui redemander. Il avoit pris du temps pour le retoucher. Dans cet intervalle vint ma rupture avec madame d'Épinay; je lui rendis son portrait, et n'étant plus question de lui donner le mien, je le mis dans ma chambre au petit château. M. de

Luxembourg l'y vit et le trouva bien; je le lui offris, il l'accepta; je le lui envoyai. Ils comprirent, lui et madame la maréchale, que je serois bien aise d'avoir les leurs. Ils les firent faire en miniature, de très bonne main, les firent enchâsser dans une boîte à bonbons, de cristal de roche, montée en or, et m'en firent le cadeau d'une façon très élégante, dont je fus enchanté. Madame de Luxembourg ne voulut jamais consentir que son portrait occupât le dessus de la boîte. Elle m'avoit reproché plusieurs fois que j'aimois mieux M. de Luxembourg qu'elle; et je ne m'en étois point défendu, parceque cela étoit vrai. Elle me témoigna bien galamment, mais bien clairement, par cette façon de placer son portrait, qu'elle n'oublioit pas cette préférence.

Je fis, à-peu-près dans ce même temps, une sottise qui ne contribua pas à me conserver ses bonnes graces. Quoique je ne connusse point du tout M. de Silhouette, et que je fusse peu porté à l'aimer, j'avois une grande opinion de son administration. Lorsqu'il commença d'appesantir sa main sur les financiers, je vis qu'il n'entamoit pas son opération dans un temps favorable; je n'en fis pas des vœux moins ardents pour son succès; et quand j'appris qu'il étoit déplacé, je lui écrivis dans mon étourderie la lettre suivante, qu'assurément je n'entreprends pas de justifier.

A Montmorency, le 2 décembre 1759.

« Daignez, monsieur, recevoir l'hommage d'un « solitaire qui n'est pas connu de vous, mais qui « vous estime par vos talents, qui vous respecte « par votre administration, et qui vous a fait « l'honneur de croire qu'elle ne vous resteroit pas « long-temps. Ne pouvant sauver l'état qu'aux « dépens de la capitale qui l'a perdu, vous avez « bravé les cris des gagneurs d'argent. En vous « voyant écraser ces misérables, je vous enviois « votre place; en vous la voyant quitter sans vous « être démenti, je vous admire. Soyez content de « vous, monsieur, elle vous laisse un honneur « dont vous jouirez long-temps sans concurrent. « Les malédictions des fripons font la gloire de « l'homme juste[1]. »

(1760.)—Madame de Luxembourg, qui savait que j'avois écrit cette lettre, m'en parla au voyage de Pâques; je la lui montrai; elle en souhaita une copie, je la lui donnai: mais j'ignorois, en la lui donnant, qu'elle étoit un de ces gagneurs d'argent qui s'intéressoient aux sous-fermes et qui avoient fait déplacer Silhouette. On eût dit, à toutes mes balourdises, que j'allois excitant à plaisir la haine

[1] * Rousseau se reproche cette lettre dans un autre ouvrage, mais sous un point de vue tout différent. « C'est peut-être, dit-il, la seule « chose répréhensible que j'aie écrite dans ma vie. » Voyez *Lettres de la Montagne*, lettre IX.

d'une femme aimable et puissante; à laquelle, dans le vrai, je m'attachois davantage de jour en jour, et dont j'étois bien éloigné de vouloir m'attirer la disgrace, quoique je fisse, à force de gaucheries, tout ce qu'il falloit pour cela. Je crois qu'il est assez superflu d'avertir que c'est à elle que se rapporte l'histoire de l'opiate de M. Tronchin, dont j'ai parlé dans ma première partie[1] : l'autre dame étoit madame de Mirepoix. Elles ne m'en ont jamais reparlé, ni fait le moindre semblant de s'en souvenir, ni l'une ni l'autre; mais de présumer que madame de Luxembourg ait pu l'oublier réellement, c'est ce qui me paroît bien difficile, quand même on ne sauroit rien des événements subséquents. Pour moi, je m'étourdissois sur l'effet de mes bêtises, par le témoignage que je me rendois de n'en avoir fait aucune à dessein de l'offenser : comme si jamais femme en pouvoit pardonner de pareilles, même avec la plus parfaite certitude que la volonté n'y a pas eu la moindre part.

Cependant, quoiqu'elle parût ne rien voir, ne rien sentir, et que je ne trouvasse encore ni diminution dans son empressement, ni changement dans ses manières, la continuation, l'augmentation même d'un pressentiment trop bien fondé, me faisoit trembler sans cesse que l'ennui ne succédât bientôt à cet engouement. Pouvois-je attendre

[1] * Livre III, tome I.

d'une si grande dame une constance à l'épreuve de mon peu d'adresse à la soutenir? Je ne savois pas même lui cacher ce pressentiment sourd qui m'inquiétoit, et ne me rendoit que plus maussade. On en jugera par la lettre suivante, qui contient une bien siugulière prédiction.

*N. B.* Cette lettre, sans date dans mon brouillon, est du mois d'octobre 1760 au plus tard.

« Que vos bontés sont cruelles! Pourquoi trou-« bler la paix d'un solitaire, qui renonçoit aux « plaisirs de la vie pour n'en plus sentir les ennuis? « J'ai passé mes jours à chercher en vain des at-« tachements solides. Je n'en ai pu former dans « les conditions auxquelles je pouvois atteindre; « est-ce dans la vôtre que j'en dois chercher? L'am-« bition ni l'intérêt ne me tentent pas; je suis peu « vain, peu craintif; je puis résister à tout, hors « aux caresses. Pourquoi m'attaquez-vous tous « deux par un foible qu'il faut vaincre, puisque « dans la distance qui nous sépare, les épanche-« ments des cœurs sensibles ne doivent pas rap-« procher le mien de vous? La reconnoissance « suffira-t-elle pour un cœur qui ne connoît pas « deux manières de se donner, et ne se sent ca-« pable que d'amitié? D'amitié, madame la ma-« réchale! Ah! voilà mon malheur! Il est beau à

« vous, à monsieur le maréchal, d'employer ce « terme : mais je suis insensé de vous prendre au « mot. Vous vous jouez, moi je m'attache, et la fin « du jeu me prépare de nouveaux regrets. Que je « hais tous vos titres, et que je vous plains de les « porter! Vous me semblez si dignes de goûter les « charmes de la vie privée! Que n'habitez-vous « Clarens! J'irois y chercher le bonheur de ma « vie : mais le château de Montmorency, mais « l'hôtel de Luxembourg! est-ce là qu'on doit voir « Jean-Jacques? Est-ce là qu'un ami de l'égalité « doit porter les affections d'un cœur sensible qui, « payant ainsi l'estime qu'on lui témoigne, croit « rendre autant qu'il reçoit? Vous êtes bonne et « sensible aussi; je le sais, je l'ai vu; j'ai regret de « n'avoir pu plus tôt le croire : mais dans le rang « où vous êtes, dans votre manière de vivre, rien « ne peut faire une impression durable, et tant « d'objets nouveaux s'effacent si bien mutuellement « qu'aucun ne demeure. Vous m'oublierez, ma-« dame, après m'avoir mis hors d'état de vous « imiter. Vous aurez beaucoup fait pour me rendre « malheureux, et pour être inexcusable. »

Je lui joignois là M. de Luxembourg, afin de rendre le compliment moins dur pour elle; car, au reste, je me sentois si sûr de lui, qu'il ne m'étoit pas même venu dans l'esprit une seule crainte sur la durée de son amitié. Rien de ce qui m'inti-

midoit de la part de madame la maréchale ne s'est un moment étendu jusqu'à lui. Je n'ai jamais eu la moindre défiance sur son caractère, que je savois être foible, mais sûr. Je ne craignois pas plus de sa part un refroidissement que je n'en attendois un attachement héroïque. La simplicité, la familiarité de nos manières l'un avec l'autre, marquoit combien nous comptions réciproquement sur nous. Nous avions raison tous deux: j'honorerai, je chérirai, tant que je vivrai, la mémoire de ce digne seigneur; et quoi qu'on ait pu faire pour le détacher de moi, je suis aussi certain qu'il est mort mon ami, que si j'avois reçu son dernier soupir.

Au second voyage de Montmorency, de l'année 1760, la lecture de la *Julie* étant finie, j'eus recours à celle de l'*Émile*, pour me soutenir auprès de madame de Luxembourg; mais cela ne réussit pas si bien, soit que la matière fût moins de son goût, soit que tant de lecture l'ennuyât à la fin. Cependant, comme elle me reprochoit de me laisser duper par mes libraires, elle voulut que je lui laissasse le soin de faire imprimer cet ouvrage, afin d'en tirer un meilleur parti. J'y consentis, sous l'expresse condition qu'il ne s'imprimeroit point en France: et c'est sur quoi nous eûmes une longue dispute; moi, prétendant que la permission tacite étoit impossible à obtenir, imprudente même à de-

mander, et ne voulant point permettre autrement l'impression dans le royaume; elle, soutenant que cela ne feroit pas même une difficulté à la censure, dans le système que le gouvernement avoit adopté. Elle trouva le moyen de faire entrer dans ses vues M. de Malesherbes, qui m'écrivit à ce sujet une longue lettre toute de sa main, pour me prouver que la *Profession de foi du Vicaire savoyard* étoit précisément une pièce faite pour avoir partout l'approbation du genre humain, et celle de la cour dans la circonstance. Je fus surpris de voir ce magistrat, toujours si craintif, devenir si coulant dans cette affaire. Comme l'impression d'un livre qu'il approuvoit étoit par cela seul légitime, je n'avois plus d'objection à faire contre celle de cet ouvrage. Cependant, par un scrupule extraordinaire, j'exigeai toujours que l'ouvrage s'imprimeroit en Hollande, et même par le libraire Néaulme, que je ne me contentai pas d'indiquer, mais que j'en prévins, consentant, au reste, que l'édition se fît au profit d'un libraire français, et que, quand elle seroit faite, on la débitât, soit à Paris, soit où l'on voudroit, attendu que ce débit ne me regardoit pas. Voilà exactement ce qui fut convenu entre madame de Luxembourg et moi, après quoi je lui remis mon manuscrit.

Elle avoit amené à ce voyage sa petite-fille, mademoiselle de Boufflers, aujourd'hui madame

la duchesse de Lauzun. Elle s'appeloit Amélie. C'étoit une charmante personne. Elle avoit vraiment une figure, une douceur, une timidité virginale. Rien de plus aimable et de plus intéressant que sa figure, rien de plus tendre et de plus chaste que les sentiments qu'elle inspiroit. D'ailleurs, c'étoit un enfant; elle n'avoit pas onze ans. Madame la maréchale, qui la trouvoit trop timide, faisoit ses efforts pour l'animer. Elle me permit plusieurs fois de lui donner un baiser; ce que je fis avec ma maussaderie ordinaire. Au lieu des gentillesses qu'un autre eût dites à ma place, je restois là muet, interdit; et je ne sais lequel étoit le plus honteux, de la pauvre petite ou de moi. Un jour je la rencontrai seule dans l'escalier du petit château : elle venoit de voir Thérèse, avec laquelle sa gouvernante étoit encore. Faute de savoir que lui dire, je lui proposai un baiser, que, dans l'innocence de son cœur, elle ne refusa pas, en ayant reçu un le matin même, par l'ordre de sa grand'maman, et en sa présence. Le lendemain, lisant l'*Émile* au chevet de madame la maréchale, je tombai précisément sur un passage où je censure, avec raison, ce que j'avois fait la veille. Elle trouva la réflexion très juste, et dit là-dessus quelque chose de fort sensé, qui me fit rougir. Que je maudis mon incroyable bêtise, qui m'a si souvent donné l'air vil et coupable, quand je n'étois que sot et embarrassé!

Bêtise qu'on prend même pour une fausse excuse dans un homme qu'on sait n'être pas sans esprit. Je puis jurer que dans ce baiser si répréhensible, ainsi que dans les autres, le cœur et les sens de mademoiselle Amélie n'étoient pas plus purs que les miens; et je puis jurer même que si, dans ce moment, j'avois pu éviter sa rencontre, je l'aurois fait; non qu'elle ne me fît grand plaisir à voir, mais par l'embarras de trouver en passant quelque mot agréable à lui dire. Comment se peut-il qu'un enfant même intimide un homme que le pouvoir des rois n'a pas effrayé? Quel parti prendre? Comment se conduire, dénué de tout impromptu dans l'esprit? Si je me force à parler aux gens que je rencontre, je dis une balourdise infailliblement: si je ne dis rien, je suis un misanthrope, un animal farouche, un ours. Une totale imbécillité m'eût été bien plus favorable: mais les talents dont j'ai manqué dans le monde ont fait les instruments de ma perte, des talents que j'eus à part moi.

A la fin de ce même voyage, madame de Luxembourg fit une bonne œuvre, à laquelle j'eus quelque part. Diderot ayant très imprudemment offensé madame la princesse de Robeck, fille de M. de Luxembourg, Palissot, qu'elle protégeoit, la vengea par la comédie des *Philosophes*, dans laquelle je fus tourné en ridicule, et Diderot

extrêmement maltraité. L'auteur m'y ménagea davantage, moins, je pense, à cause de l'obligation qu'il m'avoit, que de peur de déplaire au père de sa protectrice dont il savoit que j'étois aimé. Le libraire Duchesne, qu'alors je ne connoissois point, m'envoya cette pièce quand elle fut imprimée; et je soupçonne que ce fut par l'ordre de Palissot, qui crut peut-être que je verrois avec plaisir déchirer un homme avec lequel j'avois rompu. Il se trompa fort. En rompant avec Diderot, que je croyois[1] moins méchant qu'indiscret et foible, j'ai toujours conservé dans l'ame de l'attachement pour lui, même de l'estime, et du respect pour notre ancienne amitié, que je sais avoir été long-temps aussi sincère de sa part que de la mienne. C'est tout autre chose avec Grimm, homme faux par caractère, qui ne m'aima jamais, qui n'est pas même capable d'aimer, et qui, de gaieté de cœur, sans aucun sujet de plainte, et seulement pour contenter sa noire jalousie, s'est fait, sous le masque, mon plus cruel calomniateur. Celui-ci n'est plus rien pour moi; l'autre sera toujours mon ancien ami. Mes entrailles s'émurent à la vue de cette odieuse pièce: je n'en pus supporter la lecture, et sans l'achever, je la renvoyai à Duchesne avec la lettre suivante:

[1] Var. « . . . que je savois moins... »

A Montmorency, le 21 mai 1760.

« En parcourant, monsieur, la pièce que vous « m'avez envoyée, j'ai frémi de m'y voir loué. Je « n'accepte point cet horrible présent. Je suis per- « suadé qu'en me l'envoyant, vous n'avez point « voulu me faire une injure; mais vous ignorez ou « vous avez oublié que j'ai eu l'honneur d'être « l'ami d'un homme respectable, indignement « noirci et calomnié dans ce libelle. »

Duchesne montra cette lettre. Diderot, qu'elle auroit dû toucher, s'en dépita. Son amour-propre ne put me pardonner la supériorité d'un procédé généreux, et je sus que sa femme se déchaînoit par-tout contre moi, avec une aigreur qui m'affectoit peu, sachant qu'elle étoit connue de tout le monde pour une harengère.

Diderot, à son tour, trouva un vengeur dans l'abbé Morellet, qui fit contre Palissot un petit écrit imité du Petit Prophète, et intitulé *la Vision*. Il offensa très imprudemment dans cet écrit madame de Robeck, dont les amis le firent mettre à la Bastille: car pour elle, naturellement peu vindicative, et pour lors mourante, je suis persuadé qu'elle ne s'en mêla pas.

D'Alembert, qui étoit fort lié avec l'abbé Morellet, m'écrivit pour m'engager à prier madame de Luxembourg de solliciter sa liberté, lui

promettant, en reconnoissance, des louanges dans l'*Encyclopédie*[1]. Voici ma réponse.

« Je n'ai pas attendu votre lettre, monsieur, « pour témoigner à madame la maréchale de « Luxembourg la peine que me faisoit la déten- « tion de l'abbé Morellet. Elle sait l'intérêt que j'y « prends, elle saura celui que vous y prenez, et il « lui suffiroit, pour y prendre intérêt elle-même, de « savoir que c'est un homme de mérite. Au sur- « plus, quoique elle et monsieur le maréchal m'ho- « norent d'une bienveillance qui fait la consolation « de ma vie, et que le nom de votre ami soit près « d'eux une recommandation pour l'abbé Morellet, « j'ignore jusqu'à quel point il leur convient d'em- « ployer en cette occasion le crédit attaché à leur « rang, et à la considération due à leurs personnes. « Je ne suis pas même persuadé que la vengeance « en question regarde madame la princesse de « Robeck autant que vous paroissez le croire; et « quand cela seroit, on ne doit pas s'attendre que « le plaisir de la vengeance appartienne aux « philosophes exclusivement, et que quand ils « voudront être femmes, les femmes seront phi- « losophes.

« Je vous rendrai compte de ce que m'aura dit « madame de Luxembourg quand je lui aurai

[1] Cette lettre, avec plusieurs autres, a disparu à l'hôtel de Luxembourg, tandis que mes papiers y étoient en dépôt.

« montré votre lettre. En attendant, je crois la con-
« noître assez pour pouvoir vous assurer d'avance,
« que quand elle auroit le plaisir de contribuer à
« l'élargissement de l'abbé Morellet, elle n'accep-
« teroit point le tribut de reconnoissance que vous
« lui promettez dans l'*Encyclopédie*, quoiqu'elle
« s'en tînt honorée, parcequ'elle ne fait pas le
« bien pour la louange, mais pour contenter son
« bon cœur. »

Je n'épargnai rien pour exciter le zèle et la commisération de madame de Luxembourg en faveur du pauvre captif, et je réussis. Elle fit un voyage à Versailles, exprès pour voir M. le comte de Saint-Florentin; et ce voyage abrégea celui de Montmorency, que M. le maréchal fut obligé de quitter en même temps, pour se rendre à Rouen, où le roi l'envoyoit comme gouverneur de Normandie, au sujet de quelques mouvements du parlement qu'on vouloit contenir. Voici la lettre que m'écrivit madame de Luxembourg, le surlendemain de son départ. (Liasse D, n° 23.)

A Versailles, ce mercredi.

« M. de Luxembourg est parti hier à six heures
« du matin. Je ne sais pas encore si j'irai. J'attends
« de ses nouvelles, parcequ'il ne sait pas lui-même
« combien de temps il y sera. J'ai vu M. de Saint-
« Florentin, qui est le mieux disposé pour l'abbé

« Morellet; mais il y trouve des obstacles, dont il « espère cependant triompher à son premier travail « avec le roi, qui sera la semaine prochaine. J'ai « demandé aussi en grâce qu'on ne l'exilât point « parcequ'il en étoit question; on vouloit l'envoyer « à Nancy. Voilà, monsieur, ce que j'ai pu obtenir; « mais je vous promets que je ne laisserai pas « M. de Saint-Florentin en repos, que l'affaire ne « soit finie comme vous le desirez. Que je vous « dise donc à présent le chagrin que j'ai eu de vous « quitter si tôt; mais je me flatte que vous n'en « doutez pas. Je vous aime de tout mon cœur, et « pour toute ma vie. »

Quelques jours après, je reçus ce billet de d'Alembert, qui me donna une véritable joie. (Liasse D, n° 26.)

Ce 1er août.

« Grace à vos soins, mon cher philosophe, « l'abbé est sorti de la Bastille, et sa détention « n'aura point d'autres suites. Il part pour la cam- « pagne, et vous fait, ainsi que moi, mille remer- « ciements et compliments. *Vale et me ama.* »

L'abbé m'écrivit aussi quelques jours après une lettre de remerciement (liasse D, n° 29), qui ne me parut pas respirer une certaine effusion de cœur, et dans laquelle il sembloit exténuer en quelque sorte le service que je lui avois rendu; et à quelque temps de là, je trouvai que d'Alembert

et lui m'avoient en quelque sorte, je ne dirai pas supplanté, mais succédé auprès de madame de Luxembourg, et que j'avois perdu près d'elle autant qu'ils avoient gagné. Cependant je suis bien éloigné de soupçonner l'abbé Morellet d'avoir contribué à ma disgrace; je l'estime trop pour cela. Quant à M. d'Alembert, je n'en dis rien ici: j'en reparlerai dans la suite.

J'eus dans le même temps une autre affaire, qui occasiona la dernière lettre que j'ai écrite à M. de Voltaire: lettre dont il a jeté les hauts cris, comme d'une insulte abominable, mais qu'il n'a jamais montrée à personne. Je suppléerai ici à ce qu'il n'a pas voulu faire.

L'abbé Trublet, que je connoissois un peu, mais que j'avois très peu vu, m'écrivit le 13 juin 1760 (liasse D, n° 11), pour m'avertir que M. Formey, son ami et correspondant, avoit imprimé dans son journal ma lettre à M. de Voltaire sur le désastre de Lisbonne. L'abbé Trublet vouloit savoir comment cette impression s'étoit pu faire, et dans son tour d'esprit finet et jésuitique, me demandoit mon avis sur la réimpression de cette lettre, sans vouloir me dire le sien. Comme je hais souverainement les ruseurs de cette espèce, je lui fis les remercîments que je lui devois; mais j'y mis un ton dur qu'il sentit, et qui ne l'empêcha pas de me pateliner encore en deux ou trois

lettres, jusqu'à ce qu'il sût tout ce qu'il avoit voulu savoir.

Je compris bien, quoi qu'en pût dire Trublet, que Formey n'avoit point trouvé cette lettre imprimée, et que la première impression en venoit de lui. Je le connoissois pour un effronté pillard, qui, sans façon, se faisoit un revenu des ouvrages des autres, quoiqu'il n'y eût pas mis encore l'impudence incroyable d'ôter d'un livre déja public le nom de l'auteur, d'y mettre le sien, et de le vendre à son profit[1]. Mais comment ce manuscrit lui étoit-il parvenu? C'étoit là la question, qui n'étoit pas difficile à résoudre, mais dont j'eus la simplicité d'être embarrassé. Quoique Voltaire fût honoré par excès dans cette lettre, comme enfin, malgré ses procédés malhonnêtes, il eût été fondé à se plaindre, si je l'avois fait imprimer sans son aveu, je pris le parti de lui écrire à ce sujet. Voici cette seconde lettre, à laquelle il ne fit aucune réponse, et dont, pour mettre sa brutalité plus à l'aise, il fit semblant d'être irrité jusqu'à la fureur.

A Montmorency, le 17 juin 1760.

« Je ne pensois pas, monsieur, me retrouver « jamais en correspondance avec vous. Mais apprenant que la lettre que je vous écrivis en 1756, a « été imprimée à Berlin, je dois vous rendre compte

[1] C'est ainsi qu'il s'est, dans la suite, approprié l'*Émile*.

« de ma conduite à cet égard, et je remplirai ce « devoir avec vérité et simplicité.

« Cette lettre, vous ayant été réellement adres- « sée, n'étoit point destinée à l'impression. Je la « communiquai, sous condition, à trois personnes « à qui les droits de l'amitié ne me permettoient « pas de rien refuser de semblable, et à qui les « mêmes droits permettoient encore moins d'abu- « ser de leur dépôt en violant leur promesse. Ces « trois personnes sont, madame de Chenonceaux, « belle-fille de madame Dupin, madame la comtesse « d'Houdetot, et un Allemand nommé M. Grimm. « Madame de Chenonceaux souhaitoit que cette « lettre fût imprimée, et me demanda mon con- « sentement pour cela. Je lui dis qu'il dépendoit « du vôtre. Il vous fut demandé; vous le refusâtes, « et il n'en fut plus question.

« Cependant M. l'abbé Trublet, avec qui je n'ai « nulle espèce de liaison, vient de m'écrire, par « une attention pleine d'honnêteté, qu'ayant reçu « les feuilles d'un Journal de M. Formey, il y avoit « lu cette même lettre, avec un avis dans lequel « l'éditeur dit, sous la date du 23 octobre 1759, « qu'il l'a trouvée, il y a quelques semaines, chez « les libraires de Berlin, et que, comme c'est une « de ces feuilles volantes qui disparoissent bientôt « sans retour, il a cru lui devoir donner place dans « son Journal.

« Voilà, monsieur, tout ce que j'en sais. Il est « très sûr que jusqu'ici l'on n'avoit pas même « ouï parler à Paris de cette lettre. Il est très sûr « que l'exemplaire, soit manuscrit, soit imprimé, « tombé dans les mains de M. Formey, n'a pu ve- « nir que de vous, ce qui n'est pas vraisemblable, « ou d'une des trois personnes que je viens de « nommer. Enfin, il est très sûr que les deux « dames sont incapables d'une pareille infidélité. « Je n'en puis savoir davantage de ma retraite. « Vous avez des correspondances au moyen des- « quelles il vous seroit aisé, si la chose en valoit « la peine, de remonter à la source, et de vérifier « le fait.

« Dans la même lettre, M. l'abbé Trublet me « marque qu'il tient la feuille en réserve, et ne la « prêtera point sans mon consentement, qu'assu- « rément je ne donnerai pas. Mais cet exemplaire « peut n'être pas le seul à Paris. Je souhaite, mon- « sieur, que cette lettre n'y soit pas imprimée, et « je ferai de mon mieux pour cela; mais si je ne « pouvois éviter qu'elle le fût, et qu'instruit à temps « je pusse avoir la préférence, alors je n'hésiterois « pas à la faire imprimer moi-même. Cela me paroît « juste et naturel.

« Quant à votre réponse à la même lettre, elle « n'a été communiquée à personne, et vous pou- « vez compter qu'elle ne sera point imprimée sans

« votre aveu[1] qu'assurément je n'aurai point l'in-
« discrétion de vous demander, sachant bien que
« ce qu'un homme écrit à un autre, il ne l'écrit
« pas au public. Mais si vous en vouliez faire une
« pour être publiée, et me l'adresser, je vous pro-
« mets de la joindre fidèlement à ma lettre, et de
« n'y pas répliquer un seul mot.

« Je ne vous aime point, monsieur; vous m'a-
« vez fait les maux qui pouvoient m'être les plus
« sensibles, à moi votre disciple et votre enthou-
« siaste. Vous avez perdu Genève pour le prix de
« l'asile que vous y avez reçu; vous avez aliéné de
« moi mes concitoyens, pour le prix des applau-
« dissements que je vous ai prodigués parmi eux:
« c'est vous qui me rendez le séjour de mon pays
« insupportable; c'est vous qui me ferez mourir en
« terre étrangère, privé de toutes les consolations
« des mourants, et jeté, pour tout honneur, dans
« une voirie, tandis que tous les honneurs qu'un
« homme peut attendre vous accompagneront dans
« mon pays. Je vous hais, enfin, puisque vous l'a-
« vez voulu; mais je vous hais en homme encore
« plus digne de vous aimer, si vous l'aviez voulu.
« De tous les sentiments dont mon cœur étoit pé-
« nétré pour vous, il n'y reste que l'admiration

[1] Cela s'entend de son vivant et du mien; et assurément les plus exacts procédés, sur-tout avec un homme qui les foule tous aux pieds, n'en sauroient exiger davantage.

« qu'on ne peut refuser à votre beau génie, et « l'amour de vos écrits. Si je ne puis honorer en « vous que vos talents, ce n'est pas ma faute. Je « ne manquerai jamais au respect qui leur est dû, « ni aux procédés que ce respect exige. Adieu, « monsieur[1]. »

Au milieu de toutes ces petites tracasseries littéraires, qui me confirmoient de plus en plus dans ma résolution, je reçus le plus grand honneur que les lettres m'aient attiré, et auquel j'ai été le plus sensible, dans la visite que M. le prince de Conti daigna me faire par deux fois, l'une au petit château, et l'autre à Mont-Louis. Il choisit même toutes les deux fois le temps que madame de Luxembourg n'étoit pas à Montmorency, afin de rendre plus manifeste qu'il n'y venoit que pour moi. Je n'ai jamais douté que je ne dusse les premières bontés de ce prince à madame de Luxembourg et à madame de Boufflers; mais je ne doute pas non plus que je ne doive à ses propres sentiments et à moi-même, celles dont il n'a cessé de m'honorer depuis lors[2].

[1] On remarquera que depuis près de sept ans que cette lettre est écrite, je n'en ai parlé ni ne l'ai montrée à ame vivante. Il en a été de même des deux lettres que M. Hume me força l'été dernier de lui écrire, jusqu'à ce qu'il en ait fait le vacarme que chacun sait. Le mal que j'ai à dire de mes ennemis, je le leur dis en secret à eux-mêmes; pour le bien, quand il y en a, je le dis en public et de bon cœur.

[2] Remarquez la persévérance de cette aveugle et stupide confiance,

Comme mon appartement de Mont-Louis étoit très petit, et que la situation du donjon étoit charmante, j'y conduisis le prince, qui, pour comble de graces, voulut que j'eusse l'honneur de faire sa partie aux échecs. Je savois qu'il gagnoit le chevalier de Lorenzy, qui étoit plus fort que moi. Cependant, malgré les signes et les grimaces du chevalier et des assistants, que je ne fis pas semblant de voir, je gagnai les deux parties que nous jouâmes[1]. En finissant, je lui dis d'un ton respectueux, mais grave: Monseigneur, j'honore trop votre altesse sérénissime, pour ne la pas gagner toujours aux échecs[2]. Ce grand prince, plein d'esprit et de lumières, et si digne de n'être pas adulé, sentit en effet, du moins je le pense, qu'il n'y avoit là que moi qui le traitasse en homme, et j'ai tout lieu de croire qu'il m'en a vraiment su bon gré.

Quand il m'en auroit su mauvais gré, je ne me reprocherois pas de n'avoir voulu le tromper en rien, et je n'ai pas assurément à me reprocher non

au milieu de tous les traitements qui devoient le plus m'en désabuser. Elle n'a cessé que depuis mon retour à Paris en 1770.

[1] * Sept ans après, dans une lettre à du Peyrou, du 27 septembre 1767, il rappelle cette anecdote, et annonce avoir gagné au prince *trois parties de suite.*

[2] Champfort raconte une anecdote qui vient à l'appui de ce langage: « On disoit à J. J. Rousseau qui avoit gagné plusieurs parties « d'échecs au prince de Conti, qu'il ne lui avoit pas fait sa cour, « et qu'il falloit lui en laisser gagner quelques unes: « Comment! « dit-il, je lui donne la tour! »

plus d'avoir mal répondu dans mon cœur à ses bontés, mais bien d'y avoir répondu quelquefois de mauvaise grace, tandis qu'il mettoit lui-même une grace infinie dans la manière de me les marquer. Peu de jours après, il me fit envoyer un panier de gibier, que je reçus comme je devois. A quelque temps de là, il m'en fit envoyer un autre; et l'un de ses officiers des chasses écrivit par ses ordres, que c'étoit de la chasse de son altesse, et du gibier tiré de sa propre main. Je le reçus encore; mais j'écrivis à madame de Boufflers que je n'en recevrois plus. Cette lettre fut généralement blâmée, et méritoit de l'être. Refuser des présents en gibier, d'un prince du sang, qui de plus met tant d'honnêteté dans l'envoi, est moins la délicatesse d'un homme fier qui veut conserver son indépendance, que la rusticité d'un mal appris qui se méconnoît. Je n'ai jamais relu cette lettre dans mon recueil, sans en rougir, et sans me reprocher de l'avoir écrite. Mais enfin, je n'ai pas entrepris mes *Confessions* pour taire mes sottises, et celle-là me révolte trop moi-même, pour qu'il me soit permis de la dissimuler.

Si je ne fis pas celle de devenir son rival, il s'en fallut peu: car alors madame de Boufflers étoit encore sa maîtresse, et je n'en savois rien. Elle me venoit voir assez souvent avec le chevalier de Lorenzy. Elle étoit belle et jeune encore; elle af-

fectoit l'esprit romain, et moi je l'eus toujours romanesque; cela se tenoit d'assez près. Je faillis me prendre; je crois qu'elle le vit: le chevalier le vit aussi; du moins il m'en parla, et de manière à ne pas me décourager. Mais pour le coup, je fus sage, et il en étoit temps à cinquante ans. Plein de la leçon que je venois de donner aux barbons dans ma lettre à d'Alembert, j'eus honte d'en profiter si mal moi-même; d'ailleurs, apprenant ce que j'avois ignoré, il auroit fallu que ma tête m'eût tourné pour porter si haut mes concurrences. Enfin, mal guéri peut-être encore de ma passion pour madame d'Houdetot, je sentis que plus rien ne la pouvoit remplacer dans mon cœur, et je fis mes adieux à l'amour pour le reste de ma vie. Au moment où j'écris ceci, je viens d'avoir d'une jeune femme, qui avoit ses vues, des agaceries[1] bien dangereuses, et avec des yeux bien inquiétants: mais si elle a fait semblant d'oublier mes douze lustres, pour moi, je m'en suis souvenu. Après m'être tiré de ce pas, je ne crains plus de chutes, et je réponds de moi pour le reste de mes jours.

Madame de Boufflers s'étant aperçue de l'émotion qu'elle m'avoit donnée, put s'apercevoir aussi que j'en avois triomphé. Je ne suis ni assez fou,

[1] VAR. « . . . . . je viens d'avoir d'une jeune et belle personne des agaceries. . . . »

ni assez vain pour croire avoir pu lui inspirer du goût à mon âge; mais sur certains propos qu'elle tint à Thérèse, j'ai cru lui avoir inspiré de la curiosité; si cela est, et qu'elle ne m'ait pas pardonné cette curiosité frustrée, il faut avouer que j'étois bien né pour être victime de mes foiblesses, puisque l'amour vainqueur me fut si funeste, et que l'amour vaincu me le fut encore plus.

Ici finit le recueil des lettres qui m'a servi de guide dans ces deux livres. Je ne vais plus marcher que sur la trace de mes souvenirs: mais ils sont tels dans cette cruelle époque, et la forte impression m'en est si bien restée, que, perdu dans la mer immense de mes malheurs, je ne puis oublier les détails de mon premier naufrage, quoique ses suites ne m'offrent plus que des souvenirs confus. Ainsi, je puis marcher dans le livre suivant avec encore assez d'assurance. Si je vais plus loin, ce ne sera plus qu'en tâtonnant.

FIN DU DIXIÈME LIVRE.

## LIVRE ONZIÈME.

(1761.)

Quoique la *Julie*, qui depuis long-temps étoit sous presse, ne parût point encore à la fin de 1760, elle commençoit à faire grand bruit. Madame de Luxembourg en avoit parlé à la cour, madame d'Houdetot à Paris. Cette dernière avoit même obtenu de moi, pour Saint-Lambert, la permission de la faire lire en manuscrit au roi de Pologne, qui en avoit été enchanté. Duclos, à qui je l'avois aussi fait lire, en avoit parlé à l'académie. Tout Paris étoit dans l'impatience de voir ce roman: les libraires de la rue Saint-Jacques et celui du Palais-Royal, étoient assiégés de gens qui en demandoient des nouvelles. Il parut enfin, et son succès, contre l'ordinaire, répondit à l'empressement avec lequel il avoit été attendu[1]. Madame la Dauphine, qui l'avoit lu des premières, en parla à M. de Luxembourg comme d'un ouvrage ravissant. Les sentiments furent partagés chez les gens de lettres: mais dans le monde, il n'y eut qu'un

[1] L'abbé Brizard rapporte que dans les premiers jours de sa publication, le libraire faisoit payer par heure douze sous aux personnes à qui il le louoit.

avis; et les femmes sur-tout s'enivrèrent et du livre et de l'auteur, au point qu'il y en avoit peu, même dans les hauts rangs, dont je n'eusse fait la conquête, si je l'avois entrepris. J'ai de cela des preuves que je ne veux pas écrire, et qui sans avoir eu besoin de l'expérience, autorisent mon opinion. Il est singulier que ce livre ait mieux réussi en France que dans le reste de l'Europe, quoique les François, hommes et femmes, n'y soient pas fort bien traités. Tout au contraire de mon attente, son moindre succès fut en Suisse, et son plus grand à Paris. L'amitié, l'amour, la vertu, règnent-ils donc à Paris plus qu'ailleurs? Non sans doute; mais il y règne encore ce sens exquis qui transporte le cœur à leur image, et qui nous fait chérir dans les autres les sentiments purs, tendres, honnêtes, que nous n'avons plus. La corruption désormais est par-tout la même: il n'existe plus ni mœurs, ni vertus en Europe; mais s'il existe encore quelque amour pour elles, c'est à Paris qu'on doit le chercher[1].

Il faut, à travers tant de préjugés et de passions factices, savoir bien analyser le cœur humain pour y démêler les vrais sentiments de la nature. Il faut une délicatesse de tact, qui ne s'acquiert que dans l'éducation du grand monde, pour sentir, si j'ose ainsi dire, les finesses de cœur dont cet ouvrage

[1] J'écrivois ceci en 1769.

est rempli. Je mets sans crainte sa quatrième partie à côté de *la Princesse de Clèves*, et je dis que si ces deux morceaux n'eussent été lus qu'en province, on n'auroit jamais senti tout leur prix. Il ne faut donc pas s'étonner si le plus grand succès de ce livre fut à la cour. Il abonde en traits vifs, mais voilés, qui doivent y plaire, parcequ'on est plus exercé à les pénétrer. Il faut pourtant ici distinguer encore. Cette lecture n'est assurément pas propre à cette sorte de gens d'esprit qui n'ont que de la ruse, qui ne sont fins que pour pénétrer le mal, et qui ne voient rien du tout où il n'y a que du bien à voir. Si, par exemple, la *Julie* eût été publiée en certain pays que je pense, je suis sûr que personne n'en eût achevé la lecture, et qu'elle seroit morte en naissant.

J'ai rassemblé la plupart des lettres qui me furent écrites sur cet ouvrage, dans une liasse qui est entre les mains de madame de Nadaillac[1]. Si jamais ce recueil paroît, on y verra des choses bien singulières, et une opposition de jugement qui montre ce que c'est que d'avoir affaire au public. La chose qu'on y a le moins vue, et qui en fera toujours un ouvrage unique, est la simplicité

[1] Madame de Nadaillac étoit abbesse de Gomer-fontaine, abbaye de filles du diocèse de Rouen, située à peu de distance du château de Trye. Il a fait pour elle un morceau de musique sacrée, dont le manuscrit est déposé à la Bibliothèque royale.

du sujet et la chaîne de l'intérêt qui, concentré entre trois personnes, se soutient durant six volumes, sans épisode, sans aventure romanesque, sans méchanceté d'aucune espèce, ni dans les personnages, ni dans les actions. Diderot a fait de grands compliments à Richardson sur la prodigieuse variété de ses tableaux et sur la multitude de ses personnages. Richardson a, en effet, le mérite de les avoir tous bien caractérisés: mais quant à leur nombre, il a cela de commun avec les plus insipides romanciers, qui suppléent a la stérilité de leurs idées, à force de personnages et d'aventures. Il est aisé de réveiller l'attention, en présentant incessamment et des événements inouïs et de nouveaux visages, qui passent comme des figures de la lanterne magique: mais de soutenir toujours cette attention sur les mêmes objets, et sans aventures merveilleuses, cela certainement, est plus difficile; et si, toute chose égale, la simplicité du sujet ajoute à la beauté de l'ouvrage, les romans de Richardson, supérieurs en tant d'autres choses[1], ne sauroient, sur cet article, entrer en parallèle avec le mien. Il est mort, cependant, je le sais, et j'en sais la cause; mais il ressuscitera.

Toute ma crainte étoit qu'à force de simplicité ma marche ne fût ennuyeuse, et que je n'eusse

[1] Var. « . . . de Richardson, quoi que M. Diderot en ait pu dire, ne sauroient... »

pu nourrir assez l'intérêt pour le soutenir jusqu'au bout. Je fus rassuré par un fait qui, seul, m'a plus flatté que tous les compliments qu'a pu m'attirer cet ouvrage.

Il parut au commencement du carnaval. Un colporteur le porta à madame la princesse de Talmont[1], un jour de bal de l'Opéra. Après souper, elle se fit habiller pour y aller, et, en attendant l'heure, elle se mit à lire le nouveau roman. A minuit, elle ordonna qu'on mît ses chevaux, et continua de lire. On vint lui dire que ses chevaux étoient mis; elle ne répondit rien. Ses gens, voyant qu'elle s'oublioit, vinrent l'avertir qu'il étoit deux heures. Rien ne presse encore, dit-elle en lisant toujours. Quelque temps après, sa montre étant arrêtée, elle sonna pour savoir quelle heure il étoit. On lui dit qu'il étoit quatre heures. Cela étant, dit-elle, il est trop tard pour aller au bal; qu'on ôte mes chevaux. Elle se fit déshabiller, et passa le reste de la nuit à lire.

Depuis qu'on me raconta ce trait, j'ai toujours desiré de voir madame de Talmont, non seulement pour savoir d'elle-même s'il est exactement vrai, mais aussi parceque j'ai toujours cru qu'on

[1] Ce n'est pas elle, mais une autre dame dont j'ignore le nom; mais le fait m'a été assuré*.

* Madame de Talmont étoit Polonoise, et veuve d'un prince de la maison de Bouillon.

ne pouvoit prendre un intérêt si vif à l'*Héloïse*, sans avoir ce sixième sens, ce sens moral, dont si peu de cœurs sont doués, et sans lequel nul ne sauroit entendre le mien.

Ce qui me rendit les femmes si favorables fut la persuasion où elles furent que j'avois écrit ma propre histoire, et que j'étois moi-même le héros de ce roman. Cette croyance étoit si bien établie, que madame de Polignac écrivit à madame de Verdelin, pour la prier de m'engager à lui laisser voir le portrait de Julie. Tout le monde étoit persuadé qu'on ne pouvoit exprimer si vivement des sentiments qu'on n'auroit point éprouvés, ni peindre ainsi les transports de l'amour, que d'après son propre cœur. En cela, l'on avoit raison, et il est certain que j'écrivis ce roman dans les plus brûlantes extases; mais on se trompoit, en pensant qu'il avoit fallu des objets réels pour les produire: on étoit loin de concevoir à quel point je puis m'enflammer pour des êtres imaginaires. Sans quelques réminiscences de jeunesse et madame d'Houdetot, les amours que j'ai sentis et décrits n'auroient été qu'avec des Sylphides. Je ne voulus ni confirmer ni détruire une erreur qui m'étoit avantageuse. On peut voir dans la préface en dialogue, que je fis imprimer à part, comment je laissai là-dessus le public en suspens. Les rigoristes disent que j'aurois dû déclarer la vérité tout

rondement. Pour moi, je ne vois pas ce qui m'y pouvoit obliger, et je crois qu'il y auroit eu plus de bêtise que de franchise à cette déclaration faite sans nécessité.

A peu près dans le même temps, parut *la Paix perpétuelle*, dont l'année précédente j'avois cédé le manuscrit à un certain M. de Bastide, auteur d'un journal appelé *le Monde*, dans lequel il vouloit, bon gré mal gré, fourrer tous mes manuscrits. Il étoit de la connoissance de M. Duclos, et vint en son nom me presser de lui aider à remplir *le Monde*. Il avoit ouï parler de la *Julie*, et vouloit que je la misse dans son journal: il vouloit que j'y misse l'*Emile;* il auroit voulu que j'y misse *le Contrat social*, s'il en eût soupçonné l'existence. Enfin, excédé de ses importunités, je pris le parti de lui céder pour douze louis mon extrait de *la Paix perpétuelle*. Notre accord étoit qu'il s'imprimeroit dans son journal, mais sitôt qu'il fut propriétaire de ce manuscrit, il jugea à propos de le faire imprimer à part, avec quelques retranchements que le censeur exigea. Qu'eût-ce été, si j'y avois joint mon jugement sur cet ouvrage, dont très heureusement je ne parlai point à M. de Bastide, et qui n'entra point dans notre marché! Ce jugement est encore en manuscrit parmi mes papiers. Si jamais il voit le jour, on y verra combien les plaisanteries et le ton suffisant de Voltaire à ce sujet

m'ont dû faire rire, moi qui voyois si bien la portée de ce pauvre homme dans les matières politiques dont il se mêloit de parler.

Au milieu de mes succès dans le public, et de la faveur des dames, je me sentois déchoir à l'hôtel de Luxembourg, non pas auprès de monsieur le maréchal, qui sembloit même redoubler chaque jour de bontés et d'amitiés pour moi, mais auprès de madame la maréchale. Depuis que je n'avois plus rien à lui lire, son appartement m'étoit moins ouvert; et durant les voyages de Montmorency, quoique je me présentasse assez exactement, je ne la voyois plus guère qu'à table. Ma place n'y étoit même plus aussi marquée à côté d'elle. Comme elle ne me l'offroit plus, qu'elle me parloit peu, et que je n'avois pas non plus grand'chose à lui dire, j'aimois autant prendre une autre place, où j'étois plus à mon aise, sur-tout le soir; car machinalement je prenois peu-à-peu l'habitude de me placer plus près de monsieur le maréchal.

A propos du soir, je me souviens d'avoir dit que je ne soupois pas au château, et cela étoit vrai dans le commencement de la connoissance; mais comme M. de Luxembourg ne dînoit point et ne se mettoit pas même à table, il arriva de là, qu'au bout de plusieurs mois, et déja très familier dans la maison, je n'avois encore jamais mangé avec lui. Il eut la bonté d'en faire la remarque. Cela me

détermina d'y souper quelquefois, quand il y avoit peu de monde; et je m'en trouvois très bien, vu qu'on dînoit presque en l'air, et comme on dit, sur le bout du banc: au lieu que le souper étoit très long, parcequ'on s'y reposoit avec plaisir, au retour d'une longue promenade; très bon, parceque M. de Luxembourg étoit gourmand; et très agréable, parceque madame de Luxembourg en faisoit les honneurs à charmer. Sans cette explication, l'on entendroit difficilement la fin d'une lettre de M. de Luxembourg (liasse C, n° 36), où il me dit qu'il se rappelle avec délices nos promenades, sur-tout, ajoute-t-il, quand en rentrant les soirs dans la cour nous n'y trouvions point de traces de roues de carrosses; c'est que, comme on passoit tous les matins le râteau sur le sable de la cour, pour effacer les ornières, je jugeois, par le nombre de ces traces, du monde qui étoit survenu dans l'après-midi.

Cette année 1761 mit le comble aux pertes continuelles que fit ce bon seigneur, depuis que j'avois l'honneur [1] de le voir: comme si les maux que me préparoit la destinée eussent dû commencer par l'homme pour qui j'avois le plus d'attachement et qui en étoit le plus digne. La première année, il perdit sa sœur, madame la duchesse de Villeroy; la seconde, il perdit sa fille, madame la

[1] VAR. « . . . j'avois le bonheur de... »

princesse de Robeck; la troisième, il perdit dans le duc de Montmorency, son fils unique, et dans le comte de Luxembourg, son petit-fils, les seuls et derniers soutiens de sa branche et de son nom. Il supporta toutes ces pertes avec un courage apparent; mais son cœur ne cessa de saigner en dedans tout le reste de sa vie, et sa santé ne fit plus que décliner. La mort imprévue et tragique de son fils dut lui être d'autant plus sensible, qu'elle arriva précisément au moment où le roi venoit de lui accorder pour son fils, et de lui promettre pour son petit-fils, la survivance de sa charge de capitaine des Gardes du corps. Il eut la douleur de voir s'éteindre peu-à-peu ce dernier enfant de la plus grande espérance, et cela par l'aveugle confiance de la mère au médecin, qui fit périr ce pauvre enfant d'inanition, avec des médecines pour toute nourriture. Hélas! si j'en eusse été cru, le grand-père et le petit-fils seroient tous deux encore en vie. Que ne dis-je point, que n'écrivis-je point à monsieur le maréchal, que de représentations ne fis-je point à madame de Montmorency, sur le régime plus qu'austère que, sur la foi de son médecin, elle faisoit observer à son fils! Madame de Luxembourg, qui pensoit comme moi, ne vouloit point usurper l'autorité de la mère; M. de Luxembourg, homme doux et foible, n'aimoit point à contrarier. Madame de

Montmorency avoit dans Bordeu une foi dont son fils finit par être la victime. Que ce pauvre enfant étoit aise quand il pouvoit obtenir la permission de venir à Mont-Louis avec madame de Boufflers, demander à goûter à Thérèse, et mettre quelque aliment dans son estomac affamé! Combien je déplorois en moi-même les misères de la grandeur, quand je voyois cet unique héritier d'un si grand bien, d'un si grand nom, de tant de titres et de dignités, dévorer avec l'avidité d'un mendiant un pauvre petit morceau de pain! Enfin, j'eus beau dire et beau faire, le médecin triompha et l'enfant mourut de faim.

La même confiance aux charlatans, qui fit périr le petit-fils, creusa le tombeau du grand-père, et il s'y joignit de plus la pusillanimité de vouloir se dissimuler les infirmités de l'âge. M. de Luxembourg avoit eu par intervalles quelque douleur au gros doigt du pied; il en eut une atteinte à Montmorency, qui lui donna de l'insomnie et un peu de fièvre. J'osai prononcer le mot de goutte; madame de Luxembourg me tança. Le valet de chambre chirurgien de monsieur le maréchal soutint que ce n'étoit pas la goutte, et se mit à panser la partie souffrante avec du baume tranquille. Malheureusement la douleur se calma; et quand elle revint, on ne manqua pas d'employer le même remède qui l'avoit calmée: la constitution

s'altéra, les maux augmentèrent, et les remèdes en même raison. Madame de Luxembourg, qui vit bien enfin que c'étoit la goutte, s'opposa à cet insensé traitement. On se cacha d'elle, et M. de Luxembourg périt par sa faute au bout de quelques années, pour avoir voulu s'obstiner à guérir. Mais n'anticipons point de si loin sur les malheurs: combien j'en ai d'autres à narrer avant celui-là!

Il est singulier avec quelle fatalité tout ce que je pouvois dire et faire sembloit fait pour déplaire à madame de Luxembourg, lors même que j'avois le plus à cœur de conserver sa bienveillance. Les afflictions que M. de Luxembourg éprouvoit coup sur coup ne faisoient que m'attacher à lui davantage, et par conséquent à madame de Luxembourg: car ils m'ont toujours paru si sincèrement unis, que les sentiments qu'on avoit pour l'un s'étendoient nécessairement à l'autre. Monsieur le maréchal vieillissoit. Son assiduité à la cour, les soins qu'elle entraînoit, les chasses continuelles, la fatigue sur-tout du service durant son quartier, auroient demandé la vigueur d'un jeune homme, et je ne voyois plus rien qui pût soutenir la sienne dans cette carrière. Puisque ses dignités devoient être dispersées, et son nom éteint après lui, peu lui importoit de continuer une vie laborieuse, dont l'objet principal avoit été de ménager la faveur du prince à ses enfants. Un jour que nous

n'étions que nous trois, et qu'il se plaignoit des fatigues de la cour en homme que ses pertes avoient découragé, j'osai lui parler de retraite, et lui donner le conseil que Cynéas donnoit à Pyrrhus. Il soupira, et ne répondit pas décisivement. Mais au premier moment où madame de Luxembourg me vit en particulier, elle me relança vivement sur ce conseil, qui me parut l'avoir alarmée. Elle ajouta une chose dont je sentis la justesse, et qui me fit renoncer à retoucher jamais la même corde : c'est que la longue habitude de vivre à la cour devenoit un vrai besoin, que c'étoit même en ce moment une dissipation pour M. de Luxembourg, et que la retraite que je lui conseillois seroit moins un repos pour lui qu'un exil, où l'oisiveté, l'ennui, la tristesse, achèveroient bientôt de le consumer. Quoiqu'elle dût voir qu'elle m'avoit persuadé, quoiqu'elle dût compter sur la promesse que je lui fis et que je lui tins, elle ne parut jamais bien tranquillisée à cet égard, et je me suis rappelé que depuis lors mes tête-à-tête avec monsieur le maréchal avoient été plus rares et presque toujours interrompus.

Tandis que ma balourdise et mon guignon me nuisoient ainsi de concert auprès d'elle, les gens qu'elle voyoit et qu'elle aimoit le plus ne m'y servoient pas. L'abbé de Boufflers sur-tout, jeune homme aussi brillant qu'il soit possible de l'être,

ne me parut jamais bien disposé pour moi; et non seulement il est le seul de la société de madame la maréchale qui ne m'ait jamais marqué la moindre attention, mais j'ai cru m'apercevoir qu'à tous les voyages qu'il fit à Montmorency je perdois quelque chose auprès d'elle; et il est vrai que, sans même qu'il le voulût, c'étoit assez de sa seule présence, tant la grace et le sel de ses gentillesses appesantissoient encore mes lourds *spropositi*. Les deux premières années, il n'étoit presque pas venu à Montmorency; et, par l'indulgence de madame la maréchale, je m'étois passablement soutenu: mais sitôt qu'il parut un peu de suite, je fus écrasé sans retour. J'aurois voulu me réfugier sous son aile, et faire en sorte qu'il me prît en amitié; mais la même maussaderie qui me faisoit un besoin de lui plaire m'empêcha d'y réussir; et ce que je fis pour cela maladroitement acheva de me perdre auprès de madame la maréchale, sans m'être utile auprès de lui. Avec autant d'esprit, il eût pu réussir à tout; mais l'impossibilité de s'appliquer, et le goût de la dissipation ne lui ont permis d'acquérir que des demi-talents en tout genre. En revanche, il en a beaucoup, et c'est tout ce qu'il faut dans le grand monde, où il veut briller. Il fait très bien de petits vers, écrit très bien de petites lettres, va jouaillant un peu du cistre, et barbouillant un peu de peinture au

pastel. Il s'avisa de vouloir faire le portrait de madame de Luxembourg; ce portrait étoit horrible. Elle prétendoit qu'il ne lui ressembloit point du tout, et cela étoit vrai. Le traître d'abbé me consulta; et moi, comme un sot et comme un menteur, je dis que le portrait ressembloit. Je voulois cajoler l'abbé; mais je ne cajolois pas madame la maréchale, qui mit ce trait sur ses registres; et l'abbé, ayant fait son coup, se moqua de moi. J'appris, par ce succès de mon tardif coup d'essai, à ne plus me mêler de vouloir flagorner et flatter malgré Minerve.

Mon talent étoit de dire aux hommes des vérités utiles, mais dures, avec assez d'énergie et de courage; il falloit m'y tenir. Je n'étois point né, je ne dis pas pour flatter, mais pour louer. La maladresse des louanges que j'ai voulu donner m'a fait plus de mal que l'âpreté de mes censures. J'en ai à citer ici un exemple si terrible, que ses suites ont non seulement fait ma destinée pour le reste de ma vie, mais décideront peut-être de ma réputation dans toute la postérité.

Durant les voyages de Montmorency, M. de Choiseul venoit quelquefois souper au château. Il y vint un jour que j'en sortois. On parla de moi : M. de Luxembourg lui conta mon histoire de Venise avec M. de Montaigu. M. de Choiseul dit que c'étoit dommage que j'eusse abandonné

cette carrière, et que, si j'y voulois rentrer, il ne demandoit pas mieux que de m'occuper. M. de Luxembourg me redit cela; j'y fus d'autant plus sensible, que je n'étois pas accoutumé d'être[1] gâté par les ministres; et il n'est pas sûr que, malgré mes résolutions, si ma santé m'eût permis d'y songer, j'eusse évité d'en faire de nouveau la folie. L'ambition n'eut jamais chez moi que les courts intervalles où toute autre passion me laissoit libre; mais un de ces intervalles eût suffi pour me rengager. Cette bonne intention de M. de Choiseul, m'affectionnant à lui, accrut l'estime que, sur quelques opérations de son ministère, j'avois conçue pour ses talents; et le pacte de famille, en particulier, me parut annoncer un homme d'état du premier ordre. Il gagnoit encore dans mon esprit au peu de cas que je faisois de ses prédécesseurs, sans excepter madame de Pompadour, que je regardois comme une façon de premier ministre; et quand le bruit courut que, d'elle ou de lui, l'un des deux expulseroit l'autre, je crus faire des vœux pour la gloire de la France en en faisant pour que M. de Choiseul triomphât. Je m'étois senti de tout temps, pour madame de Pompadour, de l'antipathie, même quand, avant sa fortune, je l'avois vue chez madame de La Poplinière, portant encore le nom de

[1] Var. « . . . que je n'avois pas accoutumé d'être... »

madame d'Étioles. Depuis lors, j'avois été mécontent de son silence au sujet de Diderot, et de tous ses procédés par rapport à moi, tant au sujet des *Fêtes de Ramire* et des *Muses galantes* qu'au sujet du *Devin du village*, qui ne m'avoit valu, dans aucun genre de produit, des avantages proportionnés à ses succès; et, dans toutes les occasions, je l'avois toujours trouvée très peu disposée à m'obliger : ce qui n'empêcha pas le chevalier de Lorenzy de me proposer de faire quelque chose à la louange de cette dame, en m'insinuant que cela pourroit m'être utile. Cette proposition m'indigna d'autant plus, que je vis bien qu'il ne la faisoit pas de son chef; sachant que cet homme, nul par lui-même, ne pense et n'agit que par l'impulsion d'autrui. Je sais trop peu me contraindre pour avoir pu lui cacher mon dédain pour sa proposition, ni à personne mon peu de penchant pour la favorite; elle le connoissoit, j'en étois sûr, et tout cela mêloit mon intérêt propre à mon inclination naturelle, dans les vœux que je faisois pour M. de Choiseul. Prévenu d'estime pour ses talents, qui étoient tout ce que je connoissois de lui, plein de reconnoissance pour sa bonne volonté, ignorant d'ailleurs totalement dans ma retraite ses goûts et sa manière de vivre, je le regardois d'avance comme le vengeur du public et le mien, et mettant alors la dernière main au *Contrat social*, j'y

marquai, dans un seul trait, ce que je pensois des précédents ministères, et de celui qui commençoit à les éclipser[1]. Je manquai, dans cette occasion, à ma plus constante maxime; et de plus, je ne songeai pas que, quand on veut louer ou blâmer fortement dans un même article, sans nommer les gens, il faut tellement approprier la louange à ceux qu'elle regarde, que le plus ombrageux amour-propre ne puisse y trouver de quiproquo. J'étois là-dessus dans une si folle sécurité, qu'il ne me vint pas même à l'esprit que quelqu'un pût prendre le change. On verra bientôt si j'eus raison.

Une de mes chances étoit d'avoir toujours dans mes liaisons des femmes auteurs. Je croyois au moins, parmi les grands, éviter cette chance. Point du tout: elle m'y suivit encore. Madame de Luxembourg ne fut pourtant jamais, que je sache, atteinte de cette manie; mais madame la comtesse de Boufflers le fut. Elle fit une tragédie en prose, qui fut d'abord lue, promenée, et prônée dans la société de M. le prince de Conti, et sur laquelle, non contente de tant d'éloges, elle voulut aussi me consulter pour avoir le mien. Elle l'eut, mais modéré, tel que le méritoit l'ouvrage. Elle eut, de plus, l'avertissement que je crus lui devoir, que sa pièce intitulée *l'Esclave généreux* avoit un

[1] Voyez le chapitre VI du livre III.

très grand rapport à une pièce angloise, assez peu connue, mais pourtant traduite, intitulée *Oroonoko*. Madame de Boufflers me remercia de l'avis, en m'assurant toutefois que sa pièce ne ressembloit point du tout à l'autre. Je n'ai jamais parlé de ce plagiat à personne au monde qu'à elle seule, et cela pour remplir un devoir qu'elle m'avoit imposé; cela ne m'a pas empêché de me rappeler souvent depuis lors le sort de celui que remplit Gil Blas près de l'archevêque prédicateur.

Outre l'abbé de Boufflers, qui ne m'aimoit pas, outre madame de Boufflers, auprès de laquelle j'avois des torts que jamais les femmes ni les auteurs ne pardonnent, tous les autres amis de madame la maréchale m'ont toujours paru peu disposés à être des miens, entre autres M. le président Hénault, lequel, enrôlé parmi les auteurs, n'étoit pas exempt de leurs défauts; entre autres aussi madame du Deffand et mademoiselle de Lespinasse, toutes deux en grande liaison avec Voltaire, et intimes amis de d'Alembert, avec lequel la dernière a même fini par vivre, s'entend en tout bien et en tout honneur; et cela ne peut même s'entendre autrement. J'avois d'abord commencé par m'intéresser fort à madame du Deffand, que la perte de ses yeux faisoit aux miens un objet de commisération : mais sa manière de vivre, si contraire à la mienne, que l'heure du lever de l'un étoit presque

celle du coucher de l'autre, sa passion sans bornes pour le petit bel esprit, l'importance qu'elle donnoit, soit en bien, soit en mal, aux moindres torche-culs qui paroissoient, le despotisme et l'emportement de ses oracles, son engouement outré pour ou contre toutes choses, qui ne lui permettoit de parler de rien qu'avec des convulsions, ses préjugés incroyables, son invincible obstination, l'enthousiasme de déraison où la portoit l'opiniâtreté de ses jugements passionnés; tout cela me rebuta bientôt des soins que je voulois lui rendre. Je la négligeai; elle s'en aperçut: c'en fut assez pour la mettre en fureur; et quoique je sentisse assez combien une femme de ce caractère pouvoit être à craindre, j'aimai mieux encore m'exposer au fléau de sa haine qu'à celui de son amitié.

Ce n'étoit pas assez d'avoir si peu d'amis dans la société de madame de Luxembourg, si je n'avois des ennemis dans sa famille. Je n'en eus qu'un; mais qui, par la position où je me trouve aujourd'hui, en vaut cent. Ce n'étoit assurément pas M. le duc de Villeroy, son frère; car non seulement il m'étoit venu voir, mais il m'avoit invité plusieurs fois d'aller à Villeroy; et comme j'avois répondu à cette invitation avec autant de respect et d'honnêteté qu'il m'avoit été possible, partant de cette réponse vague comme d'un consentement, il avoit

arrangé avec monsieur et madame de Luxembourg un voyage d'une quinzaine de jours dont je devois être, et qui me fut proposé. Comme les soins qu'exigeoit ma santé ne me permettoient pas alors de me déplacer sans risque, je priai M. de Luxembourg de vouloir bien me dégager. On peut voir par sa réponse (liasse D, n° 3) que cela se fit de la meilleure grace du monde, et M. le duc de Villeroy ne m'en témoigna pas moins de bonté qu'auparavant. Son neveu et son héritier, le jeune marquis de Villeroy, ne participa pas à la bienveillance dont m'honoroit son oncle, ni aussi, je l'avoue, au respect que j'avois pour lui. Ses airs éventés me le rendirent insupportable, et mon air froid m'attira son aversion. Il fit même, un soir à table, une incartade dont je me tirai mal, parceque je suis bête, sans aucune présence d'esprit, et que la colère, au lieu d'aiguiser le peu que j'en ai, me l'ôte. J'avois un chien qu'on m'avoit donné tout jeune, presque à mon arrivée à l'Ermitage, et que j'avois alors appelé *Duc*. Ce chien, non beau, mais rare en son espèce, duquel j'avois fait mon compagnon, mon ami, et qui certainement méritoit mieux ce titre que la plupart de ceux qui l'ont pris, étoit devenu célèbre au château de Montmorency, par son naturel aimant, sensible, et par l'attachement que nous avions l'un pour l'autre; mais par une pusillanimité fort sotte,

j'avois changé son nom en celui de *Turc*, comme s'il n'y avoit pas des multitudes de chiens qui s'appellent *Marquis*, sans qu'aucun marquis s'en fâche. Le marquis de Villeroy, qui sut ce changement de nom, me poussa tellement là-dessus, que je fus obligé de conter en pleine table ce que j'avois fait. Ce qu'il y avoit d'offensant pour le nom de duc, dans cette histoire, n'étoit pas tant de le lui avoir donné que[1] de le lui avoir ôté. Le pis fut qu'il y avoit là plusieurs ducs; M. de Luxembourg l'étoit, son fils l'étoit. Le marquis de Villeroy, fait pour le devenir, et qui l'est aujourd'hui, jouit avec une cruelle joie de l'embarras où il m'avoit mis, et de l'effet qu'avoit produit cet embarras. On m'assura le lendemain que sa tante l'avoit très vivement tancé là-dessus; et l'on peut juger si cette réprimande, en la supposant réelle, a dû beaucoup raccommoder mes affaires auprès de lui.

Je n'avois pour appui contre tout cela, tant à l'hôtel de Luxembourg qu'au Temple, que le seul chevalier de Lorenzy, qui fit profession d'être mon ami; mais il l'étoit encore plus de d'Alembert, à l'ombre duquel il passoit chez les femmes pour un grand géomètre. Il étoit d'ailleurs le sigisbée, ou plutôt le complaisant de madame la comtesse de Boufflers, très amie elle-même de d'Alembert, et

[1] VAR. « . . . étoit moins de l'avoir donné à son chien que... »

le chevalier de Lorenzy n'avoit d'existence et ne pensoit que par elle. Ainsi, loin que j'eusse au-dehors quelque contre-poids à mon ineptie pour me soutenir auprès de madame de Luxembourg, tout ce qui l'approchoit sembloit concourir à me nuire dans son esprit. Cependant, outre l'*Émile* dont elle avoit voulu se charger, elle me donna dans le même temps une autre marque d'intérêt et de bienveillance, qui me fit croire que, même en s'ennuyant de moi, elle me conservoit et me conserveroit toujours l'amitié qu'elle m'avoit tant de fois promise pour toute la vie.

Sitôt que j'avois cru pouvoir compter sur ce sentiment de sa part, j'avois commencé par soulager mon cœur auprès d'elle de l'aveu de toutes mes fautes; ayant pour maxime inviolable, avec mes amis, de me montrer à leurs yeux exactement tel que je suis, ni meilleur, ni pire. Je lui avois déclaré mes liaisons avec Thérèse, et tout ce qui en avoit résulté, sans omettre de quelle façon j'avois disposé de mes enfants. Elle avoit reçu mes confessions très bien, trop bien même, en m'épargnant les censures que je méritois; et ce qui m'émut sur-tout vivement fut de voir les bontés qu'elle prodiguoit à Thérèse, lui faisant de petits cadeaux, l'envoyant chercher, l'exhortant à l'aller voir, la recevant avec cent caresses, et l'embrassant très souvent devant tout le monde. Cette

pauvre fille étoit dans des transports de joie et de reconnoissance qu'assurément je partageois bien; les amitiés dont monsieur et madame de Luxembourg me combloient en elle me touchant bien plus vivement encore que celles qu'ils me faisoient directement.

Pendant assez long-temps les choses en restèrent là : mais enfin madame la maréchale poussa la bonté jusqu'à vouloir retirer un de mes enfants. Elle savoit que j'avois fait mettre un chiffre dans les langes de l'aîné; elle me demanda le double de ce chiffre; je le lui donnai. Elle employa pour cette recherche La Roche, son valet de chambre et son homme de confiance, qui fit de vaines perquisitions, et ne trouva rien, quoique au bout de douze ou quatorze ans seulement, si les registres des Enfants-Trouvés étoient bien en ordre, ou que la recherche eût été bien faite, ce chiffre n'eût pas dû être introuvable. Quoi qu'il en soit, je fus moins fâché de ce mauvais succès que je ne l'aurois été si j'avois suivi cet enfant[1] dès sa naissance. Si à l'aide du renseignement on m'eût présenté quelque enfant pour le mien, le doute si ce l'étoit bien en effet, si on ne lui en substituoit point un autre, m'eût resserré le cœur par l'incertitude, et je n'aurois point goûté dans tout son charme le vrai sentiment de la nature: il a besoin, pour se

[1] Var. « si j'avois suivi des yeux cet enfant... »

soutenir, au moins durant l'enfance, d'être appuyé sur l'habitude. Le long éloignement d'un enfant qu'on ne connoît pas encore affaiblit, anéantit enfin les sentiments paternels et maternels; et jamais on n'aimera celui qu'on a mis en nourrice comme celui qu'on a nourri sous ses yeux. La réflexion que je fais ici peut exténuer mes torts dans leurs effets, mais c'est en les aggravant dans leur source.

Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que, par l'entremise de Thérèse, ce même La Roche fit connoissance avec madame Le Vasseur, que Grimm continuoit de tenir à Deuil, à la porte de la Chevrette, et tout près de Montmorency. Quand je fus parti, ce fut par M. La Roche que je continuai de faire remettre à cette femme l'argent que je n'ai point cessé de lui envoyer, et je crois qu'il lui portoit aussi souvent des présents de la part de madame la maréchale; ainsi elle n'étoit sûrement pas à plaindre, quoiqu'elle se plaignît toujours. A l'égard de Grimm, comme je n'aime point à parler des gens que je dois haïr, je n'en parlois jamais à madame de Luxembourg que malgré moi; mais elle me mit plusieurs fois sur son chapitre, sans me dire ce qu'elle en pensoit, et sans me laisser pénétrer jamais si cet homme étoit de sa connoissance ou non. Comme la réserve avec les gens qu'on aime, et qui n'en ont point

avec nous, n'est pas de mon goût, sur-tout en ce qui les regarde, j'ai depuis lors pensé quelquefois à celle-là, mais seulement quand d'autres événements ont rendu cette réflexion naturelle.

Après avoir demeuré long-temps sans entendre parler de l'*Émile*, depuis que je l'avois remis à madame de Luxembourg, j'appris enfin que le marché en étoit conclu à Paris avec le libraire Duchesne, et par celui-ci avec le libraire Néaulme d'Amsterdam. Madame de Luxembourg m'envoya les deux doubles de mon traité avec Duchesne pour les signer. Je reconnus l'écriture pour être de la même main dont étoient celles des lettres de M. de Malesherbes qu'il ne m'écrivoit pas de sa propre main. Cette certitude que mon traité se faisoit de l'aveu et sous les yeux du magistrat me le fit signer avec confiance. Duchesne me donnoit de ce manuscrit six mille francs, la moitié comptant, et, je crois, cent ou deux cents exemplaires. Après avoir signé les deux doubles, je les renvoyai tous deux à madame de Luxembourg, qui l'avoit ainsi desiré : elle en donna un à Duchesne, elle garda l'autre, au lieu de me le renvoyer, et je ne l'ai jamais revu.

La reconnoissance de monsieur et de madame de Luxembourg, en faisant quelque diversion à mon projet de retraite, ne m'y avoit pas fait renoncer. Même au temps de ma plus grande faveur

auprès de madame la maréchale, j'avois toujours senti qu'il n'y avoit que mon sincère attachement pour monsieur le maréchal et pour elle qui pût me rendre leurs entours supportables; et tout mon embarras étoit de concilier ce même attachement avec un genre de vie plus conforme à mon goût et moins contraire à ma santé, que cette gêne et ces soupers tenoient dans une altération continuelle, malgré tous les soins qu'on apportoit à ne pas m'exposer à la déranger: car sur ce point, comme sur tout autre, les attentions furent poussées aussi loin qu'il étoit possible; et, par exemple, tous les soirs après souper, monsieur le maréchal, qui s'alloit coucher de bonne heure, ne manquoit jamais de m'emmener, bon gré, mal gré, pour m'aller coucher. Ce ne fut que quelque temps avant ma catastrophe qu'il cessa, je ne sais pourquoi, d'avoir cette attention.

Avant même d'apercevoir le refroidissement de madame la maréchale, je desirois, pour ne m'y pas exposer, d'exécuter mon ancien projet; mais les moyens me manquant pour cela, je fus obligé d'attendre la conclusion du traité de l'*Émile*, et en attendant je mis la dernière main au *Contrat social*, et l'envoyai à Rey, fixant le prix de ce manuscrit à mille francs, qu'il me donna. Je ne dois peut-être pas omettre un petit fait qui regarde ledit manuscrit. Je le remis bien cacheté à Duvoisin,

ministre du pays de Vaud, et chapelain de l'hôtel de Hollande, qui me venoit voir quelquefois, et qui se chargea de l'envoyer à Rey, avec lequel il étoit en liaison. Ce manuscrit, écrit en menu caractère, étoit fort petit, et ne remplissoit pas sa poche. Cependant, en passant la barrière, son paquet tomba, je ne sais comment, entre les mains des commis, qui l'ouvrirent, l'examinèrent, et le lui rendirent ensuite, quand il l'eut réclamé au nom de l'ambassadeur; ce qui le mit à portée de le lire lui-même, comme il me marqua naïvement avoir fait; avec force éloges de l'ouvrage, et pas un mot de critique ni de censure, se réservant sans doute d'être le vengeur du christianisme lorsque l'ouvrage auroit paru. Il recacheta le manuscrit, et l'envoya à Rey. Tel fut en substance le narré qu'il me fit dans la lettre où il me rendit compte de cette affaire, et c'est tout ce que j'en ai su.

Outre ces deux livres et mon *Dictionnaire de musique*, auquel je travaillois toujours de temps en temps, j'avois quelques autres écrits de moindre importance, tous en état de paroître, et que je me proposois de donner encore, soit séparément, soit avec mon recueil général, si je l'entreprenois jamais. Le principal de ces écrits, dont la plupart sont encore en manuscrit dans les mains de du Peyrou, étoit un *Essai sur l'origine des langues*, que

je fis lire à M. de Malesherbes et au chevalier de Lorenzy, qui m'en dit du bien. Je comptois que toutes ces productions rassemblées me vaudroient au moins, tous frais faits, un capital de huit à dix mille francs, que je voulois placer en rente viagère, tant sur ma tête que sur celle de Thérèse; après quoi nous irions, comme je l'ai dit, vivre ensemble au fond de quelque province, sans plus occuper le public de moi, et sans plus m'occuper moi-même d'autre chose que d'achever paisiblement ma carrière en continuant de faire autour de moi tout le bien qu'il m'étoit possible, et d'écrire à loisir les mémoires que je méditois.

Tel étoit mon projet, dont la générosité de Rey, que je ne dois pas taire, vint faciliter encore l'exécution. Ce libraire, dont on me disoit tant de mal à Paris, est cependant, de tous ceux avec qui j'ai eu affaire, le seul dont j'aie eu toujours à me louer[1]. Nous étions à la vérité souvent en querelle sur l'exécution de mes ouvrages; il étoit étourdi, j'étois emporté. Mais en matière d'intérêt et de procédés qui s'y rapportent, quoique je n'aie jamais fait avec lui de traité en forme, je l'ai toujours trouvé plein d'exactitude et de probité. Il est même aussi le seul qui m'ait avoué franchement

[1] Quand j'écrivois ceci, j'étois bien loin encore d'imaginer, de concevoir, et de croire des fraudes que j'ai découvertes ensuite dans les impressions de mes écrits, et dont il a été forcé de convenir.

qu'il faisoit bien ses affaires avec moi; et souvent il m'a dit qu'il me devoit sa fortune, en offrant de m'en faire part. Ne pouvant exercer directement avec moi sa gratitude, il voulut me la témoigner au moins dans ma gouvernante, à laquelle il fit une pension viagère de trois cents francs, exprimant dans l'acte que c'étoit en reconnoissance des avantages que je lui avois procurés. Il fit cela de lui à moi, sans ostentation, sans prétention, sans bruit; et si je n'en avois parlé le premier à tout le monde, personne n'en auroit rien su. Je fus si touché de ce procédé, que depuis lors je me suis attaché à Rey d'une amitié véritable. Quelque temps après, il me desira pour parrain d'un de ses enfants: j'y consentis; et l'un de mes regrets dans la situation où l'on m'a réduit est qu'on m'ait ôté tout moyen de rendre désormais mon attachement utile à ma filleule et à ses parents. Pourquoi, si sensible à la modeste générosité de ce libraire, le suis-je si peu aux bruyants empressements de tant de gens haut huppés, qui remplissent pompeusement l'univers du bien qu'ils disent m'avoir voulu faire, et dont je n'ai jamais rien senti? Est-ce leur faute, est-ce la mienne? Ne sont-ils que vains, ne suis-je qu'ingrat? Lecteur sensé, pesez, décidez; pour moi, je me tais.

Cette pension fut une grande ressource pour l'entretien de Thérèse, et un grand soulagement

pour moi. Mais au reste, j'étois bien éloigné d'en tirer un profit direct pour moi-même, non plus que de tous les cadeaux qu'on lui faisoit. Elle a toujours disposé de tout elle-même. Quand je gardois son argent, je lui en tenois un fidèle compte, sans jamais en mettre un liard dans notre commune dépense, même quand elle étoit plus riche que moi. *Ce qui est à moi est à nous,* lui disois-je; *et ce qui est à toi est à toi.* Je n'ai jamais cessé de me conduire avec elle selon cette maxime, que je lui ai si souvent répétée. Ceux qui ont eu la bassesse de m'accuser de recevoir par ses mains ce que je refusois dans les miennes jugeoient sans doute de mon cœur par les leurs, et me connoissoient bien mal. Je mangerois volontiers avec elle le pain qu'elle auroit gagné, jamais celui qu'elle auroit reçu. J'en appelle sur ce point à son témoignage, et dès à présent, et lorsque, selon le cours de la nature, elle m'aura survécu. Malheureusement, elle est peu entendue en économie à tous égards, peu soigneuse et fort dépensière, non par vanité ni par gourmandise, mais par négligence uniquement. Nul n'est parfait ici-bas; et puisqu'il faut que ses excellentes qualités soient rachetées, j'aime mieux qu'elle ait des défauts que des vices, quoique ces défauts nous fassent peut-être encore plus de mal à tous deux. Les soins que j'ai pris pour elle, comme jadis pour maman, de lui accumuler

quelque avance qui pût un jour lui servir de ressource, sont inimaginables; mais ce furent toujours des soins perdus. Jamais elles n'ont compté ni l'une ni l'autre avec elles-mêmes; et malgré tous mes efforts, tout est toujours parti à mesure qu'il est venu. Quelque simplement que Thérèse se mette, jamais la pension de Rey ne lui a suffi pour se nipper, que je n'y aie encore suppléé du mien chaque année. Nous ne sommes pas faits, ni elle ni moi, pour être jamais riches, et je ne compte assurément pas cela parmi nos malheurs.

Le *Contrat social* s'imprimoit assez rapidement. Il n'en étoit pas de même de l'*Émile*, dont j'attendois la publication, pour exécuter la retraite que je méditois. Duchesne m'envoyoit de temps à autre des modèles d'impression pour choisir; quand j'avois choisi, au lieu de commencer, il m'en envoyoit encore d'autres. Quand enfin nous fûmes bien déterminés sur le format, sur le caractère, et qu'il avoit déja plusieurs feuilles d'imprimées, sur quelque léger changement que je fis à une épreuve, il recommença tout, et au bout de six mois, nous nous trouvâmes moins avancés que le premier jour. Durant tous ces essais, je vis bien[1] que l'ouvrage s'imprimoit en France, ainsi qu'en Hollande; et qu'il s'en faisoit à-la-fois deux éditions. Que pouvois-je faire? Je n'étois plus maître

[1] VAR. « je découvris que. »

de mon manuscrit. Loin d'avoir trempé dans l'édition de France, je m'y étois toujours opposé; mais enfin, puisque cette édition se faisoit bon gré malgré moi, et puisqu'elle servoit de modèle à l'autre, il falloit bien y jeter les yeux et voir les épreuves, pour ne pas laisser estropier et défigurer mon livre. D'ailleurs, l'ouvrage s'imprimoit tellement de l'aveu du magistrat, que c'étoit lui qui dirigeoit en quelque sorte l'entreprise, qu'il m'écrivoit très souvent, et qu'il me vint voir même à ce sujet, dans une occasion dont je vais parler à l'instant.

Tandis que Duchesne avançoit à pas de tortue, Néaulme, qu'il retenoit, avançoit encore plus lentement. On ne lui envoyoit pas fidèlement les feuilles à mesure qu'elles s'imprimoient. Il crut apercevoir de la mauvaise foi dans la manœuvre de Duchesne, c'est-à-dire de Guy, qui faisoit pour lui; et voyant qu'on n'exécutoit pas le traité, il m'écrivit lettres sur lettres pleines de doléances et de griefs, auxquels je pouvois encore moins remédier qu'à ceux que j'avois pour mon compte. Son ami Guérin, qui me voyoit alors fort souvent, me parloit incessamment de ce livre, mais toujours avec la plus grande réserve. Il savoit et ne savoit pas qu'on l'imprimoit en France; il savoit et ne savoit pas que le magistrat s'en mêlât: en me plaignant des embarras qu'alloit me donner ce

livre, il sembloit m'accuser d'imprudence, sans vouloir jamais dire en quoi elle consistoit; il biaisoit et tergiversoit sans cesse; il sembloit ne parler que pour me faire parler. Ma sécurité, pour lors, étoit si complète, que je riois du ton circonspect et mystérieux qu'il mettoit à cette affaire, comme d'un tic contracté chez les ministres et les magistrats, dont il fréquentoit assez les bureaux. Sûr d'être en régle à tous égards sur cet ouvrage, fortement persuadé qu'il avoit non seulement l'agrément et la protection du magistrat, mais même qu'il méritoit et qu'il avoit de même la faveur du ministère, je me félicitois de mon courage à bien faire, et je riois de mes pusillanimes amis, qui paroissoient s'inquiéter pour moi. Duclos fut de ce nombre, et j'avoue que ma confiance en sa droiture et en ses lumières eût pu m'alarmer à son exemple, si j'en avois eu moins dans l'utilité de l'ouvrage et dans la probité de ses patrons. Il me vint voir de chez M. Baille, tandis que l'*Émile* étoit sous presse; il m'en parla. Je lui lus la profession de foi du Vicaire savoyard; il l'écouta très paisiblement, et, ce me semble, avec grand plaisir. Il me dit, quand j'eus fini: Quoi, citoyen! cela fait partie d'un livre qu'on imprime à Paris? Oui, lui dis-je, et l'on devroit l'imprimer au Louvre, par ordre du roi. J'en conviens, me dit-il; mais faites-moi le plaisir de ne dire à personne que

vous m'ayez lu ce morceau. Cette frappante manière de s'exprimer me surprit sans m'effrayer. Je savois que Duclos voyoit beaucoup M. de Malesherbes. J'eus peine à concevoir comment il pensoit si différemment que lui sur le même objet.

Je vivois à Montmorency depuis plus de quatre ans, sans y avoir eu un seul jour de bonne santé. Quoique l'air y soit excellent, les eaux y sont mauvaises, et cela peut très bien être une des causes qui contribuoient à empirer mes maux habituels. Sur la fin de l'automne 1761, je tombai tout-à-fait malade, et je passai l'hiver entier dans des souffrances presque sans relâche. Le mal physique, augmenté par mille inquiétudes, me les rendit aussi plus sensibles. Depuis quelque temps, de sourds et tristes pressentiments me troubloient, sans que je susse à propos de quoi. Je recevois des lettres anonymes assez singulières, et même des lettres signées qui ne l'étoient guère moins. J'en reçus une d'un conseiller au parlement de Paris, qui, mécontent de la présente constitution des choses, et n'augurant pas bien des suites, me consultoit sur le choix d'un asile, à Genève ou en Suisse, pour s'y retirer avec sa famille. J'en reçus une de M. de...... président à mortier au parlement de......, lequel me proposoit de rédiger pour ce parlement, qui pour lors étoit mal avec la cour, des mémoires et remontrances, offrant

de me fournir tous les documents et matériaux dont j'aurois besoin pour cela. Quand je souffre, je suis sujet à l'humeur. J'en avois en recevant ces lettres, j'en mis dans les réponses que j'y fis, refusant tout à plat ce qu'on me demandoit. Ce refus n'est assurément pas ce que je me reproche, puisque ces lettres pouvoient être des piéges de mes ennemis[1], et ce qu'on me demandoit étoit contraire à des principes dont je voulois moins me départir que jamais: mais pouvant refuser avec aménité, je refusai avec dureté; et voilà en quoi j'eus tort.

On trouvera parmi mes papiers les deux lettres dont je viens de parler. Celle du conseiller ne me surprit pas absolument, parceque je pensois comme lui, et comme beaucoup d'autres, que la constitution déclinante menaçoit la France d'un prochain délabrement. Les désastres d'une guerre malheureuse[2], qui tous venoient de la faute du gouvernement; l'incroyable désordre des finances, les tiraillements continuels de l'administration, partagée jusqu'alors entre deux ou trois ministres en guerre ouverte l'un avec l'autre, et qui, pour se nuire mutuellement, abymoient le royaume[3]; le mécontentement général du peuple

[1] Je savois, par exemple, que le président de..... étoit fort lié avec les encyclopédistes et les holbachiens. — [2] La guerre de sept ans. [3] Machault, contrôleur-général, et le comte d'Argenson, mi-

et de tous les ordres de l'état; l'entêtement d'une femme obstinée, qui, sacrifiant toujours à ses goûts ses lumières, si tant est qu'elle en eût, écartoit presque toujours des emplois les plus capables, pour placer ceux qui lui plaisoient le plus : tout concouroit à justifier la prévoyance du conseiller, et celle du public et la mienne. Cette prévoyance me mit même plusieurs fois en balance si je ne chercherois pas moi-même un asile hors du royaume, avant les troubles qui sembloient le menacer; mais rassuré par ma petitesse et par mon humeur paisible, je crus que, dans la solitude où je voulois vivre, nul orage ne pouvoit pénétrer jusqu'à moi; fâché seulement que, dans cet état de choses, M. de Luxembourg se prêtât à des commissions qui devoient le faire moins bien vouloir dans son gouvernement. J'aurois voulu qu'il s'y ménageât, à tout événement, une retraite, s'il arrivoit que la grande machine vînt à crouler, comme cela paroissoit à craindre dans l'état actuel des choses; et il me paroît encore à présent indubitable que, si toutes les rênes du gouvernement ne fussent enfin tombées dans une

nistre de la guerre, se battant, suivant l'expression du temps, *à coups de parlement et de clergé*, à quoi on peut ajouter le partage de la cour entre deux partis reconnoissant déja pour chefs, l'un, le duc d'Aiguillon, qui faisoit ou croyoit faire sa cour au dauphin; l'autre, le duc de Choiseul, alors comte de Stainville, courtisan de la favorite, madame de Pompadour.

seule main[1], la monarchie françoise seroit maintenant aux abois.

Tandis que mon état empiroit, l'impression de l'*Émile* se ralentissoit, et fut enfin tout-à-fait suspendue, sans que je pusse en apprendre la raison, sans que Guy daignât plus m'écrire ni me répondre, sans que je pusse avoir des nouvelles de personne, ni rien savoir de ce qui se passoit, M. de Malesherbes étant pour lors à la campagne. Jamais un malheur, quel qu'il soit, ne me trouble et ne m'abat, pourvu que je sache en quoi il consiste; mais mon penchant naturel est d'avoir peur des ténèbres : je redoute et je hais leur air noir; le mystère m'inquiète toujours, il est par trop antipathique avec mon naturel ouvert jusqu'à l'imprudence. L'aspect du monstre le plus hideux m'effraieroit peu, ce me semble; mais si j'entrevois de nuit une figure sous un drap blanc, j'aurai peur. Voilà donc mon imagination, qu'allumoit ce long silence, occupée à me tracer des fantômes. Plus j'avois à cœur la publication de mon dernier et meilleur ouvrage, plus je me tourmentois à chercher ce qui pouvoit l'accrocher; et toujours portant tout à l'extrême, dans la suspension de l'impression du livre, j'en croyois voir la suppression. Cependant n'en pouvant imaginer ni la cause ni la manière, je restois dans l'incertitude du

[1] Le duc de Choiseul.

monde la plus cruelle. J'écrivois lettres sur lettres à Guy, à M. de Malesherbes, à madame de Luxembourg; et les réponses ne venant point, ou ne venant pas quand je les attendois, je me troublois entièrement, je délirois. Malheureusement j'appris, dans le même temps, que le P. Griffet, jésuite, avoit parlé de l'*Émile*, et en avoit même rapporté des passages. A l'instant mon imagination part comme un éclair, et me dévoile tout le mystère d'iniquité : j'en vis la marche aussi clairement, aussi sûrement que si elle m'eût été révélée. Je me figurai que les jésuites, furieux du ton méprisant sur lequel j'avois parlé des colléges, s'étoient emparés de mon ouvrage; que c'étoient eux qui en accrochoient l'édition; qu'instruits par Guérin, leur ami, de mon état présent, et prévoyant ma mort prochaine, dont je ne doutois pas, ils vouloient retarder l'impression jusqu'alors, dans le dessein de tronquer, d'altérer mon ouvrage, et de me prêter, pour remplir leurs vues, des sentiments différents des miens. Il est étonnant quelle foule de faits et de circonstances vint dans mon esprit se calquer sur cette folie, et lui donner un air de vraisemblance, que dis-je! m'y montrer l'évidence et la démonstration. Guérin étoit totalement livré aux jésuites, je le savois. Je leur attribuai toutes les avances d'amitié qu'il m'avoit faites; je me persuadai que c'étoit

par leur impulsion qu'il m'avoit pressé de traiter avec Néaulme; que par ledit Néaulme ils avoient eu les premières feuilles de mon ouvrage, qu'ils avoient ensuite trouvé le moyen d'en arrêter l'impression chez Duchesne, et peut-être de s'emparer de mon manuscrit, pour y travailler à leur aise, jusqu'à ce que ma mort les laissât libres de le publier travesti à leur mode. J'avois toujours senti, malgré le patelinage du P. Berthier, que les jésuites ne m'aimoient pas, non seulement comme encyclopédiste, mais parceque tous mes principes étoient encore plus opposés à leurs maximes et à leur crédit que l'incrédulité de mes confrères, puisque le fanatisme athée et le fanatisme dévot se touchent par leur commune intolérance, peuvent même se réunir, comme ils ont fait à la Chine, et comme ils font contre moi; au lieu que la religion raisonnable et morale, ôtant tout pouvoir humain sur les consciences, ne laisse plus de ressource aux arbitres de ce pouvoir. Je savois que monsieur le chancelier étoit aussi fort ami des jésuites : je craignois que le fils, intimidé par le père, ne se vît forcé de leur abandonner l'ouvrage qu'il avoit protégé. Je croyois même voir l'effet de cet abandon dans les chicanes que l'on commençoit à me susciter sur les deux premiers volumes, où l'on exigeoit des cartons pour des riens; tandis que les deux autres volumes étoient,

comme on ne l'ignoroit pas, remplis de choses si fortes, qu'il eût fallu les refondre en entier, en les censurant comme les deux premiers. Je savois de plus, et M. de Malesherbes me le dit lui-même, que l'abbé de Grave, qu'il avoit chargé de l'inspection de cette édition, étoit encore un autre partisan des jésuites. Je ne voyois par-tout que jésuites, sans songer qu'à la veille d'être anéantis, et tout occupés de leur propre défense, ils avoient autre chose à faire que d'aller tracasser sur l'impression d'un livre où il ne s'agissoit pas d'eux. J'ai tort de dire *sans songer*, car j'y songeois très bien; et c'est même une objection que M. de Malesherbes eut soin de me faire sitôt qu'il fut instruit de ma vision: mais par un autre de ces travers d'un homme qui du fond de sa retraite veut juger du secret des grandes affaires, dont il ne sait rien, je ne voulus jamais croire que les jésuites fussent en danger, et je regardois le bruit qui s'en répandoit comme un leurre de leur part pour endormir leurs adversaires. Leurs succès passés, qui ne s'étoient jamais démentis, me donnoient une si terrible idée de leur puissance, que je déplorois déja l'avilissement du parlement. Je savois que M. de Choiseul avoit étudié chez les jésuites, que madame de Pompadour n'étoit point mal avec eux, et que leur ligue avec les favorites et les ministres avoit toujours paru avantageuse aux uns et aux autres

contre leurs ennemis communs. La cour paroissoit ne se mêler de rien; et, persuadé que, si la société recevoit un jour quelque rude échec, ce ne seroit jamais le parlement qui seroit assez fort pour le lui porter, je tirois de cette inaction de la cour le fondement de leur confiance et l'augure de leur triomphe. Enfin, ne voyant dans tous les bruits du jour qu'une feinte et des piéges de leur part, en leur croyant dans leur sécurité du temps pour vaquer à tout, je ne doutois pas qu'ils n'écrasassent dans peu le jansénisme, et le parlement, et les encyclopédistes, et tout ce qui n'auroit pas porté leur joug; et qu'enfin s'ils laissoient paroître mon livre, ce ne fût qu'après l'avoir transformé au point de s'en faire une arme, en se prévalant de mon nom pour surprendre mes lecteurs.

Je me sentois mourant; j'ai peine à comprendre comment cette extravagance ne m'acheva pas [1]; tant l'idée de ma mémoire déshonorée après moi, dans mon plus digne et meilleur livre, m'étoit effroyable. Jamais je n'ai tant craint de mourir; et je crois que, si j'étois mort dans ces circonstances, je serois mort désespéré. Aujourd'hui même, que je vois marcher sans obstacle à son exécution le plus noir, le plus affreux complot qui jamais ait

[1] * Voyez les lettres à M. Moultou, des 12 et 23 décembre 1761, et 30 mai 1762; à madame de Luxembourg, du 13 décembre 1761, et à M. de Malesherbes, du 23 décembre même année.

été tramé contre la mémoire d'un homme, je mourrai beaucoup plus tranquille, certain de laisser dans mes écrits un témoignage de moi qui triomphera tôt ou tard des complots des hommes.

(1762.) — M. de Malesherbes, témoin et confident de mes agitations, se donna, pour les calmer, des soins qui prouvent son inépuisable bonté de cœur. Madame de Luxembourg concourut à cette bonne œuvre, et fut plusieurs fois chez Duchesne, pour savoir à quoi en étoit cette édition. Enfin, l'impression fut reprise et marcha plus rondement, sans que jamais j'aie pu savoir pourquoi elle avoit été suspendue. M. de Malesherbes prit la peine de venir à Montmorency pour me tranquilliser: il en vint à bout; et ma parfaite confiance en sa droiture, l'ayant emporté sur l'égarement de ma pauvre tête, rendit efficace tout ce qu'il fit pour m'en ramener. Après ce qu'il avoit vu de mes angoisses et de mon délire, il étoit naturel qu'il me trouvât très à plaindre: aussi fit-il. Les propos incessamment rebattus de la cabale philosophique qui l'entouroit lui revinrent à l'esprit. Quand j'allai vivre à l'Ermitage, ils publièrent, comme je l'ai déja dit, que je n'y tiendrois pas long-temps. Quand ils virent que je persévérois, ils dirent que c'étoit par obstination, par orgueil, par honte de m'en dédire; mais que je m'y ennuyois à périr, et que j'y vivois très malheureux. M. de Malesherbes le

crut et me l'écrivit; sensible à cette erreur dans un homme pour qui j'avois tant d'estime, je lui écrivis quatre lettres consécutives, où, lui exposant les vrais motifs de ma conduite, je lui décrivis fidèlement mes goûts, mes penchants, mon caractère, et tout ce qui se passoit dans mon cœur. Ces quatre lettres, faites sans brouillon, rapidement, à trait de plume, et sans même avoir été relues, sont peut-être la seule chose que j'aie écrite avec facilité dans toute ma vie; ce qui est bien étonnant, au milieu de mes souffrances et de l'extrême abattement où j'étois. Je gémissois, en me sentant défaillir, de penser que je laissois dans l'esprit des honnêtes gens une opinion de moi si peu juste; et, par l'esquisse tracée à la hâte dans ces quatre lettres, je tâchois de suppléer en quelque sorte aux mémoires que j'avois projetés. Ces lettres, qui plurent à M. de Malesherbes, et qu'il montra dans Paris, sont en quelque façon le sommaire de ce que j'expose ici plus en détail, et méritent, à ce titre, d'être conservées. On trouvera parmi mes papiers la copie qu'il en fit faire à ma prière, et qu'il m'envoya quelques années après.

La seule chose qui m'affligeoit désormais dans l'opinion de ma mort prochaine étoit de n'avoir aucun homme lettré de confiance, entre les mains duquel je pusse déposer mes papiers, pour en faire après moi le triage. Depuis mon voyage de

Genève, je m'étois lié d'amitié avec Moultou; j'avois de l'inclination pour ce jeune homme, et j'aurois desiré qu'il vînt me fermer les yeux. Je lui marquai ce desir, et je crois qu'il auroit fait avec plaisir cet acte d'humanité, si ses affaires et sa famille le lui eussent permis. Privé de cette consolation, je voulus du moins lui marquer ma confiance, en lui envoyant la profession de foi du Vicaire avant la publication. Il en fut content; mais il ne me parut pas dans sa réponse partager la sécurité avec laquelle j'en attendois pour lors l'effet. Il desira d'avoir de moi quelque morceau que n'eût personne autre. Je lui envoyai une oraison funèbre du feu duc d'Orléans, que j'avois faite pour l'abbé Darty, et qui ne fut pas prononcée, parceque, contre son attente, ce ne fut pas lui qui en fut chargé.

L'impression, après avoir été reprise, se continua, s'acheva même assez tranquillement, et j'y remarquai ceci de singulier, qu'après les cartons qu'on avoit sévèrement exigés pour les deux premiers volumes, on passa les deux derniers sans rien dire, et sans que leur contenu fit aucun obstacle à sa publication. J'eus pourtant encore quelque inquiétude que je ne dois pas passer sous silence. Après avoir eu peur des jésuites, j'eus peur des jansénistes et des philosophes. Ennemi de tout ce qui s'appelle parti, faction, cabale, je

n'ai jamais rien attendu de bon des gens qui en sont. Les *Commères* avoient, depuis un temps, quitté leur ancienne demeure, et s'étoient établis tout à côté de moi; en sorte que de leur chambre on entendoit tout ce qui se disoit dans la mienne et sur ma terrasse, et que de leur jardin on pouvoit très aisément escalader le petit mur qui le séparoit de mon donjon. J'avois fait de ce donjon mon cabinet de travail, en sorte que j'y avois une table couverte d'épreuves et de feuilles de l'*Émile* et du *Contrat social;* et brochant ces feuilles à mesure qu'on me les envoyoit, j'avois là tous mes volumes long-temps avant qu'on les publiât. Mon étourderie, ma négligence, ma confiance en M. Mathas, dans le jardin duquel j'étois clos, faisoient que souvent, oubliant de fermer le soir mon donjon, je le trouvois le matin tout ouvert; ce qui ne m'eût guère inquiété, si je n'avois cru remarquer du dérangement dans mes papiers. Après avoir fait plusieurs fois cette remarque, je devins plus soigneux de fermer le donjon. La serrure étoit mauvaise, la clef ne fermoit qu'à demi-tour. Devenu plus attentif, je trouvai un plus grand dérangement encore que quand je laissois tout ouvert. Enfin, un de mes volumes se trouva éclipsé pendant un jour et deux nuits, sans qu'il me fût possible de savoir ce qu'il étoit devenu jusqu'au matin du troisième jour, que je

le retrouvai sur ma table. Je n'eus ni n'ai jamais eu de soupçons sur M. Mathas, ni sur son neveu, M. Dumoulin, sachant qu'ils m'aimoient l'un et l'autre, et prenant en eux toute confiance. Je commençois d'en avoir moins dans les *Commères*. Je savois que, quoique jansénistes, ils avoient quelque liaison avec d'Alembert et logeoient dans la même maison. Cela me donna quelque inquiétude et me rendit plus attentif. Je retirai mes papiers dans ma chambre, et je cessai tout-à-fait de voir ces gens-là, ayant su d'ailleurs qu'ils avoient fait parade, dans plusieurs maisons, du premier volume de l'*Émile* que j'avois eu l'imprudence de leur prêter. Quoiqu'ils continuassent d'être mes voisins jusqu'à mon départ, je n'ai plus eu de communication avec eux depuis lors.

Le *Contrat social* parut un mois ou deux avant l'*Émile*. Rey, dont j'avois toujours exigé qu'il n'introduiroit jamais furtivement en France aucun de mes livres, s'adressa au magistrat pour obtenir la permission de faire entrer celui-ci par Rouen, où il fit par mer son envoi. Rey n'eut aucune réponse: ses ballots restèrent à Rouen plusieurs mois, au bout desquels on les lui renvoya, après avoir tenté de les confisquer; mais il fit tant de bruit, qu'on les lui rendit. Des curieux en tirèrent d'Amsterdam quelques exemplaires qui circulèrent avec peu de bruit. Mauléon, qui en avoit ouï

parler, et qui même en avoit vu quelque chose, m'en parla d'un ton mystérieux qui me surprit, et qui m'eût inquiété même, si, certain d'être en régle à tous égards et de n'avoir nul reproche à me faire, je ne m'étois tranquillisé par ma grande maxime. Je ne doutois pas même que M. de Choiseul, déja bien disposé pour moi, et sensible à l'éloge que mon estime pour lui m'en avoit fait faire dans cet ouvrage, ne me soutînt en cette occasion contre la malveillance de madame de Pompadour.

J'avois assurément lieu de compter alors, autant que jamais, sur les bontés de M. de Luxembourg et sur son appui dans le besoin; car jamais il ne me donna de marques d'amitié ni plus fréquentes, ni plus touchantes. Au voyage de Pâques, mon triste état ne me permettant pas d'aller au château, il ne manqua pas un seul jour de me venir voir; et enfin, me voyant souffrir sans relâche, il fit tant qu'il me détermina à voir le frère Côme, l'envoya chercher, me l'amena lui-même, et eut le courage, rare certes et méritoire dans un grand seigneur, de rester chez moi durant l'opération, qui fut cruelle et longue. Il n'étoit pourtant question que d'être sondé; mais je n'avois jamais pu l'être, même par Morand, qui s'y prit à plusieurs fois, et toujours sans succès. Le frère Côme, qui avoit la main d'une adresse et d'une

légèreté sans égale, vint à bout enfin d'introduire une très petite algalie, après m'avoir beaucoup fait souffrir pendant plus de deux heures, durant lesquelles je m'efforçai de retenir les plaintes, pour ne pas déchirer le cœur sensible du bon maréchal. Au premier examen, le frère Côme crut trouver une grosse pierre, et me le dit; au second, il ne la trouva plus. Après avoir recommencé une seconde et une troisième fois, avec un soin et une exactitude qui me firent trouver le temps fort long, il déclara qu'il n'y avoit point de pierre, mais que la prostate étoit squirreuse et d'une grosseur surnaturelle; il trouva la vessie grande et en bon état, et finit par me déclarer que je souffrirois beaucoup, et que je vivrois long-temps. Si la seconde prédiction s'accomplit aussi bien que la première mes maux ne sont pas prêts à finir.

C'est ainsi qu'après avoir été traité successivement pendant tant d'années, de vingt maux que je n'avois pas, je finis par savoir que ma maladie incurable, sans être mortelle, dureroit autant que moi. Mon imagination, réprimée par cette connoissance, ne me fit plus voir en perspective une mort cruelle dans les douleurs du calcul. Je cessai de craindre qu'un bout de bougie, qui s'étoit rompu dans l'urètre il y avoit long-temps, n'eût fait le noyau d'une pierre. Délivré des maux ima-

ginaires, plus cruels pour moi que les maux réels, j'endurai plus paisiblement ces derniers. Il est constant que depuis ce temps j'ai beaucoup moins souffert de ma maladie que je n'avois fait jusqu'alors; et je ne me rappelle jamais que je dois ce soulagement à M. de Luxembourg, sans m'attendrir de nouveau sur sa mémoire.

Revenu pour ainsi dire à la vie, et plus occupé que jamais du plan sur lequel j'en voulois passer le reste, je n'attendois, pour l'exécuter, que la publication de l'*Émile*. Je songeois à la Touraine, où j'avois déja été, et qui me plaisoit beaucoup, tant pour la douceur du climat que pour celle des habitants.

La terra molle e lieta e dilettosa
Simili a se gli abitator produce [1].

J'avois déja parlé de mon projet à M. de Luxembourg, qui m'en avoit voulu détourner; je lui en reparlai derechef comme d'une chose résolue. Alors il me proposa le château de Merlou, à quinze lieues de Paris, comme un asile qui pouvoit me convenir, et dans lequel ils se feroient l'un et l'autre un plaisir de m'établir. Cette proposition me toucha et ne me déplut pas. Avant toute chose, il falloit voir le lieu; nous convînmes du jour où monsieur le maréchal enverroit son valet

[1] « Le pays est riant, agréable, d'une culture facile, et ses habitants lui ressemblent en tout point. » TASSO.

de chambre avec une voiture, pour m'y conduire. Je me trouvai ce jour-là fort incommodé; il fallut remettre la partie, et les contre-temps qui survinrent m'empêchèrent de l'exécuter. Ayant appris depuis que la terre de Merlou n'étoit pas à monsieur le maréchal, mais à madame, je m'en consolai plus aisément de n'y être pas allé.

L'*Émile* parut enfin, sans que j'entendisse plus parler de cartons ni d'aucune difficulté. Avant sa publication, monsieur le maréchal me redemanda toutes les lettres de M. de Malesherbes qui se rapportoient à cet ouvrage. Ma grande confiance en tous les deux, ma profonde sécurité, m'empêchèrent de réfléchir à ce qu'il[1] y avoit d'extraordinaire et même d'inquiétant dans cette demande. Je rendis les lettres, hors une ou deux, qui par mégarde étoient restées dans des livres. Quelque temps auparavant, M. de Malesherbes m'avoit marqué qu'il retireroit les lettres que j'avois écrites à Duchesne durant mes alarmes au sujet des jésuites, et il faut avouer que ces lettres ne faisoient pas grand honneur à ma raison. Mais je lui marquai qu'en nulle chose je ne voulois passer pour meilleur que je n'étois, et qu'il pouvoit lui laisser les lettres. J'ignore ce qu'il a fait.

La publication de ce livre ne se fit point avec cet éclat d'applaudissements qui suivoit celle de

[1] VAR. « . . . de réfléchir sur ce qu'il... »

tous mes écrits. Jamais ouvrage n'eut de si grands éloges particuliers, ni si peu d'approbation publique. Ce que m'en dirent, ce que m'en écrivirent les gens les plus capables d'en juger, me confirma que c'étoit là le meilleur de mes écrits, ainsi que le plus important. Mais tout cela fut dit avec les précautions les plus bizarres; comme s'il eût importé de garder le secret du bien que l'on en pensoit. Madame de Boufflers, qui me marqua que l'auteur de ce livre méritoit des statues et les hommages de tous les humains, me pria sans façon, à la fin de son billet, de le lui renvoyer. D'Alembert, qui m'écrivit que cet ouvrage décidoit de ma supériorité, et devoit me mettre à la tête de tous les gens de lettres, ne signa point sa lettre, quoiqu'il eût signé toutes celles qu'il m'avoit écrites jusqu'alors. Duclos, ami sûr, homme vrai, mais circonspect, et qui faisoit cas de ce livre, évita de m'en parler par écrit: la Condamine se jeta sur la Profession de foi, et battit la campagne; Clairaut se borna, dans sa lettre, au même morceau; mais il ne craignit pas d'exprimer l'émotion que sa lecture lui avoit donnée, et il me marqua, en propres termes, que cette lecture avoit réchauffé sa vieille ame: de tous ceux à qui j'avois envoyé mon livre, il fut le seul qui dit hautement et librement à tout le monde tout le bien qu'il en pensoit.

Mathas, à qui j'en avois aussi donné un exemplaire avant qu'il fût en vente, le prêta à M. de Blaire, conseiller au parlement, père de l'intendant de Strasbourg. M. de Blaire avoit une maison de campagne à Saint-Gratien, et Mathas, son ancienne connoissance, l'y alloit voir quelquefois quand il pouvoit aller. Il lui fit lire l'*Emile* avant qu'il fût public. En le lui rendant, M. de Blaire lui dit ces propres mots, qui me furent rendus le même jour : « M. Mathas, voilà un fort beau livre, mais dont il sera parlé dans peu, plus qu'il ne seroit à desirer pour l'auteur. » Quand il me rapporta ce propos, je ne fis qu'en rire, et je n'y vis que l'importance d'un homme de robe, qui met du mystère à tout. Tous les propos inquiétants qui me revinrent ne me firent pas plus d'impression; et loin de prévoir en aucune sorte la catastrophe à laquelle je touchois, certain de l'utilité, de la beauté de mon ouvrage; certain d'être en règle à tous égards; certain, comme je croyois l'être, de tout le crédit de madame de Luxembourg et même de la faveur du ministère, je m'applaudissois du parti que j'avois pris, de me retirer au milieu de mes triomphes, et lorsque je venois d'écraser tous mes envieux.

Une seule chose m'alarmoit dans la publication de ce livre, et cela, moins pour ma sûreté que pour l'acquit de mon cœur. A l'Ermitage, à

Montmorency, j'avois vu de près et avec indignation les vexations qu'un soin jaloux des plaisirs des princes fait exercer sur les malheureux paysans forcés de souffrir le dégât que le gibier fait dans leurs champs, sans oser se défendre qu'à force de bruit, et forcés de passer les nuits dans leurs fèves et leurs pois, avec des chaudrons, des tambours, des sonnettes, pour écarter les sangliers. Témoin de la dureté barbare avec laquelle M. le comte de Charolois faisoit traiter ces pauvres gens, j'avois fait, vers la fin de l'*Émile*, une sortie sur cette cruauté. Autre infraction à mes maximes, qui n'est pas restée impunie. J'appris que les officiers de M. le prince de Conti n'en usoient guère moins durement sur ses terres; je tremblois que ce prince, pour lequel j'étois pénétré de respect et de reconnoissance, ne prît pour lui ce que l'humanité révoltée m'avoit fait dire pour son oncle, et ne s'en tînt offensé. Cependant, comme ma conscience me rassuroit pleinement sur cet article, je me tranquillisai sur son témoignage, et je fis bien. Du moins, je n'ai jamais appris que ce prince ait fait la moindre attention à ce passage, écrit longtemps avant que j'eusse l'honneur d'être connu de lui.

Peu de jours avant ou après la publication de mon livre, car je ne me rappelle pas bien exactement le temps, parut un autre ouvrage sur le

même sujet, tiré mot à mot de mon premier volume, hors quelques platises dont on avoit entremêlé cet extrait. Ce livre portoit le nom d'un Génevois appelé Balexsert; et il étoit dit dans le titre, qu'il avoit remporté le prix à l'académie de Harlem. Je compris aisément que cette académie et ce prix étoient d'une création toute nouvelle, pour déguiser le plagiat aux yeux du public; mais je vis aussi qu'il y avoit à cela quelque intrigue antérieure, à laquelle je ne comprenois rien; soit par la communication de mon manuscrit, sans quoi ce vol n'auroit pu se faire; soit pour bâtir l'histoire de ce prétendu prix, à laquelle il avoit bien fallu donner quelque fondement. Ce n'est que bien des années après que, sur un mot échappé à d'Ivernois, j'ai pénétré le mystère et entrevu ceux qui avoient mis en jeu le sieur Balexsert.

Les sourds mugissements qui précèdent l'orage commençoient à se faire entendre, et tous les gens un peu pénétrants virent bien qu'il se couvoit, au sujet de mon livre et de moi, quelque complot qui ne tarderoit pas d'éclater. Pour moi, ma sécurité, ma stupidité fut telle, que, loin de prévoir mon malheur, je n'en soupçonnai pas même la cause, après en avoir ressenti l'effet. On commença par répandre avec assez d'adresse, qu'en sévissant contre les jésuites on ne pouvoit marquer une indulgence partiale pour les livres et

les auteurs qui attaquoient la religion. On me reprochoit d'avoir mis mon nom à l'*Émile*, comme si je ne l'avois pas mis à tous mes autres écrits, auxquels on n'avoit rien dit. Il sembloit qu'on craignît de se voir forcé à quelques démarches qu'on feroit à regret, mais que les circonstances rendoient nécessaires, et auxquelles mon imprudence avoit donné lieu. Ces bruits me parvinrent et ne m'inquiétèrent guère: il ne me vint pas même à l'esprit qu'il pût y avoir dans toute cette affaire la moindre chose qui me regardât personnellement, moi qui me sentois si parfaitement irréprochable, si bien appuyé, si bien en régle à tous égards, et qui ne craignois pas que madame de Luxembourg me laissât dans l'embarras, pour un tort qui, s'il existoit, étoit tout entier à elle seule. Mais sachant en pareil cas comme les choses se passent, et que l'usage est de sévir contre les libraires, en ménageant les auteurs, je n'étois pas sans inquiétude pour le pauvre Duchesne, si M. de Malesherbes venoit à l'abandonner.

Je restai tranquille. Les bruits augmentèrent, et changèrent bientôt de ton. Le public, et sur-tout le parlement, sembloit s'irriter par ma tranquillité. Au bout de quelques jours la fermentation devint terrible; et les menaces, changeant d'objet, s'adressèrent directement à moi. On entendoit dire tout ouvertement aux parlementaires qu'on

n'avançoit rien à brûler les livres, et qu'il falloit brûler les auteurs[1]. Pour les libraires, on n'en parloit point. La première fois que ces propos, plus dignes d'un inquisiteur de Goa que d'un sénateur, me revinrent, je ne doutai point que ce ne fût une invention des Holbachiens pour tâcher de m'effrayer et de m'exciter à fuir. Je ris de cette puérile ruse, et je me disois, en me moquant d'eux, que, s'ils avoient su la vérité des choses, ils auroient cherché quelque autre moyen de me faire peur: mais la rumeur enfin devint telle, qu'il fut clair que c'étoit tout de bon. Monsieur et madame de Luxembourg avoient cette année avancé leur second voyage de Montmorency, de sorte qu'ils y étoient au commencement de juin. J'y entendis très peu parler de mes nouveaux livres, malgré le bruit qu'ils faisoient à Paris, et les maîtres de la maison ne m'en parloient point du tout. Un matin cependant, que j'étois seul avec M. de Luxembourg, il me dit: Avez-vous parlé mal de M. de Choiseul dans le *Contrat social?* Moi! lui dis-je en reculant de surprise, non; je vous jure; mais j'en ai fait en revanche, et d'une plume qui n'est pas louangeuse, le plus bel éloge que jamais ministre ait reçu. Et tout de suite je lui rapportai le passage. Et dans l'*Émile?* reprit-il. Pas un mot,

[1] VAR. « . . . Qu'il falloit s'adresser directement aux auteurs. La première fois... »

répondis-je; il n'y a pas un seul mot qui le regarde. Ah! dit-il avec plus de vivacité qu'il n'en avoit d'ordinaire, il falloit faire la même chose dans l'autre livre, ou être plus clair! J'ai cru l'être, ajoutai-je; je l'estimois assez pour cela. Il alloit reprendre la parole; je le vis prêt à s'ouvrir; il se retint et se tut. Malheureuse politique de courtisan, qui dans les meilleurs cœurs domine l'amitié même!

Cette conversation, quoique courte, m'éclaira sur ma situation, du moins à certain égard, et me fit comprendre que c'étoit bien à moi qu'on en vouloit. Je déplorai cette inouïe fatalité qui tournoit à mon préjudice tout ce que je disois et faisois de bien. Cependant, me sentant pour plastron dans cette affaire madame de Luxembourg et M. de Malesherbes, je ne voyois pas comment on pouvoit s'y prendre pour les écarter et venir jusqu'à moi: car d'ailleurs, je sentis bien dès-lors qu'il ne seroit plus question d'équité ni de justice, et qu'on ne s'embarrasseroit pas d'examiner si j'avois réellement tort ou non. L'orage, cependant, grondoit de plus en plus. Il n'y avoit pas jusqu'à Néaulme qui, dans la diffusion de son bavardage, ne me montrât du regret de s'être mêlé de cet ouvrage, et la certitude où il paroissoit être du sort qui menaçoit le livre et l'auteur. Une chose pourtant me rassuroit toujours: je voyois madame de

Luxembourg si tranquille, si contente, si riante même, qu'il falloit bien qu'elle fût sûre de son fait, pour n'avoir pas la moindre inquiétude à mon sujet, pour ne pas me dire un seul mot de commisération ni d'excuse, pour voir le tour que prendroit cette affaire, avec autant de sang froid que si elle ne s'en fût point mêlée, et qu'elle n'eût pas pris à moi le moindre intérêt. Ce qui me surprenoit étoit qu'elle ne me disoit rien du tout. Il me sembloit qu'elle auroit dû me dire quelque chose. Madame de Boufflers paroissoit moins tranquille. Elle alloit et venoit avec un air d'agitation, se donnant beaucoup de mouvement, et m'assurant que M. le prince de Conti s'en donnoit beaucoup aussi pour parer le coup qui m'étoit préparé, et qu'elle attribuoit toujours aux circonstances présentes, dans lesquelles il importoit au parlement de ne pas se laisser accuser par les jésuites d'indifférence sur la religion. Elle paroissoit cependant peu compter sur le succès des démarches du prince et des siennes. Ses conversations, plus alarmantes que rassurantes, tendoient toutes à m'engager à la retraite, et elle me conseilloit toujours l'Angleterre, où elle m'offroit beaucoup d'amis, entre autres le célèbre Hume, qui étoit le sien depuis long-temps. Voyant que je persistois à rester tranquille, elle prit un tour plus capable de m'ébranler. Elle me fit entendre que si j'étois arrêté et interrogé, je

me mettois dans la nécessité de nommer madame de Luxembourg, et que son amitié pour moi méritoit bien que je ne m'exposasse pas à la compromettre. Je répondis qu'en pareil cas elle pouvoit rester tranquille, et que je ne la compromettrois point. Elle répliqua que cette résolution étoit plus facile à prendre qu'à exécuter; et en cela elle avoit raison, sur-tout pour moi, bien déterminé à ne jamais me parjurer ni mentir devant les juges, quelque risque qu'il pût y avoir à dire la vérité.

Voyant que cette réflexion m'avoit fait quelque impression, sans cependant que je pusse me résoudre à fuir, elle me parla de la Bastille pour quelques semaines, comme d'un moyen de me soustraire à la juridiction du parlement, qui ne se mêle pas des prisonniers d'état. Je n'objectai rien contre cette singulière grace, pourvu qu'elle ne fût pas sollicitée en mon nom. Comme elle ne m'en parla plus, j'ai jugé dans la suite qu'elle n'avoit proposé cette idée que pour me sonder, et qu'on n'avoit pas voulu d'un expédient qui finissoit tout.

Peu de jours après, monsieur le maréchal reçut du curé de Deuil, ami de Grimm et de madame d'Épinay, une lettre portant l'avis qu'il disoit avoir eu de bonne part, que le parlement devoit procéder contre moi avec la dernière sévérité, et que tel jour, qu'il marqua, je serois décrété de prise

de corps. Je jugeai cet avis de fabrique holbachique; je savois que le parlement étoit très attentif aux formes, et que c'étoit toutes les enfreindre que de commencer en cette occasion par un décret de prise de corps, avant de savoir juridiquement si j'avois le livre, et si réellement j'en étois l'auteur. Il n'y a, disois-je à madame de Boufflers, que les crimes qui portent atteinte à la sûreté publique dont sur le simple indice on décrète les accusés de prise de corps, de peur qu'ils n'échappent au châtiment. Mais quand on veut punir un délit tel que le mien, qui mérite des honneurs et des récompenses, on procède contre le livre, et l'on évite autant qu'on peut de s'en prendre à l'auteur. Elle me fit à cela une distinction subtile, que j'ai oubliée, pour me prouver que c'étoit par faveur qu'on me décrétoit de prise de corps, au lieu de m'assigner pour être ouï. Le lendemain je reçus une lettre de Guy, qui me marquoit que, s'étant trouvé le même jour chez monsieur le procureur-général, il avoit vu sur son bureau le brouillon d'un réquisitoire contre l'*Émile* et son auteur. Notez que ledit Guy étoit l'associé de Duchesne, qui avoit imprimé l'ouvrage, lequel, fort tranquille pour son propre compte, donnoit par charité cet avis à l'auteur. On peut juger combien tout cela me parut croyable! Il étoit si simple, si naturel qu'un libraire admis à l'audience de monsieur le

procureur-général lût tranquillement les manuscrits et brouillons épars sur le bureau de ce magistrat! Madame de Boufflers et d'autres me confirmèrent la même chose. Sur les absurdités dont on me rebattoit incessamment les oreilles, j'étois tenté de croire que tout le monde étoit devenu fou.

Sentant bien qu'il y avoit sous tout cela quelque mystère qu'on ne vouloit pas me dire, j'attendois tranquillement l'événement, me reposant sur ma droiture et mon innocence en toute cette affaire, et trop heureux, quelque persécution qui dût m'attendre, d'être appelé à l'honneur de souffrir pour la vérité. Loin de craindre et de me tenir caché, j'allois tous les jours au château, et je faisois les après-midi ma promenade ordinaire. Le 8 juin, veille du décret, je la fis avec deux professeurs oratoriens, le P. Alamanni et le P. Mandard. Nous portâmes aux Champeaux un petit goûter que nous mangeâmes de grand appétit. Nous avions oublié des verres: nous y suppléâmes par des chalumeaux de seigle, avec lesquels nous aspirions le vin dans la bouteille, nous piquant de choisir des tuyaux bien larges, pour pomper à qui mieux mieux. Je n'ai de ma vie été si gai.

J'ai conté comment je perdis le sommeil dans ma jeunesse. Depuis lors j'avois pris l'habitude de lire tous les soirs dans mon lit jusqu'à ce que je

sentisse mes yeux s'appesantir. Alors j'éteignois ma bougie, et je tâchois de m'assoupir quelques instants qui ne duroient guère. Ma lecture ordinaire du soir étoit la Bible, et je l'ai lue entière au moins cinq ou six fois de suite de cette façon. Ce soir-là, me trouvant plus éveillé qu'à l'ordinaire, je prolongeai plus long-temps ma lecture, je lus tout entier le livre qui finit par le Lévite[1] d'Éphraïm, et qui, si je ne me trompe, est le livre des Juges; car je ne l'ai pas revu depuis ce temps-là. Cette histoire m'affecta beaucoup, et j'en étois occupé dans une espèce de rêve, quand tout-à-coup j'en fus tiré par du bruit et de la lumière. Thérèse, qui la portoit, éclairoit M. La Roche, qui, me voyant lever brusquement sur mon séant, me dit: Ne vous alarmez pas; c'est de la part de madame la maréchale, qui vous écrit et vous envoie une lettre de M. le prince de Conti. En effet, dans la lettre de madame de Luxembourg, je trouvai celle qu'un exprès de ce prince venoit de lui apporter, portant avis que, malgré tous ses efforts, on étoit déterminé à procéder contre moi à toute rigueur. La fermentation, lui marquoit-il, est extrême; rien ne peut parer le coup; la cour l'exige, le parlement le veut; à sept heures du matin il sera décrété de prise de corps, et l'on enverra sur-le-champ le saisir; j'ai obtenu qu'on

[1] Var. « . . . qui finit par l'histoire du Lévite... »

ne le poursuivra pas s'il s'éloigne; mais s'il persiste à vouloir se laisser prendre, il sera pris. La Roche me conjura, de la part de madame la maréchale, de me lever et d'aller conférer avec elle. Il étoit deux heures; elle venoit de se coucher. Elle vous attend, ajouta-t-il, et ne veut pas s'endormir sans vous avoir vu. Je m'habillai à la hâte, et j'y courus.

Elle me parut agitée. C'étoit la première fois. Son trouble me toucha. Dans ce moment de surprise, au milieu de la nuit, je n'étois pas moi-même exempt d'émotion: mais en la voyant je m'oubliai moi-même pour ne penser qu'à elle et au triste rôle qu'elle alloit jouer, si je me laissois prendre; car, me sentant assez de courage pour ne dire jamais que la vérité, dût-elle me nuire et me perdre, je ne me sentois ni assez de présence d'esprit, ni assez d'adresse, ni peut-être assez de fermeté pour éviter de la compromettre[1] si j'étois vivement pressé. Cela me décida à sacrifier ma gloire à sa tranquillité, à faire pour elle, en cette occasion, ce que rien ne m'eût fait faire pour moi. Dans l'instant que ma résolution fut prise, je la lui déclarai, ne voulant point gâter le prix de mon sacrifice en le lui faisant acheter. Je suis certain qu'elle ne put se tromper sur mon motif; cependant elle ne me dit pas un mot qui marquât qu'elle

[1] VAR. « ... de compromettre madame de Luxembourg si... »

y fût sensible. Je fus choqué de cette indifférence, au point de balancer à me rétracter : mais monsieur le maréchal survint ; madame de Boufflers arriva de Paris quelques moments après. Ils firent ce qu'auroit dû faire madame de Luxembourg. Je me laissai flatter ; j'eus honte de me dédire, et il ne fut plus question que du lieu de ma retraite et du temps de mon départ. M. de Luxembourg me proposa de rester chez lui quelques jours incognito, pour délibérer et prendre mes mesures plus à loisir ; je n'y consentis point, non plus qu'à la proposition d'aller secrètement au Temple. Je m'obstinai à vouloir partir dès le même jour, plutôt que de rester caché où que ce pût être.

Sentant que j'avois des ennemis secrets et puissants dans le royaume, je jugeai que, malgré mon attachement pour la France, j'en devois sortir pour assurer ma tranquillité. Mon premier mouvement fut de me retirer à Genève ; mais un instant de réflexion suffit pour me dissuader de faire cette sottise. Je savois que le ministère de France, encore plus puissant à Genève qu'à Paris, ne me laisseroit pas plus en paix dans une de ces villes que dans l'autre, s'il avoit résolu de me tourmenter. Je savois que le *Discours sur l'Inégalité* avoit excité contre moi, dans le conseil, une haine d'autant plus dangereuse qu'il n'osoit la manifester. Je savois qu'en dernier lieu, quand *la*

*Nouvelle Héloïse* parut, il s'étoit pressé de la défendre, à la sollicitation du docteur Tronchin; mais voyant que personne ne l'imitoit, pas même à Paris, il eut honte de cette étourderie, et retira la défense. Je ne doutois pas que, trouvant ici l'occasion plus favorable, il n'eût grand soin d'en profiter. Je savois que, malgré tous les beaux semblants, il régnoit contre moi, dans tous les cœurs génevois, une secréte jalousie, qui n'attendoit que l'occasion de s'assouvir. Néanmoins, l'amour de la patrie me rappeloit dans la mienne; et si j'avois pu me flatter d'y vivre en paix, je n'aurois pas balancé: mais l'honneur ni la raison ne me permettant pas de m'y réfugier comme un fugitif, je pris le parti de m'en rapprocher seulement, et d'aller attendre en Suisse celui qu'on prendroit à Genève à mon égard. On verra bientôt que cette incertitude ne dura pas long-temps.

Madame de Boufflers désapprouva beaucoup cette résolution, et fit de nouveaux efforts pour m'engager à passer en Angleterre. Elle ne m'ébranla pas. Je n'ai jamais aimé l'Angleterre ni les Anglois; toute l'éloquence de madame de Boufflers, loin de vaincre ma répugnance, sembloit l'augmenter, sans que je susse pourquoi.

Décidé à partir le même jour, je fus dès le matin parti pour tout le monde; et La Roche, par qui j'envoyai chercher mes papiers, ne voulut pas

dire à Thérèse elle-même si je l'étois ou ne l'étois pas. Depuis que j'avois résolu d'écrire un jour mes Mémoires, j'avois accumulé beaucoup de lettres et autres papiers, de sorte qu'il fallut plusieurs voyages. Une partie de ces papiers déja triés furent mis à part, et je m'occupai le reste de la matinée à trier les autres, afin de n'emporter que ce qui pouvoit m'être utile, et brûler le reste. M. de Luxembourg voulut bien m'aider à ce travail, qui se trouva si long que nous ne pûmes achever dans la matinée, et je n'eus le temps de rien brûler. Monsieur le maréchal m'offrit de se charger du reste de ce triage, de brûler le rebut lui-même, sans s'en rapporter à qui que ce fût, et de m'envoyer tout ce qui auroit été mis à part. J'acceptai l'offre, fort aise d'être délivré de ce soin, pour pouvoir passer le peu d'heures qui me restoient avec des personnes si chères, que j'allois quitter pour jamais. Il prit la clef de la chambre où je laissois ces papiers, et, à mon instante prière, il envoya chercher ma pauvre tante qui se consumoit dans la perplexité mortelle de ce que j'étois devenu, et de ce qu'elle alloit devenir, et attendant à chaque instant les huissiers, sans savoir comment se conduire et que leur répondre. La Roche l'amena au château, sans lui rien dire; elle me croyoit déja bien loin: en m'appercevant, elle perça l'air de ses cris, et se précipita dans mes

bras. O amitié, rapport des cœurs, habitude, intimité! Dans ce doux et cruel moment se rassemblèrent tant de jours de bonheur, de tendresse et de paix, passés ensemble, pour me faire mieux sentir le déchirement d'une première séparation, après nous être à peine perdus de vue un seul jour pendant près de dix-sept ans. Le maréchal, témoin de cet embrassement, ne put retenir ses larmes. Il nous laissa. Thérèse ne vouloit plus me quitter. Je lui fis sentir l'inconvénient qu'elle me suivît en ce moment, et la nécessité qu'elle restât pour liquider mes effets et recueillir mon argent. Quand on décrète un homme de prise de corps, l'usage est de saisir ses papiers, de mettre le scellé sur ses effets, ou d'en faire l'inventaire, et d'y nommer un gardien. Il falloit bien qu'elle restât pour veiller à ce qui se passeroit, et tirer de tout le meilleur parti possible. Je lui promis qu'elle me rejoindroit dans peu: monsieur le maréchal confirma ma promesse; mais je ne voulus jamais lui dire où j'allois, afin que, interrogée par ceux qui viendroient me saisir, elle pût protester avec vérité de son ignorance sur cet article. En l'embrassant au moment de nous quitter, je sentis en moi-même un mouvement très extraordinaire, et je lui dis dans un transport, hélas! trop prophétique: Mon enfant, il faut t'armer de courage. Tu as partagé la prospérité de mes beaux jours; il te

reste, puisque tu le veux, à partager mes misères. N'attends plus qu'affronts et calamités à ma suite. Le sort que ce triste jour commence pour moi me poursuivra jusqu'à ma dernière heure.

Il ne me restoit plus qu'à songer au départ. Les huissiers avoient dû venir à dix heures. Il en étoit quatre après midi quand je partis, et ils n'étoient pas encore arrivés. Il avoit été décidé que je prendrois la poste. Je n'avois point de chaise; monsieur le maréchal me fit présent d'un cabriolet, et me prêta des chevaux et un postillon jusqu'à la première poste, où, par les mesures qu'il avoit prises, on ne me fit aucune difficulté de me fournir des chevaux.

Comme je n'avois point dîné à table, et ne m'étois pas montré dans le château, les dames vinrent me dire adieu dans l'entre-sol, où j'avois passé la journée. Madame la maréchale m'embrassa plusieurs fois d'un air assez triste; mais je ne sentis plus dans ces embrassements les étreintes de ceux qu'elle m'avoit prodigués il y avoit deux ou trois ans. Madame de Boufflers m'embrassa aussi, et me dit de fort belles choses. Un embrassement qui me surprit davantage fut celui de madame de Mirepoix, car elle étoit aussi là. Madame la maréchale de Mirepoix est une personne extrêmement froide, décente et réservée, et ne me paroît pas tout-à-fait exempte de la hauteur

naturelle à la maison de Lorraine. Elle ne m'avoit jamais témoigné beaucoup d'attention. Soit que, flatté d'un honneur auquel je ne m'attendois pas, je cherchasse à m'en augmenter le prix, soit qu'en effet elle eût mis dans cet embrassement un peu de cette commisération naturelle aux cœurs généreux, je trouvai dans son mouvement et dans son regard je ne sais quoi d'énergique qui me pénétra. Souvent, en y repensant, j'ai soupçonné dans la suite que, n'ignorant pas à quel sort j'étois condamné, elle n'avoit pu se défendre d'un moment d'attendrissement sur ma destinée.

Monsieur le maréchal n'ouvroit pas la bouche; il étoit pâle comme un mort. Il voulut absolument m'accompagner jusqu'à ma chaise qui m'attendoit à l'abreuvoir. Nous traversâmes tout le jardin sans dire un seul mot. J'avois une clef du parc, dont je me servis pour ouvrir la porte; après quoi, au lieu de remettre la clef dans ma poche, je la lui rendis sans mot dire. Il la prit avec une vivacité surprenante, à laquelle je n'ai pu m'empêcher de penser souvent depuis ce temps-là. Je n'ai guère eu dans ma vie d'instant plus amer que celui de cette séparation. L'embrassement fut long et muet: nous sentîmes l'un et l'autre que cet embrassement étoit un dernier adieu.

Entre la Barre et Montmorency, je rencontrai dans un carrosse de remise quatre hommes en

noir, qui me saluèrent en souriant. Sur ce que Thérèse m'a rapporté dans la suite de la figure des huissiers, de l'heure de leur arrivée, et de la façon dont ils se comportèrent, je n'ai point douté que ce ne fussent eux; sur-tout ayant appris dans la suite, qu'au lieu d'être décrété à sept heures, comme on me l'avoit annoncé, je ne l'avois été qu'à midi. Il fallut traverser tout Paris. On n'est pas fort caché dans un cabriolet tout ouvert. Je vis dans les rues plusieurs personnes qui me saluèrent d'un air de connoissance, mais je n'en reconnus aucune. Le même soir je me détournai pour passer à Villeroy. A Lyon, les courriers doivent être menés au commandant. Cela pouvoit être embarrassant pour un homme qui ne vouloit ni mentir ni changer de nom. J'allois, avec une lettre de madame de Luxembourg, prier M. de Villeroy de faire en sorte que je fusse exempté de cette corvée. M. de Villeroy me donna une lettre dont je ne fis point usage, parceque je ne passai pas à Lyon. Cette lettre est restée encore cachetée parmi mes papiers. Monsieur le duc me pressa beaucoup de coucher à Villeroy; mais j'aimai mieux reprendre la grande route, et je fis encore deux postes le même jour.

Ma chaise étoit rude, et j'étois trop incommodé pour pouvoir marcher à grandes journées. D'ailleurs je n'avois pas l'air assez imposant pour me

faire bien servir, et l'on sait qu'en France les chevaux de poste ne sentent la gaule que sur les épaules du postillon. En payant grassement les guides, je crus suppléer à la mine et au propos; ce fut encore pis. Ils me prirent pour un pied-plat qui marchoit par commission, et qui couroit la poste pour la première fois de sa vie. Dès-lors je n'eus plus que des rosses, et je devins le jouet des postillons. Je finis comme j'aurois dû commencer, par prendre patience, ne rien dire, et aller comme il leur plut.

J'avois de quoi ne pas m'ennuyer en route, en me livrant aux réflexions qui se présentoient sur tout ce qui venoit de m'arriver; mais ce n'étoit là ni mon tour d'esprit ni la pente de mon cœur. Il est étonnant avec quelle facilité j'oublie le mal passé, quelque récent qu'il puisse être. Autant sa prévoyance m'effraie et me trouble, tant que je le vois dans l'avenir, autant son souvenir me revient foiblement et s'éteint sans peine aussitôt qu'il est arrivé. Ma cruelle imagination, qui se tourmente sans cesse à prévenir les maux qui ne sont point encore, fait diversion à ma mémoire, et m'empêche de me rappeler ceux qui ne sont plus. Contre ce qui est fait, il n'y a plus de précautions à prendre, et il est inutile de s'en occuper. J'épuise en quelque façon mon malheur d'avance : plus j'ai souffert à le prévoir, plus j'ai de facilité à l'oublier;

tandis qu'au contraire, sans cesse occupé de mon bonheur passé, je le rappelle et le rumine, pour ainsi dire, au point d'en jouir derechef quand je veux. C'est à cette heureuse disposition, je le sens, que je dois de n'avoir jamais connu cette humeur rancunière qui fermente dans un cœur vindicatif, par le souvenir continuel des offenses reçues, et qui le tourmente lui-même de tout le mal qu'il voudroit faire [1] à son ennemi. Naturellement emporté, j'ai senti la colère, la fureur même dans les premiers mouvements; mais jamais un desir de vengeance ne prit racine au-dedans de moi. Je m'occupe trop peu de l'offense, pour m'occuper beaucoup de l'offenseur. Je ne pense au mal que j'en ai reçu qu'à cause de celui que j'en peux recevoir encore; et si j'étois sûr qu'il ne m'en fît plus, celui qu'il m'a fait seroit à l'instant oublié. On nous prêche beaucoup le pardon des offenses: c'est une fort belle vertu sans doute, mais qui n'est pas à mon usage. J'ignore si mon cœur sauroit dominer sa haine, car il n'en a jamais senti, et je pense trop peu à mes ennemis, pour avoir le mérite de leur pardonner. Je ne dirai pas à quel point, pour me tourmenter, ils se tourmentent eux-mêmes. Je suis à leur merci, ils ont tout pouvoir, ils en usent. Il n'y a qu'une seule chose au-dessus de leur puissance, et dont je les défie:

[1] Var. « . . . qu'il voudroit rendre à... »

c'est, en se tourmentant de moi, de me forcer à me tourmenter d'eux.

Dès le lendemain de mon départ, j'oubliai si parfaitement tout ce qui venoit de se passer, et le parlement, et madame de Pompadour, et M. de Choiseul, et Grimm, et d'Alembert, et leurs complots, et leurs complices, que je n'y aurois pas même repensé de tout mon voyage, sans les précautions dont j'étois obligé d'user. Un souvenir qui me vint au lieu de tout cela, fut celui de ma dernière lecture, la veille de mon départ. Je me rappelai aussi les Idylles de Gessner, que son traducteur Hubert m'avoit envoyées il y avoit quelque temps. Ces deux idées me revinrent si bien et se mêlèrent de telle sorte dans mon esprit, que je voulus essayer de les réunir, en traitant à la manière de Gessner le sujet du *Lévite d'Éphraïm.* Ce style champêtre et naïf ne paroissoit guère propre à un sujet si atroce, et il n'étoit guère à présumer que ma situation présente me fournît des idées bien riantes pour l'égayer. Je tentai toutefois la chose, uniquement pour m'amuser dans ma chaise et sans aucun espoir de succès. A peine eus-je essayé, que je fus étonné de l'aménité de mes idées, et de la facilité que j'éprouvois à les rendre. Je fis en trois jours les trois premiers chants de ce petit poëme, que j'achevai dans la suite à Motiers; et je suis sûr de n'avoir rien fait

en ma vie où régne une douceur de mœurs plus attendrissante, un coloris plus frais, des peintures plus naïves, un costume plus exact, une plus antique simplicité en toute chose, et tout cela, malgré l'horreur du sujet, qui dans le fond est abominable; de sorte qu'outre tout le reste, j'eus encore le mérite de la difficulté vaincue. Le *Lévite d'Éphraïm*, s'il n'est pas le meilleur de mes ouvrages, en sera toujours le plus chéri. Jamais je ne l'ai relu, jamais je ne le relirai, sans sentir en dedans l'applaudissement d'un cœur sans fiel, qui loin de s'aigrir par ses malheurs s'en console avec lui-même, et trouve en soi de quoi s'en dédommager. Qu'on rassemble tous ces grands philosophes, si supérieurs dans leurs livres à l'adversité qu'ils n'éprouvèrent jamais; qu'on les mette dans une position pareille à la mienne, et que dans la première indignation de l'honneur outragé, on leur donne un pareil ouvrage à faire; on verra comment ils s'en tireront.

En partant de Montmorency pour la Suisse, j'avois pris la résolution d'aller m'arrêter à Yverdun, chez mon bon vieux ami M. Roguin, qui s'y étoit retiré depuis quelques années, et qui m'avoit même invité à l'y aller voir. J'appris en route que Lyon faisoit un détour; cela m'évita d'y passer. Mais en revanche, il falloit passer par Besançon, place de guerre, et par conséquent sujette au

même inconvénient. Je m'avisai de gauchir, et de passer par Salins, sous prétexte d'aller voir M. de Mairan, neveu de M. Dupin, qui avoit un emploi à la saline, et qui m'avoit fait jadis force invitations de l'y aller voir. L'expédient me réussit; je ne trouvai point M. de Mairan : fort aise d'être dispensé de m'arrêter, je continuai ma route sans que personne me dît un mot.

En entrant sur le territoire de Berne, je fis arrêter; je descendis, je me prosternai, j'embrassai, je baisai la terre, et m'écriai dans mon transport: Ciel! protecteur de la vertu, je te loue, je touche une terre de liberté! C'est ainsi qu'aveugle et confiant dans mes espérances je me suis toujours passionné pour ce qui devoit faire mon malheur. Mon postillon, surpris, me crut fou; je remontai dans ma chaise, et peu d'heures après j'eus la joie aussi pure que vive de me sentir pressé dans les bras du respectable Roguin. Ah! respirons quelques instants chez ce digne hôte! J'ai besoin d'y reprendre du courage et des forces; je trouverai bientôt à les employer.

Ce n'est pas sans raison que je me suis étendu, dans le récit que je viens de faire, sur toutes les circonstances que j'ai pu me rappeler. Quoiqu'elles ne paroissent pas fort lumineuses, quand on tient une fois le fil de la trame, elles peuvent jeter du jour sur sa marche; et, par exemple,

sans donner la première idée du problème que je vais proposer, elles aident beaucoup à le résoudre.

Supposons que, pour l'exécution du complot dont j'étois l'objet, mon éloignement fût absolument nécessaire, tout devoit, pour l'opérer, se passer à-peu-près comme il se passa; mais si, sans me laisser épouvanter par l'ambassade nocturne de madame de Luxembourg et troubler par ses alarmes, j'avois continué de tenir ferme comme j'avois commencé, et qu'au lieu de rester au château je m'en fusse retourné dans mon lit dormir tranquillement la fraîche matinée, aurois-je également été décrété? Grande question, d'où dépend la solution de beaucoup d'autres, et pour l'examen de laquelle l'heure du décret comminatoire et celle du décret réel ne sont pas inutiles à remarquer. Exemple grossier, mais sensible, de l'importance des moindres détails dans l'exposé des faits dont on cherche les causes secrètes, pour les découvrir par induction.

FIN DU LIVRE ONZIÈME.

# LIVRE DOUZIÈME.

(1762.)

Ici commence l'œuvre de ténèbres dans lequel, depuis huit ans, je me trouve enseveli, sans que, de quelque façon que je m'y sois pu prendre [1], il m'ait été possible d'en percer l'effrayante obscurité. Dans l'abyme de maux où je suis submergé, je sens les atteintes des coups qui me sont portés, j'en aperçois l'instrument immédiat; mais je ne puis voir ni la main qui le dirige, ni les moyens qu'elle met en œuvre. L'opprobre et les malheurs tombent sur moi comme d'eux-mêmes, et sans qu'il y paroisse. Quand mon cœur déchiré laisse échapper des gémissements, j'ai l'air d'un homme qui se plaint sans sujet, et les auteurs de ma ruine ont trouvé l'art inconcevable de rendre le public complice de leur complot, sans qu'il s'en doute lui-même, et sans qu'il en aperçoive l'effet. En narrant donc les événements qui me regardent, les traitements que j'ai soufferts, et tout ce qui m'est arrivé, je suis hors d'état de remonter à la main motrice, et d'assigner les causes en disant les faits. Ces causes primitives sont toutes mar-

[1] VAR. « . . . de quelque façon que j'aie pu m'y prendre. »

quées dans les trois précédents livres; tous les intérêts relatifs à moi, tous les motifs secrets y sont exposés. Mais dire en quoi ces diverses causes se combinent pour opérer les étranges événements de ma vie, voilà ce qu'il m'est impossible d'expliquer, même par conjecture. Si parmi mes lecteurs il s'en trouve d'assez généreux pour vouloir approfondir ces mystères et découvrir la vérité, qu'ils relisent avec soin les trois précédents livres; qu'ensuite à chaque fait qu'ils liront dans les suivants ils prennent les informations qui seront à leur portée, qu'ils remontent d'intrigue en intrigue et d'agent en agent jusqu'aux premiers moteurs de tout, je sais certainement à quel terme aboutiront leurs recherches; mais je me perds dans la route obscure et tortueuse des souterrains qui les y conduiront.

Durant mon séjour à Yverdun, j'y fis connoissance avec toute la famille de M. Roguin, et entre autres avec sa niece madame Boy de La Tour et ses filles, dont, comme je crois l'avoir dit, j'avois autrefois connu le père à Lyon. Elle étoit venue à Yverdun voir son oncle et ses sœurs; sa fille aînée, âgée d'environ quinze ans, m'enchanta par son grand sens et son excellent caractère. Je m'attachai de l'amitié la plus tendre à la mère et à la fille. Cette dernière étoit destinée par M. Roguin, au colonel son neveu, déja d'un certain âge, et

qui me témoignoit aussi la plus grande affection; mais, quoique l'oncle fût passionné pour ce mariage, que le neveu le désirât fort aussi, et que je prisse un intérêt très vif à la satisfaction de l'un et de l'autre, la grande disproportion d'âge et l'extrême répugnance de la jeune personne me firent concourir avec la mère à détourner ce mariage, qu ne se fit point. Le colonel épousa depuis mademoiselle Dillan sa parente, d'un caractère et d'une beauté bien selon mon cœur, et qui l'a rendu le plus heureux des maris et des pères. Malgré cela, M. Roguin n'a pu oublier que j'aie en cette occasion contrarié ses desirs. Je m'en suis consolé par la certitude d'avoir rempli, tant envers lui qu'envers sa famille, le devoir de la plus sainte amitié, qui n'est pas de se rendre toujours agréable, mais de conseiller toujours pour le mieux.

Je ne fus pas long-temps en doute sur l'accueil qui m'attendoit à Genève, au cas que j'eusse envie d'y retourner. Mon livre y fut brûlé, et j'y fus décrété le 18 juin, c'est-à-dire neuf jours après l'avoir été à Paris. Tant d'incroyables absurdités étoient cumulées dans ce second décret, et l'édit ecclésiastique y étoit si formellement violé, que je refusai d'ajouter foi aux premières nouvelles qui m'en vinrent, et que, quand elles furent bien confirmées, je tremblai qu'une si manifeste et criante infraction de toutes les lois, à commencer par celle

du bon sens, ne mît Genève sens dessus dessous. J'eus de quoi me rassurer; tout resta tranquille. S'il s'émut quelque rumeur dans la populace, elle ne fut que contre moi, et je fus traité publiquement par toutes les caillettes et par tous les cuistres comme un écolier qu'on menaceroit du fouet pour n'avoir pas bien dit son catéchisme.

Ces deux décrets furent le signal du cri de malédiction qui s'éleva contre moi dans toute l'Europe avec une fureur qui n'eut jamais d'exemple. Toutes les gazettes, tous les journaux, toutes les brochures, sonnèrent le plus terrible tocsin. Les François sur-tout, ce peuple si doux, si poli, si généreux, qui se pique si fort de bienséance et d'égards pour les malheureux, oubliant tout d'un coup ses vertus favorites, se signala par le nombre et la violence des outrages dont il m'accabloit à l'envi. J'étois un impie, un athée, un forcené, un enragé, une bête féroce, un loup. Le continuateur du Journal de Trévoux fit sur ma prétendue lycanthropie un écart qui montroit assez bien la sienne. Enfin, vous eussiez dit qu'on craignoit à Paris de se faire une affaire avec la police, si, publiant un écrit sur quelque sujet que ce pût être, on manquoit d'y larder quelque insulte contre moi. En cherchant vainement la cause de cette unanime animosité, je fus prêt à croire que tout le monde étoit devenu fou. Quoi! le rédacteur de la *Paix*

*perpétuelle* souffle la discorde; l'éditeur du *Vicaire Savoyard* est un impie; l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* est un loup; celui de l'*Émile* est un enragé! Eh! mon Dieu, qu'aurois-je donc été, si j'avois publié le livre de l'*Esprit*, ou quelque autre ouvrage semblable? Et pourtant, dans l'orage qui s'éleva contre l'auteur de ce livre, le public, loin de joindre sa voix à celle de ses persécuteurs, le vengea d'eux par ses éloges. Que l'on compare son livre et les miens, l'accueil différent qu'ils ont reçu, les traitements faits aux deux auteurs dans les divers états de l'Europe; qu'on trouve à ces différences des causes qui puissent contenter un homme sensé: voilà tout ce que je demande, et je me tais.

Je me trouvois si bien du séjour d'Yverdun, que je pris la résolution d'y rester, à la vive sollicitation de M. Roguin et de toute sa famille. M. de Moiry de Gingins, bailli de cette ville, m'encourageoit aussi par ses bontés à rester dans son gouvernement. Le colonel me pressa si fort d'accepter l'habitation d'un petit pavillon qu'il avoit dans sa maison, entre cour et jardin, que j'y consentis; et aussitôt il s'empressa de le meubler et garnir de tout ce qui étoit nécessaire pour mon petit ménage. Le banneret Roguin, des plus empressés autour de moi, ne me quittoit pas de la journée. J'étois toujours très sensible à tant de caresses, mais j'en étois quelquefois bien importuné. Le jour de

mon emménagement étoit déja marqué, et j'avois écrit à Thérèse de me venir joindre, quand tout-à-coup j'appris qu'il s'élevoit à Berne un orage contre moi, qu'on attribuoit aux dévots, et dont je n'ai jamais pu pénétrer la première cause. Le sénat excité, sans qu'on sût par qui, paroissoit ne vouloir pas me laisser tranquille dans ma retraite. Au premier avis qu'eut M. le bailli de cette fermentation, il écrivit en ma faveur à plusieurs membres du gouvernement, leur reprochant leur aveugle intolérance, et leur faisant honte de vouloir refuser à un homme de mérite opprimé l'asile que tant de bandits trouvoient dans leurs états. Des gens sensés ont présumé que la chaleur de ses reproches avoit plus aigri qu'adouci les esprits. Quoi qu'il en soit, son crédit ni son éloquence ne purent parer le coup. Prévenu de l'ordre qu'il devoit me signifier, il m'en avertit d'avance; et, pour ne pas attendre cet ordre, je résolus de partir dès le lendemain. La difficulté étoit de savoir où aller, voyant que Genève et la France m'étoient fermées, et prévoyant bien que dans cette affaire chacun s'empresseroit d'imiter son voisin.

Madame Boy de la Tour me proposa d'aller m'établir dans une maison vide, mais toute meublée, qui appartenoit à son fils, au village de Motiers, dans le Val-de-Travers, comté de Neuchâtel. Il n'y avoit qu'une montagne à traverser pour m'y rendre.

L'offre venoit d'autant plus à propos, que dans les états du roi de Prusse je devois naturellement être à l'abri des persécutions, et qu'au moins la religion n'y pouvoit guère servir de prétexte. Mais une secrète difficulté, qu'il ne me convenoit pas de dire, avoit bien de quoi me faire hésiter. Cet amour inné de la justice, qui dévora toujours mon cœur, joint à mon penchant secret pour la France, m'avoit inspiré de l'aversion pour le roi de Prusse, qui me paroissoit, par ses maximes et par sa conduite, fouler aux pieds tout respect pour la loi naturelle et pour tous les devoirs humains. Parmi les estampes encadrées dont j'avois orné mon donjon à Montmorency, étoit un portrait de ce prince, au-dessous duquel étoit un distique [1] qui finissoit ainsi:

Il pense en philosophe, et se conduit en roi.

Ce vers qui, sous toute autre plume, eût fait un assez bel éloge, avoit sous la mienne un sens qui n'étoit pas équivoque, et qu'expliquoit d'ailleurs trop clairement le vers précédent [2]. Ce distique avoit été vu de tous ceux qui venoient me voir, et

[1] VAR. « ... duquel j'avois mis un distique qui... »

[2] Ce vers étoit:

La gloire, l'intérêt, voilà son dieu, sa loi.

Il ne précédoit pas le vers cité dans le texte. Celui-ci étoit au bas du portrait. L'autre vers étoit écrit derrière.

qui n'étoient pas en petit nombre. Le chevalier de Lorenzy l'avoit même écrit pour le donner à d'Alembert, et je ne doutois pas que d'Alembert n'eût pris le soin d'en faire ma cour à ce prince. J'avois encore aggravé ce premier tort par un passage de l'*Émile*, où, sous le nom d'Adraste, roi des Dauniens, on voyoit assez qui j'avois en vue; et la remarque n'avoit pas échappé aux épilogueurs, puisque madame de Boufflers m'avoit mis plusieurs fois sur cet article. Ainsi j'étois bien sûr d'être inscrit en encre rouge sur les registres du roi de Prusse; et supposant d'ailleurs qu'il eût les principes que j'avois osé lui attribuer, mes écrits et leur auteur ne pouvoient par cela seul que lui déplaire: car on sait que les méchants et les tyrans m'ont toujours pris dans la plus mortelle haine, même sans me connoître, et sur la seule lecture de mes écrits.

J'osai pourtant me mettre à sa merci, et je crus courir peu de risque. Je savois que les passions basses ne subjuguent guère que les hommes foibles, et ont peu de prise sur les ames d'une forte trempe, telles que j'avois toujours reconnu la sienne. Je jugeois que dans son art de régner il entroit de se montrer magnanime en pareille occasion, et qu'il n'étoit pas au-dessus de son caractère de l'être en effet. Je jugeai qu'une vile et facile vengeance ne balanceroit pas un moment en lui l'amour de la

gloire; et, me mettant à sa place, je ne crus pas impossible qu'il se prévalût de la circonstance pour accabler du poids de sa générosité l'homme qui avoit osé mal penser de lui. J'allai donc m'établir à Motiers, avec une confiance dont je le crus fait pour sentir le prix; et je me dis : Quand Jean-Jacques s'élève à côté de Coriolan, Frédéric sera-t-il au-dessous du général des Volsques?

Le colonel Roguin voulut absolument passer avec moi la montagne, et venir m'installer à Motiers. Une belle-sœur de madame Boy de La Tour, appelée madame Girardier, à qui la maison que j'allois occuper étoit très commode, ne me vit pas arriver avec un certain plaisir; cependant elle me mit de bonne grace en possession de mon logement, et je mangeai chez elle en attendant que Thérèse fût venue, et que mon petit ménage fût établi.

Depuis mon départ de Montmorency, sentant bien que je serois désormais fugitif sur la terre, j'hésitois à permettre qu'elle vînt me joindre, et partager la vie errante à laquelle je me voyois condamné. Je sentois que par cette catastrophe, nos relations alloient changer, et que ce qui jusqu'alors avoit été faveur et bienfait de ma part, le seroit désormais de la sienne. Si son attachement restoit à l'épreuve de mes malheurs, elle en seroit déchirée, et sa douleur ajouteroit à mes maux. Si ma

disgrace attiédissoit son cœur, elle me feroit valoir sa constance comme un sacrifice; et au lieu de sentir le plaisir que j'avois à partager avec elle mon dernier morceau de pain, elle ne sentiroit que le mérite qu'elle auroit de vouloir bien me suivre par-tout où le sort me forçoit d'aller.

Il faut dire tout : je n'ai dissimulé ni les vices de ma pauvre maman, ni les miens; je ne dois pas faire plus de grace à Thérèse; et quelque plaisir que je prenne à rendre honneur à une personne qui m'est si chère, je ne veux pas non plus déguiser ses torts, si tant est même qu'un changement involontaire dans les affections du cœur soit un vrai tort. Depuis long-temps je m'apercevois de l'attiédissement du sien. Je sentois qu'elle n'étoit plus pour moi ce qu'elle fut dans nos belles années, et je le sentois d'autant mieux que j'étois le même pour elle toujours. Je retombai dans le même inconvénient dont j'avois senti l'effet auprès de maman, et cet effet fut le même auprès de Thérèse. N'allons pas chercher des perfections hors de la nature; il seroit le même auprès de quelque femme que ce fût. Le parti que j'avois pris à l'égard de mes enfants, quelque bien raisonné qu'il m'eût paru, ne m'avoit pas toujours laissé le cœur tranquille. En méditant mon *Traité de l'éducation*, je sentis que j'avois négligé des devoirs dont rien ne pouvoit me dispenser. Le remords enfin devint si

vif, qu'il m'arracha presque l'aveu public de ma faute au commencement de l'*Émile;* et le trait même est si clair, qu'après un tel passage il est surprenant qu'on ait eu le courage de me la reprocher[1]. Ma situation cependant étoit alors la même, et pire encore par l'animosité de mes ennemis, qui ne cherchoient qu'à me prendre en faute. Je craignis la récidive; et, n'en voulant pas courir le risque, j'aimai mieux me condamner à l'abstinence que d'exposer Thérèse à se voir derechef dans le même cas. J'avois d'ailleurs remarqué que l'habitation des femmes empiroit sensiblement mon état[2]: cette double raison m'avoit fait former des résolutions que j'avois quelquefois assez mal tenues, mais dans lesquelles je persistois avec plus de constance depuis trois ou quatre ans; c'étoit aussi depuis cette époque que j'avois remarqué du refroidissement dans Thérèse : elle avoit pour moi le même attachement par devoir, mais elle n'en avoit plus par amour. Cela jetoit nécessairement

[1] * Voici ce passage : « Un père, quand il engendre et nourrit des enfants, ne fait en cela que le tiers de sa tâche... Celui qui ne peut remplir les devoirs de père n'a point droit de le devenir. Il n'y a ni pauvreté, ni travaux, ni respect humain qui le dispensent de nourrir ses enfants et de les élever lui-même. Lecteurs, vous pouvez m'en croire, je prédis à quiconque a des entrailles et néglige de si saints devoirs, qu'il versera long-temps sur sa faute des larmes amères, et n'en sera jamais consolé. » *Émile*, livre I.

[2] VAR. « . . . mon état. Le vice équivalent, dont je n'ai jamais pu bien me guérir, m'y paroissoit moins contraire. Cette... »

moins d'agrément dans notre commerce, et j'imaginai que, sûre de la continuation de mes soins, où qu'elle pût être, elle aimeroit peut-être mieux rester à Paris que d'errer avec moi. Cependant elle avoit marqué tant de douleur à notre séparation, elle avoit exigé de moi des promesses si positives de nous rejoindre, elle en exprimoit si vivement le desir depuis mon départ, tant à M. le prince de Conti qu'à M. de Luxembourg, que, loin d'avoir le courage de lui parler de séparation, j'eus à peine celui d'y penser moi-même; et après avoir senti dans mon cœur combien il m'étoit impossible de me passer d'elle, je ne songeai plus qu'à la rappeler incessamment. Je lui écrivis donc de partir; elle vint. A peine y avoit-il deux mois que je l'avois quittée; mais c'étoit, depuis tant d'années, notre première séparation. Nous l'avions sentie bien cruellement l'un et l'autre. Quel saisissement en nous embrassant! O que les larmes de tendresse et de joie sont douces! Comme mon cœur s'en abreuve! Pourquoi m'a-t-on fait verser si peu de celles-là?

En arrivant à Motiers, j'avois écrit à milord Keith, maréchal d'Écosse, gouverneur de Neuchâtel, pour lui donner avis de ma retraite dans les états de sa majesté, et pour lui demander sa protection. Il me répondit avec la générosité qu'on lui connoît et que j'attendois de lui. Il m'invita à

l'aller voir. J'y fus avec M. Martinet, châtelain du Val-de-Travers, qui étoit en grande faveur auprès de son excellence. L'aspect vénérable de cet illustre et vertueux Écossois m'émut puissamment le cœur, et dès l'instant même commença entre lui et moi ce vif attachement qui de ma part est toujours demeuré le même, et qui le seroit toujours de la sienne, si les traîtres qui m'ont ôté toutes les consolations de la vie n'eussent profité de mon éloignement pour abuser sa vieillesse et me défigurer à ses yeux.

George Keith, maréchal héréditaire d'Écosse, et frère du célèbre général Keith, qui vécut glorieusement et mourut au lit d'honneur, avoit quitté son pays dans sa jeunesse, et y fut proscrit pour s'être attaché à la maison Stuart, dont il se dégoûta bientôt, par l'esprit injuste et tyrannique qu'il y remarqua, et qui en fit toujours le caractère dominant. Il demeura long-temps en Espagne, dont le climat lui plaisoit beaucoup, et finit par s'attacher, ainsi que son frère, au roi de Prusse, qui se connoissoit en hommes, et les accueillit comme ils le méritoient. Il fut bien payé de cet accueil par les grands services que lui rendit le maréchal Keith, et par une chose bien plus précieuse encore, la sincère amitié de milord Maréchal. La grande ame de ce digne homme, toute républicaine et fière, ne pouvoit se plier que sous le

joug de l'amitié; mais elle s'y plioit si parfaitement, qu'avec des maximes bien différentes, il ne vit plus que Frédéric, dû moment qu'il lui fut attaché. Le roi le chargea d'affaires importantes, l'envoya à Paris, en Espagne; et enfin le voyant, déja vieux, avoir besoin de repos, lui donna pour retraite le gouvernement de Neuchâtel, avec la délicieuse occupation d'y passer le reste de sa vie à rendre ce petit peuple heureux.

Les Neuchâtelois, qui n'aiment que la pretintaille et le clinquant, qui ne se connoissent point en véritable étoffe, et mettent l'esprit dans les longues phrases, voyant un homme froid et sans façon, prirent sa simplicité pour de la hauteur, sa franchise pour de la rusticité, son laconisme pour de la bêtise; se cabrèrent contre ses soins bienfaisants, parceque, voulant être utile et non cajoleur, il ne savoit point flatter les gens qu'il n'estimoit pas. Dans la ridicule affaire du ministre Petitpierre, qui fut chassé par ses confrères, pour n'avoir pas voulu qu'ils fussent damnés éternellement, milord s'étant opposé aux usurpations des ministres vit soulever contre lui tout le pays, dont il prenoit le parti; et quand j'y arrivai ce stupide murmure n'étoit pas éteint encore. Il passoit au moins pour un homme qui se laissoit prévenir; et de toutes les imputations dont il fut chargé, c'étoit peut-être la moins injuste. Mon premier mouvement, en

voyant ce vénérable vieillard, fut de m'attendrir sur la maigreur de son corps, déja décharné par les ans; mais en levant les yeux sur sa physionomie animée, ouverte et noble, je me sentis saisi d'un respect mêlé de confiance, qui l'emporta sur tout autre sentiment. Au compliment très court que je lui fis en l'abordant, il répondit en parlant d'autre chose, comme si j'eusse été là depuis huit jours. Il ne nous dit pas même de nous asseoir. L'empesé châtelain resta debout. Pour moi, je vis dans l'œil perçant et fin de milord je ne sais quoi de si caressant, que, me sentant d'abord à mon aise, j'allai sans façon partager son sofa, et m'asseoir à côté de lui. Au ton familier qu'il prit à l'instant, je sentis que cette liberté lui faisoit plaisir, et qu'il se disoit en lui-même: Celui-ci n'est pas un Neuchâtelois.

Effet singulier de la grande convenance des caractères! Dans un âge où le cœur a déja perdu sa chaleur naturelle, celui de ce bon vieillard se réchauffa pour moi d'une façon qui surprit tout le monde. Il vint me voir à Motiers, sous prétexte de tirer des cailles, et y passa deux jours sans toucher un fusil. Il s'établit entre nous une telle amitié, car c'est le mot, que nous ne pouvions nous passer l'un de l'autre. Le château de Colombier, qu'il habitoit l'été, étoit à six lieues de Motiers; j'allois tous les quinze jours au plus tard y passer

vingt-quatre heures, puis je revenois de même en pélerin, le cœur toujours plein de lui. L'émotion que j'éprouvois jadis dans mes courses de l'Ermitage à Eaubonne étoit bien différente assurément; mais elle n'étoit pas plus douce que celle avec laquelle j'approchois de Colombier. Que de larmes d'attendrissement j'ai souvent versées dans ma route, en pensant aux bontés paternelles, aux vertus aimables, à la douce philosophie de ce respectable vieillard! Je l'appelois mon père, il m'appeloit son enfant. Ces doux noms rendent en partie l'idée de l'attachement qui nous unissoit, mais ils ne rendent pas encore celle du besoin que nous avions l'un de l'autre, et du desir continuel de nous rapprocher. Il vouloit absolument me loger au château de Colombier, et me pressa longtemps d'y prendre à demeure l'appartement que j'occupois. Je lui dis enfin que j'étois plus libre chez moi, et que j'aimois mieux passer ma vie à le venir voir. Il approuva cette franchise, et ne m'en parla plus. O bon milord! ô mon digne père! que mon cœur s'émeut encore en pensant à vous! Ah! les barbares! quel coup ils m'ont porté en vous détachant de moi! Mais non, non, grand homme, vous êtes et serez toujours le même pour moi, qui suis le même toujours. Ils vous ont trompé, mais ils ne vous ont pas changé.

Milord Maréchal n'est pas sans défaut; c'est un

sage, mais c'est un homme. Avec l'esprit le plus pénétrant, avec le tact le plus fin qu'il soit possible d'avoir, avec la plus profonde connoissance des hommes, il se laisse abuser quelquefois, et n'en revient pas. Il a l'humeur singulière, quelque chose de bizarre et d'étranger dans son tour d'esprit. Il paroît oublier les gens qu'il voit tous les jours, et se souvient d'eux au moment qu'ils y pensent le moins: ses attentions paroissent hors de propos; ses cadeaux sont de fantaisie, et non de convenance. Il donne ou envoie à l'instant ce qui lui passe par la tête, de grand prix ou de nulle valeur indifféremment. Un jeune Génevois, desirant entrer au service du roi de Prusse, se présente à lui: milord lui donne, au lieu de lettre, un petit sachet plein de pois, qu'il le charge de remettre au roi. En recevant cette singulière recommandation, le roi place à l'instant celui qui la porte. Ces génies élevés ont entre eux un langage que les esprits vulgaires n'entendront jamais. Ces petites bizarreries, semblables aux caprices d'une jolie femme, ne me rendoient milord Maréchal que plus intéressant. J'étois bien sûr, et j'ai bien éprouvé dans la suite, qu'elles n'influoient pas sur ses sentiments, ni sur les soins que lui prescrit l'amitié dans les occasions sérieuses. Mais il est vrai que dans sa façon d'obliger il met encore la même singularité que dans ses manières. Je n'en citerai

qu'un seul trait sur une bagatelle. Comme la journée de Motiers à Colombier étoit trop forte pour moi, je la partageois d'ordinaire, en partant après dîner et couchant à Brot, à moitié chemin. L'hôte, appelé Sandoz, ayant à solliciter à Berlin une grace qui lui importoit extrêmement, me pria d'engager son excellence à la demander pour lui. Volontiers. Je le mène avec moi; je le laisse dans l'antichambre, et je parle de son affaire à milord, qui ne me répond rien. La matinée se passe; en traversant la salle pour aller dîner, je vois le pauvre Sandoz qui se morfondoit d'attendre. Croyant que milord l'avoit oublié, je lui en reparle avant de nous mettre à table; mot comme auparavant. Je trouvai cette manière de me faire sentir combien je l'importunois un peu dure, et je me tus en plaignant tout bas le pauvre Sandoz. En m'en retournant le lendemain, je fus bien surpris du remerciement qu'il me fit du bon accueil et du bon dîner qu'il avoit eus chez son excellence, qui de plus avoit reçu son papier. Trois semaines après milord lui envoya le rescrit qu'il avoit demandé, expédié par le ministre et signé du roi; et cela, sans m'avoir jamais voulu dire ni répondre un seul mot, ni à lui non plus, sur cette affaire, dont je crus qu'il ne vouloit pas se charger.

Je voudrois ne pas cesser de parler de George Keith: c'est de lui que me viennent mes derniers

souvenirs heureux; tout le reste de ma vie n'a plus été qu'afflictions et serrements de cœur. La mémoire en est si triste, et m'en vient si confusément, qu'il ne m'est pas possible de mettre aucun ordre dans mes récits: je serai forcé désormais de les arranger au hasard et comme ils se présenteront.

Je ne tardai pas d'être tiré d'inquiétude sur mon asile par la réponse du roi à milord Maréchal, en qui, comme on peut croire, j'avois trouvé un bon avocat. Non seulement sa majesté approuva ce qu'il avoit fait, mais elle le chargea, car il faut tout dire, de me donner douze louis. Le bon milord, embarrassé d'une pareille commission, et ne sachant comment s'en acquitter honnêtement, tâcha d'en exténuer l'insulte, en transformant cet argent en nature de provisions, et me marquant qu'il avoit ordre de me fournir du bois et du charbon pour commencer mon petit ménage; il ajouta même, et peut-être de son chef, que le roi me feroit volontiers bâtir une petite maison à ma fantaisie, si j'en voulois choisir l'emplacement. Cette dernière offre me toucha fort, et me fit oublier la mesquinerie de l'autre. Sans accepter aucune des deux, je regardai Frédéric comme mon bienfaiteur et mon protecteur, et je m'attachai si sincèrement à lui, que je pris dès-lors autant d'intérêt à sa gloire que j'avois trouvé

jusqu'alors d'injustice à ses succès. A la paix qu'il fit peu de temps après, je témoignai ma joie par une illumination de très bon goût: c'étoit un cordon de guirlandes, dont j'ornai la maison que j'habitois, et où j'eus, il est vrai, la fierté vindicative de dépenser presque autant d'argent qu'il m'en avoit voulu donner. La paix conclue, je crus que, sa gloire militaire et politique étant au comble, il alloit s'en donner une d'une autre espèce, en revivifiant ses états, en y faisant régner le commerce, l'agriculture, en y créant un nouveau sol, en le couvrant d'un nouveau peuple, en maintenant la paix chez tous ses voisins, en se faisant l'arbitre de l'Europe, après en avoir été la terreur. Il pouvoit sans risque poser l'épée, bien sûr qu'on ne l'obligeroit pas à la reprendre. Voyant qu'il ne désarmoit pas, je craignis qu'il ne profitât mal de ses avantages, et qu'il ne fût grand qu'à demi. J'osai lui écrire à ce sujet[1], et prenant le ton familier, fait pour plaire aux hommes de sa trempe, porter jusqu'à lui cette sainte voix de la vérité, que si peu de rois sont faits pour entendre. Ce ne fut qu'en secret et de moi à lui que je pris cette liberté. Je n'en fis pas même participant milord Maréchal, et je lui envoyai ma lettre au roi toute cachetée. Milord envoya la lettre, sans s'informer de son contenu. Le roi n'y fit aucune

[1] Le 30 octobre 1762. Voyez la *Correspondance*.

réponse; et quelque temps après, milord Maréchal étant allé à Berlin, il lui dit seulement que je l'avois bien grondé. Je compris par-là que ma lettre avoit été mal reçue, et que la franchise de mon zèle avoit passé pour la rusticité d'un pédant. Dans le fond, cela pouvoit très bien être; peut-être ne dis-je pas ce qu'il falloit dire, et ne pris-je pas le ton qu'il falloit prendre. Je ne puis répondre que du sentiment qui m'avoit mis la plume à la main.

Peu de temps après mon établissement à Motiers-Travers, ayant toutes les assurances possibles qu'on m'y laisseroit tranquille, je pris l'habit arménien. Ce n'étoit pas une idée nouvelle; elle m'étoit venue diverses fois dans le cours de ma vie, et elle me revint souvent à Montmorency, où le fréquent usage des sondes, me condamnant à rester souvent dans ma chambre, me fit mieux sentir tous les avantages de l'habit long. La commodité d'un tailleur arménien, qui venoit souvent voir un parent qu'il avoit à Montmorency, me tenta d'en profiter pour prendre ce nouvel équipage, au risque du qu'en dira-t-on, dont je me souciois très peu. Cependant, avant d'adopter cette nouvelle parure, je voulus avoir l'avis de madame de Luxembourg, qui me conseilla fort de la prendre. Je me fis donc une petite garde-robe arménienne; mais l'orage excité contre moi m'en fit remettre

l'usage à des temps plus tranquilles, et ce ne fut que quelques mois après que, forcé par de nouvelles attaques de recourir aux sondes, je crus pouvoir, sans aucun risque, prendre ce nouvel habillement à Motiers, sur-tout après avoir consulté le pasteur du lieu, qui me dit que je pouvois le porter au temple même sans scandale. Je pris donc la veste, le cafetan, le bonnet fourré, la ceinture; et après avoir assisté dans cet équipage au service divin, je ne vis point d'inconvénient à le porter chez milord Maréchal. Son excellence, me voyant ainsi vêtu, me dit pour tout compliment, *Salamaleki;* après quoi tout fut fini, et je ne portai plus d'autre habit.

Ayant quitté tout-à-fait la littérature, je ne songeai plus qu'à mener une vie tranquille et douce, autant qu'il dépendroit de moi. Seul, je n'ai jamais connu l'ennui, même dans le plus parfait désœuvrement: mon imagination, remplissant tous les vides, suffit seule pour m'occuper. Il n'y a que le bavardage inactif de chambre, assis les uns vis-à-vis des autres à ne mouvoir que la langue, que jamais je n'ai pu supporter. Quand on marche, qu'on se promène, encore passe; les pieds et les yeux font au moins quelque chose; mais rester là, les bras croisés, à parler du temps qu'il fait et des mouches qui volent, ou, qui pis est, à s'entre-faire des compliments, cela m'est un

supplice insupportable. Je m'avisai, pour ne pas vivre en sauvage, d'apprendre à faire des lacets. Je portois mon coussin dans mes visites, ou j'allois comme les femmes travailler à ma porte et causer avec les passants. Cela me faisoit supporter l'inanité du babillage, et passer mon temps sans ennui chez mes voisines, dont plusieurs étoient assez aimables, et ne manquoient pas d'esprit. Une entre autres, appelée Isabelle d'Ivernois, fille du procureur-général de Neuchâtel, me parut assez estimable pour me lier avec elle d'une amitié particulière dont elle ne s'est pas mal trouvée par les conseils utiles que je lui ai donnés, et par les soins que je lui ai rendus dans des occasions essentielles ; de sorte que maintenant, digne et vertueuse mère de famille, elle me doit peut-être sa raison, son mari, sa vie, et son bonheur. De mon côté, je lui dois des consolations très douces, et sur-tout durant un bien triste hiver, où, dans le fort de mes maux et de mes peines, elle venoit passer avec Thérèse et moi de longues soirées qu'elle savoit nous rendre bien courtes par l'agrément de son esprit, et par les mutuels épanchements de nos cœurs. Elle m'appeloit son papa, je l'appelois ma fille; et ces noms que nous nous donnons encore ne cesseront point, je l'espère, de lui être aussi chers qu'à moi. Pour rendre mes lacets bons à quelque chose, j'en

faisois présent à mes jeunes amies à leur mariage, à condition qu'elles nourriroient leurs enfants. Sa sœur aînée en eut un à ce titre, et l'a mérité; Isabelle en eut un de même, et ne l'a pas moins mérité par l'intention; mais elle n'a pas eu le bonheur de pouvoir faire sa volonté. En leur envoyant ces lacets, j'écrivis à l'une et à l'autre des lettres dont la première a couru le monde; mais tant d'éclat n'alloit pas à la seconde : l'amitié ne marche pas avec si grand bruit.

Parmi les liaisons que je fis à mon voisinage, et dans le détail desquelles je n'entrerai pas, je dois noter celle du colonel Pury, qui avoit une maison sur la montagne, où il venoit passer les étés. Je n'étois pas empressé de sa connoissance, parceque je savois qu'il étoit très mal à la cour et auprès de milord Maréchal, qu'il ne voyoit point. Cependant, comme il me vint voir et me fit beaucoup d'honnêtetés, il fallut l'aller voir à mon tour; cela continua, et nous mangions quelquefois l'un chez l'autre. Je fis chez lui connoissance avec M. du Peyrou, et ensuite une amitié trop intime pour que je puisse me dispenser de parler de lui.

M. du Peyrou étoit Américain, fils d'un commandant de Surinam, dont le successeur, M. Le Chambrier, de Neuchâtel, épousa la veuve. Devenue veuve une seconde fois, elle vint avec son fils s'établir dans le pays de son second mari. Du

Peyrou, fils unique, fort riche, et tendrement aimé de sa mère, avoit été élevé avec assez de soin, et son éducation lui avoit profité. Il avoit acquis beaucoup de demi-connoissances, quelque goût pour les arts, et il se piquoit sur-tout d'avoir cultivé sa raison: son air hollandois, froid et philosophe, son teint basané, son humeur silencieuse et cachée, favorisoient beaucoup cette opinion. Il étoit sourd et goutteux, quoique jeune encore. Cela rendoit tous ses mouvements forts posés, fort graves; et, quoiqu'il aimât à disputer, quelquefois même un peu longuement, généralement il parloit peu, parcequ'il n'entendoit pas. Tout cet extérieur m'en imposa. Je me dis: Voici un penseur, un homme sage, tel qu'on seroit heureux d'avoir un ami. Pour achever de me prendre, il m'adressoit souvent la parole, sans jamais me faire aucun compliment. Il me parloit peu de moi, peu de mes livres, très peu de lui; il n'étoit pas dépourvu d'idées, et tout ce qu'il disoit étoit assez juste. Cette justesse et cette égalité m'attirèrent. Il n'avoit dans l'esprit ni l'élévation, ni la finesse de celui de milord Maréchal; mais il en avoit la simplicité: c'étoit toujours le représenter en quelque chose. Je ne m'engouai pas, mais je m'attachai par l'estime, et peu à peu cette estime amena l'amitié. J'oubliai totalement avec lui l'objection que j'avois faite au baron d'Holbach, qu'il étoit

trop riche; et je crois que j'eus tort. J'ai appris à douter qu'un homme jouissant d'une grande fortune, quel qu'il puisse être, puisse aimer sincèrement mes principes et leur auteur.

Pendant assez long-temps je vis peu du Peyrou, parceque je n'allois point à Neuchâtel, et qu'il ne venoit qu'une fois l'année à la montagne du colonel Pury. Pourquoi n'allois-je point à Neuchâtel? C'est un enfantillage qu'il ne faut pas taire.

Quoique protégé par le roi de Prusse et par milord Maréchal, si j'évitai d'abord la persécution dans mon asile, je n'évitai pas du moins les murmures du public, des magistrats municipaux, des ministres. Après le branle donné par la France, il n'était pas du bon air de ne pas me faire au moins quelque insulte: on auroit eu peur de paroître improuver mes persécuteurs en ne les imitant pas. La classe de Neuchâtel, c'est-à-dire la compagnie des ministres de cette ville, donna le branle, en tentant d'émouvoir contre moi le conseil d'état. Cette tentative n'ayant pas réussi, les ministres s'adressèrent au magistrat municipal, qui fit aussitôt défendre mon livre, et, me traitant en toute occasion peu honnêtement, faisoit comprendre et disoit même que, si j'avois voulu m'établir dans la ville, on ne m'y auroit pas souffert. Ils remplirent leur *Mercure* d'inepties et du plus plat cafardage, qui tout en faisant rire les gens

sensés, ne laissoit pas d'échauffer le peuple et de l'animer contre moi. Tout cela n'empêchoit pas qu'à les entendre je ne dusse être très reconnoissant de l'extrême grace qu'ils me faisoient de me laisser vivre à Motiers, où ils n'avoient aucune autorité; ils m'auroient volontiers mesuré l'air à la pinte, à condition que je l'eusse payé bien cher. Ils vouloient que je leur fusse obligé de la protection que le roi m'accordoit malgré eux, et qu'ils travailloient sans relâche à m'ôter. Enfin, n'y pouvant réussir, après m'avoir fait tout le tort qu'ils purent et m'avoir décrié de tout leur pouvoir, ils se firent un mérite de leur impuissance, en me faisant valoir la bonté qu'ils avoient de me souffrir dans leur pays. J'aurois dû leur rire au nez pour toute réponse: je fus assez bête pour me piquer, et j'eus l'ineptie de ne vouloir point aller à Neuchâtel; résolution que je tins près de deux ans, comme si ce n'étoit pas trop honorer de pareilles espèces que de faire attention à leurs procédés, qui, bons ou mauvais, ne peuvent leur être imputés, puisqu'ils n'agissent jamais que par impulsion. D'ailleurs, des esprits sans culture et sans lumières, qui ne connoissent d'autre objet de leur estime que le crédit, la puissance et l'argent, sont bien éloignés même de soupçonner qu'on doive quelque égard aux talents, et qu'il y ait du déshonneur à les outrager.

Un certain maire de village, qui pour ses malversations avoit été cassé, disoit au lieutenant du Val-de-Travers, mari de mon Isabelle: *On dit que ce Rousseau a tant d'esprit; amenez-le-moi, que je voie si cela est vrai.* Assurément, les mécontentements d'un homme qui prend un pareil ton doivent peu fâcher ceux qui les éprouvent.

Sur la façon dont on me traitoit à Paris, à Genève, à Berne, à Neuchâtel même, je ne m'attendois pas à plus de ménagement de la part du pasteur du lieu. Je lui avois cependant été recommandé par madame Boy de La Tour, et il m'avoit fait beaucoup d'accueil; mais dans ce pays, où l'on flatte également tout le monde, les caresses ne signifient rien. Cependant, après ma réunion solennelle à l'Église réformée, vivant en pays réformé, je ne pouvois, sans manquer à mes engagements et à mon devoir de citoyen, négliger la profession publique du culte où j'étois rentré: j'assistois donc au service divin. D'un autre côté, je craignois, en me présentant à la table sacrée, de m'exposer à l'affront d'un refus; et il n'étoit nullement probable qu'après le vacarme fait à Genève par le conseil, et à Neuchâtel par la classe, il voulût m'administrer tranquillement la cène dans son église. Voyant donc approcher le temps de la communion, je pris le parti d'écrire à M. de Montmollin (c'étoit le nom du ministre), pour

faire acte de bonne volonté, et lui déclarer que j'étois toujours uni de cœur à l'Église protestante; je lui dis en même temps, pour éviter des chicanes sur les articles de foi, que je ne voulois aucune explication particulière sur le dogme. M'étant ainsi mis en règle de ce côté, je restai tranquille, ne doutant pas que M. de Montmollin ne refusât de m'admettre sans la discussion préliminaire, dont je ne voulois point, et qu'ainsi tout fût fini sans qu'il y eût de ma faute. Point du tout: au moment où je m'y attendois le moins, M. de Montmollin vint me déclarer non seulement qu'il m'admettoit à la communion sous la clause que j'y avois mise, mais de plus que lui et ses anciens se faisoient un grand honneur de m'avoir dans son troupeau. Je n'eus de mes jours pareille surprise, ni plus consolante. Toujours vivre isolé sur la terre me paroissoit un destin bien triste, surtout dans l'adversité. Au milieu de tant de proscriptions et de persécutions, je trouvois une douceur extrême à pouvoir[1] me dire: Au moins je suis parmi mes frères; et j'allai communier avec une émotion de cœur et des larmes d'attendrissement, qui étoient peut-être la préparation la plus agréable à Dieu qu'on y pût porter.

Quelque temps après, milord m'envoya une

[1] VAR. « douceur extrême de pouvoir... »

lettre de madame de Boufflers, venue, du moins je le présumai, par la voie de d'Alembert, qui connoissoit milord Maréchal. Dans cette lettre, la première que cette dame m'eût écrite depuis mon départ de Montmorency, elle me tançoit vivement de celle que j'avois écrite à M. de Montmollin, et surtout d'avoir communié. Je compris d'autant moins à qui elle en avoit avec sa mercuriale, que depuis mon voyage de Genève je m'étois toujours déclaré hautement protestant, et que j'avois été très publiquement à l'hôtel de Hollande, sans que personne au monde l'eût trouvé mauvais. Il me paroissoit plaisant que madame la comtesse de Boufflers voulût se mêler de diriger ma conscience en fait de religion. Toutefois, comme je ne doutois pas que son intention (quoique je n'y comprisse rien) ne fût la meilleure du monde, je ne m'offensai point de cette singulière sortie, et je lui répondis sans colère, en lui disant mes raisons.

Cependant les injures imprimées alloient leur train, et leurs bénins auteurs reprochoient aux puissances de me traiter trop doucement. Ce concours d'aboiements, dont les moteurs continuoient d'agir sous le voile, avoit quelque chose de sinistre et d'effrayant. Pour moi, je laissai dire sans m'émouvoir. On m'assura qu'il y avoit une censure de la Sorbonne. Je n'en crus rien. De quoi pouvoit se mêler la Sorbonne dans cette affaire? Vouloit-elle

assurer que je n'étois pas catholique? Tout le monde le savoit. Vouloit-elle prouver que je n'étois pas bon calviniste? Que lui importoit? C'étoit prendre un soin bien singulier; c'étoit se faire les substituts de nos ministres. Avant que d'avoir vu cet écrit, je crus qu'on le faisoit courir sous le nom de la Sorbonne, pour se moquer d'elle; je le crus bien plus encore après l'avoir lu. Enfin, quand je ne pus plus douter de son authenticité, tout ce que je me réduisis à croire fut qu'il falloit mettre la Sorbonne aux Petites-Maisons.

(1763.)—Un autre écrit m'affecta davantage, parcequ'il venoit d'un homme pour qui j'eus toujours de l'estime, et dont j'admirois la constance en plaignant son aveuglement. Je parle du mandement de l'archevêque de Paris contre moi. Je crus que je me devois d'y répondre. Je le pouvois sans m'avilir; c'étoit un cas à-peu-près semblable à celui du roi de Pologne. Je n'ai jamais aimé les disputes brutales, à la Voltaire. Je ne sais me battre qu'avec dignité, et je veux que celui qui m'attaque ne déshonore pas mes coups, pour que je daigne me défendre. Je ne doutois point que ce mandement ne fût de la façon des jésuites; et quoiqu'ils fussent alors malheureux eux-mêmes, j'y reconnoissois toujours leur ancienne maxime, d'écraser les malheureux. Je pouvois donc aussi suivre mon ancienne maxime, d'honorer l'auteur titulaire, et

de foudroyer l'ouvrage: et c'est ce que je crois avoir fait avec assez de succès.

Je trouvai le séjour de Motiers fort agréable; et pour me déterminer à y finir mes jours, il ne me manquoit qu'une subsistance assurée : mais on y vit assez chèrement, et j'avois vu renverser tous mes anciens projets par la dissolution de mon ménage, par l'établissement d'un nouveau, par la vente ou dissipation de tous mes meubles, et par les dépenses qu'il m'avoit fallu faire depuis mon départ de Montmorency. Je voyois diminuer journellement le petit capital que j'avois devant moi. Deux ou trois ans suffisoient pour en consumer le reste, sans que je visse aucun moyen de le renouveler, à moins de recommencer à faire des livres; métier funeste, auquel j'avois déja renoncé.

Persuadé que tout changeroit bientôt à mon égard, et que le public, revenu de sa frénésie, en feroit rougir les puissances, je ne cherchois qu'à prolonger mes ressources jusqu'à cet heureux changement, qui me laisseroit plus en état de choisir parmi celles qui pourroient s'offrir. Pour cela, je repris mon *Dictionnaire de Musique*, que dix ans de travail avoient déja fort avancé, et auquel il ne manquoit que la dernière main et d'être mis au net. Mes livres, qui m'avoient été envoyés depuis peu, me fournirent les moyens d'achever

cet ouvrage: mes papiers, qui me furent envoyés en mêmes temps, me mirent en état de commencer l'entreprise de mes Mémoires, dont je voulois uniquement m'occuper désormais. Je commençai par transcrire des lettres dans un recueil qui pût guider ma mémoire dans l'ordre des faits et des temps. J'avois déja fait le triage de celles que je voulois conserver pour cet effet, et la suite depuis près de dix ans n'en étoit point interrompue. Cependant, en les arrangeant pour les transcrire, j'y trouvai une lacune qui me surprit. Cette lacune étoit de près de six mois, depuis octobre 1756 jusqu'au mois de mars suivant. Je me souvenois parfaitement d'avoir mis dans mon triage nombre de lettres de Diderot, de Deleyre, de madame d'Épinay, de madame de Chenonceaux, etc., qui remplissoient cette lacune, et qui ne se trouvèrent plus. Qu'étoient-elles devenues? Quelqu'un avoit-il mis la main sur mes papiers, pendant quelques mois qu'ils étoient restés à l'hôtel de Luxembourg? Cela n'étoit pas concevable, et j'avois vu M. le maréchal prendre la clef de la chambre où je les avois déposés. Comme plusieurs lettres de femmes et toutes celles de Diderot étoient sans date, et que j'avois été forcé de remplir ces dates de mémoire et en tâtonnant, pour ranger ces lettres dans leur ordre, je crus d'abord avoir fait des erreurs de dates, et je passai en revue toutes les lettres qui n'en avoient

point, ou auxquelles je les avois suppléées, pour voir si je n'y trouverois point celles qui devoient remplir ce vide. Cet essai ne réussit point; je vis que le vide étoit bien réel, et que les lettres avoient bien certainement été enlevées. Par qui et pourquoi? Voilà ce qui me passoit. Ces lettres, antérieures à mes grandes querelles, et du temps de ma première ivresse de la Julie, ne pouvoient intéresser personne. C'étoient tout au plus quelques tracasseries de Diderot, quelques persiflages de Deleyre, des témoignages d'amitié de madame de Chenonceaux, et même de madame d'Épinay, avec laquelle j'étois alors le mieux du monde. A qui pouvoient importer ces lettres? Qu'en vouloit-on faire? Ce n'est que sept ans après que j'ai soupçonné l'affreux objet de ce vol.

Ce déficit bien avéré me fit chercher parmi mes brouillons si j'en découvrirois quelque autre. J'en trouvai quelques uns qui, vu mon défaut de mémoire, m'en firent supposer d'autres dans la multitude de mes papiers. Ceux que je remarquai, furent le brouillon de la *Morale sensitive*, et celui de l'extrait des *Aventures de Milord Édouard*. Ce dernier, je l'avoue, me donna des soupçons sur madame de Luxembourg. C'étoit La Roche, son valet de chambre, qui m'avoit expédié ces papiers, et je n'imaginai qu'elle au monde qui pût prendre intérêt à ce chiffon; mais quel intérêt pouvoit-

elle prendre à l'autre, et aux lettres enlevées, dont, même avec de mauvais desseins, on ne pouvoit faire aucun usage qui pût me nuire, à moins de les falsifier? Pour M. le maréchal, dont je connoissois la droiture invariable et la vérité de son amitié pour moi, je ne pus le soupçonner un moment. Je ne pus même arrêter ce soupçon sur madame la maréchale. Tout ce qui me vint de plus raisonnable à l'esprit, après m'être fatigué long-temps à chercher l'auteur de ce vol, fut de l'imputer à d'Alembert, qui, déja faufilé chez madame de Luxembourg, avoit pu trouver le moyen de fureter ces papiers et d'en enlever ce qu'il lui avoit plu, tant en manuscrits qu'en lettres, soit pour chercher à me susciter quelque tracasserie, soit pour s'approprier ce qui lui pouvoit convenir. Je supposai qu'abusé par le titre de la *Morale sensitive*, il avoit cru trouver le plan d'un vrai traité de matérialisme, dont il auroit tiré contre moi le parti qu'on peut bien s'imaginer. Sûr qu'il seroit bientôt détrompé par l'examen du brouillon, et déterminé à quitter tout-à-fait la littérature, je m'inquiétai peu de ces larcins, qui n'étoient pas les premiers de la même main[1] que

[1] J'avois trouvé, dans ses *Éléments de musique*, beaucoup de choses tirées de ce que j'avois écrit sur cet art pour l'Encyclopédie, et qui lui fut remis plusieurs années avant la publication de ses Éléments. J'ignore la part qu'il a pu avoir à un livre intitulé *Dictionnaire des Beaux-Arts*, mais j'y ai trouvé des articles transcrits des

j'avois endurés sans m'en plaindre. Bientôt je ne songeai pas plus à cette infidélité que si l'on ne m'en eût fait aucune, et je me mis à rassembler les matériaux qu'on m'avoit laissés, pour travailler à mes Confessions.

J'avois long-temps cru qu'à Genève la compagnie des ministres, ou du moins les citoyens et bourgeois, réclameroient contre l'infraction de l'édit dans le décret porté contre moi. Tout resta tranquille, du moins à l'extérieur; car il y avoit un mécontentement général, qui n'attendoit qu'une occasion pour se manifester. Mes amis, ou soi-disant tels, m'écrivoient lettres sur lettres pour m'exhorter à venir me mettre à leur tête, m'assurant d'une réparation publique de la part du Conseil. La crainte du désordre et des troubles que ma présence pouvoit causer, m'empêcha d'acquiescer à leurs instances; et fidèle au serment que j'avois fait autrefois, de ne jamais tremper dans aucune dissension civile dans mon pays, j'aimai mieux laisser subsister l'offense, et me bannir pour jamais de ma patrie, que d'y rentrer par des moyens violents et dangereux. Il est vrai que je m'étois attendu, de la part de la bourgeoisie, à des représentations légales et paisibles contre une infraction qui l'intéressoit extrêmement. Il n'y en

miens mot à mot, et cela long-temps avant que ces mêmes articles fussent imprimés dans l'Encyclopédie.

eut point. Ceux qui la conduisoient cherchoient moins le vrai redressement des griefs que l'occasion de se rendre nécessaires. On cabaloit, mais on gardoit le silence, et on laissoit clabauder les caillettes et les cafards ou soi-disant tels, que le Conseil mettoit en avant pour me rendre odieux à la populace, et faire attribuer son incartade au zèle de la religion.

Après avoir attendu vainement plus d'un an que quelqu'un réclamât contre une procédure illégale, je pris enfin mon parti, et me voyant abandonné de mes concitoyens, je me déterminai à renoncer à mon ingrate patrie, où je n'avois jamais vécu, dont je n'avois reçu ni bien ni service, et dont, pour prix de l'honneur que j'avois tâché de lui rendre, je me voyois si indignement traité d'un consentement unanime, puisque ceux qui devoient parler n'avoient rien dit. J'écrivis donc au premier syndic de cette année-là, qui, je crois, étoit M. Favre, une lettre[1] par laquelle j'abdiquois solennellement mon droit de bourgeoisie, et dans laquelle, au reste, j'observai la décence et la modération que j'ai toujours mises aux actes de fierté que la cruauté de mes ennemis m'a souvent arrachés dans mes malheurs.

Cette démarche ouvrit enfin les yeux aux citoyens: sentant qu'ils avoient eu tort pour leur

[1] Le 12 mai 1763. Voyez la *Correspondance*.

propre intérêt d'abandonner ma défense, ils la prirent quand il n'étoit plus temps. Ils avoient d'autres griefs qu'ils joignirent à celui-là, et ils en firent la matière de plusieurs représentations très bien raisonnées, qu'ils étendirent et renforcèrent à mesure que les durs et rebutants refus du Conseil, qui se sentoit soutenu par le ministère de France, leur firent mieux sentir le projet formé de les asservir. Ces altercations produisirent diverses brochures qui ne décidoient rien jusqu'à ce que parurent tout d'un coup les *Lettres écrites de la campagne*, ouvrage écrit en faveur du Conseil, avec un art infini, et par lequel le parti représentant, réduit au silence, fut pour un temps écrasé. Cette pièce, monument durable des rares talents de son auteur, étoit du procureur-général Tronchin[1], homme d'esprit, homme éclairé, très versé dans les lois et le gouvernement de la république. *Siluit terra.*

(1764)—Les représentants, revenus de leur premier abattement, entreprirent une réponse et s'en tirèrent passablement avec le temps. Mais tous jetèrent les yeux sur moi, comme sur le seul

[1]* Jean-Robert Tronchin, qu'il ne faut pas confondre avec son cousin Théodore Tronchin, médecin célèbre, dont il est parlé aux livres VIII et X. C'est ce dernier que Rousseau, dans sa Correspondance, désigne le plus souvent sans le nommer, en l'appelant *le jongleur*.

qui pût entrer en lice contre un tel adversaire, avec espoir de le terrasser. J'avoue que je pensai de même; et poussé par mes anciens concitoyens, qui me faisoient un devoir de les aider de ma plume dans un embarras dont j'avois été l'occasion, j'entrepris la réfutation des Lettres écrites de la campagne, et j'en parodiai le titre par celui de *Lettres écrites de la montagne;* que je mis aux miennes. Je fis et j'exécutai cette entreprise si secrètement, que, dans un rendez-vous que j'eus à Thonon avec les chefs des représentants, pour parler de leurs affaires, et où ils me montrèrent l'esquisse de leur réponse, je ne leur dis pas un mot de la mienne qui étoit déja faite, craignant qu'il ne survint quelque obstacle à l'impression, s'il en parvenoit le moindre vent, soit aux magistrats, soit à mes ennemis particuliers. Je n'évitai pourtant pas que cet ouvrage ne fût connu en France avant la publication; mais on aima mieux le laisser paroître que de faire trop comprendre comment on avoit découvert mon secret. Je dirai là-dessus ce que j'ai su, qui se borne à très peu de chose; je me tairai sur ce que j'ai conjecturé.

J'avois à Motiers presque autant de visites que j'en avois eu à l'Ermitage et à Montmorency; mais elles étoient la plupart d'une espèce fort différente. Ceux qui m'étoient venus voir jusqu'alors étoient des gens qui ayant avec moi des

rapports de talents, de goûts, de maximes, les alléguoient pour cause de leurs visites, et me mettoient d'abord sur des matières dont je pouvois m'entretenir avec eux. A Motiers, ce n'étoit plus cela, sur-tout du côté de France. C'étoient des officiers ou d'autres gens qui n'avoient aucun goût pour la littérature, qui même pour la plupart, n'avoient jamais lu mes écrits, et qui ne laissoient pas, à ce qu'ils disoient, d'avoir fait trente, quarante, soixante, cent lieues pour me venir voir, et admirer l'homme illustre, célèbre, très célèbre, le grand homme, etc. Car dès-lors on n'a cessé de me jeter grossièrement à la face les plus impudentes flagorneries, dont l'estime de ceux qui m'abordoient m'avoit garanti jusqu'alors. Comme la plupart de ces survenants ne daignoient ni se nommer ni me dire leur état, que leurs connoissances et les miennes ne tomboient pas sur les mêmes objets, et qu'ils n'avoient ni lu ni parcouru mes ouvrages, je ne savois de quoi leur parler: j'attendois qu'ils parlassent eux-mêmes, puisque c'étoit à eux à savoir et à me dire pourquoi ils me venoient voir. On sent que cela ne faisoit pas pour moi des conversations bien intéressantes, quoiqu'elles pussent l'être pour eux, selon ce qu'ils vouloient savoir: car, comme j'étois sans défiance, je m'exprimois sans réserve sur toutes les questions qu'ils jugeoient à propos

de me faire; et ils s'en retournoient, pour l'ordinaire, aussi savants que moi sur tous les détails de ma situation.

J'eus, par exemple, de cette façon M. de Feins, écuyer de la reine et capitaine de cavalerie dans le régiment de la Reine, lequel eut la constance de passer plusieurs jours à Motiers, et même de me suivre pédestrement jusqu'à la Ferrière, menant son cheval par la bride, sans avoir avec moi d'autre point de réunion, sinon que nous connoissions tous deux mademoiselle Fel, et que nous jouions l'un et l'autre au bilboquet. J'eus avant et après M. de Feins, une autre visite bien plus extraordinaire. Deux hommes arrivent à pied, conduisant chacun un mulet chargé de son petit bagage, logent à l'auberge, pansent leurs mulets eux-mêmes, et demandent à me venir voir. A l'équipage de ces muletiers on les prit pour des contrebandiers; et la nouvelle courut aussitôt que des contrebandiers venoient me rendre visite. Leur seule façon de m'aborder m'apprit que c'étoient des gens d'une autre étoffe; mais sans être des contrebandiers ce pouvoit être des aventuriers, et ce doute me tint quelque temps en garde. Ils ne tardèrent pas à me tranquilliser. L'un étoit M. de Montauban, appelé le comte de La Tour-du-Pin, gentilhomme du Dauphiné; l'autre étoit M. Dastier, de Carpentras, ancien

militaire, qui avoit mis sa croix de Saint-Louis dans sa poche, ne pouvant pas l'étaler [1]. Ces messieurs, tous deux très aimables, avoient tous deux beaucoup d'esprit; leur conversation étoit agréable et intéressante; leur manière de voyager si bien dans mon goût et si peu dans celui des gentilshommes françois, me donna pour eux une sorte d'attachement que leur commerce ne pouvoit qu'affermir. Cette connoissance même ne finit pas là, puisqu'elle dure encore, et qu'ils me sont revenus voir diverses fois, non plus à pied cependant, cela étoit bon pour le début; mais plus j'ai vu ces messieurs, moins j'ai trouvé de rapports entre leurs goûts et les miens, moins j'ai senti que leurs maximes fussent les miennes, que mes écrits leur fussent familiers, qu'il y eût aucune véritable sympathie entre eux et moi. Que me vouloient-ils donc? Pourquoi me venir voir dans cet équipage? Pourquoi rester plusieurs jours? Pourquoi revenir plusieurs fois? Pourquoi desirer si fort de m'avoir pour hôte? Je ne m'avisai pas alors de me faire ces questions. Je me les suis faites quelquefois depuis ce temps-là.

Touché de leurs avances, mon cœur se livroit sans raisonner, sur-tout à M. Dastier dont l'air plus ouvert me plaisoit davantage. Je demeurai même en correspondance avec lui, et quand je

[1] VAR. « . . . ne voulant pas l'étaler à la queue de son mulet. »

voulûs faire imprimer les Lettres de la montagne je songeai à m'adresser à lui pour donner le change à ceux qui attendoient mon paquet sur la route de Hollande. Il m'avoit parlé beaucoup, et peut-être à dessein, de la liberté de la presse à Avignon; il m'avoit offert ses soins, si j'avois quelque chose à y faire imprimer. Je me prévalus de cette offre, et je lui adressai successivement, par la poste, mes premiers cahiers. Après les avoir gardés assez long-temps, il me les renvoya en me marquant qu'aucun libraire n'avoit osé s'en charger; et je fus contraint de revenir à Rey, prenant soin de n'envoyer mes cahiers que l'un après l'autre, et de ne lâcher les suivants qu'après avoir eu avis de la réception des premiers. Avant la publication de l'ouvrage, je sus qu'il avoit été vu dans les bureaux des ministres; et d'Escherny, de Neuchâtel, me parla d'un livre *de l'Homme de la montage,* que d'Holbach lui avoit dit être de moi. Je l'assurai, comme il étoit vrai, n'avoir jamais fait de livre qui eût ce titre. Quand les lettres parurent il étoit furieux, et m'accusa de mensonge, quoique je ne lui eusse dit que la vérité. Voilà comment j'eus l'assurance que mon manuscrit étoit connu. Sûr de la fidélité de Rey, je fus forcé de porter ailleurs mes conjectures; et celle à laquelle j'aimai le mieux m'arrêter, fut que mes paquets avoient été ouverts à la poste.

Une autre connoissance à-peu-près du même temps, mais qui se fit d'abord seulement par lettres, fut celle d'un M. Laliaud, de Nimes, lequel m'écrivit de Paris, pour me prier de lui envoyer mon profil à la sillhouette, dont il avoit, disoit-il, besoin pour mon buste en marbre, qu'il faisoit faire par Le Moine, pour le placer dans sa bibliothèque. Si c'étoit une cajolerie inventée pour m'apprivoiser, elle réussit pleinement. Je jugeai qu'un homme qui vouloit avoir mon buste en marbre dans sa bibliothèque étoit plein de mes ouvrages, par conséquent de mes principes, et qu'il m'aimoit, parceque son ame étoit au ton de la mienne. Il étoit difficile que cette idée ne me séduisit pas. J'ai vu M. Laliaud dans la suite. Je l'ai trouvé très zélé pour me rendre beaucoup de petits services, pour s'entremêler beaucoup dans mes petites affaires. Mais, au reste, je doute qu'aucun de mes écrits ait été du petit nombre de livres qu'il a lus en sa vie. J'ignore s'il a une bibliothèque, et si c'est un meuble à son usage; et quant au buste, il s'est borné à une mauvaise esquisse en terre, faite par Le Moine, sur laquelle il a fait graver un portrait hideux, qui ne laisse pas de courir sous mon nom, comme s'il avoit avec moi quelque ressemblance.

Le seul François qui parut me venir voir par goût pour mes sentiments et pour mes ouvrages,

fut un jeune officier du régiment de Limousin, appelé M. Séguier de Saint-Brison, qu'on a vu et qu'on voit peut-être encore briller à Paris et dans le monde, par des talents assez aimables, et par des prétentions au bel esprit. Il m'étoit venu voir à Montmorency l'hiver qui précéda ma catastrophe. Je lui trouvai une vivacité de sentiment qui me plut. Il m'écrivit dans la suite à Motiers; et soit qu'il voulût me cajoler, ou que réellement la tête lui tournât de l'*Émile*, il m'apprit qu'il quittoit le service pour vivre indépendant, et qu'il apprenoit le métier de menuisier. Il avoit un frère aîné, capitaine dans le même régiment, pour lequel étoit toute la prédilection de la mère, qui, dévote outrée, et dirigée par je ne sais quel abbé tartufe, en usoit très mal avec le cadet, qu'elle accusoit d'irréligion, et même du crime irrémissible d'avoir des liaisons avec moi. Voilà les griefs sur lesquels il voulut rompre avec sa mère, et prendre le parti dont je viens de parler; le tout, pour faire le petit Émile.

Alarmé de cette pétulance, je me hâtai de lui écrire pour le faire changer de résolution, et je mis à mes exhortations toute la force dont j'étois capable: elles furent écoutées. Il rentra dans son devoir vis-à-vis de sa mère, et il retira des mains de son colonel sa démission, qu'il lui avoit donnée, et dont celui-ci avoit eu la prudence de ne

faire aucun usage, pour lui laisser le temps d'y mieux réfléchir. Saint-Brisson, revenu de ses folies, en fit une un peu moins choquante, mais qui n'étoit guère plus de mon goût; ce fut de se faire auteur. Il donna coup sur coup deux ou trois brochures qui n'annonçoient pas un homme sans talents, mais sur lesquelles je n'aurai pas à me reprocher de lui avoir donné des éloges bien encourageants pour poursuivre cette carrière.

Quelque temps après, il vint me voir, et nous fîmes ensemble le pèlerinage de l'île de Saint-Pierre. Je le trouvai dans ce voyage différent de ce que je l'avois vu à Montmorency. Il avoit je ne sais quoi d'affecté, qui d'abord ne me choqua pas beaucoup, mais qui m'est revenu souvent en mémoire depuis ce temps-là. Il me vint voir encore une fois à l'hôtel de Saint-Simon à mon passage à Paris pour aller en Angleterre. J'appris là, ce qu'il ne m'avoit pas dit, qu'il vivoit dans les grandes sociétés, et qu'il voyoit assez souvent madame de Luxembourg. Il ne me donna aucun signe de vie à Trye, et ne me fit rien dire par sa parente, mademoiselle Séguier, qui étoit ma voisine, et qui ne m'a jamais paru bien favorablement disposée pour moi. En un mot, l'engouement de M. de Saint-Brisson finit tout d'un coup, comme la liaison de M. de Feins: mais celui-ci ne me devoit rien, et l'autre me devoit quelque chose, à moins que les

sottises que je l'avois empêché de faire n'eussent été qu'un jeu de sa part: ce qui dans le fond, pourroit très bien être.

J'eus aussi des visites de Genève tant et plus. Les Deluc père et fils me choisirent successivement pour leur garde-malade: le père tomba malade en route; le fils l'étoit en partant de Genève; tous deux vinrent se rétablir chez moi. Des ministres, des parents, des cagots, des quidams de toute espèce, venoient de Genève et de Suisse, non pas comme ceux de France, pour m'admirer et me persifler, mais pour me tancer et catéchiser. Le seul qui me fit plaisir, fut Moultou, qui vint passer trois ou quatre jours avec moi, et que j'y aurois bien voulu retenir davantage. Le plus constant de tous, celui qui s'opiniâtra le plus, et qui me subjugua à force d'importunités fut un M. d'Ivernois, commerçant de Genève, François réfugié, et parent du procureur-général de Neuchâtel. Ce M. d'Ivernois de Genève passoit à Motiers deux fois l'an, tout exprès pour m'y venir voir, restoit chez moi du matin au soir plusieurs jours de suite, se mettoit de mes promenades; m'apportoit mille sortes de petits cadeaux, s'insinuoit malgré moi dans ma confidence, se mêloit de toutes mes affaires, sans qu'il y eût entre lui et moi aucune communion d'idées, ni d'inclinations, ni de sentiments, ni de connoissances. Je

doute qu'il ait lu dans toute sa vie un livre entier d'aucune espèce, et qu'il sache même de quoi traitent les miens. Quand je commençai d'herboriser, il me suivit dans mes courses de botanique, sans goût pour cet amusement, et sans avoir rien à me dire, ni moi à lui. Il eut même le courage de passer avec moi trois jours entiers tête-à-tête dans un cabaret à Goumoins, d'où j'avois cru le chasser à force de l'ennuyer et de lui faire sentir combien il m'ennuyoit; et tout cela sans qu'il m'ait été possible jamais de rebuter son incroyable constance, ni d'en pénétrer le motif.

Parmi toutes ces liaisons, que je ne fis et n'entretins que par force, je ne dois pas omettre la seule qui m'ait été agréable, et à laquelle j'aie mis un véritable intérêt de cœur: c'est celle d'un jeune Hongrois qui vint se fixer à Neuchâtel, et de là à Motiers, quelques mois après que j'y fus établi moi-même. On l'appeloit dans le pays le baron de Sauttern, nom sous lequel il avoit été recommandé de Zurich. Il étoit grand et bien fait, d'une figure agréable, d'une société liante et douce. Il dit à tout le monde, et me fit entendre à moi-même qu'il n'étoit venu à Neuchâtel qu'à cause de moi, et pour former sa jeunesse à la vertu par mon commerce. Sa physionomie, son ton, ses manières, me parurent d'accord avec ses discours; et j'aurois

cru manquer à l'un des plus grands devoirs, en éconduisant un jeune homme en qui je ne voyois rien que d'aimable, et qui me recherchoit par un si respectable motif. Mon cœur ne sait point se livrer à demi. Bientôt il eut toute mon amitié, toute ma confiance; nous devînmes inséparables. Il étoit de toutes mes courses pédestres; il y prenoit goût. Je le menai chez milord Maréchal, qui lui fit mille caresses. Comme il ne pouvoit encore s'exprimer en françois, il ne me parloit et ne m'écrivoit qu'en latin: je lui répondois en françois, et ce mélange des deux langues ne rendoit nos entretiens ni moins coulants, ni moins vifs à tous égards. Il me parla de sa famille, de ses affaires, de ses aventures, de la cour de Vienne, dont il paroissoit bien connoître les détails domestiques. Enfin, pendant près de deux ans que nous passâmes dans la plus grande intimité, je ne lui trouvai qu'une douceur de caractère à toute épreuve, des mœurs non seulement honnêtes, mais élégantes, une grande propreté sur sa personne, une décence extrême dans tous ses discours, enfin toutes les marques d'un homme bien né, qui me le rendirent trop estimable pour ne pas me le rendre cher.

Dans le fort de mes liaisons avec lui, d'Ivernois de Genève m'écrivit que je prisse garde au jeune Hongrois qui étoit venu s'établir auprès de moi; qu'on l'avoit assuré que c'étoit un espion que le

ministre de France avoit mis près de moi. Cet avis pouvoit paroître d'autant plus inquiétant, que dans le pays où j'étois tout le monde m'avertissoit de me tenir sur mes gardes, qu'on me guettoit, et qu'on cherchoit à m'attirer sur le territoire de France, pour m'y faire un mauvais parti.

Pour fermer la bouche une fois pour toutes à ces ineptes donneurs d'avis, je proposai à Sauttern, sans le prévenir de rien, une promenade pédestre à Pontarlier; il y consentit. Quand nous fûmes arrivés à Pontarlier, je lui donnai à lire la lettre de d'Ivernois; et puis l'embrassant avec ardeur, je lui dis: Sauttern n'a pas besoin que je lui prouve ma confiance, mais le public a besoin que je lui prouve que je la sais bien placer. Cet embrassement fut bien doux; ce fut un de ces plaisirs de l'ame que les persécuteurs ne sauroient connoître, ni les ôter aux opprimés.

Je ne croirai jamais que Sauttern fût un espion, ni qu'il m'ait trahi; mais il m'a trompé. Quand j'épanchois avec lui mon cœur sans réserve, il eut le courage de me fermer constamment le sien, et de m'abuser par des mensonges. Il me controuva je ne sais quelle histoire, qui me fit juger que sa présence étoit nécessaire dans son pays. Je l'exhortai de partir au plus vite: il partit; et quand je le croyois déja en Hongrie, j'appris qu'il étoit

à Strasbourg. Ce n'étoit pas la première fois qu'il y avoit été. Il y avoit jeté du désordre dans un ménage: le mari, sachant que je le voyois, m'avoit écrit. Je n'avois omis aucun soin pour ramener la jeune femme à la vertu, et Sauttern à son devoir [1]. Quand je les croyois parfaitement détachés l'un de l'autre, ils s'étoient rapprochés, et le mari même eut la complaisance de reprendre le jeune homme dans sa maison; dès-lors je n'eus plus rien à dire. J'appris que le prétendu baron m'en avoit imposé par un tas de mensonges. Il ne s'appeloit point Sauttern, il s'appeloit Sauttersheim. A l'égard du titre de baron, qu'on lui donnoit en Suisse, je ne pouvois le lui reprocher, parcequ'il ne l'avoit jamais pris: mais je ne doute pas qu'il ne fût bien gentilhomme; et milord Maréchal, qui se connoissoit en hommes, et qui avoit été dans son pays, l'a toujours regardé et traité comme tel.

Sitôt qu'il fut parti, la servante de l'auberge où il mangeoit à Motiers se déclara grosse de son fait. C'étoit une vilaine salope, et Sauttern, généralement estimé et considéré dans tout le pays par sa conduite et ses mœurs honnêtes, se piquoit si fort de propreté, que cette impudence choqua tout le monde. Les plus aimables personnes du pays, qui lui avoient inutilement prodigué leurs

[1] VAR. « ... ramener Sauttern à la vertu, et la jeune femme à son devoir. »

agaceries, étoient furieuses: j'étois outré d'indignation. Je fis tous mes efforts pour faire arrêter cette effrontée, offrant de payer tous les frais et de cautionner Sauttersheim. Je lui écrivis, dans la forte persuasion, non seulement que cette grossesse n'étoit pas de son fait, mais qu'elle étoit feinte, et que tout cela n'étoit qu'un jeu joué par ses ennemis et les miens. Je voulois qu'il revînt dans le pays confondre cette coquine et ceux qui la faisoient parler. Je fus surpris de la mollesse de sa réponse. Il écrivit au pasteur, dont la salope étoit paroissienne, et fit en sorte d'assoupir l'affaire: ce que voyant, je cessai de m'en mêler, fort étonné qu'un homme aussi crapuleux eût pu être assez maître de lui-même pour m'en imposer par sa réserve dans la plus intime familiarité.

De Strasbourg Sauttersheim fut à Paris chercher fortune, et n'y trouva que de la misère. Il m'écrivit en disant son *peccavi*. Mes entrailles s'émurent au souvenir de notre ancienne amitié; je lui envoyai quelque argent. L'année suivante, à mon passage à Paris, je le revis à-peu-près dans le même état, mais grand ami de M. Laliaud, sans que j'aie pu savoir d'où lui venoit cette connoissance, et si elle étoit ancienne ou nouvelle. Deux ans après, Sauttersheim retourna à Strasbourg, d'où il m'écrivit, et où il est mort. Voilà l'histoire abrégée de nos liaisons, et ce que je sais de ses

aventures: mais en déplorant le sort de ce malheureux jeune homme, je ne cesserai jamais de croire qu'il étoit bien né, et que tout le désordre de sa conduite fut l'effet des situations où il s'est trouvé.

Telles furent les acquisitions que je fis à Motiers, en fait de liaisons et de connoissances. Qu'il en auroit fallu de pareilles pour compenser les cruelles pertes que je fis dans le même temps!

La première fut celle de M. de Luxembourg, qui, après avoir été tourmenté long-temps par les médecins, fut enfin leur victime, traité de la goutte, qu'ils ne voulurent point reconnoître, comme d'un mal qu'ils pouvoient guérir.

Si l'on doit s'en rapporter là-dessus à la relation que m'en écrivit La Roche, l'homme de confiance de madame la maréchale, c'est bien par cet exemple, aussi cruel que mémorable, qu'il faut déplorer les misères de la grandeur.

La perte de ce bon seigneur me fut d'autant plus sensible, que c'étoit le seul ami vrai que j'eusse en France; et la douceur de son caractère étoit telle, qu'elle m'avoit fait oublier tout-à-fait son rang, pour m'attacher à lui comme à mon égal. Nos liaisons ne cessèrent point par ma retraite, et il continua de m'écrire comme auparavant. Je crus pourtant remarquer que l'absence ou mon malheur avoit attiédi son affection. Il est bien difficile

qu'un courtisan garde le même attachement pour quelqu'un qu'il sait être dans la disgrace des puissances. J'ai jugé d'ailleurs que le grand ascendant qu'avoit sur lui madame de Luxembourg ne m'avoit pas été favorable, et qu'elle avoit profité de mon éloignement pour me nuire dans son esprit. Pour elle, malgré quelques démonstrations affectées et toujours plus rares, elle cacha moins de jour en jour son changement à mon égard. Elle m'écrivit quatre ou cinq fois en Suisse, de temps à autre, après quoi elle ne m'écrivit plus du tout; et il falloit toute la prévention, toute la confiance, tout l'aveuglement où j'étois encore, pour ne pas voir en elle plus que du refroidissement envers moi.

Le libraire Guy, associé de Duchesne, qui depuis moi fréquentoit beaucoup l'hôtel de Luxembourg, m'écrivit que j'étois sur le testament de M. le maréchal. Il n'y avoit rien là que de très naturel et de très croyable; ainsi je n'en doutai pas. Cela me fit délibérer en moi-même comment je me comporterois sur le legs. Tout bien pesé, je résolus de l'accepter, quel qu'il pût être, et de rendre cet honneur à un honnête homme qui, dans un rang où l'amitié ne pénètre guère, en avoit eu une véritable pour moi. J'ai été dispensé de ce devoir, n'ayant plus entendu parler de ce legs vrai ou faux, et en vérité j'aurois été peiné de blesser une des

grandes maximes de ma morale en profitant de quelque chose à la mort de quelqu'un qui m'avoit été cher. Durant la dernière maladie de notre ami Mussard, Lenieps me proposa de profiter de la sensibilité qu'il marquoit à nos soins, pour lui insinuer quelques dispositions en notre faveur. Ah! cher Lenieps, lui dis-je, ne souillons pas par des idées d'intérêt les tristes mais sacrés devoirs que nous rendons à notre ami mourant. J'espère n'être jamais dans le testament de personne, et jamais du moins dans celui d'aucun de mes amis. Ce fut à-peu-près dans ce même temps-ci que milord Maréchal me parla du sien, de ce qu'il avoit dessein d'y faire pour moi, et que je lui fis la réponse dont j'ai parlé dans ma première partie [1].

Ma seconde perte, plus sensible encore et bien plus irréparable, fut celle de la meilleure des femmes et des mères, qui déja chargée d'ans et surchargée d'infirmités et de misères, quitta cette vallée de larmes pour passer dans le séjour des bons, où l'aimable souvenir du bien qu'on a fait ici-bas en fait l'éternelle récompense. Allez, ame douce et bienfaisante, auprès des Fénélon, des Berniex, des Catinat, et de ceux qui, dans un état plus humble, ont ouvert comme eux leurs cœurs à la charité véritable; allez goûter le fruit de la vôtre, et préparer à votre élève la place qu'il es-

[1] Tome I, liv. II, première partie.

père un jour occuper près de vous! Heureuse, dans vos infortunes, que le ciel en les terminant vous ait épargné le cruel spectacle des siennes! Craignant de contrister son cœur par le récit de mes premiers désastres, je ne lui avois point écrit depuis mon arrivée en Suisse; mais j'écrivis à M. de Conzié pour m'informer d'elle, et ce fut lui qui m'apprit qu'elle avoit cessé de soulager ceux qui souffroient, et de souffrir elle-même. Bientôt je cesserai de souffrir aussi; mais si je croyois ne la pas revoir dans l'autre vie, ma foible imagination se refuseroit à l'idée du bonheur parfait que je m'y promets.

Ma troisième perte et la dernière, car depuis lors il ne m'est plus resté d'amis à perdre, fut celle de milord Maréchal. Il ne mourut pas; mais las de servir des ingrats, il quitta Neuchâtel, et depuis lors je ne l'ai pas revu. Il vit et me survivra, je l'espère: il vit, et, grace à lui, tous mes attachements ne sont pas rompus sur la terre: il y reste encore un homme digne de mon amitié; car son vrai prix est encore plus dans celle qu'on sent que dans celle qu'on inspire: mais j'ai perdu les douceurs que la sienne me prodiguoit, et je ne peux plus le mettre qu'au rang de ceux que j'aime encore, mais avec qui je n'ai plus de liaison. Il alloit en Angleterre recevoir sa grace du roi, et racheter ses biens jadis confisqués. Nous ne nous séparâmes

point sans des projets de réunion, qui paroissoient presque aussi doux pour lui que pour moi. Il vouloit se fixer à son château de Keith-Hall, près d'Aberdeen, et je devois m'y rendre auprès de lui; mais ce projet me flattoit trop pour que j'en pusse espérer le succès. Il ne resta point en Écosse. Les tendres sollicitations du roi de Prusse le rappelèrent à Berlin, et l'on verra bientôt comment je fus empêché de l'y aller joindre.

Avant son départ, prévoyant l'orage que l'on commençoit à susciter contre moi, il m'envoya de son propre mouvement des lettres de naturalité qui sembloient être une précaution très sûre pour qu'on ne pût pas me chasser du pays. La communauté de Couvet dans le Val-de-Travers imita l'exemple du gouverneur, et me donna des lettres de *communier* gratuites, comme les premières. Ainsi, devenu de tout point citoyen du pays, j'étois à l'abri de toute expulsion légale, même de la part du prince : mais ce n'a jamais été par des voies légitimes qu'on a pu persécuter celui de tous les hommes qui a toujours le plus respecté les lois.

Je ne crois pas devoir compter au nombre des pertes que je fis en ce même temps celle de l'abbé de Mably. Ayant demeuré chez son frère, j'avois eu quelques liaisons avec lui, mais jamais bien intimes, et j'ai quelque lieu de croire que ses sen-

timents à mon égard avoient changé de nature depuis que j'avois acquis plus de célébrité que lui. Mais ce fut à la publication des *Lettres de la montagne* que j'eus le premier signe de sa mauvaise volonté pour moi. On fit courir dans Genève une lettre à madame Saladin, qui lui étoit attribuée, et dans laquelle il parloit de cet ouvrage comme des clameurs séditieuses d'un démagogue effréné. L'estime que j'avois pour l'abbé de Mably, et le cas que je faisois de ses lumières ne me permirent pas un instant de croire que cette extravagante lettre fût de lui. Je pris là-dessus le parti que m'inspira ma franchise. Je lui envoyai une copie de la lettre, en l'avertissant qu'on la lui attribuoit. Il ne me fit aucune réponse. Ce silence m'étonna : mais qu'on juge de ma surprise, quand madame de Chenonceaux me manda que la lettre étoit réellement de l'abbé, et que la mienne l'avoit fort embarrassé. Car enfin, quand il auroit eu raison, comment pouvoit-il excuser une démarche éclatante et publique, faite de gaieté de cœur, sans obligation, sans nécessité, à l'unique fin d'accabler au plus fort de ses malheurs un homme auquel il avoit toujours marqué de la bienveillance, et qui n'avoit jamais démérité de lui? Quelque temps après parurent les *Dialogues de Phocion*, où je ne vis qu'une compilation de mes écrits, faite sans retenue et sans honte. Je sentis, à la lecture de ce

livre, que l'auteur avoit pris son parti à mon égard, et que je n'aurois point désormais de pire ennemi. Je crois qu'il ne m'a pardonné ni le *Contrat social*, trop au-dessus de ses forces, ni *la Paix perpétuelle;* et qu'il n'avoit paru desirer que je fisse un extrait de l'abbé de Saint-Pierre qu'en supposant que je ne m'en tirerois pas si bien.

Plus j'avance dans mes récits, moins j'y puis mettre d'ordre et de suite. L'agitation du reste de ma vie n'a pas laissé aux événements le temps de s'arranger dans ma tête. Ils ont été trop nombreux, trop mêlés, trop désagréables, pour pouvoir être narrés sans confusion. La seule impression forte qu'ils m'ont laissée est celle de l'horrible mystère qui couvre leur cause, et de l'état déplorable où ils m'ont réduit. Mon récit ne peut plus marcher qu'à l'aventure, et selon que les idées me reviendront dans l'esprit. Je me rappelle que dans le temps dont je parle, tout occupé de mes *Confessions,* j'en parlois très imprudemment à tout le monde, n'imaginant pas même que personne eût intérêt, ni volonté, ni pouvoir de mettre obstacle à cette entreprise : et quand je l'aurois cru, je n'en aurois guère été plus discret, par l'impossibilité totale où je suis par mon naturel de tenir caché rien de ce que je sens et de ce que je pense. Cette entreprise connue fut, autant que j'en puis juger, la véritable cause de l'orage qu'on excita pour

m'expulser de la Suisse, et me livrer entre des mains qui m'empêchassent de l'exécuter.

J'en avois une autre qui n'étoit guère vue de meilleur œil par ceux qui craignoient la première; c'étoit celle d'une édition générale de mes écrits. Cette édition me paroissoit nécessaire pour constater ceux des livres portant mon nom qui étoient véritablement de moi, et mettre le public en état de les distinguer de ces écrits pseudonymes que mes ennemis me prêtoient pour me décréditer et m'avilir. Outre cela, cette édition étoit un moyen simple et honnête de m'assurer du pain : et c'étoit le seul, puisque ayant renoncé à faire des livres, mes Mémoires ne pouvant paroître de mon vivant, ne gagnant pas un sou d'aucune autre manière et dépensant toujours, je voyois la fin de mes ressources dans celle du produit de mes derniers écrits. Cette raison m'avoit pressé de donner mon *Dictionnaire de musique*, encore informe. Il m'avoit valu cent louis comptant et cent écus de rente viagère, mais encore devoit-on voir bientôt la fin de cent louis quand on en dépensoit annuellement plus de soixante; et cent écus de rente étoient comme rien pour un homme sur qui les quidams et les gueux venoient incessamment fondre comme des étourneaux.

Il se présenta une compagnie de négociants de Neuchâtel pour l'entreprise de mon édition géné-

rale, et un imprimeur ou libraire de Lyon, appelé Reguillat, vint je ne sais comment se fourrer parmi eux pour la diriger. L'accord se fit sur un pied raisonnable et suffisant pour bien remplir mon objet. J'avois, tant en ouvrages imprimés qu'en pièces encore manuscrites, de quoi fournir six volumes in-quarto; je m'engageai de plus à veiller sur l'édition: au moyen de quoi ils devoient me faire une pension viagère de seize cents livres de France et un présent de mille écus une fois payés.

(1765.) — Le traité étoit conclu, non encore signé, quand les *Lettres écrites de la montagne* parurent. La terrible explosion qui se fit contre cet infernal ouvrage et contre son abominable auteur épouvanta la compagnie, et l'entreprise s'évanouit. Je comparerois l'effet de ce dernier ouvrage à celui de la *Lettre sur la musique françoise*, si cette lettre, en m'attirant la haine et m'exposant au péril, ne m'eût laissé du moins la considération et l'estime. Mais après ce dernier ouvrage, on parut s'étonner à Genève et à Versailles qu'on laissât respirer un monstre tel que moi. Le petit Conseil, excité par le résident de France, et dirigé par le procureur-général, donna une déclaration sur mon ouvrage, par laquelle, avec les qualifications les plus atroces, il le déclare indigne d'être brûlé par le bourreau, et ajoute avec une adresse qui tient du burlesque

qu'on ne peut, sans se déshonorer, y répondre, ni même en faire aucune mention. Je voudrois pouvoir transcrire ici cette curieuse pièce; mais malheureusement je ne l'ai pas et ne m'en souviens pas d'un seul mot. Je desire ardemment que quelqu'un de mes lecteurs, animé du zèle de la vérité et de l'équité, veuille relire en entier les *Lettres écrites de la montagne:* il sentira, j'ose le dire, la stoïque modération qui règne dans cet ouvrage, après les sensibles et cruels outrages dont on venoit à l'envi d'accabler l'auteur. Mais ne pouvant répondre aux injures, parcequ'il n'y en avoit point, ni aux raisons, parcequ'elles étoient sans réponse, ils prirent le parti de paroître trop courroucés pour vouloir répondre; et il est vrai que s'ils prenoient les arguments invincibles pour des injures, ils devoient se tenir fort injuriés.

Les représentants, loin de faire aucune plainte sur cette odieuse déclaration, suivirent la route qu'elle leur traçoit; et, au lieu de faire trophée des *Lettres de la montagne,* qu'ils voilèrent pour s'en faire un bouclier, ils eurent la lâcheté de ne rendre ni honneur ni justice à cet écrit fait pour leur défense et à leur sollicitation, ni le citer, ni le nommer, quoiqu'ils en tirassent tacitement tous leurs arguments, et que l'exactitude avec laquelle ils ont suivi le conseil par lequel finit cet ouvrage ait été la seule cause de leur salut et de leur vic-

toire. Ils m'avoient imposé ce devoir; je l'avois rempli; j'avois jusqu'au bout servi la patrie et leur cause. Je les priai d'abandonner la mienne et de ne songer qu'à eux dans leurs démêlés. Ils me prirent au mot, et je ne me suis plus mêlé de leurs affaires que pour les exhorter sans cesse à la paix, ne doutant pas que, s'ils s'obstinoient, ils ne fussent écrasés par la France. Cela n'est pas arrivé; j'en comprends la raison, mais ce n'est pas ici le lieu de la dire.

L'effet des *Lettres de la montagne*, à Neuchâtel, fut d'abord très paisible. J'en envoyai un exemplaire à M. de Montmollin; il le reçut bien, et le lut sans objection. Il étoit malade, aussi bien que moi; il me vint voir amicalement quand il fut rétabli, et ne me parla de rien. Cependant la rumeur commençoit; on brûla le livre je ne sais où [1]. De Genève, de Berne, et de Versailles peut-être, le foyer de l'effervescence passa bientôt à Neuchâtel, et sur-tout dans le Val-de-Travers, où, avant même que la classe eût fait aucun mouvement apparent, on avoit commencé d'ameuter le peuple par des pratiques souterraines. Je devois, j'ose le dire, être aimé du peuple dans ce pays-là, comme je l'ai été dans tous ceux où j'ai vécu, versant les

[1] * A Paris, avec le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, et par le même arrêt en date du 19 mars 1765. Cet arrêt est rapporté tout entier dans l'édition de Poinçot, tome XIV.

aumônes à pleines mains, ne laissant sans assistance aucun indigent autour de moi, ne refusant à personne aucun service que je pusse rendre et qui fût dans la justice, me familiarisant trop peut-être avec tout le monde, et me dérobant de tout mon pouvoir à toute distinction qui pût exciter la jalousie. Tout cela n'empêcha pas que la populace, soulevée secrètement je ne sais par qui, ne s'animât contre moi par degrés jusqu'à la fureur, qu'elle ne m'insultât publiquement en plein jour, non seulement dans la campagne et dans les chemins, mais en pleine rue. Ceux à qui j'avois fait le plus de bien étoient les plus acharnés; et des gens même, à qui je continuois d'en faire, n'osant se montrer, excitoient les autres, et sembloient vouloir se venger ainsi de l'humiliation de m'être obligés. Montmollin paroissoit ne rien voir, et ne se montroit pas encore; mais, comme on approchoit d'un temps de communion, il vint chez moi pour me conseiller de m'abstenir de m'y présenter; m'assurant que du reste il ne m'en vouloit point, et qu'il me laisseroit tranquille. Je trouvai le compliment bizarre; il me rappeloit la lettre de madame de Boufflers, et je ne pouvois concevoir à qui donc il importoit si fort que je communiasse ou non. Comme je regardois cette condescendance de ma part comme un acte de lâcheté, et que d'ailleurs je ne voulois pas donner au peuple ce

nouveau prétexte de crier à l'impie, je refusai net le ministre; et il s'en retourna mécontent, me faisant entendre que je m'en repentirois.

Il ne pouvoit pas m'interdire la communion de sa seule autorité: il falloit celle du consistoire qui m'avoit admis; et tant que le consistoire n'avoit rien dit, je pouvois me présenter hardiment, sans crainte de refus. Montmollin se fit donner par la classe la commission de me citer au consistoire pour y rendre compte de ma foi, et de m'excommunier en cas de refus. Cette excommunication ne pouvoit non plus se faire que par le consistoire et à la pluralité des voix. Mais les paysans qui, sous le nom d'anciens, composoient cette assemblée, présidés et, comme on comprend bien, gouvernés par leur ministre, ne devoient pas naturellement être d'un autre avis que le sien, principalement sur des matières théologiques, qu'ils entendoient encore moins que lui. Je fus donc cité, et je résolus de comparoître.

Quelle circonstance heureuse, et quel triomphe pour moi, si j'avois su parler, et que j'eusse eu, pour ainsi dire, ma plume dans ma bouche! Avec quelle supériorité, avec quelle facilité j'aurois terrassé ce pauvre ministre au milieu de ses six paysans! L'avidité de dominer ayant fait oublier au clergé protestant tous les principes de la réformation, je n'avois, pour l'y rappeler et le réduire,

au silence, qu'à commenter mes premières *Lettres de la montagne*, sur lesquelles ils avoient la bêtise de m'épiloguer. Mon texte étoit tout fait, je n'avois qu'à l'étendre, et mon homme étoit confondu. Je n'aurois pas été assez sot pour me tenir sur la défensive; il m'étoit aisé de devenir agresseur sans même qu'il s'en aperçût, ou qu'il pût s'en garantir. Les prestolets de la classe, non moins étourdis qu'ignorants, m'avoient mis eux-mêmes dans la position la plus heureuse que j'aurois pu desirer pour les écraser à plaisir. Mais quoi! il falloit parler et parler sur-le-champ, trouver les idées, les tours, les mots au moment du besoin, avoir toujours l'esprit présent, être toujours de sang-froid, ne jamais me troubler un moment. Que pouvois-je espérer de moi, qui sentois si bien mon inaptitude à m'exprimer impromptu? J'avois été réduit au silence le plus humiliant à Genève, devant une assemblée tout en ma faveur, et déja résolue à tout approuver. Ici, c'étoit tout le contraire: j'avois affaire à un tracassier, qui mettoit l'astuce à la place du savoir, qui me tendroit cent piéges avant que j'en aperçusse un, et tout déterminé à me prendre en faute à quelque prix que ce fût. Plus j'examinai cette position, plus elle me parut périlleuse; et sentant l'impossibilité de m'en tirer avec succès, j'imaginai un autre expédient. Je méditai un discours à prononcer devant le

16.

consistoire, pour le récuser et me dispenser de répondre. La chose étoit très facile : j'écrivis ce discours, et je me mis à l'étudier par cœur avec une ardeur sans égale. Thérèse se moquoit de moi, en m'entendant marmotter et répéter incessamment les mêmes phrases, pour tâcher de les fourrer dans ma tête. J'espérois tenir enfin mon discours; je savois que le châtelain, comme officier du prince, assisteroit au consistoire; que malgré les manœuvres et les bouteilles de Montmollin, la plupart des anciens étoient bien disposés pour moi : j'avois en ma faveur la raison, la vérité, la justice, la protection du roi, l'autorité du conseil d'état, les vœux des bons patriotes qu'intéressoit l'établissement de cette inquisition; tout contribuoit à m'encourager.

La veille du jour marqué, je savois mon discours par cœur; je le récitai sans faute. Je le remémorai toute la nuit dans ma tête; le matin je ne le savois plus; j'hésite à chaque mot, je me crois déja dans l'illustre assemblée, je me trouble, je balbutie, ma tête se perd; enfin, presque au moment d'aller, le courage me manque totalement; je reste chez moi, et je prends le parti d'écrire au consistoire [1], en disant mes raisons à la hâte, et prétextant mes incommodités, qui véritable-

[1] * Le 29 mars. Voyez la *Correspondance*.

ment, dans l'état ou j'étois alors, m'auroient difficilement laissé soutenir la séance entière.

Le ministre, embarrassé de ma lettre, remit l'affaire à une autre séance. Dans l'intervalle, il se donna par lui-même et par ses créatures mille mouvements pour séduire ceux des anciens qui, suivant les inspirations de leur conscience plutôt que les siennes, n'opinoient pas au gré de la classe et au sien. Quelque puissants que ses arguments tirés de sa cave dussent être sur ces sortes de gens, il n'en put gagner aucun autre que les deux ou trois qui lui étoient déja dévoués, et qu'on appeloit ses ames damnées. L'officier du prince et le colonel Pury, qui se porta dans cette affaire avec beaucoup de zèle, maintinrent les autres dans leur devoir; et quand ce Montmollin voulut procéder à l'excommunication, son consistoire à la pluralité des voix le refusa tout à plat. Réduit alors au dernier expédient d'ameuter la populace, il se mit avec ses confrères et d'autres gens à y travailler ouvertement et avec un tel succès, que malgré les forts et fréquents rescrits du roi, malgré tous les ordres du conseil d'état, je fus enfin forcé de quitter le pays, pour ne pas exposer l'officier du prince à s'y faire assassiner lui-même en me défendant.

Je n'ai qu'un souvenir si confus de toute cette affaire, qu'il m'est impossible de mettre aucun

ordre, aucune liaison dans les idées qui m'en reviennent, et que je ne les puis rendre qu'éparses et isolées, comme elles se présentent à mon esprit. Je me rappelle qu'il y avoit eu avec la classe quelque espèce de négociation, dont Montmollin avoit été l'entremetteur. Il avoit feint qu'on craignoit que par mes écrits je ne troublasse le repos du pays, à qui l'on s'en prendroit de ma liberté d'écrire. Il m'avoit fait entendre que si je m'engageois à quitter la plume on seroit coulant sur le passé. J'avois déja pris cet engagement avec moi-même; je ne balançai point à le prendre avec la classe, mais conditionnel, et seulement quant aux matières de religion. Il trouva le moyen d'avoir cet écrit à double, sur quelque changement qu'il exigea. La condition ayant été rejetée par la classe, je redemandai mon écrit: il me rendit un des doubles et garda l'autre, prétextant qu'il l'avoit égaré. Après cela le peuple, ouvertement excité par les ministres, se moqua des rescrits du roi, des ordres du conseil d'état, et ne connut plus de frein. Je fus prêché en chaire, nommé l'Antechrist, et poursuivi dans la campagne comme un loup-garou. Mon habit d'Arménien servoit de renseignement à la populace: j'en sentois cruellement l'inconvénient; mais le quitter dans ces circonstances me sembloit une lâcheté. Je ne pus m'y résoudre, et je me promenois tranquillement dans le pays

avec mon caffetan et mon bonnet fourré, entouré des huées de la canaille et quelquefois de ses cailloux. Plusieurs fois en passant devant des maisons, j'entendois dire à ceux qui les habitoient : Apportez-moi mon fusil, que je lui tire dessus. Je n'en allois pas plus vite : ils n'en étoient que plus furieux; mais ils s'en tinrent toujours aux menaces, du moins pour l'article des armes à feu.

Durant toute cette fermentation, je ne laissai pas d'avoir deux fort grands plaisirs auxquels je fus bien sensible. Le premier fut de pouvoir faire un acte de reconnoissance par le canal de milord Maréchal. Tous les honnêtes gens de Neuchâtel, indignés des traitements que j'essuyois et des manœuvres dont j'étois la victime, avoient les ministres en exécration, sentant bien qu'ils suivoient des impulsions étrangères et qu'ils n'étoient que les satellites d'autres gens qui se cachoient en les faisant agir et craignant que mon exemple ne tirât à conséquence pour l'établissement d'une véritable inquisition. Les magistrats, et sur-tout M. Meuron, qui avoit succédé à M. d'Ivernois dans la charge de procureur-général, faisoient tous leurs efforts pour me défendre. Le colonel Pury, quoique simple particulier, en fit davantage et réussit mieux. Ce fut lui qui trouva le moyen de faire bouquer Montmollin dans son consistoire en retenant les anciens dans leur de-

voir. Comme il avoit du crédit, il l'employa tant qu'il put pour arrêter la sédition; mais il n'avoit que l'autorité des lois, de la justice, et de la raison à opposer à celle de l'argent et du vin. La partie n'étoit pas égale, et dans ce point Montmollin triompha de lui. Cependant, sensible à ses soins et à son zèle, j'aurois voulu pouvoir lui rendre bon office pour bon office, et pouvoir m'acquitter avec lui de quelque façon. Je savois qu'il convoitoit fort une place de conseiller d'état; mais s'étant mal conduit au gré de la cour dans l'affaire du ministre Petitpierre, il étoit en disgrace auprès du prince et du gouverneur. Je risquai pourtant d'écrire en sa faveur à milord Maréchal; j'osai même parler de l'emploi qu'il desiroit, et si heureusement, que, contre l'attente de tout le monde, il lui fut presque aussitôt conféré par le roi. C'est ainsi que le sort, qui m'a toujours mis en même temps trop haut et trop bas, continuoit à me ballotter d'une extrémité à l'autre; et tandis que la populace me couvroit de fange je faisois un conseiller d'état.

Mon autre grand plaisir fut une visite que vint me faire madame de Verdelin avec sa fille, qu'elle avoit menée aux bains de Bourbonne, d'où elle poussa jusqu'à Motiers, et logea chez moi deux ou trois jours. A force d'attentions et de soins, elle avoit enfin surmonté ma longue répugnance; et

mon cœur, vaincu par ses caresses, lui rendoit toute l'amitié qu'elle m'avoit si long-temps témoignée. Je fus touché de ce voyage, sur-tout dans la circonstance où je me trouvois, et où j'avois grand besoin, pour soutenir mon courage, des consolations de l'amitié. Je craignois qu'elle ne s'affectât des insultes que je recevois de la populace, et j'aurois voulu lui en dérober le spectacle pour ne pas contrister son cœur : mais cela ne me fut pas possible ; et quoique sa présence contînt un peu les insolents dans nos promenades, elle en vit assez pour juger de ce qui se passoit dans les autres temps. Ce fut même durant son séjour chez moi que je commençai d'être attaqué de nuit dans ma propre habitation. Sa femme de chambre trouva ma fenêtre couverte un matin des pierres qu'on y avoit jetées pendant la nuit. Un banc très massif, qui étoit dans la rue à côté de ma porte et fortement attaché, fut détaché, enlevé, et posé de bout contre la porte, de sorte que, si l'on ne s'en fût aperçu, le premier qui, pour sortir, auroit ouvert la porte d'entrée, devoit naturellement être assommé. Madame de Verdelin n'ignoroit rien de ce qui se passoit ; car, outre ce qu'elle voyoit elle-même, son domestique, homme de confiance, étoit très répandu dans le village, y accostoit tout le monde, et on le vit même en conférence avec Montmollin. Cependant elle ne parut faire au-

cune attention à rien de ce qui m'arrivoit, ne me parla ni de Montmollin, ni de personne, et répondit peu de chose à ce que je lui en dis quelquefois. Seulement paroissant persuadée que le séjour de l'Angleterre me convenoit plus qu'aucun autre, elle me parla beaucoup de M. Hume qui étoit alors à Paris, de son amitié pour moi, du desir qu'il avoit de m'être utile dans son pays. Il est temps de dire quelque chose de M. Hume.

Il s'étoit acquis une grande réputation en France et sur-tout parmi les encyclopédistes, par ses traités de commerce et de politique, et en dernier lieu par son histoire de la maison Stuart, le seul de ses écrits dont j'avois lu quelque chose dans la traduction de l'abbé Prévôt. Faute d'avoir lu ses autres ouvrages, j'étois persuadé, sur ce qu'on m'avoit dit de lui, que M. Hume associoit une ame très républicaine aux paradoxes anglois en faveur du luxe. Sur cette opinion, je regardois toute son apologie de Charles I[er] comme un prodige d'impartialité, et j'avois une aussi grande idée de sa vertu que de son génie. Le desir de connoître cet homme rare et d'obtenir son amitié, avoit beaucoup augmenté les tentations de passer en Angleterre que me donnoient les sollicitations de madame de Boufflers, intime amie de M. Hume. Arrivé en Suisse, j'y reçus de lui, par la voie de cette dame, une lettre extrêmement flatteuse,

dans laquelle, aux plus grandes louanges sur mon génie, il joignoit la pressante invitation de passer en Angleterre, et l'offre de tout son crédit et de tous ses amis pour m'en rendre le séjour agréable. Je trouvai sur les lieux milord Maréchal, le compatriote et l'ami de M. Hume, qui me confirma tout le bien que j'en pensois, et qui m'apprit même à son sujet une anecdote littéraire qui l'avoit beaucoup frappé, et qui me frappa de même. Vallace, qui avoit écrit contre Hume au sujet de la population des anciens, étoit absent tandis qu'on imprimoit son ouvrage. Hume se chargea de revoir les épreuves et de veiller à l'édition. Cette conduite étoit dans mon tour d'esprit. C'est ainsi que j'avois débité des copies à six sols pièce, d'une chanson qu'on avoit faite contre moi. J'avois donc toute sorte de préjugés en faveur de Hume, quand madame de Verdelin vint me parler vivement de l'amitié qu'il disoit avoir pour moi, et de son empressement à me faire les honneurs de l'Angleterre; car c'est ainsi qu'elle s'exprimoit. Elle me pressa beaucoup de profiter de ce zèle, et d'écrire à M. Hume. Comme je n'avois pas naturellement de penchant pour l'Angleterre, et que je ne voulois prendre ce parti qu'à l'extrémité, je refusai d'écrire et de promettre; mais je la laissai la maîtresse de faire tout ce qu'elle jugeroit à propos pour maintenir M. Hume dans ses bonnes

dispositions. En quittant Motiers, elle me laissa persuadé, par tout ce qu'elle m'avoit dit de cet homme illustre, qu'il étoit de mes amis, et qu'elle étoit encore plus de mes amies.

Après son départ, Montmollin poussa ses manœuvres, et la populace ne connut plus de frein [1]. Je continuois cependant à me promener tranquillement au milieu des huées; et le goût de la botanique, que j'avois commencé de prendre auprès du docteur d'Ivernois, donnant un nouvel intérêt à mes promenades, me faisoit parcourir le pays en herborisant, sans m'émouvoir des clameurs de toute cette canaille, dont ce sang-froid ne faisoit qu'irriter la fureur. Une des choses qui m'affectèrent le plus fut de voir les familles de mes amis [2],

[1] * Dans une longue lettre adressée à du Peyron le 8 août 1765, écrite exprès pour être rendue publique et qui le fut effectivement bientôt après, Rousseau retrace en détail l'historique de ses relations avec le pasteur de Motiers, et fait plus particulièrement connoître le caractère de cet homme et l'injustice de ses procédés envers lui. Voyez la *Correspondance*.

[2] Cette fatalité avoit commencé dès mon séjour à Yverdun : car le banneret Roguin étant mort un an ou deux après mon départ de cette ville, le vieux papa Roguin eut la bonne foi de me marquer, avec douleur, qu'on avoit trouvé dans les papiers de son parent des preuves qu'il étoit entré dans le complot pour m'expulser d'Yverdun et de l'état de Berne. Cela prouvoit bien clairement que ce complot n'étoit pas, comme on vouloit le faire croire, une affaire de cagotisme, puisque le banneret Roguin, loin d'être un dévôt, poussoit le matérialisme et l'incrédulité jusqu'à l'intolérance et au fanatisme. Au reste, personne à Yverdun ne s'étoit si fort emparé de moi, ne

ou des gens qui portoient ce nom, entrer assez ouvertement dans la ligue de mes persécuteurs; comme les d'Ivernois, sans en excepter même le père et le frère de mon Isabelle, Boy de la Tour, parent de l'amie chez qui j'étois logé, et madame Girardier, sa belle-sœur. Ce Pierre Boy étoit si butor, si bête, et se comporta si brutalement, que, pour ne pas me mettre en colère, je me permis de le plaisanter; et je fis, dans le goût du petit Prophète, une petite brochure de quelques pages, intitulée, *la Vision de Pierre de la Montagne, dit le Voyant*, dans laquelle je trouvai le moyen de tirer assez plaisamment sur des miracles qui faisoient alors le grand prétexte de ma persécution. Du Peyrou fit imprimer à Genève ce chiffon, qui n'eut dans le pays qu'un succès médiocre; les Neuchâtelois, avec tout leur esprit ne sentent guère le sel attique ni la plaisanterie, sitôt qu'elle est un peu fine.

Je mis un peu plus de soin à un autre écrit du même temps, dont on trouvera le manuscrit parmi mes papiers, et dont il faut dire ici le sujet.

Dans la plus grande fureur des décrets et de la persécution, les Génevois s'étoient particulièrement signalés en criant haro de toute leur force;

m'avoit tant prodigué de caresses, de louanges et de flatterie, que ledit banneret. Il suivoit fidèlement le plan chéri de mes persécuteurs.

et mon ami Vernes entre autres, avec une générosité vraiment théologique, choisit précisément ce temps-là pour publier contre moi des lettres où il prétendoit prouver que je n'étois pas chrétien. Ces lettres, écrites avec un ton de suffisance, n'en étoient pas meilleures, quoiqu'on assurât que le naturaliste Bonnet y avoit mis la main : car ledit Bonnet, quoique matérialiste, ne laisse pas d'être d'une orthodoxie très intolérante, sitôt qu'il s'agit de moi. Je ne fus assurément pas tenté de répondre à cet ouvrage; mais l'occasion s'étant présentée d'en dire un mot dans les *Lettres de la montagne*, j'y insérai une petite note assez dédaigneuse, qui mit Vernes en fureur. Il remplit Genève des cris de sa rage, et d'Ivernois me marqua qu'il ne se possédoit pas. Quelque temps après parut une feuille anonyme, qui sembloit écrite, au lieu d'encre, avec de l'eau du Phlégéton. On m'accusoit, dans cette lettre, d'avoir exposé mes enfants dans les rues, de traîner après moi une coureuse de corps-de-garde, d'être usé de débauche, pourri de vérole, et d'autres gentillesses semblables. Il ne me fut pas difficile de reconnoître mon homme. Ma première idée, à la lecture de ce libelle, fut de mettre à son vrai prix tout ce qu'on appelle renommée et réputation parmi les hommes, en voyant traiter de coureur de bordel un homme qui n'y fut de sa vie, et dont

le plus grand défaut fut toujours d'être timide et honteux comme une vierge, et en me voyant passer pour être pourri de vérole, moi qui non seulement n'eus de mes jours la moindre atteinte d'aucun mal de cette espèce, mais que des gens de l'art ont même cru conformé de manière à n'en pouvoir contracter. Tout bien pesé, je crus ne pouvoir mieux réfuter ce libelle qu'en le faisant imprimer dans la ville où j'avois le plus vécu; et je l'envoyai à Duchesne pour le faire imprimer tel qu'il étoit, avec un avertissement où je nommois M. Vernes, et quelques courtes notes pour l'éclaircissement des faits. Non content d'avoir fait imprimer cette feuille, je l'envoyai à plusieurs personnes, et entre autres à M. le prince Louis de Wirtemberg, qui m'avoit fait des avances très honnêtes, et avec lequel j'étois alors en correspondance. Ce prince, du Peyrou, et d'autres, parurent douter que Vernes fût l'auteur du libelle, et me blâmèrent de l'avoir nommé trop légèrement. Sur leurs représentations, le scrupule me prit, et j'écrivis à Duchesne de supprimer cette feuille. Guy m'écrivit l'avoir supprimée; je ne sais pas s'il l'a fait; je l'ai trouvé menteur en tant d'occasions, que celle-là de plus ne seroit pas une merveille; et dès-lors j'étois enveloppé de ces profondes ténèbres, à travers lesquelles il m'est impossible de pénétrer aucune sorte de vérité.

M. Vernes supporta cette imputation avec une modération plus qu'étonnante dans un homme qui ne l'auroit pas méritée, après la fureur qu'il avoit montrée auparavant. Il m'écrivit deux ou trois lettres très mesurées, dont le but me parut être de tâcher de pénétrer, par mes réponses, à quel point j'étois instruit, et si j'avois quelque preuve contre lui. Je lui fis deux réponses courtes, sèches, dures dans le sens, mais sans malhonnêteté dans les termes, et dont il ne se fâcha point. A sa troisième lettre, voyant qu'il vouloit lier une espèce de correspondance, je ne répondis plus: il me fit parler par d'Ivernois. Madame Cramer écrivit à du Peyrou qu'elle étoit sûre que le libelle n'étoit pas de Vernes. Tout cela n'ébranla point ma persuasion; mais comme enfin je pouvois me tromper, et qu'en ce cas je devois à Vernes une réparation authentique, je lui fis dire par d'Ivernois que je la lui ferois telle qu'il en seroit content, s'il pouvoit m'indiquer le véritable auteur du libelle, ou me prouver du moins qu'il ne l'étoit pas. Je fis plus: sentant bien qu'après tout, s'il n'étoit pas coupable, je n'avois pas droit d'exiger qu'il me prouvât rien, je pris le parti d'écrire, dans un Mémoire assez ample, les raisons de ma persuasion, et de les soumettre au jugement d'un arbitre que Vernes ne pût récuser. On ne devineroit pas quel fut cet arbitre que je choisis: le

conseil de Genève. Je déclarai à la fin du Mémoire que si, après l'avoir examiné et fait les perquisitions qu'il jugeroit nécessaires, et qu'il étoit bien à portée de faire avec succès, le conseil prononçoit que M. Vernes n'étoit pas l'auteur du libelle, dès l'instant je cesserois sincèrement de croire qu'il l'est, je partirois pour m'aller jeter à ses pieds, et lui demander pardon jusqu'à ce que je l'eusse obtenu. J'ose le dire, jamais mon zèle ardent pour l'équité, jamais la droiture, la générosité de mon ame, jamais ma confiance dans cet amour de la justice, inné dans tous les cœurs, ne se montrèrent plus pleinement, plus sensiblement que dans ce sage et touchant Mémoire, où je prenois sans hésiter mes plus implacables ennemis pour arbitres entre le calomniateur et moi. Je lus cet écrit à du Peyrou: il fut d'avis de le supprimer, et je le supprimai. Il me conseilla d'attendre les preuves que Vernes promettoit; je les attendis, et je les attends encore: il me conseilla de me taire en attendant; je me tus, et me tairai le reste de ma vie, blâmé d'avoir chargé Vernes d'une imputation grave, fausse et sans preuve, quoique je reste intérieurement persuadé, convaincu, comme de ma propre existence, qu'il est l'auteur du libelle. Mon Mémoire est entre les mains de M. du Peyrou. Si jamais il voit le jour, on y trouvera mes raisons, et l'on y

connoîtra, je l'espère, l'ame de Jean-Jacques, que mes contemporains ont si peu voulu connoître[1].

Il est temps d'en venir à ma catastrophe de Motiers, et à mon départ du Val-de-Travers, après deux ans et demi de séjour, et huit mois d'une constance inébranlable à souffrir les plus indignes traitements. Il m'est impossible de me rappeler nettement les détails de cette désagréable époque; mais on les trouvera dans la relation qu'en publia du Peyrou, et dont j'aurai à parler dans la suite.

Depuis le départ de madame de Verdelin, la fermentation devenoit plus vive; et, malgré les rescrits réitérés du roi, malgré les ordres fréquents du conseil d'état, malgré les soins du châtelain et des magistrats du lieu, le peuple, me regardant tout de bon comme l'Antechrist, et voyant toutes ses clameurs inutiles, parut enfin vouloir en venir aux voies de fait; déja dans les chemins les cailloux commençoient à rouler auprès de moi, lancés cependant encore d'un peu trop loin pour pouvoir m'atteindre. Enfin la nuit de la foire de Motiers, qui est au commencement de septembre, je fus attaqué dans ma demeure,

[1] Ce passage des *Confessions* m'a fait une nécessité indispensable de publier ce Mémoire. On le trouvera donc ci-après, et, comme l'équité le prescrivoit, avec des notes fournies par M. Vernes pour sa défense (Note de du Peyrou.)

de manière à mettre en danger la vie de ceux qui l'habitoient.

A minuit, j'entendis un grand bruit dans la galerie qui régnoit sur le derrière de la maison. Une grêle de cailloux, lancés contre la fenêtre et la porte qui donnoient sur cette galerie, y tombèrent avec tant de fracas, que mon chien, qui couchoit dans la galerie, et qui avoit commencé par aboyer, se tut de frayeur, et se sauva dans un coin, rongeant et grattant les planches pour tâcher de fuir. Je me lève au bruit; j'allois sortir de ma chambre pour passer dans la cuisine, quand un caillou lancé d'une main vigoureuse traversa la cuisine après en avoir cassé la fenêtre, vint ouvrir la porte de ma chambre et tomber au pied de mon lit; de sorte que, si je m'étois pressé d'une seconde, j'avois le caillou dans l'estomac. Je jugeai que le bruit avoit été fait pour m'attirer, et le caillou lancé pour m'accueillir à ma sortie. Je saute dans la cuisine. J'y trouve Thérèse, qui s'étoit aussi levée, et qui toute tremblante accouroit à moi. Nous nous rangeons contre un mur, hors de la direction de la fenêtre pour éviter l'atteinte des pierres et délibérer sur ce que nous avions à faire: car sortir pour appeler du secours, étoit le moyen de nous faire assommer. Heureusement, la servante d'un vieux bon homme qui logeoit au-dessous de moi se leva au bruit, et

courut appeler M. le châtelain, dont nous étions porte à porte. Il saute de son lit, prend sa robe de chambre à la hâte, et vient à l'instant avec la garde, qui, à cause de la foire, faisoit la ronde cette nuit-là, et se trouva tout à portée. Le châtelain vit le dégât avec un tel effroi, qu'il en pâlit; et, à la vue des cailloux dont la galerie étoit pleine, il s'écria: Mon dieu! c'est une carrière! En visitant le bas, on trouva que la porte d'une petite cour avoit été forcée, et qu'on avoit tenté de pénétrer dans la maison par la galerie. En recherchant pourquoi la garde n'avoit point aperçu ou empêché le désordre, il se trouva que ceux de Motiers s'étoient obstinés à vouloir faire cette garde hors de leur rang, quoique ce fût le tour d'un autre village. Le lendemain, le châtelain envoya son rapport au conseil d'état, qui deux jours après lui envoya l'ordre d'informer sur cette affaire, de promettre une récompense et le secret à ceux qui dénonceroient les coupables, et de mettre en attendant, aux frais du prince, des gardes à ma maison et à celle du châtelain qui la touchoit. Le lendemain, le colonel Pury, le procureur-général Meuron, le châtelain Martinet, le receveur Guyenet, le trésorier d'Ivernois et son père, en un mot tout ce qu'il y avoit de gens distingués dans le pays vinrent me voir, et réunirent leurs sollicitations pour m'engager à céder à l'orage, et

à sortir au moins pour un temps d'une paroisse où je ne pouvois plus vivre en sûreté ni avec honneur. Je m'aperçus même que le châtelain, effrayé des fureurs de ce peuple forcené, et craignant qu'elles ne s'étendissent jusqu'à lui, auroit été bien aise de m'en voir partir au plus vite, pour n'avoir plus l'embarras de m'y protéger, et pouvoir le quitter lui-même, comme il fit après mon départ. Je cédai donc, et même avec peu de peine; car le spectacle de la haine du peuple me causoit un déchirement de cœur que je ne pouvois plus supporter.

J'avois plus d'une retraite à choisir. Depuis le retour de madame de Verdelin à Paris, elle m'avoit parlé dans plusieurs lettres d'un M. Walpole qu'elle appeloit milord, lequel, pris d'un grand zèle en ma faveur, me proposoit, dans une de ses terres, un asile dont elle me faisoit les descriptions les plus agréables, entrant, par rapport au logement et à la subsistance, dans des détails qui marquoient à quel point ledit milord Walpole s'occupoit avec elle de ce projet. Milord Maréchal m'avoit toujours conseillé l'Angleterre ou l'Écosse, et m'y offroit aussi un asile dans ses terres; mais il m'en offroit un qui me tentoit beaucoup davantage à Potsdam, auprès de lui. Il venoit de me faire part d'un propos que le roi lui avoit tenu à mon sujet, et qui étoit une espèce d'invitation de

m'y rendre; et madame la duchesse de Saxe-Gotha comptoit si bien sur ce voyage, qu'elle m'écrivit pour me presser d'aller la voir en passant, et de m'arrêter quelque temps auprès d'elle; mais j'avois un tel attachement pour la Suisse, que je ne pouvois me résoudre à la quitter, tant qu'il me seroit possible d'y vivre, et je pris ce temps pour exécuter un projet dont j'étois occupé depuis quelques mois, et dont je n'ai pu parler encore, pour ne pas couper le fil de mon récit.

Ce projet consistoit à m'aller établir dans l'île de Saint-Pierre, domaine de l'hôpital de Berne, au milieu du lac de Bienne. Dans un pélerinage pédestre, que j'avois fait l'été précédent avec du Peyrou, nous avions visité cette île, et j'en avois été tellement enchanté, que je n'avois cessé depuis ce temps-là de songer aux moyens d'y faire ma demeure. Le plus grand obstacle étoit que l'île appartenoit aux Bernois, qui, trois ans auparavant, m'avoient vilainement chassé de chez eux; et outre que ma fierté pâtissoit à retourner chez des gens qui m'avoient si mal reçu, j'avois lieu de craindre qu'ils ne me laissassent pas plus en repos dans cette île qu'ils n'avoient fait à Yverdun. J'avois consulté là-dessus milord Maréchal, qui, pensant comme moi que les Bernois seroient bien aises de me voir relégué dans cette île et de m'y tenir en otage pour les écrits que je pourrois être

tenté de faire, avoit fait sonder là-dessus leurs dispositions par un M. Sturler, son ancien voisin de Colombier. M. Sturler s'adressa à des chefs de l'état, et, sur leur réponse, assura milord Maréchal que les Bernois, honteux de leur conduite passée, ne demandoient pas mieux que de me voir domicilié dans l'île de Saint-Pierre, et de m'y laisser tranquille. Pour surcroît de précaution, avant de risquer d'y aller résider, je fis prendre de nouvelles informations par le colonel Chaillet, qui me confirma les mêmes choses; et le receveur de l'île ayant reçu de ses maitres la permission de m'y loger, je crus ne rien risquer d'aller m'établir chez lui, avec l'agrément tacite, tant du souverain que des propriétaires; car je ne pouvois espérer que MM. de Berne reconnussent ouvertement l'injustice qu'ils m'avoient faite, et péchassent ainsi contre la plus inviolable maxime de tous les souverains.

L'île de Saint-Pierre, appelée à Neuchâtel l'île de la Motte, au milieu du lac de Bienne, a environ une demi-lieue de tour; mais dans ce petit espace elle fournit toutes les principales productions nécessaires à la vie. Elle a des champs, des prés, des vergers, des bois, des vignes; et le tout, à la faveur d'un terrain varié et montagneux, forme une distribution d'autant plus agréable, que ses parties, ne se découvrant pas toutes en-

semble, se font valoir mutuellement, et font juger l'île plus grande qu'elle n'est en effet. Une terrasse fort élevée en forme la partie occidentale qui regarde Gleresse et Bonneville. On a planté cette terrasse d'une longue allée qu'on a coupée dans son milieu par un grand salon, où durant les vendanges on se rassemble les dimanches, de tous les rivages voisins, pour danser et se réjouir. Il n'y a dans l'île qu'une seule maison, mais vaste et commode, où loge le receveur, et située dans un enfoncement qui la tient à l'abri des vents.

A cinq ou six cents pas de l'île est, du côté du sud, une autre île beaucoup plus petite, inculte et déserte, qui paroît avoir été détachée autrefois de la grande par les orages, et ne produit parmi ses graviers que des saules et des persicaires, mais où est cependant un tertre élevé, bien gazonné et très agréable. La forme de ce lac est un ovale presque régulier. Ses rives, moins riches que celles des lacs de Genève et de Neuchâtel, ne laissent pas de former une assez belle décoration, sur-tout dans la partie occidentale, qui est très peuplée, et bordée de vignes au pied d'une chaîne de montagnes, à-peu-près comme à Côte-Rôtie, mais qui ne donnent pas d'aussi bon vin. On y trouve, en allant du sud au nord, le bailliage de Saint-Jean, Bonneville, Bienne et Nidau à l'extrémité du lac; le tout entremêlé de villages très agréables.

Tel étoit l'asile que je m'étois ménagé, et où je résolus d'aller m'établir en quittant le Val-de-Travers[1]. Ce choix étoit si conforme à mon goût pacifique, à mon humeur solitaire et paresseuse, que je le compte parmi les douces rêveries dont je me suis le plus vivement passionné. Il me sembloit que dans cette île je serois plus séparé des hommes, plus à l'abri de leurs outrages, plus oublié d'eux, plus livré, en un mot, aux douceurs du désœuvrement et de la vie contemplative. J'aurois voulu être tellement confiné dans cette île, que je n'eusse plus de commerce avec les mortels; et il est certain que je pris toutes les mesures imaginables pour me soustraire à la nécessité d'en entretenir.

Il s'agissoit de subsister; et tant par la cherté des denrées que par la difficulté des transports, la subsistance est chère dans cette île, où d'ailleurs on est à la discrétion du receveur. Cette difficulté fut levée par un arrangement que du Peyrou voulut bien prendre avec moi, en se substituant à la place de la compagnie qui avoit entrepris et aban-

[1] Il o'est peut-être pas inutile d'avertir que j'y laissois un eonemi particulier daos un M. do Terraux, maire des Verrières, en très médioere estime dans le pays, mais qui a uo frère qu'on dit honnête homme dans les bureaux de M. de Saint-Floreotio. Le maire l'étoit allé voir quelque temps avant mon aventure. Les petites remarques de cette espèce, qui par elles-mêmes ne sont rien, peuvent meoer dans la suite à la déeouverte de bien des souterrains.

donné mon édition générale. Je lui remis tous les matériaux de cette édition. J'en fis l'arrangement et la distribution. J'y joignis l'engagement de lui remettre les mémoires de ma vie, et je le fis dépositaire généralement de tous mes papiers, avec la condition expresse de n'en faire usage qu'après ma mort, ayant à cœur d'achever tranquillement ma carrière, sans plus faire souvenir le public de moi. Au moyen de cela, la pension viagère qu'il se chargeoit de me payer suffisoit pour ma subsistance. Milord Maréchal, ayant recouvré tous ses biens, m'en avoit offert une de 1200 francs, que je n'avois acceptée qu'en la réduisant à la moitié. Il m'en voulut envoyer le capital, que je refusai, par l'embarras de le placer. Il fit passer ce capital à du Peyrou, entre les mains de qui il est resté, et qui m'en paie la rente viagère sur le pied convenu avec le constituant. Joignant donc mon traité avec du Peyrou, la pension de milord Maréchal, dont les deux tiers étoient réversibles à Thérèse après ma mort, et la rente de 300 francs que j'avois sur Duchesne, je pouvois compter sur une subsistance honnête, et pour moi, et après moi pour Thérèse, à qui je laissois 700 francs de rente, tant de la pension de Rey que de celle de milord Maréchal: ainsi je n'avois plus à craindre que le pain lui manquât, non plus qu'à moi. Mais il étoit écrit que l'honneur me forceroit de repousser

toutes les ressources que la fortune et mon travail mettroient à ma portée, et que je mourrois aussi pauvre que j'ai vécu. On jugera si, à moins d'être le dernier des infames, j'ai pu tenir des arrangements qu'on a toujours pris soin de me rendre ignominieux, en m'ôtant avec soin toute autre ressource, pour me forcer de consentir à mon déshonneur. Comment se seroient-ils doutés du parti que je prendrois dans cette alternative? ils ont toujours jugé de mon cœur par les leurs.

En repos du côté de la subsistance, j'étois sans souci de tout autre. Quoique j'abandonnasse dans le monde le champ libre à mes ennemis, je laissois dans le noble enthousiasme qui avoit dicté mes écrits, et dans la constante uniformité de mes principes, un témoignage de mon ame qui répondoit à celui que toute ma conduite rendoit de mon naturel. Je n'avois pas besoin d'une autre défense contre mes calomniateurs. Ils pouvoient peindre sous mon nom un autre homme; mais ils ne pouvoient tromper que ceux qui vouloient être trompés. Je pouvois leur donner ma vie à épiloguer d'un bout à l'autre: j'étois sûr qu'à travers mes fautes et mes foiblesses, à travers mon inaptitude à supporter aucun joug, on trouveroit toujours un homme juste, bon, sans fiel, sans haine, sans jalousie, prompt à reconnoître ses propres torts, plus prompt à oublier ceux d'autrui, cherchant

toute sa félicité dans les passions aimantes et douces, et portant en toute chose la sincérité jusqu'à l'imprudence, jusqu'au plus incroyable désintéressement.

Je prenois donc en quelque sorte congé de mon siècle et de mes contemporains, et je faisois mes adieux au monde en me confinant dans cette île pour le reste de mes jours; car telle étoit ma résolution, et c'étoit là que je comptois exécuter enfin le grand projet de cette vie oiseuse, auquel j'avois inutilement consacré jusqu'alors tout le peu d'activité que le ciel m'avoit départie. Cette île alloit devenir pour moi celle de Papimanie, ce bienheureux pays où l'on dort:

On y fait plus, on n'y fait nulle chose [1].

Ce *plus* étoit tout pour moi, car j'ai toujours peu regretté le sommeil; l'oisiveté me suffit; et pourvu que je ne fasse rien, j'aime encore mieux rêver éveillé qu'en songe. L'âge des projets romanesques étant passé, et la fumée de la gloriole m'ayant plus étourdi que flatté, il ne me restoit, pour dernière espérance, que celle de vivre sans gêne, dans un loisir éternel. C'est la vie des bienheureux dans l'autre monde, et j'en faisois désormais mon bonheur suprême dans celui-ci.

Ceux qui me reprochent tant de contradictions

[1] * Vers de La Fontaine, dans *le Diable de Papefiguières*.

ne manqueront pas ici de m'en reprocher encore une. J'ai dit que l'oisiveté des cercles me les rendoit insupportables, et me voilà recherchant la solitude uniquement pour m'y livrer à l'oisiveté. C'est pourtant ainsi que je suis; s'il y a là de la contradiction, elle est du fait de la nature et non pas du mien: mais il y en a si peu, que c'est par-là précisément que je suis toujours moi. L'oisiveté des cercles est tuante, parcequ'elle est de nécessité; celle de la solitude est charmante, parcequ'elle est libre et de volonté. Dans une compagnie, il m'est cruel de ne rien faire, parceque j'y suis forcé. Il faut que je reste là cloué sur une chaise ou debout, planté comme un piquet, sans remuer ni pied ni patte, n'osant ni courir, ni sauter, ni chanter, ni crier, ni gesticuler quand j'en ai envie, n'osant pas même rêver, ayant à-la-fois tout l'ennui de l'oisiveté et tout le tourment de la contrainte; obligé d'être attentif à toutes les sottises qui se disent et à tous les compliments qui se font, et de fatiguer incessamment ma Minerve, pour ne pas manquer de placer à mon tour mon rébus et mon mensonge[1]. Et vous appelez cela de l'oisiveté! C'est un travail de forçat.

L'oisiveté que j'aime n'est pas celle d'un fainéant qui reste là les bras croisés dans une inaction totale, et ne pense pas plus qu'il n'agit. C'est

[1] VAR. « . . . . mon rébus et ma menterie. »

à-la-fois celle d'un enfant qui est sans cesse en mouvement pour ne rien faire, et celle d'un radoteur qui bat la campagne, tandis que [1] ses bras sont en repos. J'aime à m'occuper à faire des riens, à commencer cent choses et n'en achever aucune, à aller et venir comme la tête me chante, à changer à chaque instant de projet, à suivre une mouche dans toutes ses allures, à vouloir déraciner un rocher pour voir ce qui est dessous, à entreprendre avec ardeur un travail de dix ans, et à l'abandonner sans regrets au bout de dix minutes, à muser enfin toute la journée sans ordre et sans suite, et à ne suivre en toute chose que le caprice du moment.

La botanique, telle que je l'ai toujours considérée, et telle qu'elle commençoit à devenir passion pour moi, étoit précisément une étude oiseuse, propre à remplir tout le vide de mes loisirs, sans y laisser place au délire de l'imagination, ni à l'ennui d'un désœuvrement total. Errer nonchalamment dans les bois et dans la campagne, prendre machinalement çà et là, tantôt une fleur, tantôt un rameau, brouter mon foin presque au hasard, observer mille et mille fois les mêmes choses, et toujours avec le même intérêt, parceque je les oubliois toujours, étoit de quoi passer l'éternité

[1] VAR. « . . . un radoteur dont la tête bat la campagne, sitôt que ses..... »

sans pouvoir m'ennuyer un moment. Quelque élégante, quelque admirable, quelque diverse que soit la structure des végétaux, elle ne frappe pas assez un œil ignorant pour l'intéresser. Cette constante analogie, et pourtant cette variété prodigieuse qui règne dans leur organisation, ne transporte que ceux qui ont déja quelque idée du système végétal. Les autres n'ont, à l'aspect de tous ces trésors de la nature, qu'une admiration stupide et monotone. Ils ne voient rien en détail, parcequ'ils ne savent pas même ce qu'il faut regarder; et ils ne voient pas non plus l'ensemble, parcequ'ils n'ont aucune idée de cette chaîne de rapports et de combinaisons qui accable de ses merveilles l'esprit de l'observateur. J'étois, et mon défaut de mémoire me devoit tenir toujours, dans cet heureux point d'en savoir assez peu pour que tout me fût nouveau, et assez pour que tout me fût sensible. Les divers sols dans lesquels l'île, quoique petite, étoit partagée, m'offroient une suffisante variété de plantes pour l'étude et pour l'amusement de toute ma vie. Je n'y voulois pas laisser un poil d'herbe sans analise, et je m'arrangeois déja pour faire, avec un recueil immense d'observations curieuses, la *Flora Petrinsularis.*

Je fis venir Thérèse avec mes livres et mes effets. Nous nous mîmes en pension chez le receveur

de l'île. Sa femme avoit à Nidau ses sœurs, qui la venoient voir tour-à-tour, et qui faisoient à Thérèse une compagnie. Je fis là l'essai d'une douce vie dans laquelle j'aurois voulu passer la mienne, et dont le goût que j'y pris ne servit qu'à me faire mieux sentir l'amertume de celle qui devoit si promptement y succéder.

J'ai toujours aimé l'eau passionnément, et sa vue me jette dans un rêverie délicieuse, quoique souvent sans objet déterminé. Je ne manquois point à mon lever, lorsqu'il faisoit beau, de courir sur la terrasse humer l'air salubre et frais du matin, et planer des yeux sur l'horizon de ce beau lac, dont les rives et les montagnes qui le bordent enchantoient ma vue. Je ne trouve point de plus digne hommage à la Divinité que cette admiration muette qu'excite la contemplation de ses œuvres, et qui ne s'exprime point par des actes développés. Je comprends comment les habitants des villes, qui ne voient que des murs, des rues et des crimes, ont peu de foi; mais je ne puis comprendre comment des campagnards, et sur-tout des solitaires, peuvent n'en point avoir. Comment leur ame ne s'éléve-t-elle pas cent fois le jour avec extase à l'Auteur des merveilles qui les frappent? Pour moi, c'est sur-tout à mon lever, affaissé par mes insomnies, qu'une longue habitude me porte à ces élévations de cœur qui n'imposent point la fatigue de

penser. Mais il faut pour cela que mes yeux soient frappés du ravissant spectacle de la nature. Dans ma chambre, je prie plus rarement et plus sèchement: mais à l'aspect d'un beau paysage, je me sens ému sans pouvoir dire de quoi. J'ai lu qu'un sage évêque, dans la visite de son diocèse, trouva une vieille femme qui, pour toute prière, ne savoit dire que *O!* Il lui dit: Bonne mère, continuez de prier toujours ainsi; votre prière vaut mieux que les nôtres. Cette meilleure prière est aussi la mienne.

Après le déjeuner, je me hâtois d'écrire en rechignant quelques malheureuses lettres, aspirant avec ardeur à l'heureux moment de n'en plus écrire du tout. Je tracassois quelques instants autour de mes livres et papiers, pour les déballer et arranger, plutôt que pour les lire; et cet arrangement, qui devenoit pour moi l'œuvre de Pénélope, me donnoit le plaisir de muser quelques moments; après quoi je m'en ennuyois et le quittois, pour passer les trois ou quatre heures qui me restoient de la matinée à l'étude de la botanique, et sur-tout du système de Linnæus, pour lequel je pris une passion dont je n'ai pu bien me guérir, même après en avoir senti le vide. Ce grand observateur est à mon gré le seul, avec Ludwig, qui ait vu jusqu'ici la botanique en naturaliste et en philosophe; mais il l'a trop étudiée dans des herbiers et dans des

jardins, et pas assez dans la nature elle-même. Pour moi, qui prenois pour jardin l'île entière, sitôt que j'avois besoin de faire ou vérifier quelque observation, je courois dans les bois ou dans les prés, mon livre sous le bras: là, je me couchois par terre auprès de la plante en question, pour l'examiner sur pied tout à mon aise. Cette méthode m'a beaucoup servi pour connoître les végétaux dans leur état naturel, avant qu'ils aient été cultivés et dénaturés par la main des hommes. On dit que Fagon, premier médecin de Louis XIV, qui nommoit et connoissoit parfaitement toutes les plantes du Jardin-Royal, étoit d'une telle ignorance dans la campagne, qu'il n'y connoissoit plus rien. Je suis précisément le contraire: je connois quelque chose à l'ouvrage de la nature, mais rien à celui du jardinier.

Pour les après-dînées, je les livrois totalement à mon humeur oiseuse et nonchalante, et à suivre sans régle l'impulsion du moment. Souvent, quand l'air étoit calme, j'allois immédiatement en sortant de table me jeter seul dans un petit bateau, que le receveur m'avoit appris à mener avec une seule rame; je m'avançois en pleine eau. Le moment où je dérivois me donnoit une joie qui alloit jusqu'au tressaillement, et dont il m'est impossible de dire ni de bien comprendre la cause, si ce n'étoit peut-être une félicitation secrète d'être en cet état hors

de l'atteinte des méchants. J'errois ensuite seul dans ce lac, approchant quelquefois du rivage, mais n'y abordant jamais. Souvent laissant aller mon bateau à la merci de l'air et de l'eau, je me livrois à des rêveries sans objet, et qui, pour être stupides, n'en étoient pas moins douces. Je m'écriois parfois avec attendrissement : O nature ! ô ma mère! me voici sous ta seule garde; il n'y a point ici d'homme adroit et fourbe qui s'interpose entre toi et moi. Je m'éloignois ainsi jusqu'à demi-lieue de terre; j'aurois voulu que ce lac eût été l'océan. Cependant, pour complaire à mon pauvre chien, qui n'aimoit pas autant que moi de si longues stations sur l'eau, je suivois d'ordinaire un but de promenades; c'étoit d'aller débarquer à la petite île, de m'y promener une heure ou deux, ou de m'étendre au sommet du tertre sur le gazon, pour m'assouvir du plaisir d'admirer ce lac et ses environs, pour examiner et disséquer toutes les herbes qui se trouvoient à ma portée, et pour me bâtir, comme un autre Robinson, une demeure imaginaire dans cette petite île. Je m'affectionnai fortement à cette butte. Quand j'y pouvois mener promener Thérèse avec la receveuse et ses sœurs, comme j'étois fier d'être leur pilote et leur guide! Nous y portâmes en pompe des lapins pour la peupler; autre fête pour Jean-Jacques. Cette peuplade me rendit la petite île encore plus intéressante. J'y

allois plus souvent et avec plus de plaisir depuis ce temps-là, pour rechercher des traces du progrès des nouveaux habitants.

A ces amusements, j'en joignois un qui me rappeloit la douce vie des Charmettes, et auquel la saison m'invitoit particulièrement. C'étoit un détail de soins rustiques pour la récolte des légumes et des fruits, et que nous nous faisions un plaisir, Thérèse et moi, de partager avec la receveuse et sa famille. Je me souviens qu'un Bernois, nommé M. Kirchberger, m'étant venu voir, me trouva perché sur un grand arbre, un sac attaché autour de ma ceinture, et déja si plein de pommes, que je ne pouvois plus me remuer. Je ne fus pas fâché de cette rencontre et de quelques autres pareilles. J'espérois que les Bernois, témoins de l'emploi de mes loisirs, ne songeroient plus à en troubler la tranquillité, et me laisseroient en paix dans ma solitude. J'aurois bien mieux aimé y être confiné par leur volonté que par la mienne: j'aurois été plus assuré de n'y point voir troubler mon repos.

Voici encore un de ces aveux sur lesquels je suis sûr d'avance de l'incrédulité des lecteurs; obstinés à juger toujours de moi par eux-mêmes, quoiqu'ils aient été forcés de voir dans tout le cours de ma vie, mille affections internes qui ne ressembloient point aux leurs. Ce qu'il y a de plus bizarre est, qu'en me refusant tous les sentiments

bons ou indifférents qu'ils n'ont pas, ils sont toujours prêts à m'en prêter de si mauvais, qu'ils ne sauroient même entrer dans un cœur d'homme: ils trouvent alors tout simple de me mettre en contradiction avec la nature, et de faire de moi un monstre tel qu'il n'en peut même exister. Rien d'absurde ne leur paroît incroyable, dès qu'il tend à me noircir; rien d'extraordinaire ne leur paroit possible, dès qu'il tend à m'honorer.

Mais, quoi qu'ils en puissent croire ou dire, je n'en continuerai pas moins d'exposer fidèlement ce que fut, fit et pensa J. J. Rousseau, sans expliquer ni justifier les singularités de ses sentiments et de ses idées, ni rechercher si d'autres ont pensé comme lui. Je pris tant de goût à l'île de Saint-Pierre, et son séjour me convenoit si fort, qu'à force d'inscrire tous mes desirs dans cette île, je formai celui de n'en point sortir. Les visites que j'avois à rendre au voisinage, les courses qu'il me faudroit faire à Neuchâtel, à Bienne, à Yverdun, à Nidau, fatiguoient déja mon imagination. Un jour à passer hors de l'île me paroissoit retranché de mon bonheur; et sortir de l'enceinte de ce lac étoit pour moi sortir de mon élément. D'ailleurs l'expérience du passé m'avoit rendu craintif. Il suffisoit que quelque bien flattât mon cœur, pour que je dusse m'attendre à le perdre; et l'ardent desir de finir mes jours dans cette île étoit insépa-

rable de la crainte d'être forcé d'en sortir. J'avois pris l'habitude d'aller les soirs m'asseoir sur la grève, sur-tout quand le lac étoit agité. Je sentois un plaisir singulier à voir les flots se briser à mes pieds. Je m'en faisois l'image du tumulte du monde, et de la paix de mon habitation; et je m'attendrissois quelquefois à cette douce idée, jusqu'à sentir des larmes couler de mes yeux. Ce repos, dont je jouissois avec passion, n'étoit troublé que par l'inquiétude de le perdre; mais cette inquiétude alloit au point d'en altérer la douceur. Je sentois ma situation si précaire, que je n'osois y compter. Ah! que je changerois volontiers, me disois-je, la liberté de sortir d'ici, dont je ne me soucie point, avec l'assurance d'y pouvoir rester toujours! Au lieu d'y être souffert par grace, que n'y suis-je détenu par force! Ceux qui ne font que m'y souffrir peuvent à chaque instant m'en chasser; et puis-je espérer que mes persécuteurs, m'y voyant heureux, m'y laissent continuer de l'être? Ah! c'est peu qu'on me permette d'y vivre; je voudrois qu'on m'y condamnât, et je voudrois être contraint d'y rester, pour ne l'être pas d'en sortir. Je jetois un œil d'envie sur l'heureux Micheli Ducret qui, tranquille au château d'Arberg, n'avoit eu qu'à vouloir être heureux pour l'être[1]. Enfin, à force de me livrer à ces réflexions et aux

[1] Il en a parlé au livre V.

pressentiments inquiétants des nouveaux orages toujours prêts à fondre sur moi, j'en vins à desirer, mais avec une ardeur incroyable, qu'au lieu de tolérer seulement mon habitation dans cette île, on me la donnât pour prison perpétuelle; et je puis jurer que s'il n'eût tenu qu'à moi de m'y faire condamner, je l'aurois fait avec la plus grande joie, préférant mille fois la nécessité d'y passer le reste de ma vie, au danger d'en être expulsé[1].

Cette crainte ne demeura pas long-temps vaine. Au moment où je m'y attendois le moins, je reçus une lettre de M. le bailli de Nidau, dans le gouvernement duquel étoit l'île de Saint-Pierre: par cette lettre il m'intimoit de la part de leurs excellences l'ordre de sortir de l'île et de leurs états. Je crus rêver en la lisant. Rien de moins naturel, de moins raisonnable, de moins prévu qu'un pareil ordre: car j'avois plutôt regardé mes pressentiments comme les inquiétudes d'un homme effarouché par ses malheurs, que comme une prévoyance qui pût avoir le moindre fondement. Les mesures que j'avois prises pour m'assurer de l'agrément tacite du souverain, la tranquillité

[1] * Dans ses *Rêveries* (cinquième promenade) il fait plus en détail la description de l'île de Saint-Pierre, et s'étend avec complaisance sur le bonheur *suffisant, parfait et plein* dont il a joui constamment pendant les deux mois qu'il l'a habitée.

avec laquelle on m'avoit laissé faire mon établissement, les visites de plusieurs Bernois et du bailli lui-même, qui m'avoit comblé d'amitiés et de prévenances, la rigueur de la saison dans laquelle il étoit barbare d'expulser un homme infirme; tout me fit croire avec beaucoup de gens qu'il y avoit quelque malentendu dans cet ordre, et que les malintentionnés avoient pris exprès le temps des vendanges et de l'infréquence du sénat pour me porter brusquement ce coup.

Si j'avois écouté ma première indignation, je serois parti sur-le-champ. Mais où aller? Que devenir à l'entrée de l'hiver, sans but, sans préparatif, sans conducteur, sans voiture? A moins de laisser tout à l'abandon, mes papiers, mes effets, toutes mes affaires, il me falloit du temps pour y pourvoir; et il n'étoit pas dit dans l'ordre si on m'en laissoit ou non. La continuité des malheurs commençoit d'affaisser mon courage. Pour la première fois je sentis ma fierté naturelle fléchir sous le joug de la nécessité, et, malgré les murmures de mon cœur, il fallut m'abaisser à demander un délai. C'étoit à M. de Graffenried, qui m'avoit envoyé l'ordre, que je m'adressai pour le faire interpréter. Sa lettre portoit une très vive improbation de ce même ordre, qu'il ne m'intimoit qu'avec le plus grand regret; et les témoignages de douleur et d'estime dont elle étoit

remplie, me sembloient autant d'invitations bien douces de lui parler à cœur ouvert : je le fis. Je ne doutois pas même que ma lettre ne fît ouvrir les yeux à ces hommes iniques sur leur barbarie, et que si l'on ne révoquoit pas un ordre si cruel, on ne m'accordât un délai raisonnable, et peut-être l'hiver entier, pour me préparer à la retraite, et pour en choisir le lieu.

En attendant la réponse, je me mis à réfléchir sur ma situation, et à délibérer sur le parti que j'avois à prendre. Je vis tant de difficultés de toutes parts, le chagrin m'avoit si fort affecté, et ma santé en ce moment étoit si mauvaise, que je me laissai tout-à-fait abattre, et que l'effet de mon découragement fut de m'ôter le peu de ressources qui pouvoient me rester dans l'esprit pour tirer le meilleur parti possible de ma triste situation. En quelque asile que je voulusse me réfugier, il étoit clair que je ne pouvois m'y soustraire à aucune des deux manières qu'on avoit prises de m'expulser ; l'une, en soulevant contre moi la populace par des manœuvres souterraines ; l'autre, en me chassant à force ouverte, sans en dire aucune raison. Je ne pouvois donc compter sur aucune retraite assurée, à moins de l'aller chercher plus loin que mes forces et la saison ne sembloient me le permettre. Tout cela me ramenant aux idées dont je venois de m'occuper,

j'osai desirer et proposer qu'on voulût plutôt disposer de moi dans une captivité perpétuelle, que de me faire errer incessamment sur la terre, en m'expulsant successivement de tous les asiles que j'aurois choisis. Deux jours après ma première lettre, j'en écrivis une seconde à M. de Graffenried, pour le prier d'en faire la proposition à leurs excellences. La réponse de Berne à l'une et à l'autre fut un ordre conçu dans les termes les plus formels et les plus durs de sortir de l'île et de tout le territoire médiat et immédiat de la république, dans l'espace de vingt-quatre heures, et de n'y rentrer jamais sous les plus griéves peines.

Ce moment fut affreux. Je me suis trouvé depuis dans de pires angoisses, jamais dans un plus grand embarras. Mais ce qui m'affligea le plus, fut d'être forcé de renoncer au projet qui m'avoit fait desirer de passer l'hiver dans l'île. Il est temps de rapporter l'anecdote fatale qui a mis le comble à mes désastres, et qui a entraîné dans ma ruine un peuple infortuné, dont les naissantes vertus promettoient déja d'égaler un jour celles de Sparte et de Rome. J'avois parlé des Corses dans le Contrat Social [1], comme d'un peuple neuf, le seul de l'Europe qui ne fût pas usé pour la législation, et j'avois marqué la grande espérance qu'on devoit

[1] Livre XII, chap. x.

avoir d'un tel peuple, s'il avoit le bonheur de trouver un sage instituteur. Mon ouvrage fut lu par quelques Corses, qui furent sensibles à la manière honorable dont je parlois d'eux; et le cas où ils se trouvoient de travailler à l'établissement de leur république fit penser à leurs chefs de me demander [1] mes idées sur cet important ouvrage. Un M. Butta-Foco, d'une des premières familles du pays, et capitaine en France, dans Royal-Italien, m'écrivit à ce sujet et me fournit plusieurs pièces que je lui avois demandées pour me mettre au fait de l'histoire de la nation et de l'état du pays. M. Paoli m'écrivit aussi plusieurs fois; et, quoique je sentisse une pareille entreprise au-dessus de mes forces, je crus ne pouvoir les refuser, pour concourir à une si grande et belle œuvre, lorsque j'aurois pris toutes les instructions dont j'avois besoin pour cela. Ce fut dans ce sens que je répondis à l'un et à l'autre, et cette correspondance continua jusqu'à mon départ.

Précisément dans le même temps, j'appris que la France envoyoit des troupes en Corse, et qu'elle avoit fait un traité avec les Génois. Ce traité, cet envoi de troupes m'inquiétèrent; et, sans m'imaginer encore avoir aucun rapport à tout cela, je jugeois impossible et ridicule de travailler à un ouvrage qui demande un aussi profond repos que

[1] VAR. « .... fit songer à leurs chefs à me demander... »

l'institution d'un peuple, au moment où il alloit peut-être être subjugué. Je ne cachai pas mes inquiétudes à M. Butta-Foco, qui me rassura par la certitude que, s'il y avoit dans ce traité des choses contraires à la liberté de sa nation, un aussi bon citoyen que lui ne resteroit pas, comme il faisoit, au service de France. En effet, son zèle pour la législation des Corses, et ses étroites liaisons avec M. Paoli ne pouvoient me laisser aucun soupçon sur son compte, et quand j'appris qu'il faisoit de fréquents voyages à Versailles et à Fontainebleau, et qu'il avoit des relations avec M. de Choiseul, je n'en conclus autre chose, sinon qu'il avoit sur les véritables intentions de la cour de France des sûretés qu'il me laissoit entendre, mais sur lesquelles il ne vouloit pas s'expliquer ouvertement par lettres.

Tout cela me rassuroit en partie. Cependant, ne comprenant rien à cet envoi de troupes françoises, ne pouvant raisonnablement penser qu'elles fussent là pour protéger la liberté des Corses, qu'ils étoient très en état de défendre seuls contre les Génois, je ne pouvois me tranquilliser parfaitement, ni me mêler tout de bon de la législation proposée jusqu'à ce que j'eusse des preuves solides que tout cela n'étoit pas un jeu pour me persifler. J'aurois extrêmement desiré une entrevue avec M. Butta-Foco; c'étoit le vrai moyen d'en

tirer des éclaircissements dont j'avois besoin. Il me la fit espérer; et je l'attendois avec la plus grande impatience. Pour lui, je ne sais s'il en avoit véritablement le projet; mais quand il l'auroit eu, mes désastres m'auroient empêché d'en profiter.

Plus je méditois sur l'entreprise proposée, plus j'avançois dans l'examen des pièces que j'avois entre les mains, et plus je sentois la nécessité d'étudier de près, et le peuple à instituer, et le sol qu'il habitoit, et tous les rapports par lesquels il lui falloit approprier cette institution. Je comprenois chaque jour davantage qu'il m'étoit impossible d'acquérir de loin toutes les lumières nécessaires pour me guider. Je l'écrivis à Butta-Foco: il le sentit lui-même; et si je ne formai pas précisément la résolution de passer en Corse, je m'occupai beaucoup des moyens de faire ce voyage. J'en parlai à M. Dastier, qui, ayant autrefois servi dans cette île sous M. de Maillebois, devoit la connoître. Il n'épargna rien pour me détourner de ce dessein; et j'avoue que la peinture affreuse qu'il me fit des Corses et de leur pays, refroidit beaucoup le desir que j'avois d'aller vivre au milieu d'eux.

Mais quand les persécutions de Motiers me firent songer à quitter la Suisse, ce desir se ranima par l'espoir de trouver enfin chez ces insulaires ce repos qu'on ne vouloit me laisser nulle part. Une

chose seulement m'effarouchoit sur ce voyage; c'étoit l'inaptitude et l'aversion que j'eus toujours pour la vie active à laquelle j'allois être condamné. Fait pour méditer à loisir dans la solitude, je ne l'étois point pour parler, agir, traiter d'affaires parmi les hommes. La nature, qui m'avoit donné le premier talent, m'avoit refusé l'autre. Cependant je sentois que, sans prendre part directement aux affaires publiques, je serois nécessité, sitôt que je serois en Corse, de me livrer à l'empressement du peuple, et de conférer très souvent avec les chefs. L'objet même de mon voyage exigeoit qu'au lieu de chercher la retraite, je cherchasse, au sein de la nation, les lumières dont j'avois besoin. Il étoit clair que je ne pourrois plus disposer de moi-même; et qu'entraîné malgré moi dans un tourbillon pour lequel je n'étois point né, j'y mènerois une vie toute contraire à mon goût, et ne m'y montrerois qu'à mon désavantage. Je prévoyois que, soutenant mal par ma présence l'opinion de capacité qu'avoient pu leur donner mes livres, je me décréditerois chez les Corses, et perdrois, autant à leur préjudice qu'au mien, la confiance qu'ils m'avoient donnée, et sans laquelle je ne pouvois faire avec succès l'œuvre qu'ils attendoient de moi. J'étois sûr qu'en sortant ainsi de ma sphère, je leur deviendrois inutile et me rendrois malheureux.

Tourmenté, battu d'orages de toute espèce, fatigué de voyages et de persécutions depuis plusieurs années, je sentois vivement le besoin du repos, dont mes barbares ennemis se faisoient un jeu de me priver; je soupirois plus que jamais après cette aimable oisiveté, après cette douce quiétude d'esprit et de corps que j'avois tant convoitée, et à laquelle, revenu des chimères de l'amour et de l'amitié, mon cœur bornoit sa félicité suprême. Je n'envisageois qu'avec effroi les travaux que j'allois entreprendre, la vie tumultueuse à laquelle j'allois me livrer; et si la grandeur, la beauté, l'utilité de l'objet animoient mon courage, l'impossibilité de payer de ma personne avec succès me l'ôtoit absolument. Vingt ans de méditation profonde, à part moi, m'auroient moins coûté que six mois d'une vie active, au milieu des hommes et des affaires, et certain d'y mal réussir.

Je m'avisai d'un expédient qui me parut propre à tout concilier. Poursuivi dans tous mes refuges par les menées souterraines de mes secrets persécuteurs, et ne voyant plus que la Corse où je pusse espérer pour mes vieux jours le repos qu'ils ne vouloient me laisser nulle part, je résolus de m'y rendre, avec les directions de Butta-Foco, aussitôt que j'en aurois la possibilité; mais, pour y vivre tranquille, de renoncer, du moins en apparence,

au travail de la législation, et de me borner, pour payer en quelque sorte à mes hôtes leur hospitalité, à écrire sur les lieux leur histoire, sauf à prendre sans bruit les instructions nécessaires pour leur devenir plus utile [1], si je voyois jour à y réussir. En commençant ainsi par ne m'engager à rien, j'espérois être en état de méditer en secret et plus à mon aise un plan qui pût leur convenir, et cela sans renoncer beaucoup à ma chère solitude, ni me soumettre à un genre de vie qui m'étoit insupportable, et dont je n'avois pas le talent.

Mais ce voyage, dans ma situation, n'étoit pas une chose aisée à exécuter. A la manière dont M. Dastier m'avoit parlé de la Corse, je n'y devois trouver, des plus simples commodités de la vie, que celles que j'y porterois: linge, habits, vaisselle, batterie de cuisine, papier, livres, il falloit tout porter avec soi. Pour m'y transplanter avec ma gouvernante, il falloit franchir les Alpes, et dans un trajet de deux cents lieues traîner à ma suite tout un bagage; il falloit passer à travers les états de plusieurs souverains; et sur le ton donné par toute l'Europe, je devois naturellement m'attendre, après mes malheurs, à trouver par-tout des obstacles et à voir chacun se faire un bonheur de m'accabler de quelque nouvelle disgrace, et violer

[1] VAR. « ... plus utile après le départ des troupes françoises, si... »

avec moi tous les droits des gens et de l'humanité. Les frais immenses, les fatigues, les risques d'un pareil voyage, m'obligeoient d'en prévoir d'avance et d'en bien peser toutes les difficultés. L'idée de me trouver enfin seul sans ressource à mon âge, et loin de toutes mes connoissances, à la merci de ce peuple barbare et féroce[1], tel que me le peignoit M. Dastier, étoit bien propre à me faire rêver sur une pareille résolution avant de l'exécuter. Je desirois passionnément l'entrevue que Butta-Foco m'avoit fait espérer, et j'en attendois l'effet pour prendre tout-à-fait mon parti.

Tandis que je balançois ainsi, vinrent les persécutions de Motiers, qui me forcèrent à la retraite. Je n'étois pas prêt pour un long voyage, et sur-tout pour celui de Corse. J'attendois des nouvelles de Butta-Foco; je me réfugiai dans l'île de Saint-Pierre, d'où je fus chassé à l'entrée de l'hiver, comme j'ai dit ci-devant. Les Alpes couvertes de neige rendoient alors pour moi cette émigration impraticable, sur-tout avec la précipitation qu'on me prescrivoit. Il est vrai que l'extravagance d'un pareil ordre le rendoit impossible à exécuter: car du milieu de cette solitude enfermée au milieu des eaux, n'ayant que vingt-quatre heures depuis l'intimation de l'ordre pour me préparer au départ, pour trouver bateaux et voitures pour sortir de

[1] Var. « . . . ce peuple féroce et demi-sauvage, tel que... »

l'île et de tout le territoire; quand j'aurois eu des ailes, j'aurois eu peine à pouvoir obéir. Je l'écrivis à M. le bailli de Nidau, en répondant à sa lettre, et je m'empressai de sortir de ce pays d'iniquité. Voilà comment il fallut renoncer à mon projet chéri, et comment, n'ayant pu dans mon découragement obtenir qu'on disposât de moi, je me déterminai, sur l'invitation de milord Maréchal, au voyage de Berlin, laissant Thérèse hiverner à l'île de Saint-Pierre, avec mes effets et mes livres, et déposant mes papiers dans les mains de du Peyrou. Je fis une telle diligence, que dès le lendemain matin je partis de l'île et me rendis à Bienne encore avant midi. Peu s'en fallut que je n'y terminasse mon voyage par un incident dont le récit ne doit pas être omis.

Sitôt que le bruit s'étoit répandu que j'avois ordre de quitter mon asile, j'eus une affluence de visites du voisinage, et sur-tout de Bernois qui venoient avec la plus détestable fausseté me flagorner, m'adoucir, et me protester qu'on avoit pris le moment des vacances et de l'infréquence du sénat, pour minuter et m'intimer cet ordre, contre lequel, disoient-ils, tout le Deux-cents étoit indigné. Parmi ce tas de consolateurs, il en vint quelques uns de la ville de Bienne, petit état libre, enclavé dans celui de Berne, et entre autres un jeune homme appelé Wildremet, dont

la famille tenoit le premier rang, et avoit le principal crédit dans cette petite ville. Wildremet me conjura vivement au nom de ses concitoyens de choisir ma retraite au milieu d'eux; m'assurant qu'ils desiroient avec empressement de m'y recevoir; qu'ils se feroient une gloire et un devoir de m'y faire oublier les persécutions que j'avois souffertes; que je n'avois à craindre chez eux aucune influence des Bernois; que Bienne étoit une ville libre, qui ne recevoit des lois de personne, et que tous les citoyens étoient unanimement déterminés à n'écouter aucune sollicitation qui me fût contraire.

Wildremet, voyant qu'il ne m'ébranloit pas, se fit appuyer de plusieurs autres personnes, tant de Bienne et des environs que de Berne même, et entre autres du même Kirchberger dont j'ai parlé, qui m'avoit recherché depuis ma retraite en Suisse, et que ses talents et ses principes me rendoient intéressant. Mais des sollicitations moins prévues et plus prépondérantes furent celles de M. Barthès, secrétaire d'ambassade de France, qui vint me voir avec Wildremet, m'exhorta fort de me rendre à son invitation, et m'étonna par l'intérêt vif et tendre qu'il paroissoit prendre à moi. Je ne connoissois point du tout M. Barthès; cependant je le voyois mettre à ses discours la chaleur, le zéle de l'amitié, et je voyois qu'il lui

tenoit véritablement au cœur de me persuader de m'établir à Bienne. Il me fit l'éloge le plus pompeux de cette ville et de ses habitants, avec lesquels il se montroit si intimement lié, qu'il les appela plusieurs fois devant moi ses patrons et ses pères.

Cette démarche de Barthès me dérouta dans toutes mes conjectures. J'avois toujours soupçonné M. de Choiseul d'être l'auteur caché de toutes les persécutions que j'éprouvois en Suisse. La conduite du résident de France à Genève, celle de l'ambassadeur à Soleure, ne confirmoient que trop ces soupçons; je voyois la France influer en secret sur tout ce qui m'arrivoit à Berne, à Genève, à Neuchâtel, et je ne croyois avoir en France aucun ennemi puissant que le seul duc de Choiseul. Que pouvois-je donc penser de la visite de Barthès et du tendre intérêt qu'il paroissoit prendre à mon sort? Mes malheurs n'avoient pas encore détruit cette confiance naturelle à mon cœur, et l'expérience ne m'avoit pas encore appris à voir par-tout des embûches sous les caresses. Je cherchois avec surprise la raison de cette bienveillance de Barthès: je n'étois pas assez sot pour croire qu'il fit cette démarche de son chef; j'y voyois une publicité, et même une affectation qui marquoient une intention cachée, et j'étois bien éloigné d'avoir jamais trouvé dans tous ces petits

agents subalternes cette intrépidité généreuse qui, dans un poste semblable, avoit souvent fait bouillonner mon cœur.

J'avois autrefois un peu connu le chevalier de Beauteville[1] chez M. de Luxembourg; il m'avoit témoigné quelque bienveillance: depuis son ambassade, il m'avoit encore donné quelques signes de souvenir, et m'avoit même fait inviter à l'aller voir à Soleure: invitation dont, sans m'y rendre, j'avois été touché, n'ayant pas accoutumé d'être traité si honnêtement par les gens en place. Je présumai donc que M. de Beauteville, forcé de suivre ses instructions en ce qui regardoit les affaires de Genève, me plaignant cependant dans mes malheurs, m'avoit ménagé, par des soins particuliers, cet asile de Bienne pour y pouvoir vivre tranquille sous ses auspices. Je fus sensible à cette attention, mais sans en vouloir profiter; et, déterminé tout-à-fait au voyage de Berlin, j'aspirois avec ardeur au moment de rejoindre milord Maréchal, persuadé que ce n'étoit plus qu'auprès de lui que je trouverois un vrai repos et un bonheur durable.

A mon départ de l'île, Kirchberger m'accom-

[1] Il étoit ambassadeur de France à Soleure, et fut chargé depuis d'intervenir au nom de son gouvernement et comme médiateur dans les affaires de Genève. Voyez la lettre que Rousseau lui écrivit d'Angleterre à ce sujet, le 23 février 1766.

pagna jusqu'à Bienne. J'y trouvai Wildremet et quelques autres Biennois qui m'attendoient à la descente du bateau. Nous dînâmes tous ensemble à l'auberge; et en y arrivant mon premier soin fut de faire chercher une chaise, voulant partir dès le lendemain matin. Pendant le dîner, ces messieurs reprirent leurs instances pour me retenir parmi eux, et cela avec tant de chaleur et des protestations si touchantes, que, malgré toutes mes résolutions, mon cœur, qui n'a jamais su résister aux caresses, se laissa émouvoir aux leurs: sitôt qu'ils me virent ébranlé, ils redoublèrent si bien leurs efforts, qu'enfin je me laissai vaincre, et consentis de rester à Bienne, au moins jusqu'au printemps prochain.

Aussitôt Wildremet se pressa de me pourvoir d'un logement, et me vanta comme une trouvaille une vilaine petite chambre sur un derrière, au troisième étage, donnant sur une cour, où j'avois pour régal l'étalage des peaux puantes d'un chamoiseur. Mon hôte étoit un petit homme de basse mine et passablement fripon, que j'appris le lendemain être débauché, joueur, et en fort mauvais prédicament dans le quartier; il n'avoit ni femme, ni enfants, ni domestiques; et, tristement reclus dans ma chambre solitaire, j'étois dans le plus riant pays du monde, logé de manière à périr de mélancolie en peu de jours. Ce qui m'affecta le

plus, malgré tout ce qu'on m'avoit dit de l'empressement des habitants à me recevoir, fut de n'apercevoir, en passant dans les rues, rien d'honnête envers moi dans leurs manières, ni d'obligeant dans leurs regards. J'étois pourtant tout déterminé à rester là, quand j'appris, vis, et sentis, même dès le jour suivant, qu'il y avoit dans la ville une fermentation terrible à mon égard. Plusieurs empressés vinrent obligeamment m'avertir qu'on devoit dès le lendemain me signifier, le plus durement qu'on pourroit, un ordre de sortir sur-le-champ de l'état, c'est-à-dire de la ville. Je n'avois personne à qui me confier; tous ceux qui m'avoient retenu s'étoient éparpillés. Wildremet avoit disparu, je n'entendis plus parler de Barthès, et il ne parut pas que sa recommandation m'eût mis en grande faveur auprès des patrons et des pères qu'il s'étoit donnés devant moi. Un M. de Vau-Travers, Bernois, qui avoit une jolie maison proche la ville, m'y offrit cependant un asile, espérant, me dit-il, que j'y pourrois éviter d'être lapidé. L'avantage ne me parut pas assez flatteur pour me tenter de prolonger mon séjour chez ce peuple hospitalier.

Cependant, ayant perdu trois jours à ce retard, j'avois déja passé de beaucoup les vingt-quatre heures que les Bernois m'avoient données pour sortir de tous leurs états, et je ne laissois pas, con-

noissant leur dureté, d'être en quelque peine sur la manière dont ils me les laisseroient traverser, quand M. le bailli de Nidau vint tout à propos me tirer d'embarras. Comme il avoit hautement improuvé le violent procédé de leurs excellences, il crut, dans sa générosité, me devoir un témoignage public qu'il n'y prenoit aucune part, et ne craignit pas de sortir de son bailliage pour venir me faire une visite à Bienne. Il vint la veille de mon départ; et, loin de venir incognito, il affecta même du cérémonial, vint *in fiocchi* dans son carrosse avec son secrétaire, et m'apporta un passeport en son nom, pour traverser l'état de Berne à mon aise, et sans crainte d'être inquiété. La visite me toucha plus que le passe-port. Je n'y aurois guère été moins sensible, quand elle auroit eu pour objet un autre que moi. Je ne connois rien de si puissant sur mon cœur qu'un acte de courage fait à propos, en faveur du foible injustement opprimé.

Enfin, après m'être avec peine procuré une chaise, je partis le lendemain matin de cette terre homicide, avant l'arrivée de la députation dont on devoit m'honorer, avant même d'avoir pu revoir Thérèse, à qui j'avois marqué de me venir joindre, quand j'avois cru m'arrêter à Bienne, et que j'eus à peine le temps de contremander par un mot de lettre, en lui marquant mon nouveau désastre.

On verra dans ma troisième partie, si jamais j'ai la force de l'écrire, comment, croyant partir pour Berlin, je partis en effet pour l'Angleterre, et comment les deux dames qui vouloient disposer de moi, après m'avoir à force d'intrigues chassé de la Suisse, où je n'étois pas assez en leur pouvoir, parvinrent enfin à me livrer à leur ami.

J'ajoutai ce qui suit dans la lecture que je fis de cet écrit à monsieur et madame la comtesse d'Egmont, à M. le prince Pignatelli, à madame la marquise de Mesme, et à M. le marquis de Juigné.

J'ai dit la vérité: si quelqu'un sait des choses contraires à ce que je viens d'exposer, fussent-elles mille fois prouvées, il sait des mensonges et des impostures; et s'il refuse de les approfondir et de les éclaircir avec moi tandis que je suis en vie, il n'aime ni la justice ni la vérité. Pour moi, je le déclare hautement et sans crainte: quiconque, même sans avoir lu mes écrits, examinera par ses propres yeux mon naturel, mon caractère, mes mœurs, mes penchants, mes plaisirs, mes habitudes, et pourra me croire un malhonnête homme, est lui-même un homme à étouffer.

J'achevai ainsi ma lecture, et tout le monde se tut. Madame d'Egmont fut la seule qui me parut émue[1]: elle tressaillit visiblement, mais elle se

[1] « Il n'est pas surprenant que Rousseau soit amoureux de ma-

remit bien vite, et garda le silence, ainsi que toute la compagnie. Tel fut le fruit que je tirai de cette lecture et de ma déclaration.

« dame d'Egmont; sa beauté est un paradoxe. » (*Mélanges de madame Necker*, tome I, p. 320.) — A en juger par ce passage, il paroît que Rousseau avoit conçu pour cette dame des sentiments au moins très affectueux, sur lesquels la malignité s'exerça. Au reste, c'est la seule fois qu'il parle de madame d'Egmont, et il n'est question d'elle dans aucune partie de sa correspondance.

FIN DES CONFESSIONS.

# DÉCLARATION

## DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

RELATIVE

A M. LE PASTEUR VERNES.

# DÉCLARATION

## DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

### RELATIVE

### A M. LE PASTEUR VERNES,

QU'IL ACCUSOIT D'ÊTRE L'AUTEUR DU LIBELLE INTITULÉ

*SENTIMENT DES CITOYENS.*

C'est un des malheurs de ma vie qu'avec un si grand desir d'être oublié je sois contraint de parler de moi sans cesse. Je n'ai jamais attaqué personne, et je ne me suis défendu que lorsqu'on m'y a forcé; mais quand l'honneur oblige de parler, c'est un crime de se taire. Si M. le pasteur Vernes se fût contenté de désavouer l'ouvrage où je l'ai reconnu, j'aurois gardé le silence. Il veut de plus une déclaration de ma part, il faut la faire; il m'accuse publiquement de l'avoir calomnié, il faut me défendre; il demande les raisons que j'ai eues de le nommer, il faut les dire: mon silence en pareil cas me seroit reproché, et ce reproche ne seroit pas injuste. Les préventions du public m'ont appris depuis long-temps à me mettre au-dessus de

sa censure; il ne m'importe plus qu'il pense bien ou mal de moi, mais il m'importera toujours de me conduire de telle sorte que, quand il en pensera mal, il ait tort.

Je dois dire pourquoi, faisant réimpimer à Paris un libelle imprimé à Genève, je l'ai attribué à M. Vernes; je dois déclarer si je continue, après son désaveu, à le croire auteur du libelle; enfin je dois prendre, sur la réparation qu'il desire, le parti qu'exigent la justice et la raison. Mais on ne peut bien juger de tout cela qu'après l'exposé des faits qui s'y rapportent.

Au commencement de janvier, dix ou douze jours après la publication des *Lettres écrites de la montagne*, parut à Genève une feuille intitulée, *Sentiment des citoyens*: on m'expédia par la poste un exemplaire de cette pièce pour mes étrennes. Après l'avoir lue, je l'envoyai de mon côté à un libraire de Paris, comme une réponse aux *Lettres écrites de la montagne*, avec la lettre suivante:

« Je vous envoie, monsieur, une pièce imprimée « et publiée à Genève, et que je vous prie d'im- « primer et publier à Paris, pour mettre le public « en état d'entendre les deux parties, en atten- « dant les autres réponses plus foudroyantes qu'on « prépare à Genève contre moi. Celle-ci est de « M. Vernes, ministre du saint Évangile, et pas-

« teur à Céligny: je l'ai reconnu d'abord à son « style pastoral. Si toutefois je me trompe, il ne « faut qu'attendre pour s'en éclaircir; car, s'il en « est l'auteur, il ne manquera pas de le recon- « noître hautement selon le devoir d'un homme « d'honneur et d'un bon chrétien; s'il ne l'est pas, « il la désavouera de même, et le public saura « bientôt à quoi s'en tenir.

« Je vous connois trop, monsieur, pour croire « que vous voulussiez imprimer une piéce pa- « reille, si elle vous venoit d'une autre main; mais « puisque c'est moi qui vous en prie, vous ne devez « vous en faire aucun scrupule. Je vous salue de « tout mon cœur. »

A peine la pièce étoit-elle imprimée à Paris, qu'il en fut expédié, sans que je sache par qui, des exemplaires à Genève avec ces trois mots: *Lisez, bonnes gens:* cela donna occasion à M. Vernes de m'écrire plusieurs lettres, qu'il a publiées avec mes réponses, et que je transcris ici de l'imprimé.

## PREMIÈRE LETTRE
### DE M. LE PASTEUR VERNES.

Genève, le 2 février 1765.

MONSIEUR,

On a imprimé une lettre *signée* Rousseau, dans laquelle on me somme en quelque manière de dire publiquement si je suis l'auteur d'une brochure intitulée *Sentiment des citoyens*. Quoique je doute fort que cette lettre soit de vous, monsieur, je suis cependant tellement indigné du soupçon qu'il paroît qu'ont quelques personnes relativement au libelle dont il est question, que j'ai cru devoir vous déclarer que non seulement je n'ai aucune part à cette infame brochure, mais que j'ai par-tout témoigné l'horreur qu'elle ne peut que faire à tout honnête homme. Quoique vous m'ayez dit des injures dans vos *Lettres écrites de la montagne*, parceque je vous ai dit sans aigreur et sans fiel que je ne pense pas comme vous sur le christianisme, je me garderai bien de m'avilir réellement par une vengeance aussi basse que celle dont des gens qui ne me connoissent pas sans doute ont pu me croire capable. J'ai satisfait à ma conscience en

soutenant la cause de l'Évangile, qui m'a paru attaquée dans quelques uns de vos ouvrages: j'attendois une réponse qui fût digne de vous, et je me suis contenté de dire en vous lisant: *Je ne reconnois pas là M. Rousseau.* Voilà, monsieur, ce que j'ai cru devoir vous déclarer; et, pour vous épargner dans la suite de nouvelles lettres de ma part, s'il paroît quelque ouvrage anonyme où il y ait de l'humeur, de la bile, de la méchanceté, je vous préviens que ce n'est pas là mon cachet. J'ai l'honneur d'être, etc.

## RÉPONSE.

Motiers, le 4 février 1765.

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 de ce mois, et par laquelle vous désavouez la pièce intitulée, *Sentiment des citoyens.* J'ai écrit à Paris pour qu'on y supprimât l'édition que j'y ai fait faire de cette pièce: si je puis contribuer en quelque autre manière à constater votre désaveu, vous n'avez qu'à ordonner. Je vous salue, monsieur, très humblement.

## SECONDE LETTRE

### DE M. LE PASTEUR VERNES.

Genève, le 8 février 1765.

J'avoue, monsieur, que je ne reviens point de ma surprise. Quoi! vous êtes réellement l'auteur de la lettre qui précède le libelle et des notes qui l'accompagnent! Quoi! c'est vous de qui j'ai été particulièrement connu, et qui m'assurâtes si souvent de toute votre estime; c'est vous qui, non seulement m'avez soupçonné capable de l'action la plus basse, mais qui avez fait imprimer cet odieux soupçon! c'est vous qui n'avez point craint de me diffamer dans les pays étrangers, et, s'il eût été possible, aux yeux de mes concitoyens, dont vous savez combien l'estime doit m'être précieuse! Et vous me dites après cela, avec la froideur d'un homme qui auroit fait l'action la plus indifférente: *J'ai écrit à Paris pour qu'on y supprimât l'édition que j'ai fait faire de cette pièce: si je puis contribuer en quelque autre manière à constater votre désaveu, vous n'avez qu'à ordonner.* Vous parlez, sans doute, monsieur, d'une seconde édition, car la première est épuisée. Et par rapport au *désaveu*, ce n'est

pas le mien qu'il s'agit de constater, je l'ai rendu *public*, comme vous m'y invitiez dans votre lettre au libraire de Paris; j'ai fait imprimer celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire: mon devoir est rempli; c'est à vous maintenant à voir quel est le vôtre: vous devriez regarder comme une injure si je vous indiquois ce qu'en pareil cas feroit un honnête homme. Je n'exige rien de vous, monsieur, si vous n'en exigez rien vous-même. J'ai l'honneur, etc.

---

## RÉPONSE.

Motiers, le 15 février 1765.

De peur, monsieur, qu'une vaine attente ne vous tienne en suspens, je vous préviens que je ne ferai point la déclaration que vous paroissez espérer ou desirer de moi. Je n'ai pas besoin de vous dire la raison qui m'en empêche, personne au monde ne la sait mieux que vous.

Comme nous ne devons plus rien avoir à nous dire, vous permettrez que notre correspondance finisse ici. Je vous salue, monsieur, très humblement.

## TROISIÈME LETTRE

### DE M. LE PASTEUR VERNES.

Genève, le 20 février 1765.

MONSIEUR,

Je terminerois volontiers une correspondance qui n'est pas plus de mon goût que du vôtre, si vous ne m'aviez pas mis dans l'impossibilité de garder le silence: le tour que vous avez pris pour ne pas donner une déclaration qui me paroissoit un simple acte de la justice la plus étroite, et que par là je ne croyois pas devoir exiger de vous; ce tour, dis-je, est sans doute susceptible d'un grand nombre d'explications: mais il en est une qui touche trop à mon honneur pour que je ne doive pas vous demander de me déclarer positivement si vous soupçonneriez encore que je suis l'auteur du libelle, malgré le désaveu formel que je vous en ai fait publiquement. Je n'ose me livrer à cette interprétation qui vous seroit plus injurieuse qu'à moi; mais il suffit qu'elle soit possible pour que je ne doute pas de votre empressement à me dire si je dois l'éloigner absolument de votre pensée.

C'est là tout ce que je vous demande, monsieur: ce sera ensuite à vous à juger s'il vous convient de laisser à la phrase dont vous vous êtes servi une apparence de faux-fuyant, ou de me marquer nettement dans quel sens elle doit être entendue. Ce qu'il y a de certain, c'est que je ne crains point de vous voir sortir du nuage où vous semblez vous cacher. J'ai l'honneur d'être, etc.

## RÉPONSE.

Motiers, le 24 février 1765.

La phrase dont vous me demandez l'explication, monsieur, ne me paroît pas avoir deux sens: j'ai voulu dire le plus clairement et le moins durement qu'il étoit possible que, nonobstant un désaveu auquel je m'étois attendu, je ne pouvois attribuer qu'à vous seul l'écrit désavoué, ni par conséquent faire une déclaration qui de ma part seroit un mensonge. Si celle-ci n'est pas claire, ce n'est pas assurément ma faute, et je serois fort embarrassé de m'expliquer plus positivement. Recevez, monsieur, je vous supplie, mes très humbles salutations.

J. J. Rousseau.

## QUATRIÈME LETTRE

### DE M. LE PASTEUR VERNES.

Céligny, le 1er mars 1765.

MONSIEUR,

La lumière n'est assurément pas plus claire que l'explication que vous me donnez. Si c'est par ménagement que vous aviez employé la phrase équivoque de votre précédente lettre, c'est par la même raison que j'avois écarté le sens dans lequel vous me déclarez qu'elle doit être prise. Il reste à présent d'autres ténèbres, que vous seul pouvez dissiper. Si, comme il paroît par votre dernière lettre, vous étiez fermement résolu de me croire l'auteur du libelle; si vous entreteniez au-dedans de vous cette persuasion avec une sorte de complaisance, pourquoi m'aviez-vous invité vous-même *à reconnoître hautement cette pièce, ou à la désavouer?* pourquoi aviez-vous laissé croire qu'il étoit possible que vous fussiez dans l'erreur à cet égard? pourquoi aviez-vous dit, *Si je me trompe, il ne faut qu'attendre pour s'en éclaircir?* pourquoi avez-vous ajouté que, lorsque j'aurois parlé, *le*

*public sauroit à quoi s'en tenir?* Tout cela n'étoit-il qu'un jeu de votre part? ou bien, auriez-vous été capable de former l'odieux projet d'ajouter une nouvelle injure à celle que vous n'aviez pas craint de me faire par une odieuse imputation? C'est à regret, monsieur, que je me livre à une conjecture qui vous déshonoreroit si elle étoit fondée; je ne me résoudrai jamais à penser mal de vous que lorsque vous m'y forcerez vous-même. Ce n'est pas tout; si mon désaveu n'a fait sur vous aucune impression, pourquoi donc avez-vous ordonné au libraire de Paris de supprimer votre édition du libelle? pourquoi, comme je l'ai su de bonne part, avez-vous écrit à un homme d'un rang distingué, qu'ayant été mieux instruit, vous ne m'attribuiez plus cette pièce? Je vous le demande, est-il possible de vous trouver en cela d'accord avec vous-même? Si de nouvelles raisons, plus décisives que celles que vous avoit fournies mon prétendu *style pastoral*, qui est la seule que vous ayez alléguée, et dont le ridicule vous auroit frappé, sans son air de sarcasme qui a pu vous séduire; si, dis-je, de nouvelles raisons ont arrêté ce premier mouvement de justice, que la droiture naturelle de votre cœur avoit fait naître, pourquoi ne m'exposez-vous pas ces raisons avec cette franchise et cette candeur qu'annonce en vous cette belle devise, *Vitam impendere vero*? Ce silence ne donnera-t-il

point lieu de croire qu'il est des cas où vous aimez à mettre un bandeau sur vos yeux, où la découverte de la vérité coûteroit trop à certain sentiment, souvent plus fort que l'amour qu'on a pour elle? Voyez donc, monsieur, quel est le parti qu'il vous convient de prendre. Pour moi, loin de redouter l'exposition des motifs qui vous empêchent de vous rendre à mon désaveu, je suis très curieux de les apprendre, ne pouvant pas en imaginer un seul. Je vous demande de vous expliquer à cet égard avec toute la clarté possible, et sans aucun ménagement, tant je suis convaincu que vous ne ferez par là que confirmer le jugement de toutes les personnes dont je suis connu, qui dirent, en lisant ma première lettre, que j'aurois dû me taire sur une imputation qui tomboit d'elle-même, et ne pouvoit faire tort qu'à son auteur. Je reçois bien volontiers, monsieur, vos salutations, et je vous prie d'agréer les miennes.

A la fin du recueil de ces lettres, M. Vernes ajoute: *M. Rousseau n'a pas cru sans doute qu'il lui convînt de répondre à cette dernière lettre: il n'est pas difficile d'en imaginer la raison.* Non, cela n'est point difficile; mais comment M. Vernes, sentant si bien cette raison, n'en a-t-il pas prévu l'effet? Comment a-t-il pu se flatter de lier, de suivre avec moi une correspondance en règle pour discuter

les preuves de ses outrages comme on discuteroit un point de littérature? Peut-il croire que j'irai plaider devant lui ma cause contre lui-même; que j'irai le prendre ici pour juge dans son propre fait? Et dans quel fait? Sur la modération qu'il voit régner dans ma conduite, présume-t-il que je puisse penser à lui de sang froid? moi, qui ne lis pas une de ses lettres sans le plus cruel effort; moi, qui ne puis sans frémir entendre prononcer son nom; que je puisse tranquillement correspondre et commercer avec lui! Non : j'ai cru devoir lui déclarer nettement mon sentiment, et le tirer de l'incertitude où il feignoit d'être. Je n'en dois ni n'en veux faire avec lui davantage. Que la décence de mes expressions ne l'abuse plus. Dans le fond de mon cœur je lui rends justice; mais dans mes procédés, c'est à moi que je la rends. Comme mon amour-propre n'est point aveugle, et que j'ai appris à m'attendre à tout de la part des hommes, leurs outrages ne m'ont point pris au dépourvu; ils m'ont trouvé assez préparé pour les supporter avec dignité. L'adversité ne m'a ni abattu ni aigri : c'est une leçon dont j'avois besoin peut-être. J'en suis devenu plus doux, mais je n'en suis pas devenu plus foible. Mes épreuves sont faites : je suis à présent sûr de moi, je ne veux plus de guerre avec personne, et désormais je cesse de me défendre. Mais, à quelque extrémité qu'on me réduise,

il n'y aura jamais ni traité ni commerce entre J. J. Rousseau et les méchants.

M. Vernes veut savoir les motifs qui m'empêchent de me rendre à son désaveu ; il m'exhorte à m'expliquer à cet égard avec toute la clarté possible et sans aucun ménagement : c'est une explication que je lui dois, puisqu'il la demande, mais que je ne veux lui donner qu'en public.

Je commence par déclarer que je ne suis point exempt de blâme pour lui avoir attribué publiquement le libelle ; non que je croie avoir manqué à la vérité ni à la justice, mais dans un premier mouvement j'ai manqué à mes principes. En cela j'ai eu tort. Si je pouvois réparer ce tort sans dire un mensonge, je le ferois de tout mon cœur. Avouer ma faute est tout ce que je puis faire : tant que la persuasion où je suis subsiste, toute autre réparation ne dépend pas de moi. Reste à voir si cette persuasion est bien ou mal fondée, ou si on doit la présumer de ma part de bonne ou de mauvaise foi. Qu'on saisisse donc la question. Il ne s'agit pas de savoir précisément si M. Vernes est ou n'est pas l'auteur du libelle, mais si je dois croire ou ne pas croire qu'il l'est. Que ne puis-je si bien séparer ces deux questions que la dernière ne conclue rien pour l'autre ! Que ne puis-je établir les motifs de ma persuasion sans entraîner celle des lecteurs ! je le ferois avec joie. Je ne veux point prouver

que Jacob Vernes est un infame, mais je dois prouver que J. J. Rousseau n'est point un calomniateur.

Pour exposer d'abord ce qu'il y a eu de personnel entre ce ministre et moi, il faut remonter à nos premières liaisons et suivre l'historique de nos démêlés.

En 1752 ou 53, M. Vernes passa à Paris, revenant, je crois, d'Angleterre ou de Hollande. *Le Devin du village* m'avoit mis en vogue: il desira me connoître; il employa pour cela mon ami M. de Gauffecourt, et nous eûmes quelques liaisons qui finirent à son départ, mais qu'il eut soin de renouveler à Genève dans un voyage que j'y fis l'année suivante. Car j'ai deux maximes inviolables dans la prospérité même: l'une, de ne jamais rechercher personne; l'autre, de ne jamais courir après les gens qui s'en vont. Ainsi tous ceux qui m'ont quitté durant mes disgraces sont partis comme ils étoient venus.

Tout Genève fut témoin des avances de M. Vernes, de ses soins, de ses empressements, de ses caresses: il réussit; c'est toujours là mon côté foible; résister aux caresses n'est pas au pouvoir de mon cœur. Heureusement on ne m'a pas gâté là-dessus.

De retour à Paris, je continuai d'être en liaison avec M. Vernes; mais l'intimité diminua: elle étoit née de la seule habitude; l'éloignement la ralentit.

Je ne trouvai pas d'ailleurs dans son commerce ces attentions qui marquent l'attachement, et qui produisent la confiance: il tira de l'Encyclopédie l'article *Économie politique*, et le fit imprimer à part sans me consulter; il répandit des lettres de M. le comte de Tressan, avec les réponses. Ces lettres, qui n'étoient point de nature à être imprimées, l'ont été à mon insu, et M. Vernes est le seul à qui je les aie confiées. Mille bagatelles pareilles se font sentir sans valoir la peine d'être dites, et, sans montrer une mauvaise volonté décidée, montrent une indiscrétion que n'a point la véritable amitié.

Cependant nous nous écrivions encore de temps en temps jusqu'au commencement de mes désastres: alors je n'entendis plus parler de lui ni de beaucoup d'autres. C'est à la coupelle de l'adversité que la plupart des amitiés s'en vont en fumée: il reste peu d'or, mais il est pur. Toutefois, quand M. Vernes me sut plus tranquille, il s'avisa de m'écrire une lettre fort pédantesque et fort sèche, à laquelle je ne daignai pas répondre. Voilà la source de sa haine contre moi.

Cette cause paroît légère: elle ne l'étoit pourtant pas. Il sentit le dédain caché sous ce silence; son amour-propre en fut blessé vivement; il suffit de connoître M. Vernes pour savoir à quel point il porte la suffisance, la haute opinion de lui-même

et de ses talents. Je ne récuse sur ce point aucun de ses amis, s'il en a : si j'ai tort, qu'ils le disent, et je me rends. On ne m'a point vu, malignement satirique, éplucher les vices, ni même les défauts de mes ennemis; je n'examine point leurs mœurs, leur religion, leurs principes; je n'usai de personnalités de ma vie, et je ne veux pas commencer; mais ici je dois dire ce qui fait à ma cause; je dois dire sur quoi j'ai porté mes jugements.

Voilà comment la vanité, la vengeance, enflammèrent la sainte ardeur de M. Vernes, prédicateur, parceque c'est son métier de l'être, mais qui jusque-là n'avoit point été dévoré du zèle de l'orthodoxie; voilà le sentiment secret qui lui dicta les lettres sur mon christianisme. Son orgueil irrité lui mit à la main les armes de son métier. Sans songer à la charité, qui défend d'accabler celui qui souffre; à la justice, qui, quand même j'aurois été coupable, devoit me trouver trop puni; à la bienséance, qui veut qu'on respecte l'amitié, même après qu'elle est éteinte; voilà le biendisant, le galant, le plaisant M. Vernes transformé tout-à-coup en apôtre, et lançant ses foudres théologiques sur son ancien ami malheureux [1]. Est-il étonnant que

[1] L'ouvrage du pasteur Vernes dont il est question ici a pour titre *Examen de ce qui concerne le christianisme, la réforme évangélique et les ministres de Genève, dans les deux premières Lettres de Jean Jacques Rousseau écrites de la montagne*. Genève, 1765, in-8°.

la haine et l'envie emploient si volontiers cet expédient? Il est si commode et si doux d'édifier tout le monde, en écrasant pieusement son homme! Ce grand mot, *notre sainte religion*, dans un livre, est presque toujours une sentence de mort contre quelqu'un; c'est le manteau sacré dont se couvrent des passions viles et basses qui n'osent se montrer nues. Toutes les fois que vous verrez un homme en attaquer un autre avec animosité sur la religion, dites hardiment: L'agresseur est un fripon; vous ne vous tromperez de la vie.

Que le pur zèle de la foi n'ait point dicté les lettres de M. Jacob Vernes sur mon christianisme, cela se voit d'abord par le titre même, par la personnalité la plus révoltante, la moins charitable, par la fierté menaçante avec laquelle l'auteur monte sur son tribunal pour juger, non mes livres, mais ma personne, pour prononcer publiquement en son nom la sentence qui me retranche du corps des chrétiens, pour m'excommunier de son autorité privée.

Cela se voit encore par l'épigraphe, où l'on m'accuse d'offrir au lecteur dans un vase de paroles dorées de l'aconit et des poisons.

Ce terrible début n'est point démenti par l'ouvrage: on y attaque mes propositions par leurs conséquences les plus éloignées; ce qui seroit permis, en raisonnant bien, pour montrer que ces

propositions sont fausses ou dangereuses, mais non pas pour juger des sentiments de l'auteur, qui peut n'avoir pas vu ces conséquences. M. Vernes ne se proposant pas d'examiner si j'ai raison ou tort, mais si je suis chrétien ou non, doit me juger exactement sur ce que j'ai dit, et non sur ce qui peut se déduire subtilement de ce que j'ai dit, parcequ'il se peut que je n'aie pas eu cette subtilité; il se peut que j'eusse rejeté le sentiment que j'ai avancé, si j'avois vu jusqu'où il pouvoit me conduire. Quand on veut prouver qu'un homme est coupable, il faut prouver qu'il n'a pu ne l'être pas, et ce n'est nullement un crime de n'avoir pas su voir aussi loin qu'un autre dans une chaîne de raisonnements.

Non content de cette injustice, M. Vernes va jusqu'à la calomnie, en m'imputant les sentiments les plus punissables et les moins découlants des miens, comme quand il ose me faire dire que Jésus-Christ est un imposteur, ou du moins me faire mettre en doute ce blasphême; doute qu'il étend, qu'il confirme, et sur lequel on voit qu'il appuie avec plaisir, et cela par le raisonnement le plus sophistique et le plus faux qu'on puisse faire, puisqu'il établit à-la-fois le pour et le contre; car s'il prouve que je ne suis pas chrétien parceque je n'admets pas tout l'Évangile, comment peut-il prouver ensuite par l'Évangile que, selon moi,

Jésus fut un imposteur? comment peut-il savoir si les passages qu'il cite dans cette vue ne sont point de ceux dont je n'admets pas l'autorité? Qui doute que Jésus ait fait tous les miracles qu'on lui attribue peut douter qu'il ait tenu tous les discours qu'on lui fait tenir. Je n'entends pas justifier ici ces doutes, je dis seulement que M. Vernes en fait usage avec injustice et méchanceté; qu'il me fait rejeter l'autorité de l'Évangile pour me traiter d'apostat, et qu'il me la fait admettre pour me traiter de blasphémateur.

Quand il auroit raison dans tous les points de sa critique, ses jugements contre moi n'en seroient pas moins téméraires, puisqu'il m'impute des discours qu'il n'a vus nulle part être les miens; car enfin, où a-t-il pris que la profession de foi du vicaire étoit celle de J. J. Rousseau? Il n'a sûrement rien trouvé de cela dans mon livre; au contraire, il y a trouvé positivement que je la donnois pour être d'un autre. Voilà mes expressions: Je transcris un ouvrage, et je dis que je le transcris. Dans un passage on voit que c'est un de mes concitoyens qui me l'adresse, ou moi qui l'adresse à un de mes concitoyens. Dans un autre passage on lit: *Un caractère timide suppléoit à la gêne, et prolongeoit pour lui cette époque dans laquelle vous maintenez votre élève avec tant de soin.* Cela décide le doute, et il devient clair par là que la

profession de foi n'est point un écrit que j'adresse, mais un écrit qui m'est adressé. En reprenant la parole, je dis que je ne donne point cet écrit pour règle des sentiments qu'on doit suivre en matière de religion. M'imputer à moi tous ces sentiments, est donc une témérité très injuste et très peu chrétienne: si cette pièce est répréhensible, on peut me poursuivre pour l'avoir publiée, mais non pas pour en être l'auteur, à moins qu'on ne le prouve. Or, M. Vernes l'affirme sans le prouver. Il m'a reconnu sans doute à mon style: de quoi donc se plaint-il aujourd'hui? je le juge suivant sa règle; et, comme on verra tout-à-l'heure, j'ai plus de preuves qu'il est l'auteur du libelle fait contre moi qu'il n'en a que je suis l'auteur d'une profession de foi qu'il trouve si criminelle.

M. Vernes enchérit par-tout sur le sens naturel des mots pour me rendre plus coupable. Par la forme de l'ouvrage, le style de la profession de foi devoit être familier et même négligé: c'étoit pécher autant contre le goût que contre la charité de presser l'exacte propriété des termes. Après avoir loué avec la plus grande énergie la beauté, la sublimité de l'Évangile, le vicaire ajoute que cependant ce même Évangile est plein de choses incroyables. M. Vernes part de là pour prendre au pied de la lettre ce terme *plein;* il l'écrit en italique, il le répète avec l'emphase du scandale:

comme s'il vouloit dire que l'Évangile est tellement *plein* de ces choses incroyables, qu'il n'y ait place pour nulle autre chose. Supposons qu'entrant dans un salon poudreux vous disiez qu'il est beau, mais plein de poussière; s'il n'en est plein jusqu'au plafond, M. Vernes vous accusera de mensonge. C'est ainsi du moins qu'il raisonne avec moi.

Les conséquences qu'il tire de ce que j'ai dit, et les fausses interprétations qu'il en donne, ne lui suffisent pas encore; il me fait penser même au gré de sa haine. Si je fais une déclaration qui me soit contraire, il la prend au pied de la lettre, et la pousse aussi loin qu'elle peut aller: si j'en fais une qui me soit favorable, il la dément par les sentimens secrets qu'il me suppose, et dont il n'a d'autre preuve que le desir secret de me les trouver. Il cherche par-tout à me noircir avec adresse par des maximes générales, dont il ne me fait pas ouvertement l'application, mais qu'il place de manière à forcer le lecteur de la faire. « Dans quels écarts, dit-il, ne jettent point l'ima-« gination mise en jeu par l'esprit de système, la « singularité, le dédain de penser comme le grand « nombre, ou quelque autre passion qui fermente « en secret dans le cœur! » Voilà l'imagination du lecteur à son tour mise en jeu par ces paroles, et cherchant quelle est cette passion qui fermente en secret dans mon cœur. M. Vernes dit ailleurs:

« Ce mot de M. Rousseau ne peut s'appliquer qu'à « trop de gens. On fait comme les autres, sauf à « rire en secret de ce qu'on feint de respecter en « public. » A qui M. Vernes veut-il appliquer ici ses remarques? A personne, dira-t-il, je parle en général : pourquoi M. Rousseau s'en feroit-il l'application, s'il ne sentoit qu'elle est juste? Voici donc là-dessus ma position. Si je laisse passer ces maximes sans y répondre, le lecteur dira : L'auteur n'a pas lâché ces propos pour rien; sans doute il en sait plus qu'il n'en veut dire, et Rousseau a ses raisons pour feindre de ne l'avoir pas entendu; et si je prends le parti de répondre, il dira : Pourquoi Rousseau relèveroit-il des maximes générales, s'il n'en sentoit l'application? Soit donc que je parle ou que je me taise, la maxime fait son effet, sans que celui qui l'établit se compromette. On conviendra que le tour n'est pas maladroit.

C'étoit peu de m'inculper par le mal qu'on cherchoit dans mon livre, ou qu'on imputoit à l'auteur; il restoit à m'inculper par le bien même : de cette manière on était plus en fonds. Écoutez M. Vernes ou l'honnête ami qu'il se donne, et qui n'est pas moins charitable que lui.

« Remarquez à cette occasion, me dit M...., « que si l'auteur d'*Émile* se fût montré ennemi « ouvert de la religion chrétienne, s'il n'eût rien « dit qui parût lui être favorable, il auroit été

« moins à redouter; son ouvrage auroit avec lui-
« même sa réfutation, parceque dans le fond il ne
« renferme que des objections souvent répétées,
« et aussi souvent détruites. Mais je ne connois
« rien de plus dangereux qu'un mélange d'un peu
« de bien avec beaucoup de mal; l'un passe à la
« faveur de l'autre: le poison agit plus sourdement,
« mais ses effets ne sont pas moins funestes: un
« ennemi n'est jamais plus à craindre que dans
« les moments où on le croit ami. Ses coups n'en
« sont que plus assurés, la plaie n'en est que plus
« profonde. » Ainsi tout ce qu'on est forcé de trouver bien dans mon livre, et ce n'est sûrement pas la moindre partie, n'est là que pour rendre le mal plus dangereux; l'auteur, punissable par ce qui est mauvais, l'est plus encore par ce qui est bon. Si quelqu'un voit un moyen d'échapper à des accusations pareilles, il m'obligera de me l'indiquer.

Joignez à cela l'air joyeux et content qui règne dans tout l'ouvrage, et le ton railleur et folâtre avec lequel M. le pasteur Vernes dépouille son ancien ami d'un christianisme qui faisoit toute sa consolation; ce Chinois sur-tout si goguenard, si loustick qui le représente, et qu'il nous assure être un homme d'esprit et de sens; vous connoîtrez à tous ces signes si la cruelle fonction qu'il s'impose lui est pénible, si c'est un devoir qui

lui coûte, et que son cœur remplisse à regret.

Il ne s'ensuit point de tout ceci que M. Vernes ait raison ni tort dans cette querelle; ce n'est pas de cela qu'il s'agit: il s'ensuit seulement, mais avec évidence, que le zéle de la foi n'est que son prétexte; que son vrai motif est de me nuire, de satisfaire son animosité contre moi. J'ai montré la source de cette animosité : il faut à présent en montrer les suites.

M. Vernes s'attendoit à une réponse expresse dans laquelle j'entrasse en lice avec lui; il la desiroit, et il disoit avec satisfaction qu'il en tireroit occasion d'amplifier les gentillesses de son Chinois. Ce Chinois, plus badin qu'un François, étoit l'enfant chéri du christianisme de M. le pasteur; il se vantoit de l'avoir nourri de ma substance, et c'étoit le vampire qu'il destinoit à sucer le reste de mon sang.

Je ne répondis point à M. Vernes; mais j'eus occasion, dans mon dernier ouvrage, de parler deux fois du sien. Je ne déguisai ni le peu de cas que j'en faisois, ni mon mépris pour les motifs qui l'avoient dicté. Du reste, constamment attaché à mes principes, je me renfermai dans ce qui tenoit à l'ouvrage; je ne me permis nulle personnalité qui lui fût étrangère, et je poussai la circonspection jusqu'à ne pas nommer l'auteur qui m'avoit si souvent nommé avec si peu de ménagement.

Il étoit facile à reconnoître; il se reconnut: qu'on juge de sa fureur par sa vanité. Blessé dans ses talents littéraires, dans son mérite d'auteur, dont il fait un si grand cas, il poussa les plus hauts cris, et ces cris furent moins de douleur que de rage. Ses premiers transports ont passé toute mesure; il faut en avoir été témoin soi-même pour comprendre à quel point un homme de son état peut s'oublier dans la colère; ce qu'il disoit, ce qu'il écrivoit, ne se répète ni ne s'imagine. L'énergie de ses outrages n'est à la portée d'aucun homme de sang-froid; et ce qui rendit ses transports encore plus remarquables fut qu'il étoit le seul qui s'y livrât. A la première apparition du livre, tout le monde gardoit le silence. Le conseil n'avoit point encore délibéré sur ce qu'il y avoit à faire; tous ses clients se taisoient à son imitation. La bourgeoisie elle-même, qui ne vouloit pas se commettre, attendoit, pour avouer ou désavouer l'ouvrage, qu'elle eût vu comment le prendroient les magistrats. Il n'y avoit pas d'exemple à Genève que personne eût osé dire ainsi la vérité sans détour. Un des partis étoit confondu, l'autre effrayé; tous attendoient dans le plus profond silence que quelqu'un l'osât rompre le premier. C'étoit au milieu de cette inquiète tranquillité que le seul M. Vernes, élevant sa voix et ses cris, s'efforçoit d'entraîner par son exemple le public

qu'il ne faisoit qu'étonner. Comme il crioit seul, tout le monde l'entendit; et ce que je dis est si notoire, qu'il n'y a personne à Genève qui ne puisse le confirmer. Toutes les lettres qui m'en vinrent dans ce temps-là sont pleines de ces expressions: « Vernes est hors de lui. Vernes dit des « choses incroyables. Vernes ne se possède pas. « La fureur de Vernes est au-delà de toute idée. » Le dernier qui m'en parla m'écrivit: « Vernes, « dans ses fureurs, est si maladroit, qu'il n'épargne « pas même votre style: il disoit hier que vous « écriviez comme un charretier. Cela peut être, « lui dit quelqu'un; mais avouez qu'il fouette « diablement fort. »

Sur la fin de l'année, c'est-à-dire dix ou douze jours après la publication du livre, tandis que le silence public et les cris forcenés de M. Vernes duroient encore, je reçus par la poste la brochure intitulée *Sentiment des citoyens*. En y jetant les yeux, je reconnus à l'instant mon homme aux choses imprimées qu'il débitoit seul de vive voix: de plus je vis un furieux que la rage faisoit extravaguer; et quoique j'aie à Genève des ennemis non moins ardents, je n'en ai point de si maladroits. N'ayant eu des démêlés personnels avec aucun d'eux, je n'ai point irrité leur amour-propre: leur haine est de sang-froid, et n'en est que plus terrible; elle porte avec poids et mesure des coups

moins pesants en apparence, mais qui blessent plus profondément.

Les premiers mouvements peignent les caractères de ceux qui s'y livrent. Celui de l'auteur du libelle fut de l'écrire et de le publier à Genève : le mien fut de le publier aussi à Paris, et d'en nommer l'auteur pour toute vengeance. J'eus tort; mais qu'un autre homme d'un esprit ardent se mette à ma place, qu'il lise le libelle, qu'il s'en suppose l'objet, qu'il sente ce qu'il auroit fait dans le premier saisissement, et puis qu'il me juge.

Cependant, malgré la plus intime persuasion de ma part, et même en nommant M. Vernes, non seulement je m'abstins de laisser croire que j'eusse d'autre preuves que celles que j'avois en effet, mais je m'abstins de donner en public à ces mêmes preuves autant de force qu'elles en avoient pour moi. Je dis que je reconnoissois l'auteur à son style, mais je n'ajoutai point de quel style j'entendois parler, ni quelle comparaison m'avoit rendu cette uniformité si frappante. Il est vrai qu'aucun Génevois ne put s'y tromper à Paris, puisque M. Vernes y répandoit par ses correspondants, et entre autres par M. Durade, précisément les mêmes choses qu'il avoit dites dans le libelle, et où j'avois reconnu son style pastoral.

Je fis plus; je déclarai que, soit qu'il reconnût ou désavouât la pièce, on devoit s'en tenir à sa dé-

claration : non que, quant à moi, j'eusse le moindre doute; mais, prévoyant ce qu'il feroit, j'étois content de le convaincre entre son cœur et moi, par son désaveu, qu'il avoit fait deux fois un acte vil. Du reste j'étois très résolu de le laisser en paix, et de ne point ôter au public l'impression qu'un désaveu non démenti devoit naturellement y faire.

La chose arriva comme je l'avois prévu. M. Vernes m'écrivit une lettre, où, désavouant hautement le libelle, il le traitoit sans détour de brochure infame qui devoit être en horreur aux honnêtes gens. J'avoue qu'une déclaration si nette ébranla ma persuasion. J'eus peine à concevoir qu'un homme, à quelque point qu'il se fût dépravé, pût en venir jusqu'à s'accuser ainsi, sans détour, d'infamie, jusqu'à se déclarer à lui-même qu'il devoit faire horreur aux honnêtes gens. J'aurois non seulement publié le désaveu de M. Vernes, mais j'y aurois même ajouté le mien sur cette seule lettre, si je n'y eusse en même temps trouvé un mensonge dont l'audace effaçoit l'effet de sa déclaration; ce fut d'affirmer qu'il s'étoit contenté de dire au sujet de mon livre : *Je ne reconnois pas là M. Rousseau.* Il s'étoit si peu contenté de parler de cette manière, et tout le monde le savoit si bien, que, révolté de cette impudence, et ne sachant où elle pouvoit se borner dans un homme

qui en étoit capable, je restai en suspens sur cette lettre; et il en résulta toujours dans mon esprit que M. Vernes étoit un homme que je ne pouvois estimer.

Cependant, comme son désaveu me laissoit des scrupules, je remplis fidèlement l'espèce d'engagement que j'avois pris à cet égard : ainsi, avec la bonne foi que je mets à toute chose, j'envoyai sur-le-champ à tous mes amis le désaveu de M. Vernes; et ne pouvant le confirmer par le mien, je n'ajoutai pas un mot qui pût l'affoiblir. J'écrivis en même temps au libraire qu'il supprimât la pièce qui ne faisoit que de paroître, et il me marqua m'avoir si bien obéi, qu'il ne s'en étoit pas débité cinquante exemplaires. Voilà ce que je crus devoir faire en toute équité; je ne pouvois aller au-delà sans mensonge. Puisque j'avois fait dépendre ma déclaration de celle de M. Vernes, laisser courir la sienne sans y répondre, et la répandre moi-même, étoit la faire valoir autant qu'il m'étoit permis.

En réponse à sa lettre je lui donnai avis de ce que j'avois fait, et je crus que cette correspondance finiroit là. Point: d'autres lettres suivirent. M. Vernes attendoit une déclaration de ma part; il fallut lui marquer que je ne la voulois pas faire: il voulut savoir la raison de ce refus; il fallut la lui dire: il voulut entrer là-dessus en discussion; alors je me tus.

Durant cette négociation parut un second libelle intitulé *Sentiment des jurisconsultes*. Dès-lors tous mes doutes furent levés : tant de la conduite de M. Vernes que de l'examen des deux libelles, il resta clair à mes yeux qu'il avoit fait l'un et l'autre, et que l'objet principal du second étoit de mieux couvrir l'auteur du premier.

Voilà l'historique de cette affaire : voici maintenant les raisons du sentiment dans lequel je suis demeuré.

J'ai à Genève un grand nombre d'ennemis très ardents qui me haïssent tout autant que peut faire M. Vernes ; mais leur haine, étant une affaire de parti, et n'ayant rien qui soit personnel à aucun d'eux, n'est point aveuglée par la colère, et, dirigeant à loisir ses atteintes, elle ne porte aucun coup à faux : elle est d'autant plus dangereuse qu'elle est plus injuste ; je les craindrois beaucoup moins si je les avois offensés ; mais bien loin de là, je n'en connois pas même un seul ; je n'ai jamais eu le moindre démêlé personnel avec aucun d'eux, à moins qu'on ne veuille en supposer un entre l'auteur des *Lettres de la campagne* et celui des *Lettres de la montagne*. Mais qu'y a-t-il de personnel dans un pareil démêlé ? rien, puisque ces deux auteurs ne se connoissent point, et n'ont pas même parlé directement l'un de l'autre. J'ose ajouter que si ces deux auteurs ne s'aiment pas

réciproquement, ils s'estiment; chacun des deux se respecte lui-même: il ne peut y avoir de querelle entre eux que pour la cause publique, et dans ces querelles ils ne se diront sûrement pas des injures: des hommes de cette trempe ne font point de libelles.

D'ailleurs on sent à la lecture de la pièce que celui qui l'écrit n'est point homme de parti, qu'il est très indifférent sur cet article, qu'il ne songe qu'à sa colère, et qu'il ne veut venger que lui seul. J'ose ajouter que la stupide indécence qui règne dans le libelle prouve elle-même qu'il ne vient ni des magistrats, ni de leurs amis, qui se garderoient d'avilir ainsi leur cause. Je suis désormais un homme à qui ils doivent des égards par cela seul qu'ils croient lui devoir de la haine. Attaquer mon honneur seroit de leur part une passion trop inepte et trop basse: la dignité, le noble orgueil d'un tel corps de magistrature ne doit pas laisser présumer qu'un homme vil puisse lui porter des coups qui lui soient sensibles, des coups qu'il soit obligé de parer.

Il m'est donc de la dernière évidence, par la nature du libelle, qu'il ne peut être que d'un homme aveuglé par l'indignation de l'amour-propre, et le seul M. Vernes à Genève peut être avec moi dans ce cas. Si le public, qui ne sait si j'ai eu des querelles personnelles avec d'autres

Génevois, ne peut sentir le poids de cette raison, en a-t-elle pour moi moins de force, et n'est-ce pas de ma persuasion qu'il s'agit ici? De plus, combien le public même ne doit-il pas être frappé de la conformité des propos de M. Vernes avec le libelle? A qui puis-je attribuer ces propos écrits, si ce n'est au seul qui les ait tenus de bouche dans le temps, dans le lieu, dans la circonstance où le libelle fut publié? Quand il l'eût été par un autre, cet autre n'eût fait qu'écrire pour ainsi dire sous la dictée de M. Vernes: M. Vernes eût toujours été le véritable auteur; l'autre n'eût été que le secrétaire.

Troisième raison. L'état de l'auteur se montre à découvert dans l'esprit de l'ouvrage; il est impossible de s'y tromper. Dans l'édition originale la pièce entière est de huit pages, dont une pour le préambule; les cinq suivantes, qui font le corps de la pièce, roulent sur des querelles de religion, et sur les ministres de Genève. A la septième, l'auteur dit: Venons à ce qui nous regarde; c'est y venir bien tard, dans un écrit intitulé *Sentiment des citoyens*. Dans ces deux dernières pages, qui ne disent rien, il revient encore à parler des pasteurs.

Qu'on se rappelle la disposition des esprits à Genève, en ce moment de crise où les deux partis, tout entiers à leurs démêlés, ne songeoient pas seulement à ce que j'avois dit de la religion et des

ministres, et qu'on voie à qui l'on peut attribuer un écrit où l'auteur, tout occupé de ces messieurs, songe à peine aux affaires publiques.

Il y a des observations fines et sûres que le grand nombre ne peut sentir, mais qui frappent beaucoup les gens attentifs qui les savent faire; et ce qu'il faut pour cela n'est pas tant d'avoir beaucoup d'esprit que de prendre un grand intérêt à la chose: en voici une de cette espèce.

« Certes, est-il dit dans la pièce, il ne remplit « pas ses devoirs, quand dans le même libelle, tra- « hissant la confiance d'un ami, il fait imprimer « une de ses lettres pour brouiller ensemble trois « pasteurs. »

Il n'y a pas plus de vérité dans ces trois lignes que dans le reste de la pièce: mais passons. Je demande d'où peut venir à l'auteur l'idée de ce reproche d'avoir voulu brouiller trois pasteurs, si lui-même n'est pas du nombre? Dans la lettre citée, deux pasteurs sont nommés d'une manière qui ne sauroit les brouiller entre eux; il conjecture le troisième très témérairement et très faussement, mais en homme au surplus trop bien au fait du tripot pour n'en être pas lui-même. D'où a-t-il tiré que ce troisième prétendu pasteur étoit mon ami, et que j'avois trahi sa confiance? Il n'y a pas un mot dans l'extrait que j'ai donné qui puisse autoriser cette accusation. Est-ce ainsi qu'un

homme qui n'eût pas été du corps eût envisagé la chose? Il falloit être ministre, instruit des tracasseries des ministres, et leur donner la plus grande importance, pour voir ici la brouillerie de trois d'entre eux, et la faire entrer dans tant d'accusations effroyables dont un écrit de huit pages est rempli. Cette remarque me confirme avec certitude que cette pièce, qui ne roule que sur des intérêts de ministres, est d'un ministre. J'ose affirmer que quiconque n'est pas frappé de la même évidence le seroit s'il y donnoit autant d'attention et qu'il y prît le même intérêt que moi.

Or, s'il est étonnant que dans une compagnie aussi respectable que celle des pasteurs de Genève il s'en trouve un capable de faire un pareil libelle, il est certain du moins qu'il ne s'y en trouve pas deux. Auquel donc nous fixerons-nous? Si le lecteur hésite, j'en suis fâché pour ces messieurs: quant à moi, je les honore trop, malgré leurs torts, pour former là-dessus le moindre doute.

Je n'ai eu quelques liaisons suivies qu'avec cinq d'entre eux. Il en est mort deux, et plût à Dieu qu'ils vécussent! il est probable que les choses auroient pris un tour bien différent.

Des trois qui restent, l'un est un homme grave, respectable par son âge, par son savoir, par sa conduite, par ses écrits, et qui, loin d'avoir pour moi de la haine, me doit, j'ose le dire, une es-

time particulière pour mes procédés envers lui.

Le second est un homme plein d'urbanité, d'un caractère liant et doux, et dont la correspondance, qui m'étoit agréable, n'a cessé de ma part que par l'impossibilité de fournir à tout. Du reste, il y a si peu de rupture entre nous, qu'abstraction faite des affaires publiques, je n'ai point cessé de compter sur son amitié, comme il peut toujours compter sur la mienne.

Le troisième est M. Vernes. Lecteurs, mettez-vous à ma place, à qui des trois dois-je attribuer la pièce? Il faut choisir; car si j'en ai connu personnellement quelques autres, ce n'est que par des relations passagères de mutuelles honnêtetés: or, je le demande, cela produit-il, cela peut-il produire des libelles tels que celui dont il s'agit?

Il est triste sans doute d'être forcé d'attribuer à un ministre de la parole de Dieu une pièce pleine d'horreurs et de mensonges; mais, après avoir souillé sa bouche et sa plume de ces horreurs, pourquoi craindroit-il d'en souiller la presse, et pourquoi s'abstiendroit-il, dans un libelle anonyme, de faire des mensonges, puisqu'il ne craint pas d'en faire dans des lettres écrites et signées de sa main? J'en ai relevé un bien hardi dans la première; en voici un autre dans la dernière qui n'est pas plus timidement avancé. M. Vernes me demande dans sa quatrième lettre pourquoi, comme

il l'a su de bonne part, j'ai écrit à un homme d'un rang distingué qu'*ayant été mieux instruit, je ne lui attribuois plus cette piece*. Je ne sais point rendre raison de ce qui n'est pas, et je suis très sûr de n'avoir rien écrit de pareil à personne. M. le prince de Wirtemberg a bien voulu me faire transcrire ce que je lui avois écrit à ce sujet; en voici l'article mot pour mot: « M. Vernes désavoue avec hor« reur le libelle que j'ai cru de lui. En attendant « que je puisse parler de moi-même, je crois qu'il « est de mon devoir de répandre son désaveu. » En quoi donc suis-je en contradiction avec moi-même dans ce passage? Si M. Vernes en a quelque autre en vue, qu'il le dise, qu'il dise d'où il tient ce qu'il dit savoir de si bonne part.

Voilà donc des mensonges, de la haine, des calomnies, indépendamment du libelle, et tout cela bien avéré. La disconvenance de l'ouvrage à l'auteur, malgré son état, n'est donc pas si grande. Voici plus: je trouve dans la pièce des choses qui me désignent si distinctement M. Vernes, que je ne puis m'y méprendre: il falloit toute la maladresse de la colère pour laisser ces choses-là, voulant se cacher. Pour prouver que je ne suis point un savant, ce qui n'avoit assurément pas besoin de preuves, on m'a fait, dans le libelle, auteur d'un opéra et de deux comédies sifflées. Pourquoi deux comédies? je n'en ai donné qu'une au théâtre;

mais j'en avois une autre qui ne valoit pas mieux, dont j'avois parlé à très peu de gens à Paris, et au seul M. Vernes à Genève; lui seul à Genève savoit que cette pièce existoit. Je suis, selon le libelle, un bouffon qui reçoit des nasardes à l'Opéra, et qu'on prostituoit marchant à quatre pattes sur le théâtre de la comédie. Mes liaisons avec M. Vernes suivirent immédiatement le temps où l'on m'ôta mes entrées à l'Opéra. J'en parlois avec lui quelquefois; cette idée lui est restée. A l'égard de la comédie, il étoit naturel qu'il fût plus frappé que tout autre de celle où je suis représenté marchant à quatre pattes, parceq'il a eu de grandes liaisons avec l'auteur: sans cela, ce souvenir n'eût point été naturel en pareilles circonstances; car dans ce rôle, où l'on me donne des ridicules, on m'accorde aussi des vertus, ce qui n'est pas le compte de l'auteur du libelle. Il compare mes raisonnements à ceux de La Métrie, dont les livres sont généralement oubliés, mais qu'on sait être un des auteurs favoris de M. Vernes. En un mot, il y a peu de lignes dans tout le libelle où je n'aperçoive M. Vernes par quelque côté. J'accorde qu'un autre pouvoit avoir les mêmes idées, mais non toutes à-la-fois ni dans la même occasion.

Si j'examine à présent ce qui s'est passé depuis la publication du libelle, j'y vois des soins pour me donner le change, mais qui ne servent qu'à

me confirmer dans mon opinion. J'ai déja parlé de la première lettre de M. Vernes; j'en reparlerai encore: passons aux autres. Comment concevoir le ton dont elles sont écrites? comment accorder la douceur plus qu'angélique qui règne dans ces lettres avec le motif qui les dicte, et avec la conduite précédente de celui qui les écrit? Quoi! ce même homme qui, pour avoir été jugé mauvais auteur, se livre aux fureurs les plus excessives, chargé maintenant d'un libelle atroce, lie une paisible correspondance avec celui qui lui intente publiquement cette accusation, et la discute avec lui dans les termes les plus honnêtes! Une si sublime vertu peut-elle être l'ouvrage d'un moment? Que je l'envie à quiconque en est capable! Oui, je ne crains point de le dire; si M. Vernes n'est pas l'auteur du libelle, il est le plus grand ou le plus vil des mortels.

Mais supposons qu'il en fût l'auteur; que, quelques mesures qu'il eût prises pour se bien cacher, le ton ferme avec lequel je le nomme lui donnât quelque inquiétude sur son secret; que, craignant que je n'eusse contre lui quelques preuves, il voulût éclaircir doucement ce soupçon, sans m'irriter ni se compromettre, comment paroît-il qu'il devroit s'y prendre? Précisément comme il a fait: il feindroit d'abord de douter que l'accusation fût de moi, pour me laisser la liberté de ne la pas

reconnoître, et pouvoir, sans me forcer à le soutenir, la faire regarder comme anonyme, et par conséquent comme nulle. Si je la reconnoissois, il me reprocheroit avec modération mon erreur, et tâcheroit de m'engager à me dédire, sans pourtant l'exiger absolument, de peur de me réduire à casser les vitres. Si je m'en défendois en termes d'autant plus dédaigneux qu'ils disent moins et font plus entendre, feignant de ne les avoir pas compris, il m'en demanderoit l'explication; et quand enfin je l'aurois donnée, il tâcheroit d'entrer en discussion sur mes preuves, afin qu'en étant instruit il pût travailler à les faire disparoître: car qui jamais, dans une accusation publique, s'avisa d'en vouloir discuter les preuves tête à tête avec l'accusateur? Enfin si, voyant clairement son dessein, je cessois de lui répondre, il prendroit acte de ce silence, et tâcheroit de persuader au public que j'ai rompu la correspondance, faute de pouvoir soutenir l'éclaircissement. Je supplie ici le lecteur de suivre attentivement les lettres de M. Vernes, de voir si je les explique, et s'il voit quelque autre explication à leur donner.

Dans l'intervalle de cette plaisante[1] négociation parut le second libelle dont j'ai parlé, écrit du même style que le premier, avec la même équité,

[1]* On lit dans quelques éditions, *Dans l'intervalle de cette complaisante négociation*, etc.

la même bienséance, avec le même esprit. Il me fut envoyé par la poste, comme le premier, avec le même soin, sous le même cachet, et j'y reconnus d'abord le même auteur. Dans ce second libelle on censure mon style comme M. Vernes le censuroit de vive voix, comme le même M. Vernes a trouvé mal écrite une lettre de dix lignes adressée à un libraire. Avant que j'eusse repoussé ses outrages, il m'accusoit de bien écrire, et m'en faisoit un nouveau crime; maintenant je n'ai qu'un style obscur, j'écris comme un charretier, mes lettres sont mal écrites. Ces critiques peuvent être vraies; mais comme elles ne sont pas communes, on voit qu'elles partent de la même main. L'auteur connu des unes fait connoître l'auteur des autres.

L'objet secret de ce second libelle me paroît cependant avoir été de donner le change sur l'auteur du premier. Voici comment: on avoit sourdement répandu dans le public, à Genève et à Paris, que le libelle étoit de M. de Voltaire; et M. Vernes, dont on connoît la modestie, ne doutoit pas qu'on ne s'y trompât: les cachets de ces deux auteurs sont si semblables! Il s'agissoit de confirmer cette erreur; c'est ce qu'on crut faire au moyen du second libelle: car comment penser qu'au moment que M. Vernes marquoit tant d'horreur pour le premier il s'occupât à composer le

second? On y prit la précaution, qu'on avoit négligée dans le premier, d'employer dans quelques mots l'orthographe de M. de Voltaire, comme un oubli de sa part, *encor, serait*. On affecte d'y parler de la génuflexion dans des sentiments contraires à ceux de M. Vernes, *versis viarum indiciis:* mais qu'avoit affaire dans un libelle écrit contre moi la génuflexion dont je n'ai jamais parlé? C'est ainsi qu'en se cachant maladroitement on se montre.

Quel est l'homme assez dépourvu de goût et de sens pour attribuer de pareils écrits à M. de Voltaire, à la plume la plus élégante de son siècle? M. de Voltaire auroit-il employé six pages d'une pièce qui en contient huit à parler des ministres de Genève et à tracasser sur l'orthodoxie? m'auroit-il reproché d'avoir mêlé l'irréligion à mes romans? m'auroit-il accusé d'avoir voulu brouiller des pasteurs? auroit-il dit qu'il n'est pas permis d'étaler des poisons sans offrir l'antidote? auroit-il affecté de mettre les auteurs dramatiques si fort au-dessous des savants? auroit-il fait si grand'peur aux Génevois d'appeler les étrangers pour juger leurs différents? auroit-il usé du mot de *délit commun* sans savoir ce qu'il signifie, lui qui met une attention si grande à n'employer les termes de science que dans leur sens le plus exact? auroit-il dit que le mot *amphigouri* signifioit déraison? auroit-il écrit *quinze cent*, faire *cent* indéclinable

étant une des fautes de langue particulières aux Génevois? Enfin, après avoir pris si grand soin de déguiser son orthographe dans le premier libelle, se seroit-il négligé dans le second, lorsqu'on l'accusoit déja du premier? M. de Voltaire sait que les libelles sont un moyen maladroit de nuire; il en connoît de plus sûrs que celui-là.

En rassemblant tous ces divers motifs de croire, quel lecteur pourroit refuser son acquiescement à la persuasion où je suis que M. Vernes est l'auteur du libelle, soit par les traits cumulés qui l'y peignent, soit par les circonstances qui ne peuvent se rapporter qu'à lui? Malgré cela, je suis convenu, je conviens encore du tort que j'ai eu de le lui attribuer publiquement: mais je demande s'il m'est permis de réparer ce tort par un mensonge authentique, en déclarant publiquement que cette pièce n'est point de lui, tandis que je suis intimement assuré qu'elle en est.

Je conviens cependant que toutes ces raisons, très suffisantes pour me persuader moi-même, ne le seroient pas pour convaincre M. Vernes devant les tribunaux. J'en ai plus qu'il n'en faut pour croire; je n'en ai pas assez pour prouver. En cet état tout ce que je puis dire, et que je dis assurément de très bon cœur, est qu'il est absolument possible que M. Vernes ne soit pas l'auteur du libelle: aussi n'ai-je affirmé qu'il l'étoit qu'autant

qu'il ne diroit pas le contraire, et en m'appuyant d'une seule raison dont même le public ne pouvoit sentir la valeur.

Or il est possible, à toute rigueur, que la pièce ne soit pas de celui à qui je l'ai attribuée; il est certain, dans cette supposition, que, lui ayant fait la plus cruelle injure, je lui dois la plus éclatante réparation, et il n'est pas moins certain que je veux faire mon devoir, sitôt qu'il me sera connu. Comment m'y prendre en cette occasion pour le connoitre? Je ne veux être ni injuste ni opiniâtre; mais je ne veux être ni lâche ni faux. Tant que je me porterai pour juge dans ma propre cause, la passion peut m'aveugler: ce n'est plus à moi que je dois m'en rapporter, et en conscience je ne puis m'en rapporter à M. Vernes. Que faire donc? Je ne vois qu'un moyen, mais je le crois sûr; la raison me l'a suggéré, mon cœur l'approuve; en fût-il d'autres, celui-là seroit le plus digne de moi.

Dans une petite ville comme Genève, où la police est d'autant plus vigilante qu'elle a pour premier objet le plus vif intérêt des magistrats, il n'est pas possible que des faits tels que l'impression et le débit d'un libelle échappent à leurs recherches, quand ils en voudront découvrir les auteurs. Il s'agit ici de l'honneur d'un citoyen, d'un pasteur; et l'honneur des particuliers n'est

pas moins sous la garde du gouvernement que leurs biens et leurs vies.

Que M. Vernes se pourvoie par-devant le Conseil de Genève; que le Conseil daigne faire sur l'auteur du libelle les perquisitions suffisantes pour constater que M. Vernes ne l'est pas, et qu'il le déclare: voilà tout ce que je demande.

Il y a deux voies différentes de procéder dans cette affaire; M. Vernes aura le choix. S'il croit la pouvoir suivre juridiquement, qu'il obtienne une sentence qui le décharge de l'accusation, et qui me condamne pour l'avoir faite; je déclare que je me soumets pour ce fait aux peines et réparations auxquelles me condamnera cette sentence, et que je les exécuterai de tout mon pouvoir.

Si, contre toute vraisemblance, on ne pouvoit obtenir de preuve juridique ni pour ni contre, cela seroit même un préjugé de plus contre M. Vernes; car quel autre que lui pouvoit avoir un si grand intérêt à se cacher des magistrats avec tant de soin? pouvoit-il craindre qu'on ne lui fît un grand crime de m'avoir si cruellement traité? a-t-on vu même que ce libelle effroyable ait été proscrit? Toutefois levons encore cette difficulté supposée. Si le Conseil n'a pas ici des preuves juridiques, ou qu'il veuille n'en pas avoir, il aura du moins des raisons de persuasion pour ou contre la mienne. En ce dernier cas il me suffit d'une

attestation de M. le premier syndic, qui déclare, au nom du Conseil, qu'on ne croit point M. Vernes auteur du libelle. Je m'engage en ce cas à soumettre mon sentiment à celui du Conseil, à faire à M. Vernes la réparation la plus pleine, la plus authentique, et telle qu'il en soit content lui-même. Je vais plus loin : qu'on prouve ou qu'on atteste que M. Vernes n'est pas l'auteur du second libelle, et je suis prêt à croire et à reconnoître qu'il n'est pas non plus l'auteur du premier.

Voilà les engagements que l'amour de la vérité, de la justice, la crainte d'avoir fait tort à mon ennemi le plus déclaré me font prendre à la face du public, et que je remplirai de même. Si quelqu'un connoît un moyen plus sûr de constater mon tort et de le réparer, qu'il le dise, et je ferai mon devoir.

---

# QUATRE LETTRES

A M. LE PRÉSIDENT

# DE MALESHERBES.

# QUATRE LETTRES

A M. LE PRÉSIDENT

# DE MALESHERBES,

CONTENANT LE VRAI TABLEAU DE MON CARACTÈRE ET LES VRAIS MOTIFS DE TOUTE MA CONDUITE.

## PREMIÈRE LETTRE.

Montmorency, le 4 janvier 1762.

J'aurois moins tardé, monsieur, à vous remercier de la dernière lettre dont vous m'avez honoré, si j'avois mesuré ma diligence à répondre sur le plaisir qu'elle m'a fait. Mais, outre qu'il m'en coûte beaucoup d'écrire, j'ai pensé qu'il falloit donner quelques jours aux importunités de ces temps-ci, pour ne vous pas accabler des miennes. Quoique je ne me console point de ce qui vient de se passer, je suis très content que vous en soyez instruit, puisque cela ne m'a point ôté votre estime; elle en sera plus à moi quand vous ne me croirez pas meilleur que je ne suis.

Les motifs auxquels vous attribuez les partis

qu'on m'a vu prendre, depuis que je porte une espèce de nom dans le monde, me font peut-être plus d'honneur que je n'en mérite; mais ils sont certainement plus près de la vérité que ceux que me prêtent ces hommes de lettres qui, donnant tout à la réputation, jugent de mes sentiments par les leurs. J'ai un cœur trop sensible à d'autres attachements pour l'être si fort à l'opinion publique; j'aime trop mon plaisir et mon indépendance pour être esclave de la vanité au point qu'ils le supposent. Celui pour qui la fortune et l'espoir de parvenir ne balança jamais un rendez-vous ou un souper agréable ne doit pas naturellement sacrifier son bonheur au desir de faire parler de lui; et il n'est point du tout croyable qu'un homme qui se sent quelque talent, et qui tarde jusqu'à quarante ans à le faire connoître, soit assez fou pour aller s'ennuyer le reste de ses jours dans un désert, uniquement pour acquérir la réputation d'un misanthrope.

Mais, monsieur, quoique je haïsse souverainement l'injustice et la méchanceté, cette passion n'est pas assez dominante pour me déterminer seule à fuir la société des hommes, si j'avois, en les quittant, quelque grand sacrifice à faire. Non, mon motif est moins noble et plus près de moi. Je suis né avec un amour naturel pour la solitude, qui n'a fait qu'augmenter à mesure que j'ai mieux

connu les hommes. Je trouve mieux mon compte avec les êtres chimériques que je rassemble autour de moi qu'avec ceux que je vois dans le monde; et la société, dont mon imagination fait les frais dans ma retraite, achève de me dégoûter de toutes celles que j'ai quittées. Vous me supposez malheureux et consumé de mélancolie. O monsieur! combien vous vous trompez! C'est à Paris que je l'étois, c'est à Paris qu'une bile noire rongeoit mon cœur, et l'amertume de cette bile ne se fait que trop sentir dans tous les écrits que j'ai publiés tant que j'y suis resté. Mais, monsieur, comparez ces écrits avec ceux que j'ai faits dans ma solitude: ou je suis trompé, ou vous sentirez dans ces derniers une certaine sérénité d'ame qui ne se joue point, et sur laquelle on peut porter un jugement certain de l'état intérieur de l'auteur. L'extrême agitation que je viens d'éprouver vous a pu faire porter un jugement contraire: mais il est facile à voir que cette agitation n'a point son principe dans ma situation actuelle, mais dans une imagination déréglée, prête à s'effaroucher sur tout, et à porter tout à l'extrême. Des succès continus m'ont rendu sensible à la gloire; et il n'y a point d'homme ayant quelque hauteur d'ame et quelque vertu qui pût penser, sans le plus mortel désespoir, qu'après sa mort on substitueroit sous son nom à un ouvrage utile un ouvrage

pernicieux, capable de déshonorer sa mémoire, et de faire beaucoup de mal. Il se peut qu'un tel bouleversement ait accéléré le progrès de mes maux; mais, dans la supposition qu'un tel accès de folie m'eût pris à Paris, il n'est point sûr que ma propre volonté n'eût pas épargné le reste de l'ouvrage à la nature.

Long-temps je me suis abusé moi-même sur la cause de cet invincible dégoût que j'ai toujours éprouvé dans le commerce des hommes; je l'attribuois au chagrin de n'avoir pas l'esprit assez présent pour montrer dans la conversation le peu que j'en ai, et, par contre-coup, à celui de ne pas occuper dans le monde la place que j'y croyois mériter. Mais quand, après avoir barbouillé du papier, j'étois bien sûr, même en disant des sottises, de n'être pas pris pour un sot; quand je me suis vu recherché de tout le monde, et honoré de beaucoup plus de considération que ma plus ridicule vanité n'en eût osé prétendre; et que, malgré cela, j'ai senti ce même dégoût plus augmenté que diminué, j'ai conclu qu'il venoit d'une autre cause, et que ces espèces de jouissances n'étoient point celles qu'il me falloit.

Quelle est donc enfin cette cause? Elle n'est autre que cet indomptable esprit de liberté que rien n'a pu vaincre, et devant lequel les honneurs, la fortune, et la réputation même, ne me sont

rien. Il est certain que cet esprit de liberté me vient moins d'orgueil que de paresse; mais cette paresse est incroyable : tout l'effarouche; les moindres devoirs de la vie civile lui sont insupportables; un mot à dire, une lettre à écrire, une visite à faire, dès qu'il le faut, sont pour moi des supplices. Voilà pourquoi, quoique le commerce ordinaire des hommes me soit odieux, l'intime amitié m'est si chère, parcequ'il n'y a plus de devoir pour elle; on suit son cœur, et tout est fait. Voilà encore pourquoi j'ai toujours tant redouté les bienfaits; car tout bienfait exige reconnoissance, et je me sens le cœur ingrat, par cela seul que la reconnoissance est un devoir. En un mot, l'espèce de bonheur qu'il me faut n'est pas tant de faire ce que je veux, que de ne pas faire ce que je ne veux pas. La vie active n'a rien qui me tente; je consentirois cent fois plutôt à ne jamais rien faire qu'à faire quelque chose malgré moi; et j'ai cent fois pensé que je n'aurois pas vécu trop malheureux à la Bastille, n'y étant tenu à rien du tout qu'à rester là.

J'ai cependant fait, dans ma jeunesse, quelques efforts pour parvenir. Mais ces efforts n'ont jamais eu pour but que la retraite et le repos dans ma vieillesse; et, comme ils n'ont été que par secousse, comme ceux d'un paresseux, ils n'ont jamais eu le moindre succès. Quand les maux sont venus, ils

m'ont fourni un beau prétexte pour me livrer à ma passion dominante. Trouvant que c'étoit une folie de me tourmenter pour un âge auquel je ne parviendrois pas, j'ai tout planté là, et je me suis dépêché de jouir. Voilà, monsieur, je vous le jure, la véritable cause de cette retraite, à laquelle nos gens de lettres ont été chercher des motifs d'ostentation, qui supposent une constance, ou plutôt une obstination à tenir à ce qui me coûte, directement contraire à mon caractère naturel.

Vous me direz, monsieur, que cette indolence supposée s'accorde mal avec les écrits que j'ai composés depuis dix ans, et avec ce desir de gloire qui a dû m'exciter à les publier. Voilà une objection à résoudre, qui m'oblige à prolonger ma lettre, et qui, par conséquent, me force à la finir. J'y reviendrai, monsieur, si mon ton familier ne vous déplait pas; car, dans l'épanchement de mon cœur, je n'en saurois prendre un autre: je me peindrai sans fard et sans modestie; je me montrerai à vous tel que je me vois et tel que je suis; car, passant ma vie avec moi, je dois me connoître, et je vois, par la manière dont ceux qui pensent me connoître interprètent mes actions et ma conduite, qu'ils n'y connoissent rien. Personne au monde ne me connoît que moi seul. Vous en jugerez quand j'aurai tout dit.

Ne me renvoyez point mes lettres, monsieur,

je vous supplie; brûlez-les, parcequ'elles ne valent pas la peine d'être gardées; mais non pas par égard pour moi. Ne songez pas non plus, de grace, à retirer celles qui sont entre les mains de Duchesne. S'il falloit effacer dans le monde les traces de toutes mes folies, il y auroit trop de lettres à retirer, et je ne remuerois pas le bout du doigt pour cela. A charge et à décharge, je ne crains point d'être vu tel que je suis. Je connois mes grands défauts, et je sens vivement tous mes vices. Avec tout cela, je mourrai plein d'espoir dans le Dieu suprême, et très persuadé que, de tous les hommes que j'ai connus en ma vie, aucun ne fut meilleur que moi.

## SECONDE LETTRE.

Montmorency, le 12 janvier 1762.

Je continue, monsieur, à vous rendre compte de moi, puisque j'ai commencé; car ce qui peut m'être le plus défavorable est d'être connu à demi; et puisque mes fautes ne m'ont point ôté votre estime, je ne présume pas que ma franchise me la doive ôter.

Une ame paresseuse qui s'effraie de tout soin, un tempérament ardent, bilieux, facile à s'affec-

ter, et sensible à l'excès à tout ce qui l'affecte, semblent ne pouvoir s'allier dans le même caractère; et ces deux contraires composent pourtant le fond du mien. Quoique je ne puisse résoudre cette opposition par des principes, elle existe pourtant; je la sens, rien n'est plus certain, et j'en puis du moins donner par les faits une espèce d'historique qui peut servir à la concevoir. J'ai eu plus d'activité dans l'enfance, mais jamais comme un autre enfant. Cet ennui de tout m'a de bonne heure jeté dans la lecture. A six ans, Plutarque me tomba sous la main; à huit, je le savois par cœur; j'avois lu tous les romans; ils m'avoient fait verser des seaux de larmes avant l'âge où le cœur prend intérêt aux romans. De là se forma dans le mien ce goût héroïque et romanesque qui n'a fait qu'augmenter jusqu'à présent, et qui acheva de me dégoûter de tout, hors de ce qui ressembloit à mes folies. Dans ma jeunesse, que je croyois trouver dans le monde les mêmes gens que j'avois connus dans mes livres, je me livrois sans réserve à quiconque savoit m'en imposer par un certain jargon dont j'ai toujours été la dupe. J'étois actif, parceque j'étois fou; à mesure que j'étois détrompé, je changeois de goûts, d'attachements, de projets; et dans tous ces changements, je perdois toujours ma peine et mon temps, parceque je cherchois toujours ce qui n'étoit point. En devenant plus expé-

rimenté, j'ai perdu peu-à-peu l'espoir de le trouver, et par conséquent le zèle de le chercher. Aigri par les injustices que j'avois éprouvées, par celles dont j'avois été le témoin, souvent affligé du désordre où l'exemple et la force des choses m'avoient entraîné moi-même, j'ai pris en mépris mon siècle et mes contemporains; et, sentant que je ne trouverois point au milieu d'eux une situation qui pût contenter mon cœur, je l'ai peu-à-peu détaché de la société des hommes, et je m'en suis fait une autre dans mon imagination, laquelle m'a d'autant plus charmé, que je la pouvois cultiver sans peine, sans risque, et la trouver toujours sûre et telle qu'il me la falloit.

Après avoir passé quarante ans de ma vie ainsi mécontent de moi-même et des autres, je cherchois inutilement à rompre les liens qui me tenoient attaché à cette société que j'estimois si peu, et qui m'enchaînoient aux occupations le moins de mon goût, par des besoins que j'estimois ceux de la nature, et qui n'étoient que ceux de l'opinion: tout-à-coup un heureux hasard vint m'éclairer sur ce que j'avois à faire pour moi-même, et à penser de mes semblables, sur lesquels mon cœur étoit sans cesse en contradiction avec mon esprit, et que je me sentois encore porté à aimer, avec tant de raisons de les haïr. Je voudrois, monsieur, vous pouvoir peindre ce moment qui a fait dans ma vie une

si singulière époque, et qui me sera toujours présent, quand je vivrois éternellement.

J'allois voir Diderot, alors prisonnier à Vincennes; j'avois dans ma poche un *Mercure de France*, que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe sur la question de l'académie de Dijon, qui a donné lieu à mon premier écrit. Si jamais quelque chose a ressemblé à une inspiration subite, c'est le mouvement qui se fit en moi à cette lecture: tout-à-coup je me sens l'esprit ébloui de mille lumières; des foules d'idées vives s'y présentent à-la-fois avec une force et une confusion qui me jeta dans un trouble inexprimable; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation m'oppresse, soulève ma poitrine; ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation, qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes, sans avoir senti que j'en répandois. O monsieur! si j'avois jamais pu écrire le quart de ce que j'ai vu et senti sous cet arbre, avec quelle clarté j'aurois fait voir toutes les contradictions du système social; avec quelle force j'aurois exposé tous les abus de nos institutions; avec quelle simplicité j'aurois démontré que l'homme est bon naturellement, et que c'est par ces institutions seules que les hommes deviennent méchants! Tout ce que

j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérités, qui, dans un quart d'heure, m'illuminèrent sous cet arbre, a été bien foiblement épars dans les trois principaux de mes écrits; savoir, ce premier Discours, celui sur l'Inégalité, et le Traité de l'éducation; lesquels trois ouvrages sont inséparables, et forment ensemble un même tout. Tout le reste a été perdu; et il n'y eut d'écrit sur le lieu même que la Prosopopée de Fabricius. Voilà comment, lorsque j'y pensois le moins, je devins auteur presque malgré moi. Il est aisé de concevoir comment l'attrait d'un premier succès et les critiques des barbouilleurs me jetèrent tout de bon dans la carrière. Avois-je quelque vrai talent pour écrire? je ne sais. Une vive persuasion m'a toujours tenu lieu d'éloquence, et j'ai toujours écrit lâchement et mal quand je n'ai pas été fortement persuadé: ainsi c'est peut-être un retour caché d'amour-propre qui m'a fait choisir et mériter ma devise, et m'a si passionnément attaché à la vérité, ou à tout ce que j'ai pris pour elle. Si je n'avois écrit que pour écrire, je suis convaincu qu'on ne m'auroit jamais lu.

Après avoir découvert, ou cru découvrir, dans les fausses opinions des hommes, la source de leurs misères et de leur méchanceté, je sentis qu'il n'y avoit que ces mêmes opinions qui m'eussent rendu malheureux moi-même, et que mes maux

et mes vices me venoient bien plus de ma situation que de moi-même. Dans le même temps, une maladie, dont j'avois dès l'enfance senti les premières atteintes, s'étant déclarée absolument incurable, malgré toutes les promesses des faux guérisseurs dont je n'ai pas été long-temps la dupe, je jugeai que si je voulois être conséquent, et secouer une fois de dessus mes épaules le pesant joug de l'opinion, je n'avois pas un moment à perdre. Je pris brusquement mon parti avec assez de courage, et je l'ai assez bien soutenu jusqu'ici avec une fermeté dont moi seul peux sentir le prix, parcequ'il n'y a que moi seul qui sache quels obstacles j'ai eus et j'ai encore tous les jours à combattre pour me maintenir sans cesse contre le courant. Je sens pourtant bien que depuis dix ans j'ai un peu dérivé; mais, si j'estimois seulement en avoir encore quatre à vivre, on me verroit donner une deuxième secousse, et remonter tout au moins à mon premier niveau, pour n'en plus guère redescendre; car toutes les grandes épreuves sont faites, et il est désormais démontré pour moi, par l'expérience, que l'état où je me suis mis est le seul où l'homme puisse vivre bon et heureux, puisqu'il est le plus indépendant de tous, et le seul où on ne se trouve jamais pour son propre avantage dans la nécessité de nuire à autrui.

J'avoue que le nom que m'ont fait mes écrits a

beaucoup facilité l'exécution du parti que j'ai pris. Il faut être cru bon auteur, pour se faire impunément mauvais copiste, et ne pas manquer de travail pour cela. Sans ce premier titre, on m'eût pu trop prendre au mot sur l'autre, et peut-être cela m'auroit-il mortifié; car je brave aisément le ridicule, mais je ne supporterois pas si bien le mépris. Mais si quelque réputation me donne à cet égard un peu d'avantage, il est bien compensé par tous les inconvénients attachés à cette même réputation, quand on n'en veut point être esclave, et qu'on veut vivre isolé et indépendant. Ce sont ces inconvénients en partie qui m'ont chassé de Paris, et qui, me poursuivant encore dans mon asile, me chasseroient très certainement plus loin, pour peu que ma santé vînt à se raffermir. Un autre de mes fléaux dans cette grande ville étoit ces foules de prétendus amis qui s'étoient emparés de moi, et qui, jugeant de mon cœur par les leurs, vouloient absolument me rendre heureux à leur mode, et non pas à la mienne. Au désespoir de ma retraite, ils m'y ont poursuivi pour m'en tirer. Je n'ai pu m'y maintenir sans tout rompre. Je ne suis vraiment libre que depuis ce temps-là.

Libre! non, je ne le suis point encore; mes derniers écrits ne sont point encore imprimés; et, vu le déplorable état de ma pauvre machine, je

n'espère plus survivre à l'impression du recueil de tous : mais si, contre mon attente, je puis aller jusque-là et prendre une fois congé du public, croyez, monsieur, qu'alors je serai libre, ou que jamais homme ne l'aura été. *O utinam!* O jour trois fois heureux! Non, il ne me sera pas donné de le voir.

Je n'ai pas tout dit, monsieur, et vous aurez peut-être encore au moins une lettre à essuyer. Heureusement rien ne vous oblige de les lire, et peut-être y seriez-vous bien embarrassé. Mais pardonnez, de grace; pour recopier ces longs fatras, il faudroit les refaire, et en verité je n'en ai pas le courage. J'ai sûrement bien du plaisir à vous écrire, mais je n'en ai pas moins à me reposer, et mon état ne me permet pas d'écrire long-temps de suite.

## TROISIÈME LETTRE.

Montmorency, le 26 janvier 1762.

Après vous avoir exposé, monsieur, les vrais motifs de ma conduite, je voudrois vous parler de mon état moral dans ma retraite. Mais je sens qu'il est bien tard ; mon ame aliénée d'elle-même est toute à mon corps : le délabrement de ma

pauvre machine l'y tient de jour en jour plus attachée, et jusqu'à ce qu'elle s'en sépare enfin tout-à-coup. C'est de mon bonheur que je voudrois vous parler, et l'on parle mal du bonheur quand on souffre.

Mes maux sont l'ouvrage de la nature, mais mon bonheur est le mien. Quoi qu'on en puisse dire, j'ai été sage, puisque j'ai été heureux autant que ma nature m'a permis de l'être : je n'ai point été chercher ma félicité au loin, je l'ai cherchée auprès de moi, et l'y ai trouvée. Spartien dit que Similis, courtisan de Trajan, ayant sans aucun mécontentement personnel quitté la cour et tous ses emplois pour aller vivre paisiblement à la campagne, fit mettre ces mots sur sa tombe : *J'ai demeuré soixante-seize ans sur la terre, et j'en ai vécu sept*[1]. Voilà ce que je puis dire à quelque égard, quoique mon sacrifice ait été moindre : je n'ai commencé de vivre que le 9 avril 1756.

Je ne saurois vous dire, monsieur, combien j'ai été touché de voir que vous m'estimiez le plus

[1] * Spartien (chapitre IX) dit à la vérité quelques mots du préfet Similis déplacé par Adrien, mais ne fait nulle mention de ce trait. C'est Dion Cassius qui le rapporte, liv. LXIX, ch. XIX. Mais Crévier, qui, à l'occasion de Similis, le rapporte aussi dans son *Histoire des Empereurs*, liv. XIX, cite en marge ces deux auteurs ; et Rousseau, qui avoit lu ce même trait dans Crévier, et sans doute ne l'avoit lu que là, cite, d'après Crévier, Spartien, sans se douter de sa méprise. (Note de M. Petitain.)

malheureux des hommes. Le public sans doute en jugera comme vous, et c'est encore ce qui m'afflige. Oh! que le sort dont j'ai joui n'est-il connu de tout l'univers! chacun voudroit s'en faire un semblable; la paix régneroit sur la terre; les hommes ne songeroient plus à se nuire, et il n'y auroit plus de méchants quand nul n'auroit intérêt à l'être. Mais de quoi jouissois-je enfin quand j'étois seul? De moi, de l'univers entier, de tout ce qui est, de tout ce qui peut être, de tout ce qu'a de beau le monde sensible, et d'imaginable le monde intellectuel: je rassemblois autour de moi tout ce qui pouvoit flatter mon cœur; mes desirs étoient la mesure de mes plaisirs. Non, jamais les plus voluptueux n'ont connu de pareilles délices, et j'ai cent fois plus joui de mes chimères qu'ils ne font des réalités.

Quand mes douleurs me font tristement mesurer la longueur des nuits, et que l'agitation de la fièvre m'empêche de goûter un seul instant de sommeil, souvent je me distrais de mon état présent, en songeant aux divers évènements de ma vie; et les repentirs, les doux souvenirs, les regrets, l'attendrissement, se partagent le soin de me faire oublier quelques moments mes souffrances. Quels temps croiriez-vous, monsieur, que je me rappelle le plus souvent et le plus volontiers dans mes rêves? Ce ne sont point les

plaisirs de ma jeunesse; ils furent trop rares, trop mêlés d'amertume, et sont déja trop loin de moi. Ce sont ceux de ma retraite, ce sont mes promenades solitaires, ce sont ces jours rapides, mais délicieux, que j'ai passés tout entiers avec moi seul, avec ma bonne et simple gouvernante, avec mon chien bien-aimé, ma vieille chatte, avec les oiseaux de la campagne et les biches de la forêt, avec la nature entière et son inconcevable auteur. En me levant avant le soleil pour aller voir, contempler son lever dans mon jardin; quand je voyois commencer une belle journée, mon premier souhait étoit que ni lettres, ni visites, n'en vinssent troubler le charme. Après avoir donné la matinée à divers soins que je remplissois tous avec plaisir, parceque je pouvois les remettre à un autre temps, je me hâtois de dîner pour échapper aux importuns, et me ménager un plus long après-midi. Avant une heure, même les jours les plus ardents, je partois par le grand soleil avec le fidèle Achate, pressant le pas dans la crainte que quelqu'un ne vînt s'emparer de moi avant que j'eusse pu m'esquiver; mais quand une fois j'avois pu doubler un certain coin, avec quel battement de cœur, avec quel petillement de joie je commençois à respirer en me sentant sauvé, en me disant: Me voilà maître de moi pour le reste de ce jour! J'allois alors d'un pas plus tranquille chercher

quelque lieu sauvage dans la forêt, quelque lieu désert où rien ne montrant la main des hommes n'annonçât la servitude et la domination, quelque asile où je pusse croire avoir pénétré le premier, et où nul tiers importun ne vînt s'interposer entre la nature et moi. C'étoit là qu'elle sembloit déployer à mes yeux une magnificence toujours nouvelle. L'or des genêts et la pourpre des bruyères frappoient mes yeux d'un luxe qui touchoit mon cœur; la majesté des arbres qui me couvroient de leur ombre, la délicatesse des arbustes qui m'environnoient, l'étonnante variété des herbes et des fleurs que je foulois sous mes pieds, tenoient mon esprit dans une alternative continuelle d'observation et d'admiration: le concours de tant d'objets intéressants qui se disputoient mon attention, m'attirant sans cesse de l'un à l'autre, favorisoit mon humeur rêveuse et paresseuse, et me faisoit souvent redire en moi-même, Non, Salomon dans toute sa gloire ne fut jamais vêtu comme l'un d'eux [1].

Mon imagination ne laissoit pas long-temps déserte la terre ainsi parée. Je la peuplois bientôt d'êtres selon mon cœur, et, chassant bien loin l'opinion, les préjugés, toutes les passions factices, je transportois dans les asiles de la nature des

[1] « Nec Salomon, in omni gloriâ suâ, coopertus est sicut unum » ex istis. » Matth., cap. vi, v. 29.

hommes dignes de les habiter. Je m'en formois une société charmante dont je ne me sentois pas indigne, je me faisois un siècle d'or à ma fantaisie, et remplissant ces beaux jours de toutes les scènes de ma vie qui m'avoient laissé de doux souvenirs, et de toutes celles que mon cœur pouvoit desirer encore, je m'attendrissois jusqu'aux larmes sur les vrais plaisirs de l'humanité, plaisirs si délicieux, si purs, et qui sont désormais si loin des hommes. Oh! si dans ces moments, quelque idée de Paris, de mon siècle, et de ma petite gloriole d'auteur venoit troubler mes rêveries, avec quel dédain je la chassois à l'instant pour me livrer, sans distraction, aux sentiments exquis dont mon ame étoit pleine! Cependant au milieu de tout cela, je l'avoue, le néant de mes chimères venoit quelquefois la contrister tout-à-coup. Quand tous mes rêves se seroient tournés en réalités, ils ne m'auroient pas suffi; j'aurois imaginé, rêvé, desiré encore. Je trouvois en moi un vide inexplicable que rien n'auroit pu remplir, un certain élancement de cœur vers une autre sorte de jouissance dont je n'avois pas d'idée, et dont pourtant je sentois le besoin. Hé bien, monsieur, cela même étoit jouissance, puisque j'en étois pénétré d'un sentiment très vif, et d'une tristesse attirante, que je n'aurois pas voulu ne pas avoir.

Bientôt de la surface de la terre j'élevois mes

idées à tous les êtres de la nature, au système universel des choses, à l'être incompréhensible qui embrasse tout. Alors l'esprit perdu dans cette immensité, je ne pensois pas, je ne raisonnois pas, je ne philosophois pas, je me sentois, avec une sorte de volupté, accablé du poids de cet univers, je me livrois avec ravissement à la confusion de ces grandes idées, j'aimois à me perdre en imagination dans l'espace, mon cœur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvoit trop à l'étroit; j'étouffois dans l'univers; j'aurois voulu m'élancer dans l'infini. Je crois que si j'eusse dévoilé tous les mystères de la nature, je me serois senti dans une situation moins délicieuse que cette étourdissante extase à laquelle mon esprit se livroit sans retenue, et qui, dans l'agitation de mes transports, me faisoit écrier quelquefois, O grand Être! ô grand Être! sans pouvoir dire ni penser rien de plus.

Ainsi s'écouloient dans un délire continuel les journées les plus charmantes que jamais créature humaine ait passées: et quand le coucher du soleil me faisoit songer à la retraite, étonné de la rapidité du temps, je croyois n'avoir pas assez mis à profit ma journée, je pensois en pouvoir jouir davantage encore; et, pour réparer le temps perdu, je me disois, Je reviendrai demain.

Je revenois à petits pas, la tête un peu fatiguée,

mais le cœur content; je me reposois agréablement au retour, en me livrant à l'impression des objets, mais sans penser, sans imaginer, sans rien faire autre chose que sentir le calme et le bonheur de ma situation. Je trouvois mon couvert mis sur ma terrasse. Je soupois de grand appétit dans mon petit domestique; nulle image de servitude et de dépendance ne troubloit la bienveillance qui nous unissoit tous. Mon chien lui-même étoit mon ami, non mon esclave; nous avions toujours la même volonté, mais jamais il ne m'a obéi. Ma gaieté durant toute la soirée témoignoit que j'avois vécu seul tout le jour; j'étois bien différent quand j'avois vu de la compagnie, j'étois rarement content des autres, et jamais de moi. Le soir j'étois grondeur et taciturne : cette remarque est de ma gouvernante, et, depuis qu'elle me l'a dite, je l'ai toujours trouvée juste en m'observant. Enfin, après avoir fait encore quelques tours dans mon jardin, ou chanté quelque air sur mon épinette, je trouvois dans mon lit un repos de corps et d'ame cent fois plus doux que le sommeil même.

Ce sont là les jours qui ont fait le vrai bonheur de ma vie; bonheur sans amertume, sans ennuis, sans regrets, et auquel j'aurois borné volontiers tout celui de mon existence. Oui, monsieur, que de pareils jours remplissent pour moi l'éternité, je n'en demande point d'autres, et n'imagine pas

que je sois beaucoup moins heureux dans ces ravissantes contemplations que les intelligences célestes. Mais un corps qui souffre ôte à l'esprit sa liberté; désormais je ne suis plus seul, j'ai un hôte qui m'importune, il faut m'en délivrer pour être à moi; et l'essai que j'ai fait de ces douces jouissances ne sert plus qu'à me faire attendre avec moins d'effroi le moment de les goûter sans distraction.

Mais me voici déja à la fin de ma seconde feuille. Il m'en faudroit pourtant encore une. Encore une lettre donc, et puis plus. Pardon, monsieur; quoique j'aime trop à parler de moi, je n'aime pas à en parler avec tout le monde; c'est ce qui me fait abuser de l'occasion, quand je l'ai et qu'elle me plaît. Voilà mon tort et mon excuse. Je vous prie de la prendre en gré.

## QUATRIÈME LETTRE.

28 janvier 1762.

Je vous ai montré, monsieur, dans le secret de mon cœur, les vrais motifs de ma retraite et de toute ma conduite; motifs bien moins nobles sans doute que vous ne les avez supposés, mais tels pourtant qu'ils me rendent content de moi-

même, et m'inspirent la fierté d'ame d'un homme qui se sent bien ordonné, et qui, ayant eu le courage de faire ce qu'il falloit pour l'être, croit pouvoir s'en imputer le mérite. Il dépendoit de moi, non de me faire un autre tempérament, ni un autre caractère, mais de tirer parti du mien, pour me rendre bon à moi-même, et nullement méchant aux autres. C'est beaucoup que cela, monsieur, et peu d'hommes en peuvent dire autant. Aussi je ne vous déguiserai point que, malgré le sentiment de mes vices, j'ai pour moi une haute estime.

Vos gens de lettres ont beau crier qu'un homme seul est inutile à tout le monde, et ne remplit pas ses devoirs dans la société; j'estime, moi, les paysans de Montmorency des membres plus utiles de la société que tous ces tas de désœuvrés payés de la graisse du peuple pour aller six fois la semaine bavarder dans une académie; et je suis plus content de pouvoir, dans l'occasion, faire quelque plaisir à mes pauvres voisins que d'aider à parvenir à ces foules de petits intrigants dont Paris est plein, qui tous aspirent à l'honneur d'être des fripons en place, et que, pour le bien public, ainsi que pour le leur, on devroit tous renvoyer labourer la terre dans leurs provinces. C'est quelque chose que de donner aux hommes l'exemple de la vie qu'ils devroient tous mener; c'est quelque

chose, quand on n'a plus ni force ni santé pour travailler de ses bras, d'oser, de sa retraite, faire entendre la voix de la vérité; c'est quelque chose d'avertir les hommes de la folie des opinions qui les rendent misérables; c'est quelque chose d'avoir pu contribuer à empêcher, ou différer au moins dans ma patrie, l'établissement pernicieux que, pour faire sa cour à Voltaire à nos dépens, d'Alembert vouloit qu'on fît parmi nous. Si j'eusse vécu dans Genève, je n'aurois pu ni publier l'Épître dédicatoire du Discours sur l'Inégalité, ni parler même de l'établissement de la comédie, du ton que je l'ai fait. Je serois beaucoup plus inutile à mes compatriotes, vivant au milieu d'eux, que je ne puis l'être, dans l'occasion, de ma retraite. Qu'importe en quel lieu j'habite, si j'agis où je dois agir? D'ailleurs les habitants de Montmorency sont-ils moins hommes que les Parisiens; et, quand je puis en dissuader quelqu'un d'envoyer son enfant se corrompre à la ville, fais-je moins de bien que si je pouvois de la ville le renvoyer au foyer paternel? Mon indigence seule ne m'empêcheroit-elle pas d'être inutile de la manière que tous ces beaux parleurs l'entendent? Et, puisque je ne mange du pain qu'autant que j'en gagne, ne suis-je pas forcé de travailler pour ma subsistance, et de payer à la société tout le besoin que je puis avoir d'elle? Il est vrai que

je me suis refusé aux occupations qui ne m'étoient pas propres; ne me sentant point le talent qui pouvoit me faire mériter le bien que vous m'avez voulu faire, l'accepter eût été le voler à quelque homme de lettres aussi indigent que moi, et plus capable de ce travail-là; en me l'offrant vous supposiez que j'étois en état de faire un extrait, que je pouvois m'occuper de matières qui m'étoient indifférentes; et, cela n'étant pas, je vous aurois trompé, je me serois rendu indigne de vos bontés en me conduisant autrement que je n'ai fait; on n'est jamais excusable de faire mal ce qu'on fait volontairement: je serois maintenant mécontent de moi, et vous aussi; et je ne goûterois pas le plaisir que je prends à vous écrire. Enfin, tant que mes forces me l'ont permis, en travaillant pour moi, j'ai fait, selon ma portée, tout ce que j'ai pu pour la société; si j'ai peu fait pour elle, j'en ai encore moins exigé; et je me crois si bien quitte avec elle dans l'état où je suis, que si je pouvois désormais me reposer tout-à-fait, et vivre pour moi seul, je le ferois sans scrupule. J'écarterai du moins de moi, de toutes mes forces, l'importunité du bruit public. Quand je vivrois encore cent ans, je n'écrirois pas une ligne pour la presse, et ne croirois vraiment recommencer à vivre que quand je serois tout-à-fait oublié.

J'avoue pourtant qu'il a tenu à peu que je ne

me sois trouvé rengagé dans le monde, et que je n'aie abandonné ma solitude, non par dégoût pour elle, mais par un goût non moins vif que j'ai failli lui préférer. Il faudroit, monsieur, que vous connussiez l'état de délaissement et d'abandon de tous mes amis où je me trouvois, et la profonde douleur dont mon ame en étoit affectée lorsque monsieur et madame de Luxembourg desirèrent de me connoître, pour juger de l'impression que firent sur mon cœur affligé leurs avances et leurs caresses. J'étois mourant; sans eux je serois infailliblement mort de tristesse; ils m'ont rendu la vie, il est bien juste que je l'emploie à les aimer.

J'ai un cœur très aimant, mais qui peut se suffire à lui-même. J'aime trop les hommes pour avoir besoin de choix parmi eux; je les aime tous; et c'est parceque je les aime que je hais l'injustice; c'est parceque je les aime que je les fuis: je souffre moins de leurs maux quand je ne les vois pas; cet intérêt pour l'espèce suffit pour nourrir mon cœur; je n'ai pas besoin d'amis particuliers; mais quand j'en ai, j'ai grand besoin de ne les pas perdre; car, quand ils se détachent, ils me déchirent, en cela d'autant plus coupables que je ne leur demande que de l'amitié, et que, pourvu qu'ils m'aiment et que je le sache, je n'ai pas même besoin de les voir. Mais ils ont toujours voulu mettre à la place du sentiment

des soins et des services que le public voyoit, et dont je n'avois que faire; quand je les aimois, ils ont voulu paroître m'aimer. Pour moi, qui dédaigne en tout les apparences, je ne m'en suis pas contenté; et, ne trouvant que cela, je me le suis tenu pour dit. Ils n'ont pas précisément cessé de m'aimer, j'ai seulement découvert qu'ils ne m'aimoient pas.

Pour la première fois de ma vie, je me trouvai donc tout-à-coup le cœur seul, et cela, seul aussi dans ma retraite, et presque aussi malade que je le suis aujourd'hui. C'est dans ces circonstances que commença ce nouvel attachement qui m'a si bien dédommagé de tous les autres, et dont rien ne me dédommagera, car il durera, j'espère, autant que ma vie; et, quoi qu'il arrive, il sera le dernier. Je ne puis vous dissimuler, monsieur, que j'ai une violente aversion pour les états qui dominent les autres; j'ai même tort de dire que je ne puis le dissimuler, car je n'ai nulle peine à vous l'avouer, à vous, né d'un sang illustre, fils du chancelier de France, et premier président d'une cour souveraine; oui, monsieur, à vous qui m'avez fait mille biens sans me connoître, et à qui, malgré mon ingratitude naturelle, il ne m'en coûte rien d'être obligé. Je hais les grands; je hais leur état, leur dureté, leurs préjugés, leur petitesse, et tous leurs vices, et je les haïrois bien

davantage si je les méprisois moins. C'est avec ce sentiment que j'ai été comme entraîné au château de Montmorency; j'en ai vu les maîtres, ils m'ont aimé; et moi, monsieur, je les ai aimés et les aimerai tant que je vivrai, de toutes les forces de mon ame: je donnerois pour eux, je ne dis pas ma vie, le don seroit foible dans l'état où je suis; je ne dis pas ma réputation parmi mes contemporains, dont je ne me soucie guère; mais la seule gloire qui ait jamais touché mon cœur, l'honneur que j'attends de la postérité, et qu'elle me rendra parcequ'il m'est dû, et que la postérité est toujours juste. Mon cœur, qui ne sait point s'attacher à demi, s'est donné à eux sans réserve, et je ne m'en repens pas; je m'en repentirois même inutilement, car il ne seroit plus temps de m'en dédire. Dans la chaleur de l'enthousiasme qu'ils m'ont inspiré, j'ai cent fois été sur le point de leur demander un asile dans leur maison pour y passer le reste de mes jours auprès d'eux; et ils me l'auroient accordé avec joie, si même, à la manière dont ils s'y sont pris, je ne dois pas me regarder comme ayant été prévenu par leurs offres. Ce projet est certainement un de ceux que j'ai médités le plus long-temps et avec le plus de complaisance. Cependant il a fallu sentir à la fin, malgré moi, qu'il n'étoit pas bon. Je ne pensois qu'à l'attachement des personnes, sans songer aux

intermédiaires qui nous auroient tenus éloignés; et il y en avoit de tant de sortes, sur-tout dans l'incommodité attachée à mes maux, qu'un tel projet n'est excusable que par le sentiment qui l'avoit inspiré. D'ailleurs la manière de vivre qu'il auroit fallu prendre choque trop directement tous mes goûts, toutes mes habitudes; je n'y aurois pu résister seulement trois mois. Enfin nous aurions eu beau nous rapprocher d'habitation, la distance restant toujours la même entre les états, cette intimité délicieuse qui fait le plus grand charme d'une étroite société eût toujours manqué à la nôtre; je n'aurois été ni l'ami ni le domestique de M. le maréchal de Luxembourg, j'aurois été son hôte; en me sentant hors de chez moi, j'aurois soupiré souvent après mon ancien asile; et il vaut cent fois mieux être éloigné des personnes qu'on aime, et desirer d'être auprès d'elles, que de s'exposer à faire un souhait opposé. Quelques degrés plus rapprochés eussent peut-être fait révolution dans ma vie. J'ai cent fois supposé dans mes rêves M. de Luxembourg point duc, point maréchal de France, mais bon gentilhomme de campagne, habitant quelque vieux château, et J. J. Rousseau point auteur, point faiseur de livres, mais ayant un esprit médiocre et un peu d'acquis, se présentant au seigneur châtelain et à la dame, leur agréant, trouvant auprès d'eux le bonheur de sa

vie, et contribuant au leur. Si, pour rendre le rêve plus agréable, vous me permettiez de pousser d'un coup d'épaule le château de Malesherbes à demi-lieue de là, il me semble, monsieur, qu'en rêvant de cette manière je n'aurois de long-temps envie de m'éveiller.

Mais, c'en est fait, il ne me reste plus qu'à terminer le long rêve; car les autres sont désormais tous hors de saison; et c'est beaucoup si je puis me promettre encore quelques unes des heures délicieuses que j'ai passées au château de Montmorency. Quoi qu'il en soit, me voilà tel que je me sens affecté. Jugez-moi sur tout ce fatras, si j'en vaux la peine; car je n'y saurois mettre plus d'ordre, et je n'ai pas le courage de recommencer. Si ce tableau trop véridique m'ôte votre bienveillance, j'aurai cessé d'usurper ce qui ne m'appartenoit pas; mais, si je la conserve, elle m'en deviendra plus chère, comme étant plus à moi.

FIN DES LETTRES A M. DE MALESHERBES.





